

Université de Montréal

Les corrélations entre le sémantisme nominal et le choix du verbe support :
le cas du champ sémantique des actes langagiers en allemand

par
Beau Zuercher

Département de linguistique et de traduction
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M.A.
en linguistique

avril 2007

© Beau Zuercher, 2007



P

25

U54

2007

V. 016



Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les corrélations entre le sémantisme nominal et le choix du verbe support :
le cas du champ sémantique des actes langagiers en allemand

présenté par :
Beau Zuercher

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Claude L'Homme
président-rapporteur

Igor Mel'čuk
directeur de recherche

Tilmann Reuther
membre du jury

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur le problème de la motivation sémantique des collocations à verbe support et s'inscrit dans le cadre de la théorie Sens-Texte. Elle a pour objectif général de déterminer, pour le champ sémantique des actes langagiers de l'allemand, s'il existe de fortes corrélations entre le sémantisme du nom et son choix de verbe support. Les objectifs spécifiques sont: 1) identifier les composantes sémantiques nominales qui jouent un rôle dans la détermination du verbe support; 2) déterminer la stratégie la plus économique pour représenter les corrélations entre sémantisme nominal et choix du verbe support dans un dictionnaire du type DEC.

Pour ce faire, nous avons mené une recherche empirique en deux étapes. Premièrement, nous avons déterminé les combinaisons grammaticalement acceptables entre 14 verbes supports et 182 lexèmes nominaux allemands appartenant au champ sémantique des actes langagiers. Deuxièmement, nous avons décomposé ces lexèmes sous forme de composantes sémantiques récurrentes. Nos données proviennent de l'analyse de dictionnaires, de la consultation de deux corpus écrits, et de la consultation de locuteurs natifs au moyen de trois questionnaires.

Nos résultats montrent qu'il existe des corrélations entre certains verbes supports et le sémantisme des noms d'actes langagiers. Cependant, ces corrélations sont sujettes à nombre important d'exceptions. De plus, six des 14 verbes supports étudiés ne semblent permettre aucune généralisation sémantique. Nous soutenons que la stratégie permettant le traitement lexicographique le plus économique des corrélations observées consiste à combiner l'approche de l'héritage lexical (Mel'čuk et Wanner 1996) avec celle des articles de verbes supports (Reuther 1996).

mots-clés : verbe support, collocation, cooccurrence lexicale restreinte, composante sémantique, théorie Sens-Texte, DEC, fonction lexicale, allemand, acte langagier

ABSTRACT

This study deals with the problem of the semantic motivation of support verb collocations and is situated in the framework of the Meaning-Text Theory (MTT). Its general objective is to determine, for the German semantic field of speech acts, whether there are strong correlations between nouns' semantic content and choice of support verb. Our specific objectives are the following: 1) identify the semantic components of nouns that play a role in the choice of support verb; 2) identify the most economical strategy for the representation of correlations between noun meaning and choice of support verb in an ECD-type dictionary.

To accomplish these goals, we carried out empirical research in two main steps. First, we determined the grammatically acceptable combinations between 14 support verbs and 182 German noun lexemes from the semantic field of speech acts. Second, we decomposed these lexemes in terms of a set of recurrent semantic components. Our data were obtained through the analysis of several dictionaries and two written corpora as well as through the consultation of native speakers by means of three questionnaires.

Our results reveal correlations between certain support verbs and the meaning of speech nouns. However, these correlations are subject to a considerable number of exceptions. Moreover, six of the 14 support verbs studied do not appear to allow any semantic generalizations. We hold that the strategy that allows the most economical lexicographic treatment of the observed correlations consists in combining the lexical inheritance approach (Mel'čuk et Wanner 1996) with the support verb dictionary entry approach (Reuther 1996).

keywords : support verb, collocation, restricted lexical co-occurrence, semantic component, Meaning-Text Theory, ECD, lexical function, German, speech act

TABLE DES MATIÈRES

IDENTIFICATION DU JURY.....	ii
RÉSUMÉ.....	iii
ABSTRACT.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES FIGURES.....	xii
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES CONVENTIONS D'ÉCRITURE.....	xiii
REMERCIEMENTS.....	xiv
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE : L'INFLUENCE DU SÉMANTISME DU NOM SUR LE CHOIX DU VERBE SUPPORT.....	5
1. Notions de base : relation lexicale syntagmatique, cooccurrence restreinte, collocation.....	5
1.1. Les relations lexicales syntagmatiques.....	6
1.2. Cooccurrence lexicale restreinte et collocation.....	7
1.3. Description des collocations dans les dictionnaires.....	10
2. Les collocations à verbe support.....	11
2.1. Définition du concept <i>collocation à verbe support</i>	12
2.2. Variation de la productivité des verbes supports.....	16
3. Le rôle du sémantisme du nom dans la cooccurrence lexicale.....	17
3.1. Le rôle du sémantisme dans la combinaison lexicale libre.....	17

3.2. Le rôle du sémantisme dans la cooccurrence lexicale restreinte.....	19
CHAPITRE 3 : FONDEMENTS THÉORIQUES.....	23
1. Cadre théorique : la théorie Sens-Texte et les fonctions lexicales.....	23
1.1. La TST et la lexicologie explicative et combinatoire.....	24
1.2. La fonction lexicale : principal outil théorique de l'étude.....	25
2. Corrélations entre sémantisme du nom et choix du verbe support.....	30
2.1. Les étiquettes sémantiques.....	31
2.2. Les traits sémantiques.....	35
2.3. Observations générales.....	39
3. Généralisation lexicographique des corrélations entre sens et cooccurrence lexicale restreinte : stratégies proposées.....	41
3.1. Héritage lexical.....	42
3.2. Entrée de dictionnaire pour le verbe support.....	43
3.3. L'approche de l'article de FL.....	47
3.4. Remarques générales.....	48
4. Hypothèses.....	49
CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE.....	51
1. Détermination des paramètres de l'expérimentation.....	52
1.1. Choix de la langue et de la fonction lexicale.....	53
1.2. Détermination du champ sémantique.....	54
2. Détermination des valeurs de $Oper_1$ pour les noms.....	55
2.1. Analyse des dictionnaires et des corpus.....	56
2.2. Questionnaire Q1 : combinaisons verbe-nom acceptables.....	58
2.2.1. Élaboration.....	58

2.2.2. Forme et contenu.....	60
2.2.3. Participants.....	62
2.3. Questionnaire Q2 : désambiguïisation des noms vis-à-vis des verbes supports.....	63
3. Détermination des composantes sémantiques des noms.....	67
CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES DONNÉES.....	71
1. Valeurs de $Oper_1$ pour les noms d'actes langagiers.....	71
1.1. Combinaisons verbe-nom acceptables.....	73
1.2. Désambiguïisation des noms vis-à-vis des verbes supports.....	76
2. Composantes sémantiques des noms d'actes langagiers.....	84
CHAPITRE 6 : ANALYSE ET DISCUSSION : LE LIEN ENTRE LE SÉMANTISME DES NOMS D'ACTES LANGAGIERS ET LES VALEURS DE $OPER_1$	100
1. Corrélations entre composantes sémantiques des noms et valeurs de $Oper_1$	101
1.1. Détermination des corrélations.....	101
1.2. Caractérisation sémantique du comportement combinatoire des verbes supports.....	107
1.3. Remarques générales.....	118
2. Stratégies de description lexicographique des corrélations sens-cooccurrence...	122
2.1. Héritage lexical.....	122
2.2. Articles de dictionnaire pour verbes supports.....	125
2.3. Articles de dictionnaire pour FL.....	129
2.4. Notre proposition.....	131

CHAPITRE 7 : CONCLUSION.....	137
------------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.....	142
--------------------	-----

ANNEXES

LISTES DES ITEMS

Annexe I	Liste des signifiants nominaux retenus pour l'étude.....	xiv
Annexe II	Liste des noms d'actes langagiers désambiguïsés.....	xv

QUESTIONNAIRES

Annexe III	Questionnaire Q1.....	xxi
Annexe IV	Questionnaire Q2.....	xxx
Annexe V	Questionnaire Q3.....	xliv

RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES

Annexe VI	Résultats du questionnaire Q1.....	lxxix
Annexe VII	Résultats détaillés du questionnaire Q2.....	lxxxii
Annexe VIII	Résultats détaillés du questionnaire Q3.....	lxxxvi

AUTRES DONNÉES

Annexe IX	Combinaisons acceptables de noms d'actes langagiers et de verbes Oper ₁	xcvi
Annexe X	Regroupements de noms d'actes langagiers par verbe Oper ₁	ci

Annexe XI Regroupements de noms d'actes langagiers par composante
sémantique.....cix

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
I	Exemples de <i>Funktionsverbgefüge</i> allemands.....
II	Fonctions lexicales à distinguer des f_{supp}
III	Fragment de l'article de Func ₀ : la classe sémantique des événements.....
IV	Source des données sur les valeurs de Oper ₁ des noms d'actes langagiers.....
V	Verbes Oper ₁ étudiés.....
VI	Nombre de collocations étudiées.....
VII	Contenu du questionnaire Q1.....
VIII	Illustration de la structure du questionnaire Q2.....
IX	Illustration de la structure du questionnaire Q3.....
X	Valeurs de Oper ₁ des noms d'actes langagiers.....
XI	Nombre de lexèmes nominaux se combinant avec chaque verbe Oper ₁
XII	Composantes sémantiques récurrentes des noms d'actes langagiers.....
XIII	Attribution des composantes sémantiques aux lexèmes nominaux (partie 1).....
XIV	Attribution des composantes sémantiques aux lexèmes nominaux (partie 2).....
XV	Pourcentage de corrélation entre composantes sémantiques nominales et verbes Oper ₁ (partie 1).....

XVI	Pourcentage de corrélation entre composantes sémantiques nominales et verbes Oper ₁ (partie 2).....
XVII	Pourcentage de corrélation entre composantes sémantiques nominales et verbes Oper ₁ (partie 3).....
XVIII	Corrélations importantes entre composantes sémantiques nominales et valeurs de Oper ₁
XIX	Définitions des verbes supports Oper ₁
XX	Partie de l'entrée lexicale de Oper ₁ portant sur le champ sémantique des actes langagiers.....

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
1	Illustration de la corrélation entre la composante sémantique nominale 's' et le verbe support V.....	

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES CONVENTIONS D'ÉCRITURE

Abréviations

CVS	collocation à verbe support
DEC	Dictionnaire explicatif et combinatoire
FL	fonction lexicale
f_{supp}	fonction lexicale support
FV	<i>Funktionsverb</i>
FVG	<i>Funktionsverbgefüge</i>
L	lexie
N	nom
's'	composante sémantique
TST	théorie Sens-Texte
V	verbe

Conventions d'écriture

POMME1	Lexie
'pomme'	Sens linguistique
<i>pomme</i>	Signifiant linguistique
$X \rightarrow Y$	Implication logique (X implique Y)

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude envers mon co-directeur à l'Université de Munich, M. Wolfgang Schindler, dont la collaboration a été d'une valeur incommensurable avant, pendant et après mon séjour de recherche à Munich. Sans ses suggestions de lectures, ses commentaires indispensables et ses précieuses réponses à mes questions, il m'aurait été impossible de mener à terme le présent travail.

Je tiens absolument à « Magn + Oper₁(*merci*) » à mon directeur de mémoire, M. Igor Mel'čuk, qui, malgré sa charge de travail titanesque et sans répit, a accepté de m'encadrer dans ma recherche et de passer au peigne fin chacun de mes chapitres. Je peux affirmer sans hésiter que M. Mel'čuk a contribué plus que toute autre personne à ma formation en tant que linguiste. Au cours de mon baccalauréat et de ma maîtrise, il m'a non seulement transmis une grande passion pour l'analyse des langues, mais il m'a également fait comprendre l'importance primordiale de la rigueur logique et de la formulation précise des idées dans le domaine de la linguistique. Je lui remercie donc avant tout de m'avoir donné des outils précieux pour l'étude scientifique des langues.

J'aimerais aussi remercier les membres de mon jury, Mme Marie-Claude L'Homme et M. Tilmann Reuther, pour leurs commentaires et critiques utiles. Je me considère très privilégié d'avoir un jury si bien adapté à mon sujet de recherche.

Je tiens également à remercier les informateurs allemands qui ont participé (patiemment et sans récompense) à ma recherche. Je suis particulièrement reconnaissant à Gina, à Florian et à Carolin, qui ont accepté la tâche ardue de remplir les deux questionnaires les plus longs.

Enfin, je voudrais dire merci à Amélie, la personne qui m'est le plus chère au monde. Merci, mon amour, de m'avoir appuyé tout le long de mon travail, d'avoir lu et relu mon texte minutieusement et de m'avoir donné d'innombrables conseils et critiques utiles. Mais merci avant tout pour le bonheur que tu m'apportes depuis que je te connais.

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Le présent mémoire porte sur le problème de la motivation sémantique des collocations à verbe support. Cette étude part du constat que les collocations composées d'un verbe comme PRENDRE, DONNER ou FAIRE et d'un nom prédicatif sont en partie imprévisibles du point de vue sémantique. Ainsi, bien que les expressions *prendre une décision*, *livrer un discours* et *poser une question* soient tout à fait grammaticales, on ne dit pas **prendre un choix*, **livrer une présentation*, ni **poser un commentaire*. Autrement dit, le fait que deux noms (comme, par exemple, DÉCISION et CHOIX) aient un contenu sémantique très semblable (voire quasi identique) n'implique pas nécessairement que ces deux noms auront les mêmes propriétés combinatoires lexicales. À première vue, la cooccurrence que l'on observe dans les collocations à verbe support semblerait donc être tout à fait arbitraire.

Cependant, plusieurs études (Mel'čuk et Wanner 1996, Reuther 1996, Alonso Ramos 2004, entre autres) ont démontré l'existence de fortes corrélations entre le sens des noms prédicatifs et la cooccurrence lexicale restreinte de ces noms. Par exemple, Mel'čuk et Wanner (1996, p. 257) observent que parmi les noms d'émotions en allemand, seulement ceux qui désignent des attitudes peuvent se combiner avec le verbe ENTGEGENBRINGEN 'montrer'. De façon similaire, Reuther (1996, p. 201) constate que le verbe support russe VESTI tend à se combiner avec quelques groupes sémantiques de noms, dont celui des noms désignant les activités sociales organisées. Ces auteurs affirment cependant que les exceptions aux corrélations observées sont trop nombreuses pour que le sémantisme nominal puisse être considéré comme un moyen de prédiction de toutes les possibilités combinatoires

lexicales des noms. Cependant, ils s'accordent pour dire que certaines des corrélations entre sens et cooccurrence sont suffisamment fortes pour qu'il soit utile de les identifier et de les décrire sous forme de généralisations lexicographiques (Mel'čuk et Wanner 1996, p. 241; Reuther 1996, p. 203; Alonso Ramos 2004, p. 78-79).

C'est dans cette perspective que se situe notre travail, qui vise à déterminer, pour le champ sémantique des actes langagiers de l'allemand, s'il existe de fortes corrélations entre le sémantisme du nom et son choix de verbe support. Nos objectifs spécifiques sont les suivants :

- 1) Si de telles corrélations existent, identifier, pour le champ sémantique en question, les composantes sémantiques nominales spécifiques qui jouent le plus grand rôle dans le choix du verbe support;
- 2) Déterminer la façon la plus économique de représenter les corrélations entre sémantisme nominal et choix du verbe support dans un dictionnaire du type DEC.

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la théorie Sens-Texte (Mel'čuk 1997), et plus spécifiquement dans celui de la Lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk *et al.* 1995). Sur le plan de la méthodologie, ce mémoire s'inspire avant tout de l'étude de Mel'čuk et Wanner (1996), qui vise à déterminer les corrélations entre le sémantisme des noms d'émotions allemands et les collocations verbales dont ces noms peuvent faire partie. À l'instar de Mel'čuk et Wanner, nous avons mené une recherche empirique afin de déterminer les propriétés combinatoires et les composantes sémantiques des noms de notre champ sémantique. Ainsi, notre analyse est fondée non seulement sur l'étude de ressources lexicographiques existantes, mais également sur le dépouillement de corpus écrits et la consultation (au moyen de questionnaires) de locuteurs natifs de l'allemand.

Le chapitre 2 de ce travail consiste en une présentation des notions générales sur lesquelles se base notre étude, suivie d'une discussion du problème central, à savoir celui du lien entre le sémantisme et la cooccurrence lexicale restreinte dans les collocations à verbe support. Ce chapitre se termine par la formulation de nos questions et objectifs de recherche.

Le chapitre 3 est consacré à la présentation des présupposés théoriques à la base de notre recherche. Nous y décrivons d'abord le cadre théorique général dans lequel s'inscrit cette étude ainsi que notre outil théorique central : la fonction lexicale. Nous nous penchons ensuite sur les contributions scientifiques antérieures pertinentes à nos deux objectifs spécifiques, et ce en deux étapes : dans un premier temps, nous exposons les observations des linguistes qui se sont intéressés aux corrélations entre le sémantisme nominal et le choix du verbe support. Dans un deuxième temps, nous décrivons les stratégies proposées dans le cadre de la lexicologie explicative et combinatoire pour la description lexicographique de ces corrélations sens-cooccurrence. À la fin du chapitre, nous formulons, à la lumière des contributions des autres linguistes, nos hypothèses quant aux questions de recherche présentées dans le chapitre précédent.

Le chapitre 4 constitue une description de la démarche méthodologique que nous avons élaborée afin d'atteindre nos objectifs de recherche. Cette démarche comporte trois volets. Dans un premier temps, nous précisons les paramètres de notre étude et la façon dont nous avons déterminé notre champ sémantique et les lexèmes nominaux qui y appartiennent. Dans un deuxième temps, nous décrivons la démarche employée pour déterminer quels verbes supports se combinent avec les noms de notre champ sémantique. Cette démarche consiste en l'analyse de dictionnaires et de corpus écrits ainsi qu'en la consultation de locuteurs natifs de l'allemand à moyen de deux questionnaires que nous avons développés. Dans un troisième temps, nous décrivons notre méthode d'identification des composantes sémantiques récurrentes de ces noms, qui comportait deux étapes : d'abord l'analyse des définitions d'un dictionnaire et

ensuite la consultation de plusieurs locuteurs natifs au moyen d'un troisième questionnaire.

Le chapitre 5, qui présente les données obtenues dans le cadre de notre recherche, se divise en deux parties. D'abord nous décrivons les combinaisons nom-verbe que nous avons identifiées comme grammaticales, en précisant par la suite pour chaque nom lesquelles de ses acceptions se combine avec un verbe support donné. Nous présentons ensuite la décomposition sémantique partielle des noms à l'aide d'un ensemble de composantes définitionnelles récurrentes.

Le chapitre 6, qui constitue la partie centrale du mémoire, est consacré à l'analyse des données que nous avons obtenues et s'articule selon nos deux objectifs de recherche spécifiques. Ainsi, dans un premier temps, nous identifions les corrélations importantes entre les traits sémantiques des noms et les verbes supports que ces noms sélectionnent. Dans un deuxième temps, nous évaluons les différentes stratégies de généralisation lexicographique des liens sens-cooccurrence à la lumière de nos données, en identifiant celle que nous considérons la mieux adaptée à une description économique des faits empiriques observés.

Le chapitre 7 consiste en une brève conclusion qui résume les grandes lignes du travail. Ce chapitre se termine par une discussion des applications potentielles de notre recherche ainsi que par l'identification des possibilités d'approfondissement de cette voie de recherche.

CHAPITRE 2

PROBLÉMATIQUE : L'INFLUENCE DU SÉMANTISME DU NOM SUR LE CHOIX DU VERBE SUPPORT

Le présent chapitre a pour but d'exposer le problème central de ce travail : l'étude du lien entre le contenu sémantique et la cooccurrence lexicale restreinte du nom prédicatif dans les collocations à verbe support. Avant d'aborder ce problème, nous devons bien définir les concepts fondamentaux sur lesquels il repose. Nous procédons donc en trois étapes. En premier lieu, nous présentons les notions générales de relation syntagmatique, de cooccurrence lexicale restreinte et de collocation. En deuxième lieu, nous examinons le concept plus précis de collocation à verbe support, qui se trouve au coeur de notre recherche. Ayant ainsi préparé le terrain, nous nous tournons ensuite vers la question du rôle du sémantisme de la base de collocation dans la cooccurrence lexicale, et plus spécifiquement dans les collocations à verbe support. Cela nous amène enfin à formuler les questions et objectifs de recherche de notre étude.

1. Notions de base : relation lexicale syntagmatique, cooccurrence lexicale restreinte, collocation

Cette section est consacrée à la caractérisation des concepts généraux sur la base desquels se bâtit notre recherche. Nous présentons tout d'abord la notion de relation lexicale syntagmatique, et nous définissons ensuite les notions de cooccurrence lexicale restreinte et de collocation. Enfin, nous abordons le problème du traitement de la cooccurrence lexicale restreinte dans les dictionnaires.

1.1. Les relations lexicales syntagmatiques

Le phénomène de la cooccurrence lexicale – ou la combinaison des unités lexicales dans le discours – se fonde sur la notion de relation lexicale syntagmatique. Cette notion repose sur la distinction fondamentale qu'établit Saussure entre relation syntagmatique et relation paradigmatique (ou associative) (1966, p. 170-171). Les relations paradigmatiques sont celles qu'entretient une unité lexicale avec toutes les autres unités qui peuvent lui être substituées dans un contexte spécifique (Lyons 1977, p. 241). Ainsi, dans l'expression *une grande maison*, le mot MAISON entretient une relation paradigmatique avec tous les mots qui pourraient lui être substitués dans cette construction, à savoir les noms comme FILLE, CUISINE, SCULPTURE etc. Les relations syntagmatiques, elles, sont celles qui relient deux unités lexicales susceptibles d'être combinées dans une même expression (Lyons 1977, p. 240). Par exemple, le lexème PROFESSEUR est syntagmatiquement lié au lexème NOUVEAU, car on peut combiner ces unités dans un syntagme comme *le nouveau professeur*.

Porzig, un des premiers linguistes à s'intéresser à l'étude des relations lexicales, attribue aux relations syntagmatiques une dimension sémantique. Pour lui, les « relations de sens essentielles » que l'on observe dans des paires d'unités lexicales comme ABOYER/CHIEN, ABATTRE/ARBRE et BLOND/CHEVEUX constituent la base de l'organisation structurelle des langues (cité dans Lyons 1977, p. 261-262). Dans cette perspective, le contenu sémantique des unités lexicales d'une langue est intimement lié aux relations syntagmatiques auxquelles ces unités lexicales participent.

Les exemples de Porzig révèlent une autre caractéristique fondamentale des relations syntagmatiques, à savoir leur caractère orienté. En effet, si nous examinons

l'exemple BLOND/CHEVEUX, nous nous apercevons immédiatement que la relation qui relie les deux unités lexicales n'est pas symétrique : la liberté combinatoire de CHEVEUX est nettement supérieure à celle de BLOND. En effet, CHEVEUX peut se combiner avec des mots aussi divers que COUPER, LAVER, PERDRE, BEAU et REGARDER, tandis que BLOND s'utilise surtout avec CHEVEUX. Autrement dit, un des éléments lexicaux joue le rôle de *sélecteur*, et l'autre, le rôle de *sélectionné* (Cruse 1986, p. 103-104).

1.2. Cooccurrence lexicale restreinte et collocation

Comme nous venons de le voir, la cooccurrence entre unités lexicales dans le discours est soumise à des contraintes. Or, comme Saussure (1966, p. 172-173) le fait remarquer, les relations syntagmatiques ne sont pas toutes contraintes au même point. En effet, la contrainte imposée à la relation entre MANGER et POMME dans *manger une pomme* est beaucoup moins forte que celle qui relie les unités lexicales BATTRE et À PLATE COUTURE dans l'expression *battre à plate couture*.

Il faut donc distinguer entre deux types de cooccurrence lexicale : la cooccurrence lexicale libre (ou combinaison libre) et la cooccurrence lexicale restreinte. La cooccurrence lexicale libre se définit comme la combinaison d'unités lexicales déterminée uniquement par les propriétés sémantiques et syntaxiques de ces unités (Milićević 1997, p. 40). C'est le cas pour l'expression *manger une pomme*, car le verbe MANGER a la propriété sémantique d'accepter comme complément d'objet direct tout nom désignant une entité concrète solide, et le sémantisme du nom POMME satisfait à cette exigence. Ainsi, le sémantisme permet de prédire les possibilités de combinaison libre d'une lexie. Par exemple, la contrainte identifiée pour MANGER nous permet de prédire correctement le caractère acceptable de *Jean a mangé un sandwich/de la neige/une pierre* et le caractère inacceptable de **Jean a mangé du gaz/sa boisson/du bonheur*.

La cooccurrence lexicale restreinte, elle, se définit comme la combinaison de deux lexies L_1 et L_2 qui est dictée par des propriétés idiosyncratiques de L_2 plutôt que par des propriétés sémantiques ou syntaxiques (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 26; Milićević 1997, p. 46). La combinaison *battre à plate couture* est un exemple typique de ce type de cooccurrence, car le fait que BATTRE (dans le sens de 'vaincre') sélectionne À PLATE COUTURE afin d'exprimer l'intensification ne peut être prédit à partir du sémantisme de ces lexies. En effet, on ne dit pas **vaincre/défaire/écraser à plate couture*, bien que VAINCRE, DÉFAIRE et ÉCRASER soient des quasi-synonymes de *battre*. Le fait de sélectionner À PLATE COUTURE comme intensificateur constitue donc une propriété lexicale idiosyncratique et sémantiquement imprévisible de la lexie BATTRE.

L'unité qui résulte de la cooccurrence lexicale restreinte est appelée **collocation**. Nous pouvons donc définir la collocation *grosso modo* comme un groupe de lexies syntagmatiquement reliées (ou *syntagme*) qui n'est pas complètement contrôlé par les propriétés sémantiques et syntaxiques de ces unités constituantes. Étant donné ce caractère arbitraire, Hausmann (1985, p. 118) affirme que les collocations relèvent de la *langue* et non pas de la *parole*. Autrement dit, du point de vue synchronique, les collocations ne sont pas le produit de la créativité du locuteur, mais plutôt des unités (ou au moins des associations) imposées au locuteur par sa langue¹.

Comme la définition exacte du terme collocation fait l'objet d'un désaccord considérable dans la littérature linguistique, il est indispensable que nous précisions ici le sens que nous attribuons à ce terme dans le présent travail. Dorénavant, nous

¹ « Kollokationen des Typs *eingefleischter Junggeselle, schüttertes Haar, heikles Thema, ausgelassene Stimmung, penetranter Geruch oder Geld abheben, Haß schüren, Rechnung begleichen, Unfall bauen* usw. sind, wenn nicht Fertigprodukte, so wenigstens Halbfertigprodukte des Sprache... » (Hausmann 1985, p. 118).

utilisons **collocation** comme synonyme de **semi-phrasème**, que Mel'čuk *et al.* (1995, p.46) définissent de la façon suivante :

« Nous appelons *semi-phrasème* un phrasème² AB au signifié 'AC' ou 'BC' qui inclut le signifié de l'un des deux constituants, alors que l'autre soit ne garde pas son sens, soit – même s'il garde son sens – n'est pas sélectionné librement. »

Cette définition met en évidence une deuxième grande caractéristique des collocations : leur opacité sémantique partielle. En tant que semi-phrasèmes, les collocations se situent à mi-chemin entre la combinaison libre et la phraséologisation complète. D'une part, à la différence des expressions libres comme *boire un café* (où le sens du syntagme est le résultat compositionnel de la combinaison des sens 'boire' et 'café'), les collocations comme *café noir* ne sont pas sémantiquement compositionnelles à cent pour cent : le sens global de ce syntagme est le résultat de la combinaison des composantes 'café' et 'sans ajout de produit laitier' et non pas de la combinaison 'café' + 'noir'³. D'autre part, les collocations s'opposent aux expressions idiomatiques (c'est-à-dire aux phrasèmes complets) comme *tomber dans les pommes*, dont le signifié 's'évanouir' ne contient ni le sens 'tomber', ni le sens 'pomme'.

Comme nous l'avons spécifié dans la section précédente, la relation lexicale syntagmatique entre les composantes d'une collocation est orientée : une des lexies est le sélecteur, et l'autre est sélectionnée. Hausmann (1985, p. 119) distingue donc deux types de composantes : d'une part, la base (ou mot-clé), qui est sélectionnée

² Mel'čuk *et al.* définissent le terme général *phrasème* ainsi : « Un *phrasème* est une locution prise dans une seule acception bien déterminée et munie de tous les renseignements qui spécifient totalement son comportement dans le texte » (1995, p. 57). Ainsi, les expressions semi-compositionnelles comme *piquer une crise* sont des phrasèmes au même titre que les expressions sémantiquement opaques comme *péter les plombs*. (Bien entendu, ce sont des phrasèmes de types différents.)

³ Cet exemple provient de Mel'čuk *et al.* (1995, p. 150).

uniquement en fonction de son sens, et d'autre part, le collocatif, qui est choisi en fonction du mot-clé pour exprimer un sens donné 's'.

1.3. Description des collocations dans les dictionnaires

Rappelons que la cooccurrence lexicale restreinte est imprévisible à partir du sémantisme des lexies et donc arbitraire du point de vue combinatoire. Il en découle que les collocations – produits de la cooccurrence restreinte – doivent absolument être répertoriées dans les dictionnaires, car les règles sémantiques et syntaxiques d'une langue L ne permettent pas de les prédire. Du point de vue de la production de la parole, un dictionnaire doit préciser, par exemple, que l'intensification s'exprime différemment pour PEUR et BONHEUR : les propriétés combinatoires arbitraires de ces deux lexies indiquent que l'on peut dire *une peur bleue* et *le bonheur suprême* mais non pas **une peur suprême* ou **le bonheur bleu*. Comme Benson (1989, p. 12) le montre, la description lexicographique des collocations est d'une utilité particulière dans l'apprentissage des langues secondes, car le caractère arbitraire des collocations pose un problème même pour les apprenants avancés.

Or, afin de décrire les collocations de façon systématique et rigoureuse, il faut répondre à la question suivante : où doit-on lister les collocations ? Puisque une collocation consiste en deux unités, deux possibilités logiques se présentent : on peut lister une collocation AB soit dans l'article du mot-clé A, soit dans celui du collocatif B. Hausmann observe que ce choix dépend du but ultime du dictionnaire : si celui-ci vise à aider dans la compréhension (c'est-à-dire l'analyse) de la parole, la collocation devrait être répertoriée dans l'article du collocatif. En revanche, un dictionnaire servant avant tout à la production (c'est-à-dire à la synthèse) de la parole doit lister la collocation dans l'article du mot-clé (1985, p. 122). Ainsi, un dictionnaire visant à

remplir les deux fonctions n'a d'autre choix que de lister une collocation aux deux endroits⁴.

Il est important de remarquer, cependant, que le choix de l'article dans lequel on répertorie les collocations découle de la structure linéaire des dictionnaires en forme de livre. En effet, dans un dictionnaire électronique, la collocation AB peut être représentée sous forme de *lien* entre les éléments A et B. Ce lien peut ensuite être listé de façon automatique sous forme de collocation dans les entrées A et B (et même sous forme d'une entrée distincte AB), sans qu'il n'y ait aucune redondance au niveau du stockage des données dans le dictionnaire. Autrement dit, le choix entre ces stratégies de représentation constitue un dilemme artificiel engendré par le médium linéaire du dictionnaire papier, dilemme qui disparaît dès que l'on passe à la représentation informatique du lexique⁵.

Ayant caractérisé les notions fondamentales de relation lexicale syntagmatique, de cooccurrence lexicale restreinte et de collocation, nous pouvons maintenant passer à la description d'un type particulier de collocation qui se trouve au centre de notre recherche, à savoir la collocation à verbe support.

2. Les collocations à verbe support

Dans cette section, nous caractérisons les collocations à verbe support en deux étapes. D'abord, nous décrivons leurs principales propriétés sémantiques, et ensuite

⁴ Il convient de noter que puisqu'une collocation constitue elle-même une unité linguistique, une troisième possibilité existe, à savoir celle qui consiste à consacrer à chaque collocation un article de dictionnaire à part. Cette stratégie est utile dans une perspective de compréhension de la parole. En effet, si l'utilisateur du dictionnaire rencontre dans un texte l'expression AB et qu'il ne sait pas s'il s'agit d'un phrasème complet ou d'un semi-phrasème, il n'a qu'à consulter l'article de AB.

⁵ Nous revenons sur le problème du choix de méthode de représentation des collocations dans notre discussion des stratégies de généralisation sémantique des collocations à verbe support dans le chapitre 3.

nous traitons du problème de la variation du niveau de productivité collocative des différents verbes supports.

2.1. Définition du concept collocation à verbe support

Tout comme la notion générale de collocation, celle de verbe support souffre d'un manque de traitement uniforme dans la documentation linguistique. En effet, dans sa revue de la littérature sur ce phénomène, Pottelberge (2001, p. 66-68) observe de nombreuses divergences entre les caractéristiques définitionnelles que les linguistes attribuent aux verbes supports⁶.

Comme la présente étude porte sur les verbes supports allemands, nous aimerions discuter brièvement, avant de présenter notre définition de ce concept, de la notion de *Funktionsverb* (« verbe fonctionnel », dorénavant FV) dans la tradition linguistique allemande. Ce concept, introduit par Polenz (1963) et approfondi, entre autres, dans Heringer (1968), Müller (1977), Fischer (1984), Polenz (1987, 1989), Helbig (1979), Yuan (1987), Irsula Pena (1994) et Wotjak (1994), désigne *grosso modo* un verbe à très faible contenu sémantique servant de collocatif auprès d'un nom à sens prédicatif. La collocation qui en résulte s'appelle *Funktionsverbgefüge* (« construction à verbe fonctionnel », FVG). Pour les linguistes allemands, les FV servent avant tout à permettre l'expression des sens flexionnels verbaux comme le temps, la personne et le nombre auprès du nom ainsi qu'à préciser l'Aktionsart ('duratif', 'inchoatif', 'causatif') ou encore la voix ('passif') du prédicat exprimé par le nom (Helbig 1979, p. 274; Polenz 1987, p. 172-175). Voici un exemple de chacun des types sémantiques de FVG proposés par ces auteurs :

⁶ Une présentation des différentes définitions utilisées pour ce terme par différents chercheurs dépasse largement le cadre de cette étude. Pour une discussion de ce concept dans la linguistique française voir, entre autres, Giry-Schneider (1978, 1987), Gross, M. (1981), Labelle (1984), Gross, G. (1989) et Gaatone (1992). Pour une discussion de la notion anglaise correspondant *light verb*, voir entre autres Nickel (1968), Prince (1974), Cattell (1984), Grimshaw et Mester (1988), Wierzbicka (1988) et Stein (1991).

Tableau I : Exemples de *Funktionsverbgefüge* allemands

FVG	Sens	Type sémantique
<i>Angst haben</i>	‘avoir peur’	duratif
<i>Anerkennung finden</i>	litt. ‘trouver la reconnaissance’	passif
<i>ins Aufregung geraten</i>	litt. ‘entrer/tomber en agitation’	inchoatif
<i>in Bewegung bringen</i>	‘mettre en mouvement’	causatif

Polenz (1987, p. 169-171) apporte une nuance additionnelle à la définition des FV : le terme *Funktionsverb* s’applique uniquement aux collocatifs verbaux qui apportent à la collocation une contribution sémantique qui peut être décrite systématiquement. Ainsi, selon lui, les verbes comme MACHEN ‘faire’ dans *Besuch machen* (litt. ‘faire visite’), qu’il considère comme sémantiquement vides, ne sont pas des FV, mais plutôt de simples *Nominalisierungsverben*, terme qu’il utilise pour désigner l’ensemble des collocations verbo-nominales.

Dans notre étude, nous adoptons pour le terme *collocation à verbe support* (dorénavant CVS) la définition utilisée dans Mel’čuk *et al.* (1995) et dans Mel’čuk (1996, 2004). Nous présentons ici en quatre points les propriétés définitoires des collocations à verbe support : 1) le type sémantique du nom, 2) le statut sémantique du verbe, 3) le contenu sémantique de la collocation et 4) l’orientation de la sélection dans une CVS.

Premièrement, une CVS a pour mot-clé un nom à sens prédicatif (Mel’čuk *et al.* 1995, p. 138). Ce nom est souvent un nom déverbatif, c’est-à-dire un nom morphologiquement lié à un verbe et ayant le même contenu sémantique que celui-ci. C’est le cas, par exemple, des noms OBSERVATION (dérivé de *observer*) et PLAINTÉ (dérivé de *se plaindre*), qui font partie des CVS *faire une observation* et *porter plainte*. Cependant, un tel lien dérivationnel n’est pas nécessaire, car les verbes supports peuvent également se combiner avec des noms pour lesquels il n’existe

aucun verbe correspondant. Ainsi, les expressions *avoir besoin* et *avoir faim* constituent des CVS, bien que BESOIN et FAIM n'aient pas de contre-parties verbales. Les verbes supports peuvent même former des collocations avec des noms quasi-prédicatifs, comme dans *faire obstacle à qn/qch* (Mel'čuk 2004, p. 203-204).

Deuxièmement, les verbes supports sont sémantiquement vides en contexte. Mel'čuk (2004, p. 204) précise que par « sémantiquement vide », les verbes supports ne sont pas choisis par le locuteur en fonction de leur sens. Autrement dit, lors de la lexicalisation d'une phrase, à la différence des verbes sémantiquement pleins, un verbe support ne provient pas d'un élément de la représentation sémantique de départ, mais est plutôt introduit par des règles syntaxiques. Cela signifie que le verbe support ne contribue aucun élément au contenu sémantique de la CVS et fournit simplement un moyen d'expression des sens flexionnels de temps, de personne et nombre.

Mel'čuk observe que certains verbes supports ont un sens dans le lexique mais le perdent dans la CVS. Par exemple, bien que le verbe PIQUER soit un lexème sémantiquement plein (signifiant, dans son acception de base, 'entamer légèrement ou percer avec une pointe', *Nouveau Petit Robert* 1995), il n'a pas de contenu sémantique dans la CVS *piquer une crise*. Il est également possible qu'un verbe support soit utilisé dans une collocation avec le sens qu'il a dans le lexique (c'est le cas, par exemple, de *commettre un crime*). Cependant, ce verbe reste « sémantiquement vide » dans la collocation, car 1) il n'y apporte pas un sens qui n'est pas déjà présent dans le contenu sémantique du nom prédicatif, et 2) il n'est pas choisi pour son sens dans le processus de la lexicalisation, mais plutôt introduit pour des raisons syntaxiques (Mel'čuk 2004, p. 204).

À la lumière de ce critère, il est clair que la notion de verbe support, telle que nous le définissons, ne doit pas être confondue avec celle de *Funktionsverb*⁷.

Troisièmement, la CVS a le même contenu sémantique que le verbe simple correspondant (si un tel verbe existe)⁸ (Mel'čuk 2004, p. 203-204). En effet, la phrase *Jean a fait un appel à son ami* constitue une paraphrase de *Jean a appelé son ami*. Ceci est une conséquence logique du fait que APPEL et APPELER ont la même représentation sémantique et du fait que FAIRE n'apporte aucune contribution sémantique à la collocation⁹.

Quatrièmement, à la différence d'un verbe sémantiquement plein qui sélectionne ses actants, dans une CVS c'est le nom qui sélectionne le verbe (Gaatone 1992, p. 96). Ceci découle du fait qu'à la différence des verbes typiques qui ont un sens prédicatif (et qui prennent donc des arguments), un verbe support n'a pas (ou a très peu) de contenu sémantique.

⁷ Nous montrons dans le chapitre 3 que la plupart des *Funktionsverben* correspondent à des fonctions lexicales complexes contenant des sens phasiques ou causatifs et ne sont donc pas des verbes supports « purs ». De plus, la classification sémantique 'duratif' proposée pour les FV confond en fait deux types sémantiques de verbes distincts : d'une part, les verbes comme SEIN 'être' dans *in Bewegung sein* 'être en mouvement' qui n'apportent aucune contribution sémantique à la collocation et sont donc des verbes supports, et d'autre part, les verbes comme BLEIBEN 'rester' dans *in Betrieb bleiben* 'rester en marche/service', qui expriment le sens 'continuer', ou 'ne pas cesser' (Exemples tirés de Polenz 1987, p. 74).

⁸ Comme nous le montrons dans le chapitre 3, cette relation de synonymie entre verbe sémantiquement plein et CVS peut être exprimée par une règle de paraphrasage à l'aide de fonctions lexicales.

⁹ Stein (1991, p. 17) nie qu'il y a toujours une synonymie parfaite entre une CVS et le verbe sémantiquement plein correspondant, car un nom déverbatif peut parfois se distinguer du verbe du point de vue de la télicité. En effet, les phrases *She sipped her tea* et *She had a sip of her tea* 'Elle a siroté son thé' ne sont pas des paraphrases parfaites : seule la deuxième décrit l'événement comme ayant nécessairement des bornes temporelles précises. La première est vague (c'est-à-dire qu'elle ne précise pas si l'événement a de telles bornes ou non). Nous ne pouvons malheureusement pas nous permettre une discussion du problème de la télicité ici. Notons cependant que cette observation ne contredit pas le critère du verbe support sémantiquement vide.

2.2. Variation de la productivité des verbes supports

En tant que collocations, les CVS sont *per definitionem* toutes des produits de la cooccurrence lexicale restreinte. Les verbes supports sont donc tous des cooccurrents restreints au même titre, car ils sont sélectionnés non pas en fonction de leur compatibilité sémantique avec le nom prédicatif, mais strictement en fonction des propriétés lexicales idiosyncrasiques de celui-ci. Or, il est intéressant de constater que les verbes supports diffèrent énormément entre eux de deux points de vue importants : 1) celui de leur niveau de productivité collocative et 2) celui de l'homogénéité sémantique de leurs mot-clés.

Ainsi, Alonso Ramos (2004, p. 70-71) souligne la différence entre des verbes supports espagnols à productivité très basse comme CORRER 'courir' (qui ne se combine qu'avec les quatre noms RIESGO 'risque', PELIGRO 'danger', AVENTURA 'aventure' et SUERTE 'chance') et des verbes comme DAR 'donner', HACER 'faire' et TENER 'avoir', qui forment des CVS avec des centaines de noms prédicatifs. Certains chercheurs décrivent ces différences de productivité collocative en termes du niveau de phraséologisation de la CVS. Ainsi, Helbig (1979, p. 279) considère les verbes productifs comme STEHEN (comme dans *zur Verfügung stehen* litt. 'être à disposition') comme plus « grammaticalisés » que des verbes supports à plus faible productivité comme UNTERNEHMEN 'entreprendre'; les CVS contenant les verbes plus grammaticalisés sont, selon lui, plus phraséologisées que celles qui contiennent des verbes à faible productivité.

Alonso Ramos (2004, p. 71) constate également un lien entre le niveau de phraséologisation des CVS et l'homogénéité sémantique des mots-clés : d'une part, les verbes comme FAIRE qui prennent un ensemble très hétérogène de mot-clés (par exemple, ESSAI, CHUTE, ERREUR, COMMENTAIRE) donnent lieu à des CVS plus phraséologisées, et d'autre part, des verbes comme RESENTIR qui prennent un ensemble sémantiquement homogène de mot-clés (dans le cas de RESENTIR, des

noms désignant des émotions) donnent lieu à des collocations que l'on ressent comme moins idiosyncrasiques (c'est-à-dire plus régulières). Cette différence de régularité semble indiquer que les verbes supports ne sont pas tous restreints au même point et que certains d'entre eux sont plus sensibles que d'autres au sémantisme du nom.

3. Le rôle du sémantisme du nom dans la cooccurrence lexicale

Le caractère apparemment plus régulier du comportement combinatoire de certains verbes supports soulève une question importante : la cooccurrence des verbes supports est-elle toujours arbitraire à cent pour cent ? Plus généralement, le sémantisme peut-il jouer un rôle (même limité) dans la cooccurrence lexicale restreinte ? Afin de raffiner cette question et de déterminer la visée exacte de notre recherche, nous examinons d'abord le rôle précis du sémantisme dans la cooccurrence lexicale libre, et nous nous tournons ensuite vers la question du rôle du sémantisme dans la cooccurrence lexicale restreinte.

3.1. Le rôle du sémantisme dans la combinaison lexicale libre

Nous avons indiqué dans la section 2.1 que la cooccurrence lexicale libre de deux lexies L_1 et L_2 est caractérisée par le fait que les deux lexies sont sélectionnées par le locuteur uniquement en fonction de leur sens et que les seules contraintes auxquelles L_2 est soumise sont d'ordre sémantique et syntaxique. Ainsi, la lexie RIRE exige *grosso modo* un sujet grammatical nominal (contrainte syntaxique) qui désigne une personne ou groupe de personnes (contrainte sémantique) : *Le professeur/Jean/la foule rit*, mais **La voiture/la pensée/son sentiment rit*.

Dire que la lexie L_1 impose une contrainte sémantique à son actant L_2 , c'est dire qu'une partie du contenu sémantique de L_1 doit être compatible avec une partie

du contenu sémantique de L_2 . Le sémantisme de la lexie RIRE peut être représenté approximativement par la définition suivante : $X \text{ rit de } Y = \text{'personne } X \text{ émet un son vocal exprimant le fait que } X \text{ trouve } Y \text{ amusant...}$ '. Plutôt que d'apporter du contenu sémantique, la composante 'personne' sert à contraindre le premier actant sémantique du verbe RIRE. Il s'agit donc d'une *contrainte sur une variable actantielle* (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 105), c'est-à-dire d'une restriction à laquelle doit satisfaire une lexie L_2 afin de pouvoir remplir cette position argumentale. La lexie PROFESSEUR satisfait à cette exigence, car elle contient comme composante centrale (c'est-à-dire comme genre prochain) le sens 'personne' : $\text{professeur de } Y \approx \text{'personne qui enseigne } Y \dots$ ¹⁰. Cependant, la composante pertinente du sémantisme de L_2 n'est pas toujours la composante centrale (Milićević 1997, p. 54). En effet, dans la phrase *Jean boit la dernière goutte*, la contrainte 'liquide' sur le deuxième argument de BOIRE est satisfaite non pas par la composante centrale 'quantité' du sémantisme de GOUTTE, mais par la composante 'liquide' qui occupe une position plus périphérique dans la définition : $\text{goutte de } X \approx \text{'petite quantité de liquide } X \dots$ '.

De plus, les contraintes sur les variables actantielles de L_1 ne portent pas toujours sur une composante sémantique de L_2 : elles portent parfois sur des conditions extra-linguistiques, c'est-à-dire sur les connaissances du monde (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 105). Par exemple, le sémantisme du verbe RÉPRIMANDER ($X \text{ réprimander } Y \text{ pour } Z$) contient la composante 'X a une position d'autorité vis-à-vis de Y'. On ne peut donc utiliser la phrase *Jean réprimande Georges* que si, dans la situation décrite par cet énoncé, le référent de JEAN a une position d'autorité vis-à-vis du référent de GEORGES.

Nous allons maintenant considérer le problème du rôle du sémantisme dans la cooccurrence lexicale restreinte.

¹⁰ Ceci est une forme abrégée de la définition de PROFESSEUR qui omet des places argumentales.

3.2. Le rôle du sémantisme dans la cooccurrence lexicale restreinte

Rappelons que selon la définition de la cooccurrence lexicale restreinte proposée dans la section 2.1, une collocation composée des lexies L_1 et L_2 est arbitraire dans le sens où elle est déterminée par des propriétés lexicales de L_1 et de L_2 et non pas par le sémantisme des lexies. Donc, à la différence des combinaisons libres, nous nous attendrions à ce que ce soit impossible d'identifier des composantes sémantiques en jeu dans la combinaison d'un collocatif avec une base. Ce caractère arbitraire paraît encore plus prononcé dans le cas des collocations à verbe support, car à la différence de certains autres types de collocatifs (par exemple, les intensificateurs, qui portent la signification 'intense'), les verbes supports sont sémantiquement vides en contexte (c'est-à-dire qu'ils ne correspondent pas à une partie du réseau sémantique à l'origine d'une phrase). Il semble donc improbable qu'une partie du sémantisme du mot-clé (plus spécifiquement, une contrainte sémantique sur un argument) soit responsable du choix du verbe support, car, n'ayant aucun contenu sémantique, le verbe n'a pas de composantes susceptibles d'être sélectionnées par une contrainte dans le sens du mot-clé.

L'analyse des collocations à verbe support comme sémantiquement arbitraires est appuyée par d'abondants exemples de noms sémantiquement apparentés qui ne prennent pas les mêmes verbes supports. Ainsi, le nom allemand VERÄRGERUNG 'irritation' se combine avec le verbe support FÜHLEN 'ressentir', tandis que son quasi-synonyme ÄRGER ne prend pas ce verbe. Le verbe support HABEN 'avoir', lui, se combine avec FURCHT 'crainte' mais pas avec SCHRECK 'terreur'¹¹. Benson (1989, p. 4) cite des cas semblables pour les verbes supports anglais : *make an estimate* mais **make an estimation, make an effort* mais **make an exertion, commit treason* mais **commit treachery*. Schindler (1996, p. 140-142) cite l'exemple du verbe support allemand ABSTATTEN 'présenter, faire, rendre', qui ne se combine

¹¹ Exemples tirés de Mel'čuk et Wanner (1996).

qu'avec les noms BESUCH 'visite', VISITE 'visite', DANK 'remerciement', et BERICHT 'rapport'. Aucun lien sémantique évident ne lie les deux premiers noms avec les deux autres.

Les comparaisons entre les CVS des noms prédicatifs équivalents de langues différentes corroborent encore davantage l'analyse des CVS comme sémantiquement arbitraires : en français on dit *faire une promenade* et non pas *prendre une *promenade*, tandis qu'on dit en anglais *take a walk*, et non pas **make/*do a walk*. L'espagnol, lui, offre la CVS *dar un paseo* (litt. 'donner une promenade') et ne permet pas **hacer/*tomar un paseo*.

Cependant, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, certains verbes supports semblent bel et bien se combiner avec des ensembles de noms sémantiquement homogènes. Cela semble être le cas de COMMETTRE, qui sert de verbe support auprès de noms désignant des actes violant des règles morales ou des lois. En effet, plusieurs études (Stein 1991, Gaatone 1992, Mel'čuk et Wanner 1996, Reuther 1996, Alonso Ramos 2004, entre autres) révèlent un certain degré de régularité sémantique dans le comportement combinatoire de certains verbes supports. Par exemple, Mel'čuk et Wanner (1996, p. 257) montrent que le verbe EMPFINDEN 'éprouver' est compatible avec presque tous les noms d'émotion allemands, et Gaatone (1992, p. 100) indique que AVOIR LIEU sert de verbe support auprès de tous les noms français désignant des événements.

Les auteurs de ces études affirment que l'identification de telles tendances est utile pour la description lexicographique des collocations, car les généralisations sémantiques de la cooccurrence lexicale restreinte permettraient de réduire la redondance des informations stockées dans les dictionnaires (Mel'čuk et Wanner 1996, p. 210, Alonso Ramos 2004 p. 74). Alonso Ramos (p. 78) fait également remarquer que malgré le caractère *post factum* de ces généralisations, une vérification exhaustive de la cooccurrence restreinte d'un champ sémantique donné permettrait

peut-être de prédire les verbes supports de néologismes appartenant à ce champ. De plus, Grossman et Tutin (2007, p. 158) affirment que la généralisation sémantique de la cooccurrence restreinte peut s'avérer utile dans l'enseignement des langues, car elle permettrait de présenter les régularités du comportement des collocatifs avant de spécifier les exceptions. Ainsi, si la recherche révèle que les corrélations entre sémantisme et choix du verbe support sont assez nombreuses et assez fortes, leur description sera utile de plusieurs points de vue. Ces considérations nous amènent à formuler les questions de recherche suivantes :

Question générale :

- Le sémantisme du nom prédicatif a-t-il une influence sur le choix du verbe support de ce nom ?

Questions spécifiques :

- Si oui, quelles sont les composantes du sens du nom qui jouent un rôle dans le choix du verbe support ?
- Quelle est la façon la plus économique de représenter les généralisations sémantiques du choix de verbe support dans un dictionnaire ?

Ainsi, l'objectif principal de notre recherche est le suivant : déterminer, pour un champ sémantique précis de l'allemand, s'il existe de fortes corrélations entre le sémantisme du nom et le verbe support que ce nom sélectionne. Chacune de nos questions de recherche spécifiques se traduit par un objectif spécifique correspondant :

1) Identification des composantes sémantiques en jeu : Si de telles corrélations existent, déterminer de façon empirique, pour le champ sémantique en question, les composantes sémantiques nominales qui influencent le choix du verbe support.

2) Description lexicographique : Déterminer la façon la plus économique de représenter les corrélations entre sémantisme nominal et choix du verbe support dans un dictionnaire du type DEC.

Ayant défini la problématique de notre étude – à savoir le problème du lien entre le sens du nom prédicatif et le choix du verbe support de celui-ci – nous pouvons maintenant passer à la présentation des fondements théoriques de notre travail : d'une part, notre cadre théorique formel et d'autre part, les analyses proposées par des études antérieures pour les problèmes théoriques que nous venons de formuler.

CHAPITRE 3

FONDEMENTS THÉORIQUES

Dans ce chapitre, nous présentons les bases théoriques sur lesquelles repose notre recherche empirique. La première section consiste en un exposé de notre cadre théorique formel, la théorie Sens-Texte. Dans cette discussion nous accordons une attention particulière à notre principal outil formel, à savoir la fonction lexicale. Les deux autres sections correspondent directement aux deux questions de recherche spécifiques énoncées à la fin du chapitre précédent. Ainsi, dans la section 2, nous examinons les contributions scientifiques des linguistes qui se sont intéressés aux corrélations entre le sens des noms prédicatifs et le choix du verbe support. Dans la section 3, nous exposons les stratégies proposées pour la description des corrélations sens-cooccurrence dans un dictionnaire explicatif et combinatoire. Ce tour d'horizon du travail des autres linguistes nous permet enfin de formuler nos hypothèses quant à nos questions de recherche.

1. Cadre théorique : la théorie Sens-Texte et les fonctions lexicales

La présentation du cadre théorique de notre recherche comporte deux parties. Dans un premier temps, nous décrivons l'approche théorique générale dans laquelle s'inscrit ce mémoire. Dans un deuxième temps, nous offrons un exposé du concept **fonction lexicale**.

1.1. La TST et la lexicologie explicative et combinatoire

Le cadre formel de notre étude est celui de la théorie Sens-Texte (TST), théorie descriptive fondée sur la notion que la langue est un ensemble de correspondances entre des sens (ou représentations sémantiques) et des textes (ou représentations phoniques)¹². La TST propose d'étudier les langues par la construction de modèles fonctionnels orientés dans la direction sens → texte, c'est-à-dire selon la perspective de la production de la parole. Dans un modèle Sens-Texte d'une langue \mathcal{L} , le sémantisme des phrases (et des unités lexicales) de \mathcal{L} est représenté *grosso modo* par des réseaux sémantiques, et les structures syntaxiques ont la forme d'arbres de dépendance (Mel'čuk 1997, p. 4-11).

Le présent travail s'inscrit plus spécifiquement dans le cadre de la Lexicologie explicative et combinatoire, composante lexicologique de la TST. Cette théorie lexicologique vise la création du Dictionnaire explicatif et combinatoire (DEC), dictionnaire scientifique et « idéalisé » rédigé selon des principes rigoureux et fournissant une description formelle et explicite du contenu sémantique des unités lexicales ainsi que de leurs propriétés morphologiques, syntaxiques, phonologiques et combinatoires (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 27-35).

Chaque article du DEC est consacré à une seule lexie L et se divise en plusieurs zones. Puisque notre étude porte sur le lien entre le sémantisme et la cooccurrence lexicale restreinte, ce sont des éléments de la zone sémantique et de la zone de combinatoire lexicale restreinte qui nous intéresseront dans notre discussion.

L'élément central de la zone sémantique (c'est-à-dire de la zone consacrée à la description du sens de L) est la définition de L , qui est constituée, d'une part, d'un défini sous forme propositionnelle et d'autre part, d'une paraphrase de la lexie sous

¹² Afin de ne pas alourdir notre exposé, nous devons renoncer à la présentation de tout élément de la TST qui ne soit pas directement lié à notre recherche.

forme de décomposition sémantique, c'est-à-dire d'une expression sémantiquement équivalente à L et composée uniquement de sens lexicaux plus simples que celui de L (Mel'čuk *et al.*, p. 78-79)¹³. Ces sens lexicaux constituent donc les *composantes sémantiques* de la lexie définie, un peu comme les blocs de construction qui composent un édifice.

Comme notre travail s'intéresse aux propriétés combinatoires partagées par les noms sémantiquement reliés, les composantes sémantiques (c'est-à-dire les parties de définitions) récurrentes seront d'une importance particulière dans notre recherche. En effet, dire que deux lexies A et B ont un sémantisme semblable équivaut à dire qu'elles ont en commun une ou plusieurs composantes sémantiques importantes.

Passons maintenant à l'examen de l'outil formel utilisé dans la zone de combinatoire lexicale restreinte de l'article DEC.

1.2. La fonction lexicale : principal outil théorique de l'étude

Pour la description rigoureuse et exhaustive des relations lexicales d'une lexie L dans la zone de cooccurrence de son article DEC, la TST propose un outil formel appelé fonction lexicale (FL). Une FL a la forme d'une fonction mathématique $f(x) = y$ et permet de représenter la relation qu'entretient une unité lexicale L avec l'ensemble de mots et/ou de syntagmes qui expriment un sens spécifique 'f' en relation avec L. Cet outil formel est motivé, entre autres, par l'existence dans les langues naturelles de plusieurs sens très généraux qui sont exprimables auprès de nombreuses unités lexicales et dont l'expression varie en fonction de celles-ci. Par exemple, la fonction lexicale Magn permet de modéliser la relation syntagmatique

¹³ Cette décomposition est en fait la représentation linéaire (et donc plus « lisible ») d'un réseau sémantique (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 72-75).

d'intensification, c'est-à-dire l'expression du sens général 'intense' par une lexie L_2 auprès de L_1 (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 136).

- (1) Magn(applaudissements) = nourris, ...
- (2) Magn(malade) = gravement, ...
- (3) Magn(*aimer*) = *à la folie*, ...

Dans une fonction lexicale $f(x) = y$, f représente un sens très général (dans les exemples ci-dessus, le sens 'intense'), x est le mot-clé (c'est-à-dire l'argument de la fonction), et y est la valeur, ou l'ensemble de lexies et de syntagmes qui expriment le sens 'f' vis-à-vis de x . Dans l'exemple ci-dessus, $\text{Magn}(\textit{aimer}) = \textit{à la folie}$ représente formellement le fait que le sens 'intense' est exprimé (entre autres) par la lexie À LA FOLIE auprès de la lexie AIMER.

Les fonctions lexicales servent à modéliser tant les relations paradigmatisques que syntagmatiques. Dans le cas des fonctions lexicales syntagmatiques (comme Magn dans l'exemple ci-dessus), les éléments de la valeur y sont les collocatifs du mot-clé x (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 126). Autrement dit, l'expression $\text{Magn}(\textit{malade}) = \textit{gravement}, \dots$ représente formellement la collocation *gravement malade*, où le lexème MALADE est sélectionné par le locuteur pour son sens et le choix du lexème GRAVEMENT est imposé par les propriétés combinatoires lexicales de MALADE.

Puisque la présente étude porte sur la cooccurrence lexicale restreinte, nous nous intéressons uniquement aux fonctions lexicales syntagmatiques, et plus précisément aux FL décrivant les verbes supports (dorénavant f_{supp}). Utilisées en lien avec des règles de paraphrasage, les f_{supp} constituent un outil extrêmement puissant dans la description et la création de paraphrases (Mel'čuk 2004, p. 203, 207-213). Par exemple, en sachant que $\text{Oper}_1(\textit{ordre}) = \textit{donner}$ [ART ~], on peut paraphraser la

phrase *Jean a donné à Martin l'ordre de laver le plancher* par *Jean a ordonné à Martin de laver le plancher* à l'aide de l'équivalence $V = S_0(V) \rightarrow V_{\text{supp}}(S_0(V))$ (voir Mel'čuk 2004, p. 203-204 pour une discussion plus détaillée de cette règle).

Il existe trois f_{supp} générales : **Oper_i**, **Func_i** et **Labor_{ij}**, qui se distinguent les unes des autres par le rôle syntaxique de surface joué par le mot-clé au sein de la collocation. Ainsi, pour la FL Oper_i, le mot-clé est le complément d'objet direct du verbe support : *commettre un **crime**, essuyer une **perte***. Dans la FL Func_i, le mot-clé est le sujet grammatical du verbe support : *l'**événement** a lieu, un **malheur** lui arrive*. Enfin, Labor_{ij} est caractérisé par le fait que son mot-clé est le complément d'objet indirect du verbe support : *soumettre quelque chose à un **examen**, rouer quelqu'un de **coups***. Quant aux indices des f_{supp} , ils indiquent les rôles syntaxiques de surface joués par les actants syntaxiques profonds du mot-clé (Mel'čuk et al 1995, p. 138-139). Pour la fonction lexicale Oper_i, l'indice indique l'actant syntaxique profond qui joue le rôle de sujet grammatical (au niveau de la syntaxe de surface) du verbe support. Ainsi, dans l'exemple (4) ci-dessous, l'indice 1 indique que le premier actant syntaxique profond du mot-clé COUP (à savoir, l'agent de l'action) joue le rôle de sujet grammatical auprès du verbe support DONNER, tandis que dans l'exemple (5), l'indice 2 dans Oper₂ spécifie que c'est le deuxième actant syntaxique profond (dans notre exemple, la personne ou chose qui subit l'action) qui joue le rôle de sujet grammatical¹⁴.

(4) Oper₁(coup) = donner [ART ~ à N] (*Jean a donné un coup à Paul.*)

(5) Oper₂(coup) = recevoir [ART ~ de N] (*Paul a reçu un coup de Jean.*)

¹⁴ Pour une discussion complète de la signification des indices actantiels pour chacun des trois types de f_{supp} ainsi que des exemples de chacune des possibilités logiques, voir Mel'čuk (1995, p. 138-141) ainsi que Mel'čuk (2004, p. 204-205).

Alors que la grande majorité des fonctions lexicales correspondent à un *sens* particulier, les f_{supp} remplissent un rôle *purement syntaxique*, conséquence logique du caractère sémantiquement vide des verbes supports discuté dans le chapitre précédent (Mel'čuk et al 1995, p. 138). Autrement dit, une f_{supp} n'est pas associée à un sens, mais plutôt à une relation syntaxique générale qui tient entre un nom prédicatif et ses actants. Ainsi, à la différence des autres types de FL, qui reflètent une composante du réseau sémantique de départ, une f_{supp} est introduite par des règles syntaxiques (Mel'čuk 2004, p. 204). Il faut donc prendre soin de ne pas confondre les FL décrivant des verbes sémantiquement pleins avec les supports proprement dits. Mel'čuk (2004 p. 205-207) signale trois types de FL verbales sémantiquement pleines susceptibles de porter à confusion étant donné leur ressemblance avec les verbes supports : 1) les configurations de FL composées d'une f_{supp} et d'une FL sémantiquement pleine portant directement sur le mot-clé; 2) les FL de réalisation, qui représentent les mêmes constructions syntaxiques que les f_{supp} mais qui expriment le sens 'remplir l'exigence contenue dans le sens du mot-clé; 3) les FL complexes combinant une f_{supp} avec une FL *phasique* (ayant le sens 'commencer', 'continuer' ou 'cesser') ou *causative* (ayant le sens 'causer P', 'causer non P' ou 'ne pas causer non P'). Nous présentons dans le tableau II deux exemples de chacun de ces trois types de FL.

Tableau II : Fonctions lexicales à distinguer des f_{supp}

Type de FL	Exemples
Configuration de FL	Magn + Oper ₁ (<i>soif</i>) = <i>brûler</i> [de ~]
	suddenly + Oper ₁ (<i>look</i>) = <i>shoot</i> [ART ~ at N] (<i>John shot an angry look at Sue</i>)
FL de réalisation	Real ₂ (<i>invitation</i>) = <i>accepter</i> [ART ~] (comparer avec Oper ₂ (<i>invitation</i>) = <i>recevoir</i> [ART~])
	Real ₁ (<i>bataille</i>) = <i>emporter</i> [ART] (comparer avec Oper ₁ (<i>bataille</i>) = <i>livrer</i> [~])
FL complexe causative ou phasique	IncepOper ₁ (<i>pouvoir</i>) = <i>prendre</i> [ART ~] (= ‘commencer à être au pouvoir’)
	CausFunc ₀ (<i>élections</i>) = <i>déclencher</i> [ART ~] (= ‘causer que des élections aient lieu’)

Il est important de noter que la plupart des verbes classés sous le concept *Funktionsverb* (présenté dans le chapitre 2) dans la linguistique allemande correspondent en fait à des FL complexes phasiques ou causatives. Ainsi :

(6) IncepOper₁(*Aufregung*) = *geraten* [in ~] ‘entrer/tomber en agitation’

(7) CausIncepOper₁(*Bewegung*) = *bringen* [in ~] ‘mettre en mouvement’

De plus, la classification aspectuelle ‘duratif’ utilisée dans la recherche sur les FV confond deux types de verbes distincts : d’une part, les f_{supp} simples, et d’autre part, les FL complexes combinant Cont avec une f_{supp} . Par exemple, Polenz (1987, p. 74) traite les collocations *in Bewegung sein* ‘être en mouvement’ et *in Betrieb bleiben* ‘rester en marche/service’ comme des FVG duratifs. Or, les deux expressions ne sont pas synonymes : *in Bewegung sein* décrit un état de mouvement (et est donc synonyme du verbe plein SICH BEWEGEN ‘se déplacer’) tandis que BLEIBEN

‘rester’ apporte le sens ‘continuer’ à BETRIEB ‘marche/service’. Donc, en termes de FL, $Oper_1(Bewegung) = sein$ [in ~] et $ContOper_1(Betrieb) = bleiben$ [in ~].

Afin d’assurer à notre expérimentation un caractère bien ciblé, nous allons nous concentrer uniquement sur la fonction lexicale $Oper_1$ dans la partie empirique de notre recherche. Comme nous l’avons indiqué ci-dessus, cette FL représente les verbes supports pour lesquels le mot-clé joue le rôle de complément d’objet indirect du verbe et pour lesquels le premier actant syntaxique profond du mot-clé joue le rôle de sujet grammatical (Mel’čuk *et al.*, p. 140). Voici quelques exemples de CVS auxquelles s’applique cette FL :

- (8) *lancer un appel, commettre une erreur, mener une attaque contre quelqu’un, détenir le pouvoir sur quelqu’un, ressentir le bonheur, avoir un rhume*

Il s’agit de la f_{supp} la plus fréquente et donc la plus prometteuse au niveau de la richesse des données. Comme nous le verrons dans le chapitre 4 (Méthodologie), nous apportons une restriction supplémentaire aux collocations visées en choisissant un type sémantique spécifique de mot-clé pour notre expérimentation.

2. Corrélations entre sémantisme du nom et choix du verbe support

Ayant présenté les concepts et outils de la théorie Sens-Texte dont nous nous servons dans cette étude, nous pouvons maintenant nous tourner vers l’examen des contributions des linguistes liées à notre première question de recherche spécifique : quelles sont les composantes sémantiques nominales qui influencent les valeurs des f_{supp} ? Dans cette section nous offrons donc une discussion des corrélations que les linguistes ont pu observer jusqu’ici entre le sémantisme des noms prédicatifs et le choix du verbe support.

En termes formels, la première question spécifique de notre étude peut être exprimée ainsi : pour une $f_{\text{supp}} f(N) = V$, nous voulons déterminer quelle composante 'N₁' du sens 'N' influe sur la valeur V de f. Dire qu'il y a une forte corrélation entre la composante 'N₁' et la valeur V équivaut à dire qu'il existe un nombre important de noms dont le sens contient 'N₁' et qui prennent la même valeur V pour la fonction lexicale f.

Les composantes sémantiques d'une lexie n'ont pas toutes la même importance au sein de sa représentation sémantique : la définition a en fait une structure hiérarchisée, avec une composante qui occupe une place privilégiée (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 105). Rappelons qu'une définition boétienne est composée d'un genre prochain et de différences spécifiques. Le genre prochain correspond à la *composante générique*, la partie centrale du sens de L qui détermine les propriétés de combinaison lexicale libre les plus importantes de celle-ci (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 104). Considérons, par exemple, la définition de la lexie CROISIÈRE₂, que le Petit Robert définit ainsi : 'voyage d'agrément effectué sur un paquebot, un navire de plaisance'. Ici, 'voyage' est la composante générique, et les différences spécifiques sont représentées par les composantes 'd'agrément' et 'effectué sur un paquebot, un navire de plaisance', qui jouent un rôle secondaire dans le contenu sémantique de cette lexie.

Cette distinction entre composante générique et composante secondaire donne lieu à deux approches générales possibles pour la recherche de corrélations entre sémantisme et cooccurrence lexicale restreinte. Nous allons examiner chacune de ces deux approches séparément dans les deux sous-sections qui suivent.

2.1. Les étiquettes sémantiques

Milićević propose la définition suivante pour le concept *étiquette sémantique* :

(9) Définition d'étiquette sémantique d'une lexie L (Milićević 1997, p. 52) :

Une composante de la définition de L qui :

1. occupe une position centrale dans la définition de L;
2. reflète dans une mesure suffisante la cooccurrence lexicale libre de L;
3. identifie un nombre relativement élevé de lexies de la langue.

Autrement dit, une étiquette sémantique est grosso modo un sens lexical qui joue le rôle de *composante générique* (ou de composante centrale au sein de la décomposition de la composante générique) dans la définition d'un grand nombre de lexies de la langue. Ainsi, comme le fait remarquer Milićević, chacune des étiquettes sémantiques renvoie à un ensemble de lexies partageant la même composante centrale, c'est-à-dire à une *classe sémantique* de lexies. Puisque les étiquettes sémantiques représentent des sens lexicaux décomposables en termes d'autres sens lexicaux plus simples, les étiquettes plus spécifiques sont subordonnées aux étiquettes plus générales, formant ainsi une hiérarchie de classes sémantiques (Milićević 1997, p. 62-63).

Plusieurs linguistes se sont penchés sur la question du rôle des étiquettes sémantiques dans la détermination des valeurs de fonctions lexicales supports. Par exemple, Alonso Ramos (2004, p. 170-171) s'intéresse aux étiquettes sémantiques générales comme 'état', 'qualité', 'acte', 'processus', 'action', 'activité' et 'événement', qui se trouvent près du sommet de la hiérarchie des étiquettes s'appliquant aux noms prédicatifs. Elle observe des corrélations générales entre chacune de ces classes sémantiques et les valeurs de la $f_{\text{supp}} \text{Oper}_1$ en espagnol. Ainsi, les verbes supports DAR 'donner', HACER 'faire', PONER 'mettre' et TOMAR 'prendre' tendent à servir de Oper_1 aux lexies classifiables par l'étiquette 'acte' (*dar un beso* 'donner un baiser', *dar una bofetada* 'donner une gifle'; *hacer un sacrificio* 'faire un sacrifice', *hacer una aparición* 'faire une apparition'; *poner remedio*

‘trouver une solution’, *poner una denuncia* ‘faire une dénonciation’; *tomar la revancha* ‘prendre sa revanche’, *tomar una decision* ‘prendre une décision’; Alonso Ramos 2004, p. 186), tandis que les noms ayant les étiquettes ‘qualité’ ou ‘état’ tendent à se combiner avec le verbe TENER (*tener miedo* ‘avoir peur’ (la peur étant un état), *tener una capacidad* ‘avoir une capacité’ (une capacité étant une qualité)). Cependant, Alonso Ramos (p. 190-191) signale que de telles corrélations ne sont pas des règles absolues, car il existe de nombreuses exceptions à ces tendances. Ainsi, les noms VACACIONES ‘vacances’ (un état) et EGOÍSMO ‘égoïsme’ (une qualité) n’acceptent pas TENER comme verbe support.

Milićević (1997, p. 68) indique qu’il existe également des étiquettes sémantiques composées, qui sont constituées des signifiés de plusieurs unités lexicales. Plusieurs chercheurs se sont intéressés à ce type d’étiquette dans l’étude des corrélations entre sens nominal et valeur de f_{supp} ¹⁵. Par exemple, dans son analyse des noms anglais se combinant avec les verbes TAKE ‘prendre’, HAVE ‘avoir’ et GIVE ‘donner’, Stein (1991, p. 23) propose les classes suivantes : ‘perception’, ‘activité mentale’, ‘activité verbale’, ‘consommation’, ‘soins corporels’, ‘activité impliquant un contact physique’, ‘action physique’, ‘tentative’, ‘action volontaire’, ‘réaction potentiellement volontaire’ et ‘réaction volontaire’. Certaines de ces classes montrent une forte correspondance avec un verbe en particulier, tandis que d’autres ne manifestent pas de préférence claire. Par exemple, selon les données de Stein, les noms appartenant à la classe ‘activité verbale’ se combinent avec HAVE à l’exclusion des deux autres verbes, alors que les noms appartenant à la classe ‘involuntary reaction’ sélectionnent seulement GIVE. D’autres classes ne montrent pas de correspondances aussi nettes : la classe ‘perception’, par exemple, comprend des noms se combinant avec les trois verbes.

¹⁵ Notons que les études citées ici ne se situent pas toutes dans le cadre de la TST et qu’elles n’utilisent pas toutes les termes *étiquette sémantique* et *fonction lexicale*. Cependant, les phénomènes sémantiques et combinatoires qu’elles décrivent sont assimilables à ceux que nous étudions dans ce travail, et la terminologie Sens-Texte peut donc être appliquée aux observations de ces auteurs.

Il est important de noter que souvent un même verbe support se combine avec plusieurs classes sémantiques de noms. Dans l'étude de Stein, GIVE sert de Oper₁ auprès de noms classifiables sous les étiquettes 'perception', 'contact activity', 'physical action', entre autres (Stein 1991, p. 23). Reuther (1996, p. 192-193) identifie cinq classes sémantiques de noms distinctes pour le verbe Oper₁ russe VESTI: 'activité sociale organisée', 'activité communicative', 'activité militaire orientée spatialement', 'texte', 'activité générale'.

Dans son analyse des constructions Oper₁ avec HAVE, Wierzbicka (1988) va jusqu'à distinguer dix groupes sémantiques de noms qui prennent HAVE comme verbe support¹⁶. Par exemple, les noms WALK et SWIM appartiennent à la classe 'action sans but et sans objet qui peut causer que l'on se sente bien', tandis que les noms CHAT et GOSSIP appartiennent à la classe 'activité langagière à plusieurs participants qui peut causer que les gens impliqués ressentent du plaisir' (Wierzbicka 1988, p. 303, 333). Il est intéressant de noter que plutôt que d'être des sens lexicaux de l'anglais, chacune des classes sémantiques identifiées par Wierzbicka sont des combinaisons complexes de plusieurs composantes sémantiques (par exemple, 'activité' + 'langagier' + 'plusieurs participants' + 'peut causer que X ressent du plaisir'). Dans ce sens, les classes sémantiques de Wierzbicka s'éloignent quelque peu des étiquettes sémantiques typiques.

L'analyse de Wierzbicka démontre qu'il peut être utile, dans l'étude des corrélations entre sémantisme nominal et valeur de f_{supp} , de ne pas se limiter à l'examen des composantes sémantiques simples, mais de chercher également des corrélations entre les verbes supports et les *configurations* de composantes sémantiques qui ne correspondent pas à des lexies.

¹⁶ Il faut préciser que Wierzbicka analyse le mot-clé de ces collocations comme un verbe plutôt que comme un nom déverbatif. Nous ne pouvons pas nous permettre de discuter ici de ses justifications spécifiques pour ce choix.

Ayant dressé un tableau de la recherche sur le lien entre les étiquettes sémantiques et les valeurs des f_{supp} , nous examinons maintenant la deuxième approche que nous avons identifiée ci-dessus : l'étude du rôle des *traits sémantiques* dans le choix du verbe support.

2.2. Les traits sémantiques

Signalons tout d'abord que dans la présente étude le terme *trait sémantique* ne sera pas employé pour désigner les paramètres binaires métalinguistiques comme $[\pm\text{m\^a}le]$ et $[\pm\text{humain}]$ utilisés dans la tradition de l'analyse componentielle du sens (voir, par exemple, Katz et Fodor 1963). Comme Wierzbicka (1988, p. 300), Milićević (1997, p. 59-61) et Alonso Ramos (2004, p. 158) font remarquer, ces traits ont la faiblesse d'être des éléments métalinguistiques et non intuitifs qui ne proviennent pas nécessairement de l'étude des définitions des lexies. Autrement dit, ces traits ne correspondent pas nécessairement à des sens lexicaux ni à des parties de réseaux sémantiques des unités lexicales. Par exemple, il est très douteux que les définitions des lexies MONTAGNE, EAU et COULEUR (qui ont en commun le fait que leurs référents ne sont pas des êtres humains) contiennent la composante 'non humain'. Milićević affirme que le caractère non intrinsèquement linguistique des traits binaires les rend difficiles à tester. Comme notre étude s'intéresse uniquement aux composantes sémantiques qui peuvent être déterminées *empiriquement*, nous devons exclure de notre recherche tout trait ne provenant pas de la décomposition sémantique des lexies étudiées.

Les traits sémantiques qui nous intéresseront seront donc des composantes définitionnelles des lexies. À la différence des étiquettes sémantiques, qui représentent des composantes centrales (ou génériques), nous employons le terme

trait pour désigner les composantes qui occupent une position secondaire dans les définitions.

Plusieurs études ont révélé des liens entre les traits sémantiques et les valeurs de fonctions lexicales supports. Dans son analyse des valeurs Func_i pour le champ sémantique 'événement', Gaatone (1992) identifie plusieurs traits sémantiques jouant un rôle dans la compatibilité des noms avec les verbes ARRIVER, SE PASSER, AVOIR LIEU, SE PRODUIRE et SE TENIR. La composante 'organisé' joue un rôle particulièrement important dans le choix entre ces verbes : SE TENIR combine avec des noms désignant des événements ayant le trait 'organisé' (*Les élections se sont tenues hier*), tandis que les verbes ARRIVER, SE PASSER et SE PRODUIRE tendent à refuser la combinaison avec les noms ayant ce trait (**Les élections sont arrivées/se sont passées/se sont produites hier*). En plus du trait 'organisé', SE TENIR se combine de préférence avec les noms désignant des situations ayant plusieurs participants. Quant au verbe SE PRODUIRE, il semble exiger des noms ayant les traits 'saillant' et 'résultat d'un processus' (Gaatone 1992, p. 103-106).

Les traits classifiables sous le terme général polarité semblent également jouer un rôle important dans la cooccurrence lexicale restreinte verbale. Ainsi, Gross (1989, p. 175) observe que les verbes français ACCORDER et DÉCERNER sont compatibles avec les noms « positifs » (dans ce cas, bénéfiques pour le patient de la situation dénotée), alors que les verbes DÉCOCHER et INFLIGER sont compatibles avec des noms « négatifs » (c'est-à-dire avec ceux qui désignent des situations désavantageuses pour un des participants). Gaatone remarque que le verbe ARRIVER tend à se combiner avec des noms qui désignent soit des faits positifs (*Un miracle est arrivé*), soit des faits négatifs (*Un accident est arrivé*), mais pas avec les noms dénotant des faits neutres (**La liaison n'arrive que dans certains cas*) (Gaatone 1992, p. 103).

L'étude de Schindler (1996) sur le champ sémantique allemand des transgressions (morales et juridiques) montre que la gravité de l'acte désigné par un nom semble influencer sur la valeur de $Oper_1$ pour celui-ci. Les noms de transgressions graves tendent à prendre le verbe VERÜBEN, alors que les transgressions moins graves tendent à se combiner avec le verbe BEGEHEN¹⁷. Ce chercheur apporte cependant deux nuances importantes à cette analyse : d'une part, il reconnaît le caractère possiblement subjectif (et donc extralinguistique) du degré de « gravité » attribué à chaque transgression. En effet, il est difficile d'imaginer que la décomposition sémantique des noms de transgressions contienne des composantes sémantiques du type 'grave' et 'léger'. D'autre part, Schindler signale de nombreuses exceptions aux tendances de correspondance trouvées entre la gravité des actes et le choix entre les verbes VERÜBEN et BEGEHEN (Schindler 1996, p. 148-153).

Mel'čuk et Wanner (1996) s'intéressent aux corrélations entre les traits sémantiques des noms d'émotions en allemand et les valeurs des FL verbales pour ces noms. Ces auteurs décrivent le sémantisme des noms d'émotion en termes de onze *dimensions sémantiques*, dont chacune constitue un ensemble de deux ou trois traits mutuellement exclusifs. Un tel trait peut être soit marqué (c'est-à-dire qu'il correspond à une composante de la définition de la lexie), soit non marqué (c'est-à-dire qu'il représente le fait que la dimension en question n'est pas pertinente à la lexie) (Mel'čuk et Wanner 1996, p. 216-217).

Le caractère binaire et ternaire des dimensions sémantiques peut rappeler celui des traits sémantiques métalinguistiques de la tradition de l'analyse componentielle. Or, comme le signale Milićević (1997, p. 138), cette ressemblance n'est que superficielle : les dimensions sémantiques de Mel'čuk et Wanner ne sont pas des traits sémantiques arbitraires et purement métalinguistiques, mais plutôt des étiquettes qui renvoient à des composantes définitionnelles réelles (ou, dans le cas des

¹⁷ Les deux verbes peuvent être traduits par COMMETTRE en français.

valeurs non marquées, à l'absence d'une telle composante) et déterminées par l'étude des définitions DEC des lexies en question. Ainsi, le trait 'mental' (valeur positive de la dimension de la mentalité) correspond à la composante définitionnelle '...le fait que X croit que ...'. Le choix de représenter ces composantes définitionnelles par des dimensions sémantiques s'explique par le besoin de faire ressortir clairement les similarités et les différences entre les définitions des lexies étudiées (Mel'čuk et Wanner 1996, p. 216-219).

Nous reproduisons ici la liste des onze dimensions sémantiques utilisées pour l'étude du champ des émotions :

(10) Dimensions sémantiques pour les lexies d'émotions en allemand (Mel'čuk et Wanner 1996, p. 217)¹⁸

1. Intensity = {'intense', 'moderate', 'intensity-neutral'}
2. Polarity = {'pleasant', 'unpleasant', 'polarity-neutral'}¹⁹
3. Manifestibility = {'manifested', 'manifestable', 'manifestation-neutral'}
4. Directionality = {'directed-at', 'directionality-neutral'}
5. Mentality = {'mental', 'mentality-neutral'}
6. Reactivity = {'reactive', 'reactivity-neutral'}
7. Attitudinality = {'attitudinal', 'attitudinal-neutral'}

¹⁸ Grossman et Tutin (2007) reprennent cet ensemble de dimensions sémantiques (sous une forme modifiée) dans leur analyse des corrélations sens-cooccurrence pour les collocations composées de noms d'émotions et d'adjectifs d'intensification. Leur étude révèle elle aussi des corrélations importantes entre les traits sémantiques du nom et la valeur d'une FL donnée pour ce nom.

¹⁹ Il est intéressant de remarquer que la dimension de la polarité, telle que définie par Mel'čuk et Wanner, n'est pas identique à celle décrite par Gross (1989). La polarité d'une émotion est son caractère agréable ou désagréable pour celui qui la ressent (c'est-à-dire pour le premier actant sémantique du prédicat). Dans le cas du paramètre de polarité décrit par Gross, c'est plutôt le caractère agréable ou désagréable d'un fait F pour un participant autre que le premier argument de F qui est en jeu. Par exemple, la polarité négative qui caractérise les noms prenant comme $Oper_1$ le verbe INFLIGER (par exemple, PEINE, PUNITION, TORTURE), concerne le deuxième argument du prédicat.

8. Activity = {'active', 'activity-neutral'}
9. Excitation = {'excited-state', 'excitation-neutral'}
10. Self-control = {'self-control-loss-inflicting', 'self-control-neutral'}
11. Permanence = {'temporary', 'permanent'}

Mel'čuk et Wanner observent plusieurs fortes corrélations entre ces traits et les valeurs des FL verbales pour les lexies nominales de ce champ sémantique. Par exemple, seuls les noms d'émotions ayant la composante 'attitudinal' prennent le verbe ENTGEGENBRINGEN comme valeur de Oper₁. Le verbe SICH LEGEN, quant à lui, sert de valeur de FinFunc₀ uniquement auprès des noms ayant le trait 'excited-state'. Or, les auteurs constatent que de telles généralisations ne sont pas possibles pour tous les verbes. En effet, certains verbes, comme BEKOMMEN (= IncepOper₁) et MACHEN (= Caus₍₂₎Func₁), ne montrent aucune corrélation claire avec un trait sémantique nominal en particulier (Mel'čuk et Wanner 1996, p. 251-259).

2.3. Observations générales

Ce tour d'horizon de la recherche sur les correspondances entre le sémantisme nominal et les valeurs de FL verbales nous permet de faire plusieurs observations générales. Tout d'abord, plusieurs études montrent de fortes corrélations entre des composantes sémantiques nominales et les valeurs de certaines FL verbales pour ces noms. Ainsi, il semble possible (du moins dans une certaine mesure) de formuler des généralisations sur la cooccurrence lexicale restreinte verbale des noms prédicatifs en fonction du contenu sémantique de ceux-ci.

De telles corrélations sont identifiables tant pour les composantes sémantiques centrales (c'est-à-dire les étiquettes sémantiques) que pour les composantes secondaires (c'est-à-dire les traits sémantiques). Autrement dit, il semble utile de se

pencher sur les deux types de composantes sémantiques dans la recherche de corrélations entre sens et cooccurrence lexicale restreinte.

Les composantes pertinentes à la cooccurrence lexicale restreinte varient selon le champ sémantique étudié. Ainsi, les composantes identifiées par Gaatone (1992) pour les noms d'événements sont très différentes de celles étudiées par Mel'čuk et Wanner (1996) pour le champ 'émotion' et de celles identifiées par Schindler (1996) pour le champ 'transgression'. Par exemple, le trait 'organisé' proposé par Gaatone pour les événements n'aurait aucune pertinence pour le champ des émotions, car aucune émotion ne peut pas être organisée. De la même façon, la dimension de la manifestabilité proposée par Mel'čuk et Wanner pour les émotions est tout à fait impossible à appliquer au champ des transgressions étudié par Schindler. En effet, comment une transgression peut-elle être manifestable ou non manifestable ? La détermination des composantes sémantiques pertinentes dépend donc toujours du champ sémantique que l'on choisit d'étudier.

Souvent, les composantes sémantiques récurrentes pertinentes à la cooccurrence lexicale restreinte ne sont pas des signifiés lexicales individuelles de la langue, mais plutôt des configurations complexes de sens lexicaux. Grimes (1996, p. 108-109) parle de « radicaux » sémantiques, qu'il définit comme des sous-parties du réseau sémantique d'une lexie qui ne sont pas elles-mêmes des sens lexicaux mais qui figurent dans la décomposition sémantique de nombreuses lexies. Par exemple, dans l'étude de Wierzbicka (1988, p. 304), les composantes 'X could do it for as long as X wanted' et 'X could do it more than one time' jouent un rôle dans la détermination des collocations avec HAVE, bien qu'aucune de ces deux composantes ne corresponde à une lexie simple de l'anglais.

Enfin, les tendances de correspondance entre le sémantisme des noms et la valeur d'une f_{supp} appliquée à ces noms sont souvent imparfaites, ce qui affaiblit le pouvoir de prédiction des corrélations sens-cooccurrence. De plus, pour certains

verbes, il semble tout à fait impossible d'établir des corrélations avec des composantes sémantiques. Nous pouvons donc nous attendre, dans la partie empirique de notre recherche, à ce qu'il soit possible de trouver des correspondances avec des composantes sémantiques pour seulement une partie des verbes supports étudiés, et à ce que les tendances identifiées soient souvent imparfaites.

À la lumière de ces observations, nous posons l'hypothèse qu'il est possible, pour le champ sémantique des actes langagiers en allemand, d'identifier des corrélations importantes entre sémantisme nominal et valeurs de $Oper_1$. Cependant, nous nous attendons à trouver des exceptions à ces corrélations et, pour certains verbes supports, à ne pouvoir trouver aucune corrélation importante. De plus, nous faisons l'hypothèse que les composantes pertinentes à la valeur de $Oper_1$ seront un mélange de composantes centrales (étiquettes sémantiques) et de composantes secondaires (traits sémantiques).

Suite à cette discussion de la recherche antérieure sur le lien entre sens et choix du verbe support, nous allons maintenant examiner les contributions de plusieurs linguistes liées à notre deuxième question de recherche spécifique : comment peut-on représenter de façon économique les corrélations entre sémantisme nominal et choix du verbe support dans un dictionnaire du type DEC ?

3. Généralisation lexicographique des corrélations entre sens et cooccurrence lexicale restreinte : stratégies proposées

Rappelons que toute fonction lexicale $f(x) = y$ met en jeu trois éléments : 1) le mot-clé x (la base de la collocation), 2) la valeur y (le collocatif) et 3) la fonction f elle-même. Il y a, par conséquent, trois endroits logiques dans un dictionnaire du type DEC où stocker les généralisations sémantiques de la cooccurrence des verbes supports : 1) l'article d'un lexème nominal général représentant une classe

sémantique de noms, 2) l'article du verbe support et 3) un article de dictionnaire représentant la fonction lexicale **f** elle-même. Nous consacrons ici une sous-section à chacune de ces trois approches.

3.1. Héritage lexical

Mel'čuk et Wanner (1996) constatent que la stratégie qui consiste à indiquer dans l'entrée du DEC de chaque base collocative toutes les valeurs des FL applicables produit une redondance considérable, car, comme nous venons de le voir, de nombreuses lexies sémantiquement reliées partagent les mêmes propriétés de cooccurrence lexicale restreinte – c'est-à-dire les mêmes valeurs des FL. Afin de réduire cette redondance descriptive, ces auteurs proposent de représenter les généralisations sémantiques de la cooccurrence lexicale restreinte à l'aide d'une stratégie appelée *héritage lexical* (« lexical inheritance »). Cette approche consiste à extraire les valeurs de FL récurrentes des entrées individuelles des lexies appartenant à un même champ sémantique à lister ces généralisations sous forme de corrélations entre composantes sémantiques et valeurs de FL dans l'entrée du lexème générique du champ sémantique en question (Mel'čuk et Wanner 1996, p. 228-233). Ces corrélations peuvent être trouvées à l'aide des dimensions sémantiques décrites dans la section 2.2 ci-dessus.

L'article du lexème générique d'un champ sémantique est divisé en deux parties distinctes : l'entrée privée, qui contient la description sémantique, syntaxique et combinatoire du lexème lui-même, et l'entrée publique, qui spécifie les corrélations entre composantes sémantiques et valeurs de FL pour les membres du champ sémantique en question. Si un lexème spécifique de ce champ sémantique ne se conforme pas à une tendance de cooccurrence indiquée dans l'entrée publique du lexème générique, cette exception est indiquée dans l'article individuel du lexème spécifique en question. Ainsi, dans l'entrée publique du lexème générique GEFÜHL

‘émotion’ pour le champ sémantique des émotions, ces auteurs indiquent que les noms appartenant à ce champ et n’ayant pas le trait sémantique ‘modéré’ prennent le verbe ÜBERWINDEN ‘surmonter’ comme valeur de la fonction lexicale $Liqu_1Func_0$:

- (11) $Liqu_1Func_0 = \text{überwinden} [\text{PRON}_{\text{poss}}/\text{DET} \sim_{\text{acc}}] | \neg\text{‘modéré’}$ (Mel’čuk et Wanner 1996, p. 240)

Le lexème HOFFNUNG ‘espoir’ constitue une exception à cette tendance : puisqu’il n’a pas la composante sémantique représentée par ‘modéré’, il devrait, selon la généralisation, prendre comme valeur $Liqu_1Func_0$ le verbe ÜBERWINDEN. Or, ce n’est pas le cas, et Mel’čuk et Wanner indiquent cette exception dans l’entrée de HOFFNUNG sous la forme suivante : $Liqu_1Func_0 : \neg\text{überwinden}$ (Mel’čuk et Wanner 1996, p. 233, 237-239).

Milićević (1997, p. 140-145) propose d’appliquer le principe de l’héritage lexical à la hiérarchie des étiquettes sémantiques du DEC. Cette approche implique la création d’un article de DEC général pour chaque étiquette sémantique, où l’on indique, entre autres, les FL qui s’appliquent à la classe sémantique en question et les « valeurs par défaut » de ces FL pour les membres de cette classe. Par exemple, la zone de combinatoire lexicale restreinte de l’article général de l’étiquette PROCESSUS spécifierait que les membres de cette classe prennent typiquement SUBIR comme valeur de la $f_{\text{supp}} \text{Oper}_1$ et les verbes supports AVOIR LIEU, SE DÉROULER et SE PRODUIRE comme valeurs de $Func_0$.

3.2. Entrée de dictionnaire pour le verbe support

Alors que la stratégie de l’héritage lexical implique une généralisation du point de vue de la base de la collocation, Reuther (1996, p. 190, 198-199) propose

une généralisation du point de vue du collocatif. Plus spécifiquement, son approche consiste en l'élaboration, pour chaque verbe support, d'un article DEC dont la définition serait divisée en trois parties :

- 1) Une partie générale spécifiant le sens « taxinomique » du verbe support (par exemple, dans le cas de $Func_0$, 'avoir lieu' pour les événements et 'exister' pour les entités);
- 2) Une partie idiosyncrasique spécifiant les liens sémantiques du verbe support avec les autres acceptions de ce verbe²⁰;
- 3) Une deuxième partie idiosyncrasique qui indique les propriétés sémantiques des noms qui se combinent typiquement avec le verbe support en question.

Cette dernière partie définitionnelle prend la forme d'une contrainte sur une variable actantielle. Ainsi, dans la définition du verbe VESTI 1a ci-dessous, l'élément 'étant une activité sociale organisée (ayant habituellement lieu selon un horaire précis)' restreint l'ensemble de noms prédicatifs C_0 qui peuvent prendre ce verbe comme $Oper_1$:

(12) Définition de VESTI 1a

$X Oper_1 C_0 =$ 'X, étant dans une position de contrôle vis-à-vis de C_0 , fait C_0 (pendant une certaine période de temps), C_0 étant une activité sociale organisée (ayant habituellement lieu selon un horaire précis)²¹.

²⁰ Reuther (1996, p. 191) précise toutefois que cette partie sera absente de la définition des verbes supports qui n'ont pas de lien sémantique avec une autre acception.

²¹ $X Oper_1 C_0 =$ 'X, being in a controlling position with respect to C_0 , does C_0 (over a period of time), C_0 being an organized social activity (usually taking place according to a schedule and an agenda)'. (Reuther 1996, p. 201)

Cette contrainte exprime le fait que les noms qui se combinent typiquement avec ce verbe appartiennent à la classe sémantique ‘activité sociale organisée’. Or, Reuther souligne ici un fait important : une telle caractérisation n’empêche pas la combinaison du verbe support avec certains noms n’ayant pas les caractéristiques spécifiées dans la définition du verbe. En effet, lorsque le verbe support est utilisé dans une expression acceptable avec un nom dont le sens ne contient pas de façon inhérente la composante sémantique correspondant à la contrainte sélectionnelle de la définition du verbe, le nom *acquiert* ce trait sémantique en contexte. Reuther appelle ce phénomène *effet sémantique synergique*, ou *induction sémantique* (« induced meaning ») (195-197, 198-199). Ainsi, Gross (1989, p. 175) observe que dans la phrase *Luc a infligé un repas à Max*, l’emploi de INFLIGER entraîne une interprétation selon laquelle le repas est désagréable pour Max. Dans la perspective de Reuther, REPAS (dont le sens ne contient pas de composante sémantique de polarité dans le lexique) acquiert la composante ‘désagréable’ grâce à la contrainte actantielle ‘désagréable’ du verbe INFLIGER.

Alonso Ramos propose une stratégie hybride qui consiste à combiner l’héritage lexical avec l’approche de l’article du verbe support. Ainsi, d’une part, elle préconise la création d’une entrée spéciale pour le lexème générique d’un champ sémantique, avec une partie publique qui encode les corrélations entre sémantisme nominal et valeurs de fonctions lexicales pour le champ sémantique en question. D’autre part, afin d’assurer un statut de lexème distinct à chaque verbe support, elle propose de créer un article collocatif contenant des contraintes sur le type sémantique de nom avec lequel il peut se combiner, ainsi que des informations morphologiques et syntaxiques sur le verbe support (Alonso Ramos 2004, p. 173).

Comme nous l’avons constaté dans la section 2.1, un même verbe support se combine souvent avec plusieurs classes sémantiques de noms distinctes. Dans de tels cas, Reuther et d’Alonso Ramos reconnaissent un lexème verbal différent pour chacune des classes sémantiques de noms. Autrement dit, dans cette perspective un

verbe support agissant comme valeur d'une FL donnée peut être polysémique. Par exemple, Reuther propose quatre entrées de type Oper₁ pour le verbe russe VESTI 'mener', chacune correspondant à une classe sémantique précise de noms ('activité sociale organisée', 'activité communicative', 'activité militaire orientée spatialement', 'texte') (Reuther 1996, p. 201-202). Schindler (1996, p. 158-159) adopte la même solution pour le verbe allemand BEGEHEN 'commettre' en y consacrant deux entrées séparées. La première s'applique aux noms désignant les transgressions morales et juridiques, et la deuxième se combine avec les noms désignant les erreurs²².

Alonso Ramos fait remarquer que ce choix de reconnaître de multiples lexèmes pour un même verbe support est appuyé par l'application du critère de Green-Apresjan (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 64-65). Ainsi, l'agrammaticalité entraînée par l'emploi simultané de TENER 'avoir' comme Oper₁ de GRIPE 'grippe' et de MIEDO 'peur' dans la phrase **Juan tenía gripe y miedo a ir al médico* 'Juan avait la grippe et peur d'aller chez le médecin' suggère l'existence d'au moins deux lexèmes TENER fonctionnant comme valeur de Oper₁ : l'un se combine avec des noms de la classe 'maladie', tandis que l'autre se combine avec les noms de la classe 'sentiment' (Alonso Ramos 2004, p. 76-77).

Tout comme Mel'čuk et Wanner (1996) le font pour les articles publics des noms génériques, Reuther et Alonso Ramos signalent que les articles de dictionnaire consacrés aux verbes supports ne sont que des descriptions *post factum* de tendances générales et ne constituent donc pas des ensembles de conditions nécessaires et suffisantes permettant la prédiction du comportement de ces verbes (Reuther 1996, p. 203; Alonso Ramos 2004, p. 78). Cependant, Alonso Ramos affirme que si l'étude exhaustive des noms appartenant à une même classe sémantique révèle que la grande

²² Pour un autre traitement lexicographique d'un verbe support en termes de polysémie, voir Polenz (1987, p. 185-187).

majorité de ces noms ont le même comportement combinatoire, les généralisations sémantiques encodées dans l'article collocatif acquerra un pouvoir prédictif.

3.3. L'approche de l'article de FL

La troisième stratégie logiquement possible de généralisation des corrélations entre sémantisme du nom et choix de verbe support consiste à créer un article de dictionnaire pour chaque fonction lexicale. Dans une telle entrée, on listerait les classes sémantiques générales de noms auxquelles s'appliquent la FL en question, et on indiquerait pour chacune de ces classes la *valeur par défaut* (Mel'čuk et Wanner 1996, p. 241-242). Dans le cas spécifique des f_{supp} , on indiquerait le verbe support standard de chaque classe sémantique.

L'étude de Gaatone (1992) sur les verbes Func_0 des noms d'événements se prête bien à un tel traitement lexicographique. Gaatone considère que AVOIR LIEU est le verbe support le « moins marqué sémantiquement » pour la classe sémantique 'événement'. Les autres verbes généraux de ce type, à savoir ARRIVER, SE PASSER, SE PRODUIRE et SE TENIR, sont sémantiquement plus restreints et se combinent donc seulement avec des sous-groupes de cette classe de noms (Gaatone 1992, p. 100, 103-107). Ainsi, il faudrait indiquer dans l'article du DEC consacré à la FL Func_i que la valeur par défaut de cette FL pour la classe sémantique 'événement' est le verbe support AVOIR LIEU. Il faudrait ensuite lister les sous-classes d'événements et indiquer pour chacune la valeur spécifique correspondante²³. Le

²³ Gross (1989) se penche également sur le problème des valeurs par défaut. Il étudie le verbe support général DONNER (en tant que valeur de Oper_1) ainsi qu'un ensemble de « variantes » comme ACCORDER, INFLIGER et INTIMER qui peuvent être substitués à DONNER mais qui ont une combinatoire plus restreinte. Dans une entrée du DEC consacré à la FL Oper_1 , le verbe DONNER pourrait donc être indiqué comme valeur par défaut pour une classe sémantique très large de noms, et les « variantes » de DONNER pourraient être indiquées comme valeurs pour des sous-ensembles de cette classe.

tableau III résume les observations de Gaatone sous forme de fragment de l'article de la FL Func₀ :

Tableau III : Fragment de l'article de Func₀ : la classe sémantique des événements

Classe sémantique	Valeur par défaut
événement	avoir lieu
Sous-classes :	
événement organisé ayant plus d'un participant	se tenir
événement non organisé à polarité positive ou négative	arriver
événement non organisé et inaccompli	se passer
événement non organisé, saillant et qui est le résultat d'un processus	se produire

3.4. Remarques générales

Il est important de noter, comme le fait Milićević (1997, p. 145), que les approches de généralisation lexicographique de la cooccurrence lexicale restreinte présentées ci-dessus ne sont pas mutuellement exclusives. En effet, nous avons vu qu'Alonso Ramos propose de fusionner deux des approches afin de mettre en évidence les corrélations sens-cooccurrence tant du point de vue du mot-clé que de celui du collocatif. Ainsi, une combinaison des trois approches semble possible *a priori*.

Or, une telle solution paraît peu souhaitable du point de vue de l'économie descriptive, car elle impliquerait une grande redondance. En effet, si nous adoptions les trois approches dans un même dictionnaire, de nombreuses corrélations entre sens et cooccurrence lexicale restreinte seraient inévitablement listées à plusieurs endroits

dans le dictionnaire²⁴. Afin d'éviter cette redondance descriptive, il faut déterminer laquelle de ces trois perspectives permet la représentation la plus économique possible des généralisations sémantiques des valeurs de fonctions lexicales.

Puisque notre étude porte sur un type particulier de cooccurrence lexicale restreinte, à savoir les collocations à verbe support, nous nous intéressons spécifiquement à l'économie descriptive vis-à-vis le choix du verbe support. C'est pourquoi notre deuxième question de recherche spécifique a la forme suivante : quelle est la façon la plus économique de représenter les généralisations sémantiques du choix de verbe support dans un dictionnaire ?

À notre avis, la stratégie de l'héritage lexical constituera la façon la plus économique de représenter les généralisations sémantiques sur le choix du verbe support. Autrement dit, nous croyons que le fait de répertorier les corrélations entre composantes sémantiques et valeurs de f_{supp} dans l'entrée publique d'un nom générique permettra une description plus concise et centralisée de ces tendances que l'élaboration d'articles pour les verbes supports ou pour les fonctions lexicales supports.

4. Hypothèses

Dans ce chapitre nous avons présenté les fondements théoriques de notre étude. Dans la section 1 nous avons exposé les aspects essentiels de la théorie Sens-Texte en nous concentrant tout particulièrement sur la fonction lexicale, notre principal outil formel. Par la suite, nous avons décrit les contributions scientifiques antérieures liées à nos deux questions de recherche spécifiques. Ainsi, dans la section 2, nous avons vu que plusieurs chercheurs ont identifié des corrélations importantes

²⁴ Rappelons cependant que ces considérations d'économie ne s'appliquent qu'aux dictionnaires papier (voir le chapitre 2, Section 1.1.3 de ce travail pour une discussion de ce point).

entre des composantes sémantiques des noms prédicatifs et les valeurs de f_{supp} de ces noms. Cependant, ces corrélations sont souvent imparfaites, et pour certains verbes supports, il ne semble y avoir aucune corrélation importante. Enfin, dans la section 3, nous avons examiné les stratégies proposées par plusieurs linguistes Sens-Texte pour la description lexicographique des corrélations trouvées. Cette discussion nous a amené à poser les hypothèses suivantes :

Hypothèse générale :

- De façon générale, il sera possible d'observer de fortes corrélations entre le sens du nom et le verbe support sélectionné. Cependant, certains verbes supports ne montreront pas une telle corrélation.

Composantes sémantiques du nom :

- Les composantes sémantiques nominales pertinentes à la valeur de $Oper_1$ seront un mélange de composantes centrales et de composantes secondaires.
- **Généralisation lexicographique :** La façon la plus économique de généraliser la cooccurrence d'un nom avec un verbe support est de lister le verbe support dans l'entrée d'une lexie nominale générique et de faire hériter cette propriété de cooccurrence par ses hyponymes (stratégie de l'héritage lexical, Mel'čuk et Wanner 1996).

Dans le chapitre suivant, nous nous consacrons à la présentation de la méthodologie que nous avons adoptée pour notre recherche empirique.

CHAPITRE 4

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre nous décrivons la démarche méthodologique que nous avons élaborée afin d'atteindre les objectifs de notre étude. Rappelons que les deux objectifs spécifiques de notre étude sont les suivants :

- 1) Déterminer de façon empirique, pour un champ sémantique donné, les composantes sémantiques nominales qui influencent le choix du verbe support;
- 2) Déterminer la façon la plus économique de représenter les corrélations entre sémantisme nominal et choix du verbe support dans un dictionnaire du type DEC.

Afin d'atteindre le premier objectif spécifique, nous avons procédé à une collecte de données provenant de trois types de sources : 1) des ressources lexicographiques, 2) des corpus écrits et 3) une enquête auprès d'un groupe de locuteurs natifs de l'allemand. Les données cueillies sont de deux types : d'une part, nous avons déterminé les verbes supports qui se combinent (dans un type de construction syntaxique très précis) avec les noms de notre champ sémantique, et d'autre part, nous avons déterminé les composantes sémantiques des noms en question. L'analyse de ces données nous permettra de répondre à notre premier objectif en identifiant les corrélations entre les verbes supports et les composantes sémantiques des noms.

Ces données nous permettront par la suite de nous attaquer à notre deuxième objectif spécifique, qui a un caractère plus théorique. À la lumière des corrélations sens-cooccurrence trouvées, il sera possible d'évaluer les différentes stratégies de généralisation lexicographique possibles et d'identifier celle que nous considérons comme étant la mieux adaptée à la représentation économique de ces corrélations.

Le présent chapitre se divise en trois sections. La première section est consacrée à la détermination des paramètres de notre étude, et plus particulièrement, à l'identification de notre champ sémantique et des lexèmes nominaux qui y appartiennent. Nous décrivons ensuite dans la deuxième section la démarche par laquelle nous avons déterminé les valeurs de la fonction lexicale $Oper_1$ pour ces noms en question. Enfin, la troisième section comporte une description de notre méthode d'identification des composantes sémantiques récurrentes des noms.

Avant d'entamer notre discussion, il convient de préciser que la méthodologie de notre recherche s'inspire principalement de deux études : d'une part, celle de Mel'čuk et Wanner (1996) sur la cooccurrence lexicale restreinte verbale du champ sémantique des noms d'émotions allemands, et d'autre part, la recherche de Schindler (1996, p. 143-160) sur les noms allemands prenant comme $Oper_1$ les verbes BEGEHEN et VERÜBEN (signifiant tous deux 'commettre'). À l'instar de ces deux travaux, nous avons opté pour une démarche combinant un dépouillement de corpus et une enquête auprès de locuteurs natifs de l'allemand.

1. Détermination des paramètres de l'expérimentation

Dans cette section nous spécifions les paramètres généraux de notre recherche empirique. Dans un premier temps, nous identifions et justifions la langue et la fonction lexicale que nous avons sélectionnées pour cette étude. Dans un deuxième

temps, nous décrivons le champ sémantique sur lequel porte notre recherche en précisant la méthode par laquelle nous avons identifié les noms qui y appartiennent.

1.1. Choix de la langue et de la fonction lexicale

Nous avons choisi l'allemand comme objet d'étude en raison de sa variété relativement riche de verbes supports. En effet, un examen préliminaire de noms appartenant à différents champs sémantiques à l'aide des dictionnaires phraséologiques *Wörter und Wendungen* (Agricola 1992; dorénavant WW) et *Duden – Das Stilwörterbuch* (Chiaro 2001; dorénavant DS) nous a fait remarquer que l'allemand comporte un nombre important de lexèmes servant de verbe support par rapport au français et à l'anglais. Bien que l'allemand ne soit pas notre langue maternelle, nous en avons une bonne connaissance, et nous avons pris soin de consulter des locuteurs natifs à chaque étape de notre expérimentation.

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 3, notre expérimentation vise l'étude de la fonction lexicale $Oper_1$, qui représente les verbes supports pour lesquels le mot-clé de la collocation joue le rôle de complément d'objet direct et le premier actant syntaxique profond du mot-clé joue le rôle de sujet grammatical. Cette f_{supp} est illustrée par les collocations françaises *lancer un appel* et *commettre une erreur*. Pour les mots-clés appartenant aux classes sémantiques comme 'acte', 'activité' et 'action', $Oper_1$ correspond *grosso modo* au sens général 'faire'²⁵. Nous avons choisi cette f_{supp} en raison de sa haute fréquence et de la grande variété de ses valeurs possibles. Le choix de nous concentrer exclusivement sur cette FL nous a permis d'obtenir un grand échantillon de collocations appartenant au même type et de garantir ainsi la fiabilité de nos résultats.

²⁵ Étant donné le caractère sémantiquement vide (ou vidé) des verbes supports en contexte, il serait plus exacte de dire que la verbe FAIRE est la valeur par défaut de $Oper_1$ pour les classes sémantiques 'acte', 'action' et 'activité'.

1.2. Détermination du champ sémantique

Suite à nos recherches préliminaires dans WW et dans DS, nous avons choisi de nous intéresser au champ sémantique ‘acte langagier’, c’est-à-dire au champ des actes de communication qui se font au moyen de la langue, car les lexèmes nominaux appartenant à cette classe semblaient varier considérablement du point de vue de leur valeur de $Oper_1$.

Afin de nous assurer que la taille de l’ensemble de noms à étudier ne dépasse pas les limites de temps et les contraintes d’espace du mémoire, nous avons fait appel aux deux considérations suivantes. Premièrement, Milićević (1997, p. 64) insiste sur une distinction importante entre les champs sémantiques et les étiquettes sémantiques : un champ sémantique est constitué de lexies partageant une même composante sémantique *importante* (composante identificatrice du champ), tandis qu’une étiquette sémantique regroupe des lexies ayant la même composante sémantique *centrale*. Pour notre étude, nous avons choisi de nous limiter aux noms pour lesquels la composante sémantique ‘communication’ occupe une position non seulement importante, mais également centrale au sein de la définition²⁶. Par conséquent, les noms de notre ensemble correspondent tous à l’étiquette sémantique ‘communication’.

Deuxièmement, nous avons exclu de notre ensemble de noms tous les actes de communication qui se font strictement a) par une modalité gestuelle ou faciale ou b) par écrit. Autrement dit, nous n’avons retenu que des actes de communication qui peuvent s’accomplir par la modalité orale.

²⁶ Notons que dans les définitions que nous avons utilisées pour les noms de notre liste, cette composante sémantique n’est pas toujours exprimée de la même manière, car ces définitions proviennent du dictionnaire DU, qui n’a pas été élaboré selon les principes d’uniformité du DEC.

Afin de dresser la liste des membres de la classe sémantique visée, nous nous sommes d'abord inspiré de la liste de verbes d'actes langagiers dans *English Speech Act Verbs : A Semantic Dictionary* (Wierzbicka 1987). Nous avons ajouté d'autres noms d'actes langagiers anglais à cette liste, et nous avons ensuite identifié les équivalents allemands de ces noms à l'aide de l'*Oxford-Duden German Dictionary* (1999) et du *Collins German Dictionary* (2005).

2. Détermination des valeurs de $Oper_1$ pour les noms

Ayant établi la liste de noms d'actes langagiers à étudier, nous avons ensuite procédé à l'identification empirique des verbes supports $Oper_1$ pour chacun de ces noms. Pour ce faire, nous avons eu recours à trois types de sources : 1) trois dictionnaires allemands, 2) deux corpus écrits et 3) deux questionnaires que nous avons élaborés. Nos sources spécifiques sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau IV : Sources des données sur les valeurs de $Oper_1$ des noms d'actes langagiers

Type de source	Source	Abréviation
Dictionnaires	<i>Wörter und Wendungen</i> (Agricola 1992)	WW
	<i>Duden – Das Stilwörterbuch</i> (Chiaro 2001)	DS
	<i>Duden Deutsches Universalwörterbuch</i> (Kunkel-Razum et al. 2003)	DU
Corpus	<i>Deutscher Wortschatz</i> (Universität Leipzig)	DW
	<i>IDS-Korpus : Geschriebene Sprache</i> (IDS, Mannheim)	IDS
Questionnaires	Q1 : combinaisons verbe-nom acceptables	Q1
	Q2 : désambiguïsation des noms	Q2

Dans les trois sous-sections suivantes, nous décrivons les étapes de notre démarche de détermination des valeurs de $Oper_1$ pour les noms des actes langagiers : 1) la recherche documentaire (c'est-à-dire l'analyse des dictionnaires et des corpus);

2) la détermination des combinaisons possibles des noms et des verbes supports; 3) la désambiguïsation des collocations identifiées.

2.1. Analyse des dictionnaires et des corpus

La première étape de notre recherche sur la cooccurrence $Oper_1$ des noms d'actes langagiers consistait en la consultation des trois dictionnaires WW, DS et DU et des deux corpus DW et IDS. Tout d'abord, pour chacun des noms de notre liste, nous avons cherché dans les dictionnaires WW, DS et DU ainsi que dans le corpus DW²⁷ tout collocatif verbal du type $Oper_1$. Pour les combinaisons verbe-nom que nous avons trouvées et dont le statut de collocation $Oper_1$ n'était pas certain, nous avons consulté un locuteur natif de l'allemand en demandant à celui-ci de confirmer qu'une expression V + N donnée était synonyme du verbe plein correspondant.

Il convient de noter que lors de l'identification des collocations du type $Oper_1$ dans les dictionnaires, nous avons tenu compte du fait que les formes nominales de notre liste étaient souvent ambiguës et correspondaient donc à des lexèmes n'appartenant pas à la classe 'acte langagier'. Nous avons pris soin d'éliminer dès le début toute collocation V + N mettant en jeu une acception de N qui ne correspondait pas à un acte langagier. Par exemple, le nom TIPP se combine avec le verbe ABGEBEN 'donner', qui fonctionne comme $Oper_1$ auprès de plusieurs noms d'actes langagiers. Or, le dictionnaire DU, qui propose deux acceptions pour le signifiant *Tipp* : 1) 'conseil' et 2) 'billet de loto ou pour une course de chevaux', ne spécifie la collocation *einen Tipp abgeben* que pour la deuxième acception du nom. Nous avons donc exclu cette expression de notre liste de collocations.

²⁷ Afin de trouver les verbes $Oper_1$ dans DW, nous avons utilisé la fonction du moteur de recherche de ce corpus qui permet d'identifier, pour une forme nominale donnée, l'ensemble de verbes qui sont utilisés auprès de ce nom dans le corpus.

Nous avons ensuite procédé à un raffinement sémantique de la liste de collocations obtenue. Ce raffinement consistait en trois actions : 1) l'élimination des verbes (comme EINREICHEN 'soumettre') qui semblait imposer aux collocations l'interprétation 'communiquer quelque chose à l'écrit'; 2) l'élimination des noms dont le statut d'acte langagier était douteux; 3) l'élimination des noms techniques et archaïques.

Suite à ce raffinement, nous avons constaté que la taille de notre liste de noms d'actes langagiers et de verbes Oper₁ dépassait largement les limites temporelles de notre recherche. Nous avons donc décidé de restreindre davantage ces deux ensembles d'items en ne retenant que les 14 verbes Oper₁ les plus fréquents (c'est-à-dire les verbes qui, selon notre consultation des trois dictionnaires et du corpus DW, se combinaient avec le plus grand nombre de noms se trouvant dans notre liste). La liste des noms retenus pour notre étude se trouve dans l'annexe I²⁸. Voici l'ensemble de verbes Oper₁ que nous avons retenus²⁹ :

Tableau V : Verbes Oper₁ étudiés

abgeben	'donner'
ablegen	'déposer'
aussprechen	'prononcer'
einlegen	'intercéder'
erheben	'élever, soulever'
erlassen	'adresser, prononcer'
erteilen	'accorder, conférer, donner'

²⁸ Notons que le choix d'exclure de notre étude toute forme nominale ne se combinant pas avec au moins un de nos 14 verbes supports pose un problème, car il est possible que certains noms parmi ceux que nous avons rejetés aient une des composantes sémantiques que nous avons étudiées. De tels noms constitueraient des exceptions aux corrélations identifiées entre le sens des noms et la valeur de Oper₁. Dans une étude plus exhaustive, il faudrait tenir compte de tous les noms appartenant au champ sémantique des actes langagiers et non pas un sous-ensemble de ces noms.

²⁹ N.B. Les traductions françaises indiquées ici ne sont que des équivalents très approximatifs des verbes allemands en question. En tant que collocatifs, ces verbes ont une combinatoire déterminée en grande partie par la cooccurrence lexicale restreinte. Ainsi, il est inévitable que les verbes français indiqués comme équivalents aient des propriétés combinatoires très différentes de celles des verbes allemands correspondants.

führen	'mener'
geben	'donner'
halten	'tenir'
leisten	'accomplir'
machen	'faire'
richten	'adresser'
stellen	'mettre, poser'

Enfin, nous avons validé à l'aide du corpus IDS (en utilisant le moteur de recherche *COSMAS II*) toutes les collocations identifiées dans les quatre sources WW, DS, DU et DW. Si une collocation se trouvait dans au moins un des trois dictionnaires et dans les deux corpus, nous considérons qu'elle était suffisamment attestée. Sinon, cette collocation devait être vérifiée dans le questionnaire Q1³⁰.

2.2. Questionnaire Q1 : combinaisons verbe-nom acceptables

Afin de vérifier auprès de locuteurs natifs allemands le caractère acceptable des collocations insuffisamment attestées dans les autres sources, nous avons élaboré et distribué un questionnaire (Q1) que nous avons distribué à un groupe de locuteurs natifs de l'allemand. Nous décrivons dans les trois sous-sections suivantes 1) l'élaboration de ce questionnaire, 2) sa forme et son contenu, et 3) les sujets qui ont répondu au questionnaire.

³⁰ Nous tenons à souligner que le corpus IDS a été utilisé uniquement afin de *valider* les collocations trouvées dans DW ou dans les dictionnaires. Autrement dit, lorsque nous trouvions une combinaison V + N dans DW ou dans un des trois dictionnaires, nous avons vérifié l'existence de cette combinaison dans IDS à l'aide de l'outil de recherche de collocations du moteur de recherche COSMAS. Par contre, IDS n'a pas été utilisé afin de vérifier la cooccurrence lexicale complète des noms en question. Ainsi, il est tout à fait possible que certaines combinaisons V + N étaient présentes dans IDS mais absentes de DW et des dictionnaires. Étant donné notre démarche, de telles collocations ne se retrouveraient pas dans notre liste. Il serait intéressant, dans le cadre d'une recherche approfondie de notre sujet, de procéder à un dépouillement exhaustif du corpus IDS afin de trouver d'autres collocations à verbe support n'ayant pas été attestées dans le cadre de notre étude.

2.2.1. Élaboration

Comme les collocations attestées dans au moins un dictionnaire et dans les deux corpus DW et IDS étaient considérées comme suffisamment attestées, nous les avons exclues du questionnaire Q1. Ce questionnaire contient donc les collocations trouvées dans au moins une de nos sources mais insuffisamment attestées. Nous y avons également inclus un ensemble de collocations « inventées », c'est-à-dire des combinaisons de verbes supports et de noms de notre liste qui n'avaient pas été trouvées lors de la consultation des dictionnaires et des corpus. Le tableau VI indique le nombre de chaque type de collocation retenue pour l'étude.

Tableau VI : Nombre de collocations étudiées

Type de collocation	Nombre
Collocations suffisamment attestées dans les sources écrites et exclues de Q1	n = 96
Collocations attestées dans les sources écrites et incluses dans Q1	n = 111
Collocations « inventées »	n = 30
Total des collocations étudiées	n = 238

Le choix d'inclure dans le questionnaire Q1 seulement un sous-ensemble de toutes les combinaisons logiquement possibles entre les verbes supports de notre liste et nos noms d'actes langagiers mérite une brève discussion ici³¹. Ce choix était motivé par les limites de temps imposés à notre recherche, et notamment par un besoin de restreindre la longueur du questionnaire afin d'éviter des variations du niveau d'attention des participants lorsqu'ils répondaient aux questionnaire. En effet, nous considérons qu'un questionnaire nécessitant plus de 20 minutes pourrait entraîner des variations dans le niveau de concentration des répondants et ainsi compromettre la fiabilité des réponses de ceux-ci.

³¹ Notons que le fait de ne pas tester toutes les combinaisons possibles des verbes et des noms de notre liste distingue notre méthodologie des celles de Mel'čuk et Wanner (1996) et de Schindler (1996).

Nous reconnaissons toutefois que le fait d'exclure du questionnaire les combinaisons verbe-nom qui n'ont pas été recensées lors de la consultation des dictionnaires et des corpus affaiblit l'exhaustivité de notre recherche. En effet, il est tout à fait possible qu'une combinaison V + N absente de la liste de collocations résultant de notre examen des dictionnaires et des corpus soit acceptable pour une majorité des locuteurs de la langue. Cependant, nous considérons que ce risque (bien que réel) est limité, et nous avons donc décidé d'adopter ce compromis afin de respecter les limites temporelles du questionnaire tout en nous permettant d'éviter une réduction du nombre de noms d'actes langagiers ou de verbes supports dans notre liste d'items à tester.

Avant de distribuer le questionnaire dans sa forme définitive aux répondants, nous en avons testé une version préliminaire à l'aide de trois locuteurs natifs. Ce « prétest » nous a permis de 1) vérifier si le format du questionnaire était bien adapté aux objectifs de l'étude, 2) déterminer le bon nombre de questions pour une limite de 20 minutes, et 3) éliminer toute erreur grammaticale n'ayant pas trait à la cooccurrence verbe-nom.

2.2.2. Forme et contenu

Pour le type de question utilisé dans Q1, nous nous sommes inspirés principalement de Benson (1989, p. 8 -11). Comme Benson, nous avons choisi de tester des phrases complètes plutôt que des collocations isolées afin d'éviter les problèmes d'interprétation entraînés par l'ambiguïté des formes verbales et nominales de notre liste. Ainsi, en plaçant les collocations verbo-nominales dans un contexte clair, nous réduisons le risque que les répondants attribuent à ces expressions une interprétation autre que **Oper₁ + nom d'acte langagier**.

Il convient de noter que nous avons également choisi de ne pas utiliser la stratégie qui consiste à demander au répondant de fournir le collocatif dans une phrase trouée. En effet, en optant pour une telle stratégie, nous aurions couru le risque que le répondant donne une réponse qui ne correspond pas au type de collocatif visé. Par exemple, une phrase comme *Jean a ___ l'examen de français* visant l'obtention d'un verbe Oper₂ (comme PASSER) pourrait également provoquer la réponse *réussi* (= Real₂) ou *détesté* (qui ne constitue pas un collocatif de EXAMEN).

Nous avons donc préféré demander aux participants de porter des jugements de grammaticalité sur des phrases complètes. Cependant, à l'instar de Schindler (1996, p. 113), nous avons choisi de formuler les consignes du questionnaire en termes d'*acceptabilité* plutôt qu'en termes *grammaticalité*. De cette manière, nous espérions éviter des données inconsistantes dues aux différentes interprétations que les répondants pouvaient attribuer au terme *grammatical*. Par exemple, ce terme aurait pu donner aux participants l'impression qu'il fallait chercher des erreurs syntaxiques et morphologiques plutôt que des erreurs de cooccurrence lexicale.

Pour chaque collocation, nous avons créé une phrase relativement courte. Afin d'éviter d'introduire dans ces phrases des erreurs n'ayant pas trait à la cooccurrence verbo-nominale, nous avons utilisé comme modèles des phrases provenant du corpus IDS. L'ordre des questions a été généré de façon aléatoire afin d'éviter des suites de phrases mettant en jeu le même mot-clé³².

Le questionnaire Q1 (qui se trouve dans l'annexe III à la fin de ce mémoire) contient deux colonnes de réponse et une colonne contenant les phrases à juger. Les répondants devaient indiquer dans la première colonne si la phrase en question était acceptable ou inacceptable. Si le répondant jugeait que la phrase était de niveau

³² La présentation de plusieurs phrases contenant le même nom prédicatif aurait pu influencer le jugement des répondants en leur permettant de comparer deux verbes supports pour un même nom et en les incitant ainsi à choisir le « meilleur » ou le plus « usuel » des deux verbes.

familier, il devait écrire un X dans la deuxième colonne. Les sujets avaient 20 minutes pour remplir le questionnaire, et nous leur avons demandé de passer le moins de temps possible sur chaque question et de se fier à leur première intuition pour juger de l'acceptabilité de chaque phrase. L'usage de tout outil lexicographique était interdit. Nous avons également demandé à chaque répondant d'indiquer son âge, son sexe, sa langue maternelle et le *Bundesland* allemand dans lequel il a vécu le plus longtemps.

Nous présentons dans le tableau VII un sommaire du nombre d'items testés dans la forme finale du questionnaire Q1.

Tableau VII : Contenu du questionnaire Q1

Type d'élément	Nombre
Noms d'actes langagiers	n = 94
Verbes Oper ₁	n = 14
Collocations ³³	n = 141
Collocations attestées dans une autre source	n = 111
Collocations « inventées »	n = 30

2.2.3. Participants

Le groupe auquel nous avons distribué le questionnaire Q1 était composé de 38 répondants, parmi lesquels se trouvaient 37 étudiants d'un cours de base de linguistique et le professeur de ce cours.

Sur les trente-huit questionnaires remplis, nous en avons rejeté trois. Un de ces trois questionnaires n'a été rempli qu'à moitié, et les deux autres ont été remplis

³³ Nous aimerions signaler ici que la collocation KLAGE EINLEGEN 'faire une plainte, porter plainte' a été testée deux fois plutôt qu'une par erreur dans Q1. Ainsi, Q1 contient 142 phrases, alors qu'il ne contient que 141 combinaisons verbe-nom.

par des sujets qui n'avaient pas l'allemand comme langue maternelle. Les répondants des trente-cinq questionnaires retenus étaient âgés de 19 à 46 ans, et la plupart étaient dans la vingtaine. Ce groupe était composé de 25 femmes et de 10 hommes. La provenance de ces sujets était la suivante : 27 de la Bavière, deux du Bade-Wurtemberg, un du Brême, un de la Basse-Saxe, un de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, un de la Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, un de la Saxe et un de Berlin.

2.3. Questionnaire Q2 : désambiguïsation des noms vis-à-vis des verbes supports

Comme nous l'avons fait remarquer dans la section 2.1 ci-dessus, les formes nominales désignant des actes langagiers sont souvent ambiguës. Conscients de ce problème dès les premières analyses des dictionnaires, nous avons pris soin d'exclure de notre étude toute collocation contenant un lexème nominal qui ne dénote *pas* un acte langagier. Cependant, cette considération ne permet pas d'éliminer toute ambiguïté, car il arrive parfois qu'un même signifiant nominal corresponde à *plus d'une acception* du type 'acte langagier'. Autrement dit, la polysémie existe entre les noms d'actes langagiers. Par exemple, la forme française **avertissement** correspond à au moins deux lexèmes désignant des actes langagiers, dont les définitions sont, respectivement : 1) 'action d'avertir, appel à l'attention, à la prudence' et 2) 'réprimande'³⁴. Par conséquent, lors de l'examen d'une collocation potentielle ayant la forme V + N, il ne suffit pas de s'assurer que N désigne un acte langagier. Si la forme N est le signifiant de plus d'un lexème du type 'acte langagier', il faut également déterminer lequel de ces lexèmes est en jeu dans la collocation en question³⁵.

³⁴ Acceptions 1 et 4, respectivement, du *Nouveau Petit Robert* (1995).

³⁵ Il se peut, bien entendu, que plus d'une des acceptions du nom se combine avec le verbe support en question. C'est le cas du nom AVERTISSEMENT, dont les deux acceptions citées ci-dessus prennent le verbe donner comme Oper₁.

Ce type de polysémie implique des distinctions de sens très fines qui sont difficiles à tester au moyen de jugements de grammaticalité portant sur des phrases. En effet, nous avons constaté que dans la plupart des cas, deux lexèmes homonymes L_1 et L_2 appartenant à la classe des actes langagiers ont en commun une partie très importante de leur contenu sémantique. Autrement dit, ils sont sémantiquement très proches, et ils sont, par conséquent, souvent difficiles à distinguer en contexte du point de vue de l'analyse, même pour un locuteur natif. Les exemples suivants illustrent bien cette difficulté de désambiguïsation :

(13) *Leur père leur a donné de nombreux avertissements, mais ils les ont négligés.*

(14) *Jean a décidé d'écouter les avertissements de son patron.*

Dans ces phrases, s'agit-il du sens 'appel à la prudence' ou plutôt du sens 'réprimande' ? Étant donné la grande proximité sémantique de ces deux acceptions, ces phrases restent ambiguës.

Face à ce problème, nous avons adopté la stratégie suivante. D'une part, nous avons élaboré le questionnaire Q1 de façon à que ce celui-ci ne vise que la détermination des combinaisons possibles des verbes supports avec les noms identifiés comme des actes langagiers. Autrement dit, Q1 ne tient pas compte des distinctions entre les différentes acceptions du type 'acte langagier' de ces noms. Ainsi, chaque combinaison entre une forme nominale N et un verbe support V ne figure qu'une fois dans le questionnaire.

D'autre part, nous avons créé un deuxième questionnaire, Q2, ayant pour but la désambiguïsation des collocations identifiées dans les étapes précédentes. Autrement dit, Q2 visait à déterminer, pour chaque collocation V + N identifiée comme acceptable par notre analyse des dictionnaires et des corpus et par les

réponses des participants au questionnaire Q1, toutes les acceptions de N du type 'acte langagiers' qui peuvent être combinées avec V.

Afin d'élaborer le questionnaire Q2, nous avons tout d'abord identifié toutes les acceptions du type 'acte langagier' de nos noms par l'analyse des définitions du dictionnaire DU. Bien que nous ayons, dans la plupart des cas, respecté les divisions de sens proposées par DU, nous y avons apporté quelques modifications. En effet, lorsque nous jugions qu'une division de sens n'était pas justifiée du point de vue des critères de délimitation des lexies du DEC (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 59-69), nous combinions les deux acceptions de DU en un lexème. Si, au contraire, nous considérions qu'une définition proposée par DU couvrait deux lexèmes différents, nous scindions la définition en deux acceptions distinctes.

Cette analyse nous a permis de dresser une liste complète des lexèmes nominaux du type 'acte langagier', que nous avons munis de numéros afin de les distinguer entre eux. Cette liste de lexèmes désambiguïsés se trouve dans l'annexe II de ce mémoire.

Nous avons inclus dans le questionnaire Q2 tous les noms ayant plus d'une acception 'acte langagier'. Ce questionnaire contient quatre colonnes : 1) verbe support, 2) signifiant du nom, 3) espace pour la réponse du participant, 4) définition d'un lexème nominal spécifique. Pour chaque paire composée d'un verbe support et d'un signifiant nominal, le répondant devait indiquer par un « x » dans la colonne de réponse lesquelles des acceptions du nom peuvent être combinées avec le verbe support en question. Le tableau VIII illustre la structure du questionnaire à l'aide des noms français AVERTISSEMENT et PLAINTÉ³⁶.

³⁶ Les définitions proviennent du *Nouveau Petit Robert* (1995).

Tableau VIII : Illustration de la structure du questionnaire Q2

Verbe	Signifiant nominal	Réponse	Définition
donner	avertissement	x	a. 'action d'avertir; appel à l'attention, à la prudence'
		x	b. 'réprimande'
porter	plainte		a. 'expression du mécontentement que l'on éprouve'
		x	b. 'dénonciation en justice d'une infraction par la personne qui affirme en être la victime'
...

Ici, les « x » dans les deux cases de réponse pour AVERTISSEMENT indiquent que les deux acceptions listées peuvent prendre DONNER comme valeur de Oper₁. Dans le cas de PLAINTÉ, la case vide à côté de la première définition indique que cette acception n'est pas compatible avec le verbe support PORTER.

Comme c'était le cas pour le questionnaire Q1, les répondants de Q2 ne devaient pas se servir d'ouvrages lexicographiques et devaient se fier uniquement à leur intuition pour leurs réponses.

Le questionnaire Q2 contient au total 82 combinaisons V + N. Chaque fois qu'une forme nominale N revient, toutes ses acceptions 'acte langagier' sont listées. En raison de la longueur considérable du questionnaire (18 pages), nous avons eu recours à la participation de deux participants seulement pour cette étape de notre étude. En effet, ce questionnaire exigeait que le répondant y consacre beaucoup de temps. De plus, les distinctions sémantiques entre les différentes acceptions des noms étant parfois très fines, nous avons préféré faire remplir ce questionnaire par des sujets ayant une formation en linguistique. Comme il nous était impossible d'offrir une rémunération pour la participation à cette tâche, nous n'avons malheureusement pas pu inciter d'autres participants à y consacrer le temps et l'effort nécessaires.

Il convient de noter que le fait de n'avoir consulté que deux sujets pour cette tâche constitue une faiblesse du point de vue de la fiabilité des résultats finaux de notre recherche sur les valeurs $Oper_1$ des noms. Cependant, ce risque d'erreur est limité par le fait que les acceptions 'acte langagier' d'un même nom partagent souvent une partie très importante de leur contenu sémantique. Autrement dit, dans un cas de polysémie entre deux noms du type 'acte langagier' N_1 et N_2 , la majorité des composantes sémantiques de N_1 font également partie du contenu sémantique de N_2 . Cette proximité sémantique réduit le risque que les généralisations sémantiques portant sur la cooccurrence lexicale restreinte de N_1 et de N_2 soient erronées.

Suite à cette discussion de notre démarche visant la détermination des valeurs de $Oper_1$ pour les noms d'actes langagiers, nous passons maintenant à la dernière section du chapitre, qui est consacrée à la partie de notre recherche visant à déterminer les composantes sémantiques des noms.

3. Détermination des composantes sémantiques des noms

Comme nous l'avons vu dans la section 2 du chapitre 3, les composantes du sens d'un lexème n'ont pas toutes une importance égale au sein de la définition. C'est ce constat qui nous a amené, à l'instar de Milićević (1997, p. 138-139), à distinguer les *étiquettes sémantiques*, qui correspondent à des composantes sémantiques *centrales*, des *traits sémantiques*, qui correspondent généralement à des composantes *secondaires*. Milićević (p. 54) montre que les étiquettes sémantiques jouent un rôle beaucoup plus important que les composantes secondaires dans la détermination de la cooccurrence lexicale libre. Or, cela ne semble pas nécessairement être le cas pour la cooccurrence lexicale restreinte. En effet, notre revue de la littérature sur le lien entre le sémantisme du mot-clé et les valeurs des FL a permis de mettre en évidence le fait que les deux types de composantes peuvent jouer un rôle important dans la

détermination du collocatif. C'est pourquoi nous avons choisi de nous intéresser tant aux composantes centrales qu'aux composantes secondaires dans la partie de notre recherche portant sur le contenu sémantique de nos lexèmes nominaux.

Rappelons que nous avons décidé d'exclure de notre étude tout trait sémantique purement métalinguistique. Autrement dit, nous avons adopté l'exigence selon laquelle les composantes étudiées devaient toutes correspondre à des *parties de définitions* des lexèmes en question.

À la différence de Mel'čuk et Wanner (1996), nous ne disposons pas d'un ensemble de définitions rigoureuses du type DEC pour les lexèmes nominaux de notre champ sémantique. Nous avons donc choisi de procéder à l'identification des composantes sémantiques récurrentes de nos lexèmes en deux étapes. D'abord, nous avons analysé le contenu des définitions proposées par le dictionnaire DU pour chacun de nos lexèmes nominaux. Cette analyse nous a permis de dresser une liste de 26 composantes sémantiques récurrentes et d'attribuer chacune à un sous-ensemble de lexèmes de notre liste³⁷. Ensuite, nous avons créé et distribué le questionnaire Q3, dont le but était de faire valider les résultats de notre analyse de dictionnaire par des locuteurs natifs allemands.

Le questionnaire Q3 contient un tableau pour chacune des 26 composantes sémantiques identifiées lors de l'analyse du dictionnaire DU. En haut de chaque tableau, nous avons indiqué la composante sémantique sous forme d'une phrase, d'un syntagme ou d'un lexème en guillemets sémantiques. Chaque tableau est composé de trois colonnes : 1) la réponse du participant; 2) le signifiant du nom; 3) la définition

³⁷ Nous présentons cette liste de composantes sémantiques dans le chapitre des résultats. Nous aimerions souligner que Wierzbicka (1987) nous a servi de source d'inspiration générale pour notre façon de formuler les composantes sémantiques. Cependant, les composantes elles-mêmes ont été déterminées uniquement par l'analyse des définitions de DU.

(provenant de DU³⁸) d'un lexème nominal spécifique. Nous présentons dans le tableau IX la structure du questionnaire Q3.

Tableau IX : Illustration de la structure du questionnaire Q3³⁹

Caractéristique : 'Celui qui parle se trouve dans une position d'autorité vis-à-vis son interlocuteur'		
Réponse	Forme nominale	Définition
	critique	'jugement défavorable'
x	ordre	'acte par lequel un chef, une autorité manifeste sa volonté...'
x	réprimande	'blâme adressé avec autorité, sévérité, à un inférieur pour qu'il se corrige'
...

Les répondants devaient mettre un « x » dans la première colonne chaque fois qu'ils jugeaient que la composante en question s'appliquait à une acception donnée d'un nom⁴⁰. Autrement dit, les répondants devaient indiquer quels lexèmes nominaux contenaient quelles composantes sémantiques. Ainsi, dans le tableau IX, la présence d'un « x » à côté des noms ORDRE et RÉPRIMANDE indique que ces lexèmes ont la composante sémantique 'celui qui parle se trouve dans une position d'autorité vis-à-vis son interlocuteur'. L'absence d'un « x » à côté de CRITIQUE signifie que ce lexème décrit une situation dans laquelle le locuteur n'a pas toujours une position d'autorité par rapport à l'interlocuteur. En effet, X peut adresser une critique à Y sans que Y soit soumis à l'autorité de X.

³⁸ Dans certains cas, nous avons modifié légèrement les définitions données par DU en combinant deux ou en scindant une définition en deux. Cela s'est produit seulement lorsque nous n'étions pas d'accord avec le découpage de sens proposée par DU.

³⁹ Les définitions du tableau proviennent du *Nouveau Petit Robert* (1995).

⁴⁰ Notons que nous n'avons inclus dans le tableau d'une composante X que les lexèmes nominaux qui, selon notre analyse des définitions de DU, avaient *probablement* cette composante. Autrement dit, nous n'avons pas vérifié la présence d'une composante X pour un lexème L lorsque il était peu probable (selon notre analyse du dictionnaire) que X fasse partie de la décomposition sémantique de L. Cette stratégie nous a permis d'éviter un questionnaire inutilement long et ainsi de nous assurer de donner une tâche raisonnable aux répondants.

Nous avons accordé aux participants un temps illimité pour répondre au questionnaire, et nous leur avons demandé de ne pas consulter d'ouvrages lexicographiques.

Comme le questionnaire Q3 occupe 44 pages et exige que le répondant porte une attention particulière aux détails sémantiques, nous avons dû nous limiter à la consultation de seulement trois participants pour cette tâche. Ce groupe de répondants était composé de deux femmes et d'un homme, et tous les trois avaient près de trente ans.

Les 26 composantes sémantiques que nous avons identifiées et testées ont un double statut au sein de notre recherche. D'une part, ce sont des items de notre expérimentation, car nous avons vérifié, à l'aide du questionnaire Q3, lesquels des lexèmes nominaux de notre liste possèdent ces composantes. D'autre part, elles constituent des résultats de notre recherche, car elles sont le produit de notre analyse de contenu du dictionnaire DU. Ainsi, nous décrivons ces composantes dans le chapitre des résultats.

Dans le présent chapitre, nous avons exposé la démarche méthodologique de notre recherche empirique sur le lien entre le sémantisme des noms d'actes langagiers et les valeurs de $Oper_1$. Plus précisément, nous avons décrit les trois grandes étapes suivantes : 1) la détermination des paramètres de notre étude; 2) notre méthode de détermination des valeurs de $Oper_1$ pour ces noms d'actes langagiers; 3) notre stratégie d'identification des composantes sémantiques récurrentes de chacun des noms. Dans le prochain chapitre, nous présentons les résultats de cette recherche, qui sont ensuite analysées dans le chapitre 6.

CHAPITRE 5

PRÉSENTATION DES DONNÉES

Ce chapitre est consacré à la présentation des données obtenues dans le cadre de notre recherche empirique. Notre exposé se divise en deux principales parties. Dans la première section, nous décrivons la valeur de la $f_{\text{supp}} \text{Oper}_1$ pour les noms d'actes langagiers de notre étude. Plus précisément, nous spécifions d'abord les combinaisons nom-verbe que nous avons identifiées comme grammaticales, les acceptions spécifiques des noms qui se combinent avec les verbes supports en question. Dans la deuxième section, nous décrivons les résultats de la partie sémantique de notre recherche, qui visait à déterminer les composantes sémantiques récurrentes des noms d'actes langagiers. Les données présentées dans ce chapitre nous permettent ensuite, dans le chapitre 6 (qui constitue la clé de voûte de ce travail), de traiter du problème central de notre étude, à savoir celui du lien entre le sémantisme et la cooccurrence lexicale restreinte des noms d'actes langagiers.

1. Valeurs de Oper_1 pour les noms d'actes langagiers

Dans cette section, nous présentons les résultats de la partie de notre recherche portant sur les valeurs de la fonction lexicale Oper_1 pour les noms d'actes langagiers. Dans un premier temps, nous offrons une description générale des résultats de la première étape méthodologique de notre recherche, qui consistait à déterminer les combinaisons grammaticalement acceptables de verbes supports et de noms d'actes langagiers par une analyse de dictionnaires et de corpus et par l'interrogation de locuteurs natifs à l'aide du questionnaire Q1. Dans un deuxième temps, nous

présentons les résultats du questionnaire Q2, qui visait à déterminer, pour chaque combinaison verbe-nom acceptable, toutes les acceptions du type ‘acte langagier’ que l’on peut attribuer au nom dans la collocation.

Avant de procéder à la présentation de ces données, il convient de noter que suite à la découverte de quelques erreurs méthodologiques mineures dans nos questionnaires, nous avons choisi d’éliminer plusieurs items de notre analyse. Tout d’abord, les formes nominales *andeutung*, *aufgabe*, *ausflucht*, *beobachtung* et *pardon*, bien qu’elles aient été testées dans le questionnaire Q1, ont été omises par erreur du questionnaire Q3. Le forme nominale *zeugnis*, elle, a été omise par erreur de Q1 et de Q2 mais incluse dans Q3. Nous avons donc choisi d’exclure ces noms complètement de notre analyse. Suite à l’élimination de ces items, 128 signifiants nominaux ont été retenus pour notre analyse.

Nous avons également éliminé plusieurs combinaisons verbe-nom de la liste des combinaisons acceptables obtenue. Les combinaisons *angebot* + *abgeben*, *anklage* + *stellen*, *anspruch* + *stellen*, *einwand* + *geben* et *verwahrung* + *geben*, bien qu’attestées dans les dictionnaires et les corpus, ont été omises par erreur des questionnaires Q1 et Q2. La combinaison *herausforderung* + *stellen* a été incluse par erreur dans les questionnaires Q1 et Q2 mais aurait dû être exclue complètement de l’étude. En effet, selon notre analyse du corpus IDS, cette collocation signifie uniquement ‘représenter un défi/obstacle’, et non pas ‘lancer un défi à quelqu’un’. Autrement dit, l’acception de *herausforderung* mise en jeu dans cette collocation n’est pas un acte langagier.

Enfin, 20 combinaisons verbe-nom ont été rejetées par les répondants de Q1 mais incluses par erreur dans le questionnaire Q2 et acceptées par au moins un des deux répondants de celui-ci. Parmi ces collocations, nous avons retenu comme grammaticales seulement *aufklärung* + *geben*, *klage* + *einlegen* et *rede* + *führen*, qui

ont été acceptées par les deux répondants de Q2⁴¹. Quant à celles qui n'ont été acceptées que par un des deux répondants de Q2, nous ne les avons pas retenues comme grammaticales. Il s'agit des combinaisons suivantes :

- *Anklage + führen*
- *Ansprache + machen*
- *Aufforderung + stellen*
- *Aufklärung + geben*
- *Aufruf + erlassen*
- *Auftrag + erlassen*
- *Bekennnis + leisten*
- *Diagnose + abgeben*
- *Einwendung + machen*
- *Empfehlung + machen*
- *Garantie + ablegen*
- *Gespräch + halten*
- *Klage + einlegen*
- *Klage + machen*
- *Rede + führen*
- *Meldung + erteilen*
- *Weisung + erlassen*

1.1. Combinaisons verbe-nom acceptables

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 4, afin de déterminer les combinaisons possibles entre les verbes supports et les noms d'actes langagiers que nous avons sélectionnés, nous avons eu recours à trois types de sources : 1) trois dictionnaires unilingues allemands (les dictionnaires phraséologiques WW et DS et le dictionnaire standard DU); 2) deux corpus écrits (DW et IDS); 3) un questionnaire (Q1) rempli par 35 locuteurs natifs de l'allemand. Lors de notre analyse des données recueillies, nous avons retenues comme grammaticalement acceptables seulement les collocations satisfaisant à un des deux critères suivants :

- (1) La collocation était attestée dans au moins un des dictionnaires et dans les deux corpus⁴².

⁴¹ Notre décision de retenir ces trois collocations est appuyée par le fait qu'elles n'ont été rejetées que par une faible majorité des répondants de Q1.

- (2) La collocation a été accepté par au moins 60% des répondants de Q1 (c'est-à-dire au moins 21 informateurs sur 35).

Dans le questionnaire Q1, les répondants devaient choisir entre les jugements « acceptable », « inacceptable » et « acceptable mais de niveau familier » pour qualifier les collocations. Nous avons retenu comme grammaticale toute collocation caractérisée comme « acceptable » ou « acceptable mais de niveau familier »⁴³ par au moins 60% des sujets. Il convient de signaler que quelques sujets ayant mal compris les indications du questionnaire ont employé à plusieurs reprises les qualifications « inacceptable » et « familier » pour une même collocation. Nous avons considéré cette réponse comme équivalent à « inacceptable ». Il est également arrivé qu'une réponse soit illisible ou qu'un répondant ne donne aucune réponse. Ces cas ont eux aussi été considérés comme des réponses négatives.

Nous présentons dans l'annexe IX les résultats de cette étape de notre recherche. Plus spécifiquement, nous y indiquons toutes les combinaisons possibles entre les verbes Oper_i et les noms d'actes langagiers non désambiguïsés de notre

⁴² Nous avons considéré qu'une collocation était suffisamment attestée dans les corpus si nous en trouvions au moins une occurrence dans DW (qui est un corpus relativement petit) et au moins dix occurrences dans IDS. Ainsi, DW nous permettait d'identifier des combinaisons potentielles de verbes supports et de noms, et IDS nous permettait de valider la fréquence d'emploi de ces expressions. Nous tenons à souligner ici, comme nous l'avons fait au chapitre précédent, que le corpus IDS n'a pas été utilisé afin de chercher des combinaisons V + N *absentes* des autres sources écrites. Pour cette raison, il est tout à fait possible que certaines combinaisons soient présentes dans IDS mais absentes de notre liste de collocations. Dans le cadre d'une recherche plus approfondie, il faudrait chercher *toutes* les occurrences des noms de notre liste dans IDS afin de voir s'il existe d'autres combinaisons possibles entre ces noms et les 14 verbes de notre étude. La découverte de telles collocations auraient, bien entendu, un impact sur les conclusions de notre étude quant aux tendances de cooccurrence de nos 14 verbes supports.

⁴³ Il est intéressant de noter que les répondants ont choisi la réponse « acceptable mais de niveau familier » plus souvent pour les verbes MACHEN et GEBEN que pour les autres verbes. Ce jugement a été utilisé 24% du temps pour MACHEN et 18% du temps pour GEBEN. Ce sont également les deux verbes supports les plus productifs pour l'ensemble de noms d'actes langagiers que nous avons étudiés. Ces observations semblent indiquer que les contraintes combinatoires de ces deux verbes sont en quelque sorte plus « floues » que celles des autres verbes supports étudiés. Autrement dit, il semble y avoir une frontière moins étanche entre la grammaticalité et l'agrammaticalité dans les collocations contenant ces verbes.

liste. Pour chaque combinaison verbe-nom, l'annexe IX spécifie la provenance des données qui nous ont permis d'établir la grammaticalité de cette combinaison.

Il convient ici de faire quelques remarques sur la variation que nous avons observée dans les résultats de cette étape de notre recherche. D'une part, nous avons pu constater un manque d'accord considérable entre les trois types de sources consultés. Par exemple, 17 combinaisons verbe-nom attestées dans les deux corpus étaient complètement absentes des trois dictionnaires. De plus, 23 collocations attestées dans les sources écrites ont été rejetées par les répondants de Q1⁴⁴. Ce désaccord entre les sources écrites et les locuteurs découle peut-être d'une différence générationnelle entre les répondants et les sources écrites. En effet, la majorité des répondants étaient des étudiants au début de la vingtaine, et les sources écrites reflètent un usage appartenant surtout à une génération plus âgée que celle de ces sujets.

D'autre part, nous avons observé un désaccord considérable au sein même de l'ensemble des 35 répondants⁴⁵. Cependant, nous devons renoncer ici à une analyse de cette variation inter-sujet, et ce pour deux raisons. Premièrement, pour chacun des trois paramètres d'information dont nous disposons pour les répondants (âge, sexe et province d'origine), il y a une forte prépondérance d'une valeur vis-à-vis des autres valeurs. En effet, le groupe de répondants comportait une forte majorité a) de personnes dans le début de la vingtaine, 2) de femmes et c) de Bavarois. Cette homogénéité relative affaiblirait la fiabilité d'éventuelles corrélations que nous pourrions établir entre les profils des répondants et leurs jugements sur l'acceptabilité des collocations. Deuxièmement, une analyse à caractère sociolinguistique ou dialectologique dépasse les bornes de notre étude.

⁴⁴ Il est également intéressant de noter que sur les 31 collocations « inventées » que nous avons testées dans Q1, huit ont été acceptées par les répondants.

⁴⁵ Mel'čuk et Wanner (1996, p. 225) et Schindler (1996, p. 75) font remarquer, eux aussi, le degré élevé de désaccord entre les jugements des locuteurs qu'ils ont consultés pour déterminer l'acceptabilité des collocations à verbe support.

1.2. Désambiguïisation des noms vis-à-vis des verbes supports

Comme nous l'avons indiqué dans la section 2.3 du chapitre 4, nous avons élaboré le questionnaire Q2 dans le but de désambiguïser les collocations obtenues dans l'étape précédente de notre recherche. Autrement dit, le questionnaire Q2 visait à déterminer, pour une combinaison V + N, lesquelles des acceptions de N appartenant au champ sémantique 'acte langagier' peuvent se combiner avec le verbe support V. Puisque le questionnaire Q2 n'a été rempli que par deux sujets, nous avons choisi de retenir comme acceptable toute combinaison lexème nominal + verbe support qui a été approuvée par au moins un sujet. Une des raisons ayant motivé ce choix est le fait que dans certains cas, un des deux sujets a rejeté *toutes* les acceptions du nom pour une collocation qui avait pourtant été retenue comme acceptable lors de la première étape de notre étude (c'est-à-dire l'étape de la détermination des combinaisons verbe-nom acceptables à l'aide des dictionnaires, des corpus et de Q1). Il nous paraissait préférable de conserver le jugement du sujet qui a accepté au moins un des sens du nom pour la collocation en question. L'annexe VII contient les résultats du questionnaire Q2⁴⁶.

Nous présentons dans le tableau X une synthèse des données de la première étape de notre recherche (détermination des combinaisons verbe-nom possibles à l'aide des dictionnaires, des corpus et de Q1) et de celles de la deuxième étape (désambiguïisation des noms polysémiques à l'aide de Q2). Ainsi, ce tableau spécifie les combinaisons acceptables entre les 182 lexèmes nominaux de notre liste et les 14 verbes Oper₁ que nous avons étudiés.

⁴⁶ Ces réponses montrent, tout comme celles des répondants du questionnaire Q1, un degré étonnamment élevé de désaccord entre les jugements des répondants.

Tableau X : Valeurs de Oper₁ des noms d'actes langagiers⁴⁷

Lexème nominal	Glose française	abgeben	ablegen	aussprechen	einlegen	erheben	erfassen	erteilen	führen	geben	halten	leisten	machen	richten	stellen
Abbitte	demande formelle d'être pardonné											x			
Anerkennung1	approbation, acceptation														
Anerkennung2	appréciation, louange			x											
Anerkennung3	reconnaissance (officielle), légitimation														
Anfrage	demande													x	
Angebot1	offre												x	x	
Angebot2	offre d'achat												x	x	
Angebot3	première offre aux enchères												x		
Anklage1	accusation														
Anklage2	accusation devant un tribunal					x									
Anordnung	décret						x			x					
Ansage	annonce, notification												x		
Ansinnen	prétension													x	
Ansprache1	acte d'aborder quelqu'un														
Ansprache2	discours										x				
Anspruch	revendication, réclamation					x									
Antrag1	proposition, demande													x	x
Antrag2	demande en mariage												x		x
Antwort	réponse							x		x					
Anweisung	indication, instruction, ordre							x		x					
Appell	appel													x	
Aufforderung1	appel (à faire quelque chose)													x	
Aufforderung2	invitation													x	
Aufklärung1	éclaircissement									x					

⁴⁷ Les gloses sont basées en partie sur les équivalences suggérées par *Larousse – Grand dictionnaire français – allemand* (1999).

Lexème nominal	Glose française	abgeben	ablegen	aussprechen	einlegen	erheben	erlassen	erteilen	führen	geben	halten	leisten	machen	richten	stellen
Bewerbung1	demande, candidature	x													
Bewerbung2	publicité														
Bitte	demande, requête			x										x	x
Dank	remerciement			x											
Diagnose1	diagnostique (medical)														x
Diagnose2	prévision météorologique														
Direktive	directive							x							
Drohung	menace			x		x								x	
Eid	serment		x									x			
Einspruch1	protestation, opposition					x									
Einspruch2	grief déclinatoire				x	x									
Einwand	objection					x									
Einwendung1	objection, opposition					x									
Einwendung2	exception (sens juridique)					x									
Einwilligung	consentement									x					
Empfehlung1	recommandation, conseil	x		x						x					
Empfehlung2	recommandation, éloge	x		x						x					
Empfehlung3	compliments, respects			x											
Entlastung1	exonération														
Entlastung2	approbation de la gestion d'une entreprise							x							
Erklärung1	explication									x					
Erklärung2	déclaration, proclamation	x													
Erlaubnis	permission							x		x					
Forderung	demande, réclamation					x									x
Frage	question													x	x
Garantie1 ⁴⁸	garantie, engagement	x								x		x			
Garantie2	garantie (pour un	x								x		x			

⁴⁸ Nous tenons à signaler que lors de l'analyse des résultats de Q2, nous avons décidé de fusionner deux des acceptions du nom GARANTIE données dans Q2 et Q3 en un seul lexème GARANTIE1 signifiant 'garantie, engagement'.

Lexème nominal	Glose française	abgeben	ablegen	aussprechen	einlegen	erheben	erlassen	erteilen	führen	geben	halten	leisten	machen	richten	stellen
Lob	louange, éloge, compliment			x				x							
Mahnung1	rappel à un devoir														
Mahnung2	avertissement													x	
Meineid	parjure		x									x			
Meldung1	acte de donner de ses nouvelles														
Meldung2	nouvelle annoncée publiquement	x											x		
Meldung3	acte de signaler quelque chose à une autorité compétente	x												x	
Meldung4	rapport officiel	x												x	
Meldung5	annonce de son intérêt ou de sa disponibilité														
Mitteilung	communication												x		
Nachricht	renseignement, nouvelle								x						
Offenbarungseid	serment déclaratoire											x			
Predigt1	sermon, prêche										x				
Predigt2	discours moralisateur										x				
Prognose	prévision, pronostique	x													x
Protest	protestation				x	x								x	
Rat	conseil, avis							x		x					
Ratschlag	conseil, avis							x		x					
Rechenschaft	compte (rendu à quelqu'un)		x												
Rede1	paroles, langage, propos								x					x	
Rede2	discours (devant un public)								x		x			x	
Rede3	rumeur														
Referat	compte rendu, exposé, rapport										x				
Revision	demande de révision d'un proces				x										
Rüge	blâme, reproche, réprimande			x				x							
Scherz	plaisanterie												x		
Schwur1	serment, vœu, promesse ferme		x									x			

Lexème nominal	Glose française	abgeben	ablegen	aussprechen	einlegen	erheben	erlassen	erteilen	führen	geben	halten	leisten	machen	richten	stellen
Schwur2	serment prêté dans un contexte formel		x									x			
Selbstgespräch	monologue								x						
Statement	déclaration publique	x													
Stimme	vote	x													
Tadel	blâme, reproche			x				x							
Tip(p)	tuyau									x					
Trinkspruch	toast														
Ultimatum	ultimatum														x
Unterhaltung	entretien, conversation, causerie								x						
Unterredung	entretien, conversation, conférence								x						
Unterricht	leçon, classe							x		x	x				
Urteil1	jugement	x													
Urteil2	jugement (de justice)			x											
Verbot	interdiction, défense			x			x								
Verfügung	décret, ordonnance, ordre						x								
Verhandlung	pourparlers, négociations								x						
Verordnung	ordonnance, prescription médicale						x								
Versicherung	assurance									x					
Versprechen	promesse	x	x							x					
Versprechung	promesse												x		
Verwahrung	protestation														
Verweis	réprimande, remontrance			x				x		x					
Verzicht	renonciation											x			
Veto	veto				x										
Vorhaltung	remontrance												x		
Vorlesung1	acte de lire à voix haute														
Vorlesung2	conférence, cours d'université										x				
Vorschlag	proposition												x		
Vorschrift	prescription,						x						x		

Lexème nominal	Glose française	abgeben	ablegen	aussprechen	einlegen	erheben	erlassen	erteilen	führen	geben	halten	leisten	machen	richten	stellen
	ordre, instruction														
Vorstellung1	présentation de deux personnes												x		
Vorstellung2	présentation de soi-même														
Vorstellung3	remontrance														
Vortrag1	exposé, conférence										x				
Vortrag2	rapport (devant un supérieur)														
Vorwurf	reproche, blâme					x							x		
Warnung1	avertissement, mise en garde			x											
Warnung2	avertissement, menace			x						x					
Weisung1	instruction							x		x					
Weisung2	ordre, consigne							x		x					
Widerspruch1	contradiction					x									
Widerspruch2	opposition				x	x									
Wink	indication, avis									x					
Witz	plaisanterie												x		
Zugeständnis	concession, aveu												x		
Zusage1	engagement									x					
Zusage2	acceptation									x					
Zusicherung	assurance, promesse	x								x					
Zustimmung	accord, approbation							x		x					

Le tableau XI offre un aperçu du degré de productivité de chacun des 14 verbes supports étudiés⁴⁹. Ici, on constate une différence considérable entre la productivité du verbe GEBEN ‘donner’, qui constitue la valeur de Oper₁ pour 40 lexèmes nominaux, et celle des verbes EINLEGEN ‘intercéder’ et HALTEN ‘tenir’, qui ne servent de verbe support Oper₁ qu’après de huit noms.

⁴⁹ Pour une présentation des regroupements de noms par verbe support, voir l’annexe X.

Tableau XI : Nombre de lexèmes nominaux se combinant avec chaque verbe Oper₁

Verbe Oper ₁	Nombre de noms
GEBEN 'donner'	40
MACHEN 'faire'	27
ERTEILEN 'accorder, conférer, donner'	26
RICHTEN 'adresser'	20
AUSSPRECHEN 'prononcer'	18
ABGEBEN 'donner'	17
ERHEBEN 'élever, soulever'	17
ABLEGEN 'déposer'	11
FÜHREN 'mener'	10
ERLASSEN 'adresser, prononcer'	9
LEISTEN 'accomplir'	9
STELLEN 'mettre, poser'	9
EINLEGEN 'intercéder'	8
HALTEN 'tenir'	8

Ayant identifié ici les valeurs de la fonction lexicale Oper₁ pour les 182 lexèmes nominaux de notre étude, nous nous tournons, dans la section suivante, vers l'identification des composantes sémantiques de ces noms.

2. Composantes sémantiques des noms

Comme nous l'avons spécifié dans la section 3 du chapitre 4, notre détermination des composantes sémantiques des noms d'actes langagiers allemands comportait deux étapes. D'abord, nous avons analysé les définitions proposées par le dictionnaire DU pour les noms en question afin de dresser une liste de composantes sémantiques faisant partie du sens de plus d'un nom d'acte langagier. Ensuite, nous avons déterminé, à l'aide du questionnaire Q3, quelles composantes de cette liste appartenaient au sens de quels noms.

Le tableau XII présente les 26 composantes sémantiques que nous avons identifiées lors de notre analyse des définitions de DU. Afin de nous permettre de citer ces composantes ultérieurement sans alourdir notre exposé, nous proposons pour chacune une étiquette abrégée. Rappelons que ces composantes sémantiques sont censées correspondre à des parties de définitions des noms d'actes langagiers.

Tableau XII : Composantes sémantiques récurrentes des noms d'actes langagiers

Étiquette abrégée	Forme complète	Type de composante
expression d'opposition	Le locuteur exprime son mécontentement ou son opposition vis-à-vis de quelqu'un ou de quelque chose	centrale
expression d'attitude positive	Le locuteur exprime son attitude positive vis-à-vis de quelqu'un ou de quelque chose	centrale
expression d'accord	Le locuteur exprime son accord avec quelque chose qui lui a proposé ou demandé	centrale
offre	Le locuteur offre quelque chose au destinataire	centrale
confession	confession	centrale
promesse	promesse	centrale
menace	menace	centrale
conseil	Le locuteur dit au destinataire ce qu'il devrait faire pour atteindre un objectif donné	centrale
échange verbal ⁵⁰	Au moins deux personnes communiquent entre elles	centrale
demande avec autorité	Le locuteur exprime son désir que le destinataire fasse quelque chose de spécifique, et il est certain ou très confiant que le destinataire fera cette chose	centrale/secondaire ⁵¹
demande sans autorité	Le locuteur exprime son désir que le destinataire fasse quelque chose de spécifique, mais il n'est pas certain que le destinataire fera cette chose	centrale/secondaire
visé à causer une action	Le but de la communication est de causer que le destinataire fait quelque chose de spécifique	secondaire
locuteur autoritaire	Le locuteur a une position d'autorité vis-à-vis du destinataire	secondaire
destinataire autoritaire	Le destinataire a de l'autorité vis-à-vis du locuteur	secondaire

⁵⁰ Cette composante sémantique rappelle la classe sémantique 'activité langagière à plusieurs participants' (« joint speech activity ») proposée par Wierzbicka (1988, p. 333).

⁵¹ Les composantes 'demande avec autorité' et 'demande sans autorité' sont en fait des combinaisons de composantes centrales (*grosso modo*, 'X communique à Y le fait Z') et de présupposés ('X est certain/n'est pas certain que...'). C'est pourquoi nous les caractérisons à la fois de composantes centrales et secondaires.

Étiquette abrégée	Forme complète	Type de composante
devant un groupe	Le locuteur parle devant un groupe de personnes	secondaire
locuteur officiel	Le locuteur est soit un organisme officiel, soit une personne occupant un poste officiel	secondaire
contenu important	Le contenu de la communication est importante	secondaire
contenu important selon le locuteur	Le locuteur croit que l'information communiquée sera importante ou intéressante pour le destinataire	secondaire
locuteur expert	Le locuteur parle en tant qu'expert sur un thème donné	secondaire
réaction à un acte langagier	Le locuteur parle parce que le destinataire lui a parlé	secondaire
contexte formel	La communication a lieu dans un contexte formel	secondaire
bref	bref	secondaire
emphatique	emphatique	secondaire
religieux	religieux	secondaire
humoristique	humoristique	secondaire
solennel	Le ton de la communication est sérieuse, solennelle	secondaire

Il est intéressant de noter les composantes sémantiques décrites ici sont très spécifiques au champ sémantique des actes langagiers. Ainsi, la plupart d'entre elles n'ont que très peu de ressemblances avec les traits sémantiques récurrents cités au chapitre 3 dans notre discussion des liens sens-cooccurrence étudiés par d'autres chercheurs. Cependant, on peut faire au moins deux rapprochements avec les traits sémantiques analysés dans ces études. Premièrement, les composantes sémantiques 'expression d'attitude positive' et 'expression d'attitude négative' rappellent la dimension sémantique de la polarité étudiée entre autres dans les travaux de Gross (1989), de Gaatone (1992), de Mel'čuk et Wanner (1996) et de Grossman et Tutin (2007). Deuxièmement, notre composante sémantique 'réaction à un acte langagier' rappelle la dimension sémantique *réactivité* proposée par Mel'čuk et Wanner (1996) pour les lexèmes nominaux d'émotions en allemand.

Avant de passer à la discussion de l'attribution de ces composantes sémantiques aux lexèmes nominaux spécifiques, nous aimerions faire trois remarques sur ces composantes. Premièrement, dans la forme complète de chaque composante dans le tableau XII, tous les termes renvoient à des éléments de la situation

linguistique décrite par les noms d'actes langagiers et non à la situation d'énonciation de ces noms eux-mêmes. Autrement dit, les termes *locuteur* et *destinataire* ne désignent pas le locuteur ou le destinataire de la situation d'énonciation des noms, mais réfèrent plutôt à des arguments des noms en question. En effet, chacun des noms contient le sens 'communication', qui décrit une situation impliquant (au moins) trois participants : 'personne X communique Y à personne Z'.

Deuxièmement, d'après notre analyse, il n'y a aucun lien d'implication absolue entre les composantes 'locuteur autoritaire' et 'destinataire autoritaire', d'une part, et les composantes 'demande avec autorité' et 'demande sans autorité', d'autre part. En effet, il est tout à fait possible d'envisager une situation communicative dans laquelle le locuteur n'a pas une position d'autorité générale vis-à-vis du destinataire mais peut néanmoins être certain ou presque certain que le destinataire agira selon la volonté du locuteur. Par exemple, si le destinataire est un policier qui vient d'arrêter le locuteur, celui-ci peut (du moins dans certains pays) exiger de celui-là la permission de faire un appel téléphonique ou la permission de consulter un avocat avant d'être interrogé. Dans une telle situation, malgré la position d'autorité qu'occupe le destinataire vis-à-vis du locuteur, la loi impose au destinataire l'obligation de respecter certaines demandes de la part du locuteur. Ainsi, la redondance apparente entre les composantes sémantiques en question n'est que superficielle⁵².

Troisièmement, il est important de noter que les formulations que nous avons proposées pour les composantes sémantiques de notre étude peuvent contenir des erreurs mineures. Dans le cadre d'une recherche plus approfondie, il faudrait d'abord déterminer les définitions complètes de chacun des lexèmes du type 'acte langagier' en appliquant les règles d'élaboration et les critères de formulation des définitions

⁵² Notons, cependant, qu'il y a bel et bien une relation d'implication entre la composante 'vise à causer une action' et les composantes 'demande avec autorité' et 'demande sans autorité'. Notre choix de tester explicitement la composante 'vise à causer une action' est néanmoins justifié, car, comme le montrent les résultats du questionnaire Q3 dans le tableau XIII, il existe des actes langagiers qui ont comme but le fait de causer une action de la part du destinataire mais qui ne constituent pas pour autant des demandes.

lexicographiques de l'approche de la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk et al. 1995, p. 78-108) et ensuite extraire de ces définitions les composantes sémantiques récurrentes. Une telle description sémantique dépasse cependant largement les limites du présent travail. Malgré ce compromis méthodologique nécessaire, nous croyons que les composantes décrites ci-dessus sont très près des composantes définitionnelles qui découleraient d'une description sémantique exhaustive des noms de notre liste.

Afin de déterminer pour chaque nom d'acte langagier les composantes sémantiques qu'il possède, nous avons fait remplir le questionnaire Q3 par trois locuteurs natifs de l'allemand⁵³. Comme c'était le cas pour les questionnaires Q1 et Q2, le niveau de désaccord entre les jugements des répondants de Q3 était considérable. Ainsi, sur les 514 paires **composante sémantique + lexème nominal** testées dans le questionnaire, il y a seulement 175 cas d'accord unanime entre les trois sujets (c'est-à-dire 81 cas où les trois ont répondu « oui » et 94 cas où les trois ont répondu « non »). Dans 192 cas, deux des trois sujets étaient d'accord pour approuver l'attribution d'une composante sémantique à un nom donné, et dans 147 cas, seulement un des sujets a donné son approbation. En examinant les cas où seulement un locuteur signalait la présence d'une composante sémantique donnée dans le sémantisme d'un nom donné, nous avons conclu (en tenant compte des définitions provenant de DU) que la grande majorité de ces jugements paraissent tout fait valables. Nous avons donc décidé d'adopter le critère suivant pour l'interprétation des réponses de Q3 : un nom N possède la composante sémantique 's' si au moins un des trois répondants de Q3 attribuait 's' à N.

Nous présentons dans les tableaux XIII et XIV les résultats de notre recherche sur les composantes sémantiques des noms d'actes langagiers de notre liste. En raison

⁵³ Dans le questionnaire Q3, nous avons inclus l'acception du nom HERAUSFORDERUNG signifiant *grosso modo* 'acte par lequel X incite Y, qui possède un titre sportif, de jouer dans un match contre X dans lequel Y risquerait de perdre son titre à X'. Or, cette acception a été omise par erreur du questionnaire Q2. Nous excluons donc cette acception de nos résultats.

du nombre élevé des composantes sémantiques étudiées, nous divisons celles-ci en deux groupes. Le tableau XIII contient les données pour les 13 premières composantes, et le tableau XIV présente les données pour les 13 dernières. Les lignes des tableaux contiennent les lexèmes nominaux (pour lesquels nous avons choisi d'omettre ici les gloses françaises par souci d'espace), et les colonnes contiennent les formes abrégées des 26 composantes sémantiques. Un « x » indique que la composante sémantique en question a été attribuée par au moins un des trois répondants de Q3 au lexème nominal en question⁵⁴.

Tableau XIII : Attribution des composantes sémantiques aux lexèmes nominaux⁵⁵

(partie 1)

Lexème nominal	Composante sémantique												
	expression d'opposition	expression d'attitude positive	expression d'accord	offre	confession	promesse	menace	conseil	demande avec autorité	demande sans autorité	visé à causer une action	locuteur autoritaire	destinataire autoritaire
Abbitte											x		x
Anerkennung1			x										
Anerkennung2		x											
Anerkennung3													
Anfrage										x	x		
Angebot1				x							x		
Angebot2				x							x		
Angebot3				x							x		
Anklage1	x												
Anklage2	x										x		
Anordnung									x		x	x	

⁵⁴ Nous tenons à noter que dans le cas de l'attribution de la composante 'expression d'opposition' aux noms BESCHULDIGUNG 'accusation, dénonciation' et DROHUNG 'menace' ainsi que dans celui de l'attribution de la composante 'locuteur autoritaire' à VORSCHRIFT 'prescription, ordre, instruction', la présence des composantes sémantiques dans le sens des noms n'a pas été testée dans Q3. Malgré cette omission, nous avons choisi d'attribuer ces composantes à ces noms, car les définitions des noms en question dans DU ne laisse aucun doute quant à la présence de ces composantes dans le sémantisme de ces nom.

⁵⁵ Pour les résultats détaillés du questionnaire Q3, voir L'annexe VIII, qui spécifie le nombre de sujets ayant attribué une composante sémantique donnée à un nom donné.

Composante sémantique													
Lexème nominal	expression d'opposition	expression d'attitude positive	expression d'accord	offre	confession	promesse	menace	conseil	demande avec autorité	demande sans autorité	visé à causer une action	locuteur autoritaire	destinataire autoritaire
Ansage													
Ansinnen										x	x		
Ansprache1													
Ansprache2													
Anspruch											x		
Antrag1										x	x		
Antrag2										x	x		
Antwort													
Anweisung									x		x	x	
Appell										x	x		
Aufforderung1										x	x		
Aufforderung2										x	x		
Aufklärung1													
Aufklärung2													
Aufruf1													
Aufruf2										x	x		
Auftrag1									x		x	x	
Auftrag2											x		
Auskunft													
Aussage1													
Aussage2													x
Bedingung										x	x		
Befehl									x		x	x	
Beichte1					x								
Beichte2					x								x
Bekenntnis1					x								
Bekenntnis2													
Belobigung		x										x	
Bemerkung													
Bericht													
Berufung1				x							x	x	
Berufung2	x										x		x
Bescheid												x	
Beschreibung													
Beschuldigung	x										x		
Beschwerde	x										x		x
Bestellung1											x		
Bestellung2				x							x		
Bestellung3													
Bewerbung1										x	x		x

Composante sémantique													
Lexème nominal	expression d'opposition	expression d'attitude positive	expression d'accord	offre	confession	promesse	menace	conseil	demande avec autorité	demande sans autorité	visé à causer une action	locuteur autoritaire	destinataire autoritaire
Bewerbung2											x		
Bitte										x	x		
Dank		x											
Diagnose1													
Diagnose2													
Direktive									x		x	x	
Drohung	x						x			x	x		
Eid						x							
Einspruch1	x										x		
Einspruch2	x										x		x
Einwand	x										x		
Einwendung1	x										x		
Einwendung2	x										x		x
Einwilligung			x										
Empfehlung1								x			x		
Empfehlung2		x						x			x		
Empfehlung3													
Entlastung1												x	
Entlastung2			x										
Erklärung1													
Erklärung2													
Erlaubnis			x									x	
Forderung										x	x		
Frage										x	x		
Garantie1						x							
Garantie2						x							
Gebot1									x		x	x	
Gebot2									x		x	x	
Gebot3				x							x		
Gelübde						x							
Genehmigung			x									x	
Geschrei	x												
Gespräch1													
Gespräch2													
Geständnis					x								x
Glückwunsch		x											
Gutachten													
Herausforderung1													
Herausforderung2										x	x		
Hinweis								x					

Lexème nominal	Composante sémantique												
	expression d'opposition	expression d'attitude positive	expression d'accord	offre	confession	promesse	menace	conseil	demande avec autorité	demande sans autorité	visé à causer une action	locuteur autoritaire	destinataire autoritaire
Information1													
Information2												x	
Instruktion1													
Instruktion2									x		x		
Jawort			x										
Klage1	x												
Klage2	x												
Klage3	x										x		
Kommando									x		x	x	
Kompliment		x											
Konversation													
Konzession1			x										
Konzession2			x									x	
Kritik1													
Kritik2	x										x		
Kündigung													
Lob		x											
Mahnung1										x	x		
Mahnung2										x	x		
Meineid ⁵⁶						x							
Meldung1													
Meldung2													
Meldung3													x
Meldung4													
Meldung5													
Mitteilung													
Nachricht													
Offenbarungseid						x							
Predigt1													
Predigt2	x									x	x		

⁵⁶ Les trois répondants de Q3 ont rejeté la composante 'promesse' pour le nom MEINEID 'parjure'. Cependant, nous avons choisi d'attribuer cette composante à ce nom, car le nom MEINEID est défini par DU comme un 'serment par lequel on jure consciemment et volontairement quelque chose de faux' (« *Eid, mit dem wissentlich, vorsätzlich etwas Unwahres beschworen wird* »). Notons que le nom EID 'serment', lui, s'est vu attribuer la composante 'promesse' par les répondants. Ce jugement nous semble logique, car un serment est *grosso modo* une promesse solennelle de faire quelque chose ou de dire la vérité. Si une personne promet que quelque chose est vrai tout en sachant que cette chose n'est pas vraie, son acte langagier constitue néanmoins une promesse. Autrement dit, la vérité du contenu d'un acte langagier n'a pas d'effet sur la possibilité de qualifier cet acte de promesse.

Lexème nominal	Composante sémantique												
	expression d'opposition	expression d'attitude positive	expression d'accord	offre	confession	promesse	menace	conseil	demande avec autorité	demande sans autorité	visé à causer une action	locuteur autoritaire	destinataire autoritaire
Vorschlag								x			x		
Vorschrift									x		x	x	
Vorstellung1													
Vorstellung2													
Vorstellung3	x												
Vortrag1													
Vortrag2													x
Vorwurf	x												
Warnung1								x					
Warnung2							x			x	x		
Weisung1									x		x		
Weisung2									x		x	x	
Widerspruch1	x												
Widerspruch2	x										x		
Wink													
Witz													
Zugeständnis			x										
Zusage1						x							
Zusage2			x										
Zusicherung						x							
Zustimmung			x										

Tableau XIV : Attribution des composantes sémantiques aux lexèmes nominaux
(partie 2)

Lexème nominal	Composante sémantique												
	devant un groupe	échange verbal	locuteur officiel	contenu important	contenu important selon le locuteur	locuteur expert	réaction à un acte langagier	contexte formel	bref	emphatique	religieux	humoristique	solennel
Abbitte								x					x
Anerkennung1							x						
Anerkennung2													
Anerkennung3			x					x					

Composante sémantique													
Lexème nominal	devant un groupe	échange verbal	locuteur officiel	contenu important	contenu important selon le locuteur	locuteur expert	réaction à un acte langagier	contexte formel	bref	emphatique	religieux	humoristique	solennel
Anfrage													
Angebot1													
Angebot2													
Angebot3								x					
Anklage1													
Anklage2								x					
Anordnung								x					
Ansage					x								
Ansinnen													
Ansprache1													
Ansprache2	x							x	x				
Anspruch													
Antrag1								x					
Antrag2								x					
Antwort							x						
Anweisung													
Appell													x
Aufforderung1													
Aufforderung2													
Aufklärung1					x		x						
Aufklärung2					x								
Aufruf1													
Aufruf2								x					x
Auftrag1													
Auftrag2													
Auskunft					x		x	x					
Aussage1						x							
Aussage2					x			x					
Bedingung													
Befehl			x					x					
Beichte1													x
Beichte2								x		x			x
Bekennnis1													
Bekennnis2													
Belobigung			x					x					x
Bemerkung									x				
Bericht					x								
Berufung1								x					
Berufung2							x	x					
Bescheid			x		x		x	x					

Composante sémantique													
Lexème nominal	devant un groupe	échange verbal	locuteur officiel	contenu important	contenu important selon le locuteur	locuteur expert	réaction à un acte langagier	contexte formel	bref	emphatique	religieux	humoristique	solennel
Vorstellung ₂													
Vorstellung ₃													
Vortrag ₁	x				x			x					
Vortrag ₂					x								
Vorwurf													
Warnung ₁													
Warnung ₂										x			
Weisung ₁			x					x					
Weisung ₂			x					x					
Widerspruch ₁							x						
Widerspruch ₂							x						
Wink					x								
Witz									x			x	
Zugeständnis							x						
Zusage ₁													
Zusage ₂							x						
Zusicherung													
Zustimmung							x						

Dans le présent chapitre, nous avons identifié d'abord les valeurs de la fonction lexicale $Oper_1$ des noms d'actes langagiers allemands et ensuite les composantes sémantiques récurrentes de ces noms. Suite à cette caractérisation combinatoire et sémantique des noms de notre étude, nous nous tournons, dans le chapitre suivant, vers l'analyse du problème central de ce mémoire : celui des liens qui existent entre les propriétés combinatoires et le sémantisme des noms d'actes langagiers.

CHAPITRE 6

ANALYSE ET DISCUSSION : LE LIEN ENTRE LE SÉMANTISME DES NOMS D'ACTES LANGAGIERS ET LES VALEURS DE OPER₁

Ce chapitre, qui constitue le noyau de notre étude, est consacré à l'analyse des données obtenues dans le cadre de notre recherche empirique et présentées dans le chapitre précédent. Notre analyse vise à atteindre les deux objectifs spécifiques que nous avons formulés à la fin du chapitre 2 et que nous reprenons ici :

- 1) Déterminer de façon empirique, pour le champ sémantique des actes langagiers, les composantes sémantiques nominales qui influencent le choix du verbe support;
- 2) Déterminer, à la lumière de nos données empiriques, la façon la plus économique de représenter les corrélations entre sémantisme nominal et choix du verbe support dans un dictionnaire du type DEC.

Le présent chapitre est divisé en deux principales sections, dont chacune correspond à un de nos deux objectifs spécifiques. Ainsi, dans la première section, nous identifions les corrélations entre les composantes sémantiques des noms et les valeurs de la fonction lexicale Oper₁ pour ces noms. Dans la deuxième section, nous nous servons de ces observations afin d'évaluer les différentes stratégies de généralisation lexicographique proposées pour la représentation des tendances sémantiques de cooccurrence lexicale restreinte dans le DEC.

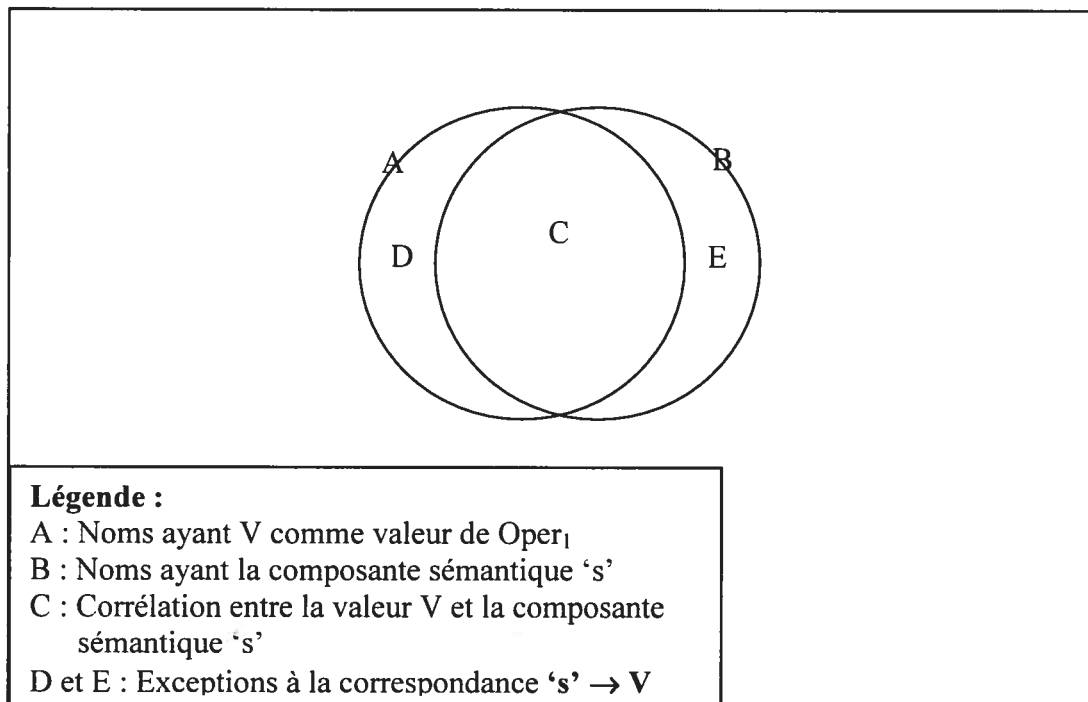
1. Corrélations entre les composantes sémantiques des noms et les valeurs de $Oper_1$

Dans cette section, nous analysons les données de notre recherche afin d'identifier les composantes sémantiques nominales qui jouent le plus grand rôle dans la détermination de la valeur de $Oper_1$ pour les noms d'actes langagiers. Notre exposé comporte trois parties. Dans la première partie, nous offrons un aperçu général des corrélations entre les composantes sémantiques nominales et les valeurs de $Oper_1$. Dans la deuxième partie, nous procédons à une analyse plus fine du rôle du sémantisme nominal dans le comportement combinatoire de chacun des 14 verbes supports. Enfin, nous présentons dans la troisième partie nos conclusions générales quant au rôle du sémantisme nominal dans la détermination de la valeur de $Oper_1$.

1.1. Détermination des corrélations

Afin de déterminer quelles composantes sémantiques jouent un rôle dans la détermination de la valeur de $Oper_1$ pour les noms de notre étude, il faut identifier, pour notre champ sémantique, les correspondances les plus fortes du type 's' \rightarrow V, où 's' est une composante sémantique nominale récurrente dans le sens du nom N et V est un élément de la valeur de la FL $Oper_1(N)$. Notons que les exceptions à une telle corrélation peuvent être de deux types : 1) un nom N prend V comme élément de la valeur de $Oper_1(N)$ mais ne possède pas la composante sémantique 's'; 2) le sens de N contient la composante 's', mais N ne se combine pas avec V. Cette observation est illustrée par la figure 1.

Figure 1 : Illustration de la corrélation entre la composante sémantique nominale 's'
et le verbe support V



Par conséquent, une correspondance 's' → V peut être analysée selon deux perspectives, qui sont exprimées par les questions suivantes :

- **Perspective du verbe support :** Quel pourcentage des noms se combinant avec V a la composante sémantique 's'?
- **Perspective de la composante sémantique :** Quel pourcentage des noms possédant la composante sémantique 's' se combine avec le verbe support V?

Afin de mettre en évidence les corrélations entre les composantes sémantiques des noms et les valeurs de Oper₁, nous présentons dans les tableaux XV, XVI et XVII une synthèse des données sémantiques et combinatoires décrites dans le chapitre précédent. Les lignes de chacun de ces trois tableaux correspondent aux 26

composantes sémantiques, et chaque verbe support est représenté par deux colonnes correspondant aux deux perspectives décrites ci-dessus. Ainsi, dans chaque paire de colonnes, la première colonne indique, pour un ensemble de noms prenant un même verbe support, le pourcentage de ces noms qui possède la composante sémantique en question. La deuxième colonne spécifie, pour un ensemble de noms partageant une même composante sémantique, le pourcentage de ces noms qui se combine avec un verbe support donné. Les valeurs égales ou supérieures à 50% sont écrites en caractères gras, et les valeurs de 75% ou plus sont entourées d'une ligne foncée. La dernière ligne de chaque tableau contient le nombre total de noms se combinant avec un verbe donné, et la dernière colonne de chaque tableau précise le nombre total de noms dont le sens contient une composante sémantique donnée. En raison des contraintes d'espace, nous divisons l'ensemble des 14 verbes supports en trois tableaux. Ainsi, le tableau XV décrit les cinq premiers verbes, le tableau XVI décrit les cinq verbes suivants, et le tableau XVII décrit les quatre derniers verbes.

Tableau XV : Pourcentage de corrélation entre composantes sémantiques nominales
et verbes Oper₁ (partie 1)

Composante sémantique	Verbe support										Total des noms par composante sémantique
	abgeben		ablegen		aussprechen		einlegen		erheben		
expression d'opposition	0	0	0	0	22	14	100	28	88	52	29
expression d'attitude positive	6	13	0	0	33	75	0	0	0	0	8
expression d'accord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
offre	6	17	0	0	0	0	0	0	0	0	6
confession	0	0	27	75	0	0	0	0	0	0	4
promesse	24	29	55	43	0	0	0	0	0	0	14
menace	0	0	0	0	11	67	0	0	6	33	3
conseil	12	25	0	0	17	38	0	0	0	0	8
demande avec autorité	0	0	0	0	6	7	0	0	0	0	15
demande sans autorité	6	5	0	0	17	15	0	0	12	10	20
visé à causer une action	24	6	0	0	50	13	100	11	77	18	71
locuteur autoritaire	0	0	0	0	17	13	0	0	0	0	24
destinataire autoritaire	12	18	18	18	0	0	38	27	12	18	11
devant un groupe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
échange verbal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
locuteur officiel	12	11	0	0	11	11	13	5	0	0	19
contenu important	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
contenu important selon le locuteur	41	22	9	3	0	0	0	0	0	0	32
locuteur expert	18	43	0	0	6	14	0	0	0	0	7
réaction à un acte langagier	0	0	9	5	0	0	63	23	24	18	22
contexte formel	53	15	55	10	17	5	75	10	24	7	63
bref	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
emphatique	0	0	0	0	11	50	0	0	12	50	4
religieux	0	0	18	50	0	0	0	0	0	0	4
humoristique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
solennel	0	0	46	42	6	8	0	0	0	0	12
Total des noms par verbe support	17		11		18		8		17		

Tableau XVI : Pourcentage de corrélation entre composantes sémantiques nominales
et verbes Oper₁ (partie 2)

Composante sémantique	Verbe support										Total des noms par composante sémantique
	erlassen		erteilen		führen		geben		halten		
expression d'opposition	0	0	12	10	10	4	3	4	13	4	29
expression d'attitude positive	0	0	4	13	0	0	3	13	0	0	8
expression d'accord	0	0	19	46	0	0	15	55	0	0	11
offre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
confession	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
promesse	0	0	0	0	0	0	15	43	0	0	14
menace	0	0	0	0	0	0	3	33	0	0	3
conseil	0	0	8	25	0	0	15	75	0	0	8
demande avec autorité	89	53	31	53	0	0	18	47	0	0	15
demande sans autorité	0	0	0	0	0	0	3	5	13	5	20
visé à causer une action	89	11	54	20	10	1	38	21	13	1	71
locuteur autoritaire	100	36	46	50	0	0	28	46	25	8	24
destinataire autoritaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
devant un groupe	0	0	4	13	10	13	3	13	88	88	8
échange verbal	0	0	0	0	60	100	0	0	0	0	6
locuteur officiel	44	21	35	47	0	0	15	32	0	0	19
contenu important	0	0	4	25	10	25	5	50	0	0	4
contenu important selon le locuteur	11	3	19	16	0	0	30	38	38	9	32
locuteur expert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
réaction à un acte langagier	11	5	31	36	0	0	25	46	0	0	22
contexte formel	78	11	42	18	30	5	23	14	75	10	63
bref	0	0	4	25	0	0	3	25	13	25	4
emphatique	0	0	0	0	0	0	3	25	0	0	4
religieux	11	25	0	0	0	0	0	0	13	25	4
humoristique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
solennel	11	8	0	0	0	0	0	0	13	8	12
Total des noms par verbe support	9		26		10		40		8		

Tableau XVII : Pourcentage de corrélation entre composantes sémantiques nominales et verbes Oper₁ (partie 3)

Composante sémantique	Verbe support								Total des noms par composante sémantique
	leisten		machen		richten		stellen		
expression d'opposition	0	0	11	10	25	17	0	0	29
expression d'attitude positive	0	0	4	13	0	0	0	0	8
expression d'accord	0	0	7	18	0	0	0	0	11
offre	0	0	15	67	10	33	0	0	6
confession	0	0	4	25	0	0	0	0	4
promesse	89	57	4	7	0	0	0	0	14
menace	0	0	0	0	5	33	11	33	3
conseil	0	0	4	13	0	0	0	0	8
demande avec autorité	0	0	4	7	5	7	0	0	15
demande sans autorité	0	0	4	5	55	55	78	35	20
visé à causer une action	11	1	30	11	80	23	78	10	71
locuteur autoritaire	0	0	4	4	5	4	0	0	24
destinataire autoritaire	11	9	11	27	0	0	0	0	11
devant un groupe	0	0	0	0	5	13	0	0	8
échange verbal	0	0	0	0	0	0	0	0	6
locuteur officiel	0	0	7	11	5	5	0	0	19
contenu important	0	0	4	25	0	0	0	0	4
contenu important selon le locuteur	0	0	26	22	0	0	22	6	32
locuteur expert	0	0	0	0	0	0	22	29	7
réaction à un acte langagier	0	0	4	5	0	0	0	0	22
contexte formel	67	10	33	14	15	5	22	3	63
bref	0	0	7	50	0	0	0	0	4
emphatique	0	0	0	0	10	50	11	25	4
religieux	0	0	0	0	0	0	0	0	4
humoristique	0	0	7	100	0	0	0	0	2
solennel	44	33	0	0	10	17	0	0	12
Total des noms par verbe support	9		27		20		9		

Suite à cet aperçu global des corrélations entre les 26 composantes sémantiques nominales et les 14 verbes supports de notre étude, nous procédons dans la sous-section suivante à une analyse plus détaillée du lien entre le sémantisme nominal et le comportement combinatoire de chacun des verbes Oper₁.

1.2. Caractérisation sémantique du comportement combinatoire des verbes supports

Comme le montrent les données des tableaux XV-XVII, les 14 verbes $Oper_1$ de notre étude diffèrent considérablement entre eux du point de vue de la force des correspondances qu'ils entretiennent avec le sémantisme des noms d'actes langagiers. Dans cette sous-section, nous caractérisons chaque verbe support à la lumière des corrélations illustrées ci-dessus⁵⁷.

abgeben

Le verbe ABGEBEN, dont le sens de base est 'livrer, remettre (quelque chose à quelqu'un)' se combine avec 17 des 182 noms d'actes langagiers que nous avons étudiés. Comme le montre le tableau XV, aucune composante sémantique ne semble jouer un rôle significatif dans la détermination des possibilités combinatoires de ce verbe support. À peine plus de la moitié des noms ayant ce verbe comme valeur de $Oper_1$ (neuf noms sur 17) ont la composante sémantique 'contexte formel', et les huit autres noms, que nous listons ici, constituent un ensemble plutôt hétéroclite du point de vue sémantique :

- Empfehlung1 recommandation, conseil
- Empfehlung2 recommandation, éloge
- Garantie1 garantie, engagement
- Prognose prévision, pronostique
- Statement déclaration publique
- Urteil1 jugement
- Versprechen promesse
- Zusicherung assurance, promesse

⁵⁷ Dans la discussion qui suit, nous n'offrons pas de gloses françaises pour les acceptions $Oper_1$ des verbes supports, car nous considérons que de telles gloses risqueraient de donner une impression erronée du comportement sémantique et combinatoire de ces verbes en les rapprochant de verbes supports français.

De plus, les noms se combinant avec ABGEBEN ne représentent que 14% (neuf sur 63) des noms ayant la composante 'contexte formel'. Autrement dit, d'après nos données, aucune généralisation sémantique n'est possible quant aux possibilités combinatoires de ABEGEBEN en tant que verbe support. Il faut donc indiquer ce verbe explicitement comme valeur de Oper₁ dans la zone combinatoire de l'article de chacun des noms qui se combinent avec lui.

ablegen

Cette forme correspond à au moins deux lexèmes « concrets », qui ont les sens suivants : 'déposer (un objet concret)' et 'enlever, ôter (un vêtement)'. ABLEGEN sert de valeur de Oper₁ auprès des 11 noms suivants de notre liste :

- Beichte2 confession religieuse
- Bekenntnis1 confession, aveu
- Bekenntnis2 déclaration en faveur de quelque chose ou de quelqu'un
- Eid serment
- Gelübde vœu, promesse solennelle
- Geständnis aveu
- Meineid parjure
- Rechenschaft compte (rendu à quelqu'un)
- Schwur1 serment, vœu, promesse ferme
- Schwur2 serment, promesse formelle
- Versprechen promesse

Tout comme c'était le cas pour ABGEBEN, nous n'avons pu identifier, pour ABLEGEN, aucune corrélation significative avec un trait sémantique nominal. Sur les 11 mot-clés de ce verbe support, six ont la composante sémantique 'promesse', et six ont la composante 'contexte formel'. Notons que lien avec la composante 'confession' ne peut pas être considéré comme significatif, car cette composante est présente dans le sens de seulement quatre lexèmes nominaux de notre liste. Ainsi, tout comme dans le cas de ABGEBEN, il faut indiquer ABLEGEN explicitement dans les articles de ses mots-clés individuels.

aussprechen

Ce verbe support, qui se combine avec 18 noms d'actes langagiers, correspond formellement au lexème sémantiquement plein signifiant 'prononcer, articuler'. AUSSPRECHEN sert de Oper₁ pour six des huit noms ayant la composante sémantique 'expression d'attitude positive'. Les deux acceptions, KOMPLIMENT 'compliment' et TRINKSPRUCH 'toast', sont inexplicables du point de vue sémantique. KOMPLIMENT est un quasi-synonyme de BELOBIGUNG 'louange' et de ANERKENNUNG₂ 'appréciation, louange', qui sont compatibles avec AUSSPRECHEN. De plus, la composante 'expression d'attitude positive' est présente dans le sémantisme du tiers seulement (six sur 18) des noms se combinant avec ce verbe. Les 12 autres mot-clés prenant AUSSPRECHEN sont disparates, allant de BITTE 'demande, requête' jusqu'à DROHUNG 'menace'.

Ainsi, pour AUSSPRECHEN, nous ne pouvons formuler que la (faible) généralisation selon laquelle la plupart des noms désignant l'expression d'une attitude positive prennent ce verbe comme valeur de Oper₁. La description de cette correspondance (qui n'est valable que pour l'orientation 's' → V) dans un dictionnaire ne serait justifiée que si, après l'étude d'un plus grand nombre de substantifs, on déterminait qu'elle s'applique à d'autres mot-clés se combinant avec ce verbe.

einlegen

Le sens de base du verbe EINLEGEN est 'placer (un objet concret dans quelque chose)'. En tant que verbe support, il est compatible avec les huit noms d'actes langagiers suivants :

- Berufung₂ appel (devant un tribunal)
- Beschwerde plainte, réclamation
- Einspruch₂ grief déclinatoire

- Klage3 plainte (devant un tribunal)
- Protest protestation
- Revision demande de révision d'un procès
- Veto veto
- Widerspruch2 opposition

Il s'agit d'un ensemble sémantiquement homogène, car tous ces noms partagent les composantes sémantiques 'expression d'opposition' et 'vise à causer une action'. Cependant, bien que cette combinaison de composantes permette de décrire l'ensemble des mots-clés du verbe, elle ne permet pas de *prédire* ce verbe de façon fiable en tant que valeur de Oper₁. En effet, 21 noms ont un sens contenant à la fois 'expression d'opposition' et 'vise à causer une action', mais 13 d'entre eux ne prennent pas EINLEGEN. Autrement dit, la présence des composantes 'expression d'opposition' et 'vise à causer une action' est une condition nécessaire mais non suffisante pour qu'un nom puisse se combiner avec ce verbe support. Or, il convient de noter que la composante sémantique 'contexte formel' est présente dans le sens de six des huit noms se combinant avec EINLEGEN, les exceptions étant PROTEST 'protestation' et WIDERSPRUCH2 'opposition'⁵⁸. De plus, seulement deux des huit noms ayant à la fois les trois composantes 'expression d'opposition', 'vise à causer une action' et 'contexte formel' ne se combinent pas avec EINLEGEN. Il s'agit des noms d'actes langagiers juridiques, ANKLAGE2 'accusation devant un tribunal' et EINWENDUNG2 'exception devant un tribunal'⁵⁹.

Nous pouvons donc formuler la généralisation suivante (qu'il faudrait cependant valider par l'étude d'un plus grand nombre de noms) : le verbe support EINLEGEN se combine avec les noms désignant des actes langagiers exprimant l'opposition du locuteur, visant à provoquer une action de la part du destinataire et

⁵⁸ Il est possible que lorsque ces noms sont utilisés avec ce verbe, l'acte langagier décrit soit interprété comme ayant lieu dans un contexte formel. Si cela s'avérait être vrai, il s'agirait d'un exemple des « effets synergiques » observés par Reuther (1996) (pour une discussion de ce phénomène, voir la section 3.2 du chapitre 3 de ce mémoire).

⁵⁹ Notons que ces deux collocations, qui n'ont pas été attestées lors de notre dépouillement des sources écrites, n'ont pas été testées dans le questionnaire Q1. Ainsi, leur incompatibilité avec EINLEGEN n'est pas certaine.

ayant (habituellement) lieu dans un contexte formel. Les exceptions que nous venons de citer doivent être indiquées dans les entrées de dictionnaire des noms concernés.

erheben

Ce verbe, qui se combine avec 17 noms d'actes langagiers, a comme sens de base 'élever, soulever (quelque chose de concret)'. Son comportement combinatoire ressemble à celui de EINLEGEN, dans la mesure où les composantes sémantiques nominales les plus pertinentes pour ce verbe sont 'expression d'opposition' et 'vise à causer une action'. Chacun des noms se combinant avec ERHEBEN possède au moins une de ces deux composantes. 15 de ces noms ont la composante 'expression d'opposition', et 13 des noms ont la composante 'vise à causer une action'. Cette correspondance est cependant très faible du point de vue de la prédiction du verbe support à partir du sémantisme nominal : sur les 21 noms possédant ces deux composantes, les dix suivants ne prennent pas ce verbe support :

- Berufung2 appel devant un tribunal
- Beschwerde plainte, réclamation
- Kritik2 critique, censure
- Predigt2 discours moralisateur
- Revision demande de révision d'un procès
- Rüge blâme, reproche, réprimande
- Tadel blâme, reproche
- Verwahrung protestation
- Verweis réprimande, remontrance
- Veto veto

Aucun trait sémantique ne semble distinguer ces dix noms de ceux qui se combinent avec ERHEBEN. Donc, tout au plus nous pouvons faire la généralisation suivante : le verbe ERHEBEN ne se combine qu'avec les noms ayant au moins la composante 'expression d'opposition' ou la composante 'vise à causer une action'; cependant, le fait d'avoir ces composantes n'est pas suffisant pour prédire qu'un nom donné sera compatible avec ERHEBEN.

erlassen

Ce verbe sert de valeur de Oper₁ auprès des neuf noms d'actes langagiers suivants :

- Anordnung décret
- Befehl ordre
- Bescheid décision, réponse, jugement
- Gebot1 commandement
- Gebot2 décret
- Verbot interdiction, défense
- Verfügung décret, ordonnance, ordre
- Verordnung ordonnance, prescription médicale
- Vorschrift prescription, ordre, instruction

Tous ces noms possèdent la composante 'locuteur autoritaire', qui signifie que le locuteur de la situation décrite a en général une position d'autorité vis-à-vis du destinataire. De plus, tous les noms sauf BESCHEID 'décision, réponse, jugement' ont la composante 'demande avec autorité'⁶⁰. Toutefois, cette combinaison de composantes est insuffisante pour prédire ERLASSEN comme valeur de Oper₁, car sur les 13 noms caractérisés par la présence de ces deux éléments, cinq ne se combinent pas avec ERLASSEN selon nos données.

La composante 'contexte formel' semble également potentiellement pertinente à ERLASSEN, car elle est présente dans le sens de sept des neuf noms se combinant avec ce verbe. Les exceptions sont VERBOT 'interdiction' et VORSCHRIFT 'prescription, ordre'⁶¹. Sur les huit noms possédant à la fois les trois composantes 'contexte formel', 'demande avec autorité' et 'locuteur autoritaire', seulement deux sont incompatibles avec ERLASSEN selon nos données. Ainsi, nous pouvons

⁶⁰ Le fait que huit des neuf noms possèdent la composante sémantique 'vise à causer une action' découle directement de la présence de la composante 'demande avec autorité', car 'demande avec autorité' contient le sens 'vise à causer une action'.

⁶¹ Il est possible que l'utilisation de ce verbe support avec ces noms impose à l'énoncé une interprétation selon laquelle l'acte langagier se situe dans un contexte formel. Encore une fois, il s'agit d'un exemple potentiel du phénomène des « effet synergiques » décrites par Reuther (1996).

caractériser ERLASSEN comme un verbe support qui tend à se combiner avec les noms dénotant des actes par lesquels un locuteur en position d'autorité vis-à-vis de son destinataire demande à celui-ci de façon formelle de faire quelque chose et s'attend à ce que sa demande soit réalisée. Comme c'était le cas pour EINLEGEN, la généralisation que nous venons de proposer doit être validée par une étude d'un plus grand ensemble de noms, car cette généralisation est sujette à plusieurs exceptions.

erteilen

Ce verbe, qui ne possède pas d'autre acception que son « sens » Oper₁, montre à la fois une productivité relativement élevée et une cooccurrence tout à fait arbitraire. D'une part, il se combine avec 26 noms de notre champ sémantique, et d'autre part, il a été impossible d'identifier un lien entre un trait sémantique nominal et la possibilité de prendre ce verbe comme valeur de Oper₁⁶². Il faut donc lister ERTEILEN comme valeur de Oper₁ dans les entrées individuelles de ses mots-clés.

führen

L'acception de base de FÜHREN est 'mener, guider'. Les six noms de notre champ sémantique dénotant une situation d'échange verbal sont compatibles avec ce verbe support. Il s'agit des noms suivants :

- Gespräch1 conversation
- Gespräch2 conversation téléphonique
- Konversation conversation
- Unterhaltung entretien, conversation, causerie
- Unterredung entretien, conversation, conférence

⁶² Il est intéressant de noter que selon la définition offerte par DU pour ce verbe, le locuteur a un droit ou une fonction particulière qui lui permet de faire l'acte langagier en question. D'après nous, si cela est toujours vrai pour les cas dans lesquels ce verbe peut être utilisé, il s'agit d'un élément sémantique que le verbe apporte à la collocation, et non pas une condition sélectionnelle permettant de restreindre l'ensemble de mots-clés possibles. Si cela s'avérait être le cas, il ne s'agirait pas d'un Oper₁ « pur », mais d'une configuration de FL composée de Oper₁ et d'une FL non standard ayant le sens 'le locuteur a un droit ou une fonction lui permettant de faire C₀'.

- *Verhandlung* pourparlers, négociations

Cependant, FÜHREN sert aussi de Oper₁ auprès des noms KLAGE3 ‘plainte devant un tribunal’, REDE1 ‘paroles, propos’, REDE2 ‘discours devant un groupe’ et SELBSTGESPRÄCH ‘monologue’, qui n’ont pas la composante sémantique ‘échange verbal’. Autrement dit, la présence de cette composante dans le sens d’un nom semble impliquer FÜHREN comme valeur de Oper₁, mais cette composante n’est pas présente dans la définition de tous les mots-clés du verbe. Ainsi, nous pouvons indiquer dans le dictionnaire la généralisation « les noms ayant le trait ‘échange verbal’ prennent FÜHREN comme valeur de Oper₁ » et indiquer FÜHREN comme verbe support seulement dans les articles des noms KLAGE3, REDE1, REDE2 et SELBSTGESPRÄCH.

geben

Le verbe support GEBEN, de loin le plus productif parmi ceux que nous avons étudiés, fonctionne comme valeur de Oper₁ auprès de 40 noms d’actes langagiers de notre liste. L’acception de base de GEBEN est ‘donner’, c’est-à-dire ‘causer que Z ait Y’. Les données présentées dans le tableau XVI permettent de constater que ce verbe ne participe à aucune corrélation importante avec un trait sémantique en particulier. Il est vrai que six des huit noms contenant le sens ‘conseil’ prennent GEBEN comme valeur de Oper₁, mais puisque ce groupe ne constitue qu’une petite partie de l’ensemble des mots-clés ayant cette valeur, la correspondance avec ‘conseil’ n’est pas significative. Donc, nous n’avons pas d’autre choix que de lister GEBEN explicitement comme verbe support dans les entrées des 40 noms individuels qui sont compatibles avec lui.

halten

Le lexème de base correspondant à cette forme a le sens physique ‘tenir’ (comme dans *Jean tient une pomme dans sa main*). En tant que valeur de Oper₁, HALTEN est compatible avec les noms suivants :

- Ansprache2 discours
- Predigt1 sermon, prêche
- Predigt2 discours moralisateur
- Rede2 discours (devant un public)
- Referat compte rendu, exposé, rapport
- Unterricht leçon, classe
- Vorlesung2 conférence, cours d'université
- Vortrag1 exposé, conférence

Tous ces noms, à l'exception de PREDIGT2 ‘discours moralisateur’, ont la composante ‘devant un groupe’⁶³. Sur les huit noms caractérisés par la présence de cette composante, seul TRINKSPRUCH ‘toast’ ne permet pas HALTEN comme valeur de Oper₁. Donc, il est possible d'indiquer dans le dictionnaire la corrélation entre ‘devant un groupe’ et HALTEN et de signaler les exceptions PREDIGT2 et TRINKSPRUCH dans les articles de ces deux noms.

Il est intéressant de noter que six des sept noms possédant la composante ‘devant un groupe’ et ayant HALTEN comme valeur de Oper₁ ont aussi la composante ‘contexte formel’. L'exception est le nom REDE2, nom pour lequel les trois répondants de Q3 ont rejeté la composante ‘contexte formel’. Or, deux quasi-synonymes de REDE2, ANSPRACHE2 ‘discours’ et VORTRAG1 ‘exposé, conférence’, contiennent cette composante. Nous croyons (contrairement au jugement

⁶³ Il convient de noter que nous considérons que ce nom est relié par un lien de métaphore polysémique avec PREDIGT1 ‘sermon, prêche’. Autrement dit, une définition du type DEC pour PREDIGT2 aurait la forme ‘discours moralisateur que X donne à Y, comme si X donnait un sermon l devant Y’. Ainsi, bien que PREDIGT2 ne désigne pas un acte accompli réellement devant un groupe de personnes, ce nom contient vraisemblablement la composante sémantique ‘devant un groupe’ grâce au lien métaphorique avec PREDIGT1. Si cela est vrai, PREDIGT2 ne constitue pas une exception à la généralisation sémantique que nous avons formulée pour HALTEN.

des trois répondants de Q3) qu'il est possible que REDE2 désigne une situation formelle. Si cela s'avérait être le cas, il serait possible de raffiner notre généralisation sémantique de la façon suivante : « Tout nom d'acte langagier ayant les composantes 'devant un groupe' et 'contexte formel' a la valeur HALTEN pour Oper₁.

leisten

Le verbe LEISTEN se combine avec neuf noms parmi ceux que nous avons étudiés :

- | | |
|-------------------|--|
| • Abbitte | demande formelle d'être pardonné |
| • Eid | serment |
| • Garantie1 | garantie, engagement |
| • Garantie2 | garantie (pour un produit ou un service) |
| • Meineid | parjure |
| • Offenbarungseid | serment déclaratoire |
| • Schwur1 | serment, vœu, promesse ferme |
| • Schwur2 | serment, promesse formelle |
| • Verzicht | renonciation |

Tous ces noms désignent des promesses sauf ABBITTE 'demande formelle d'être pardonné'. Cependant, la composante 'promesse' ne garantit pas la compatibilité d'un nom avec LEISTEN : en effet, six des 14 noms ayant cette composante (dont GELÜBDE 'vœu, promesse solennelle et VERSPRECHUNG 'promesse') ne prennent pas LEISTEN comme Oper₁. Par conséquent, notre généralisation concernant ce verbe peut seulement prendre la forme d'une condition nécessaire, mais non suffisante. Autrement dit, afin d'être compatible avec LEISTEN, le sens d'un nom doit contenir 'promesse', mais tous les noms de promesses ne se combinent pas avec LEISTEN.

machen

Comme son analogue français FAIRE, le verbe allemand MACHEN a comme acception de base concrète le sens ‘créer, fabriquer’. Tout comme c’était le cas pour les verbes ERTEILEN et GEBEN, MACHEN manifestent deux propriétés saillantes en tant que valeur de Oper₁. D’une part, il est très productif (se combinant avec 27 noms de notre liste), et d’autre part, ses possibilités de cooccurrence lexicale restreinte paraissent complètement indépendantes du contenu sémantique des mots-clés⁶⁴. Autrement dit, aucune généralisation sémantique utile n’est possible pour ce verbe.

richten

Ce verbe, dont le sens de base est ‘dresser, aligner’, est relativement productif pour le champ sémantique des actes langagiers. Parmi les 20 noms qui se combinent avec RICHTEN, 16 possèdent la composante sémantique ‘vise à causer une action’. Les quatre exceptions sont KLAGE1 ‘plainte’, KLAGE2 ‘complainte, lamentation’ (c’est-à-dire ‘plainte faite de manière emphatique et expressive’), REDE1 ‘paroles, propos’, REDE2 ‘discours (devant un public)’⁶⁵. Ainsi, dans l’article de dictionnaire de chacun de ces quatre noms, il faudrait donner l’indication « Oper₁ : richten ».

Toutefois, les noms compatibles avec RICHTEN constituent moins du quart des 71 noms ayant la composante ‘vise à causer une action’. Ainsi, comme dans le cas de LEISTEN, nous pouvons seulement donner une généralisation sémantique sous forme de condition nécessaire : en général, un nom doit avoir la composante

⁶⁴ La corrélation avec la composante sémantique ‘humoristique’ indiquée dans le tableau XVII n’est pas significative, car cette composante n’appartient qu’à deux noms parmi ceux que nous avons étudiés.

⁶⁵ Malgré le jugement des répondants de Q3 selon lequel KLAGE1 et KLAGE2 n’impliquent pas nécessairement une volonté de la part du locuteur de causer une action de la part du destinataire, nous croyons que l’absence de cette composante dans le sémantisme de ces deux noms n’est pas certaine. En effet, nous considérons que ces lexèmes mériteraient une recherche sémantique approfondie.

‘vise à causer une action’ afin de pouvoir se combiner avec RICHTEN, mais la seule présence de cette composante ne nous permet pas de prédire qu’un nom aura RICHTEN comme verbe support.

stellen

Le lexème de base STELLEN signifie ‘poser, placer’. En tant que valeur de la FL Oper₁, ce verbe est compatible avec neuf noms parmi ceux de notre liste :

- Antrag1 proposition, demande
- Antrag2 demande en mariage
- Bedingung stipulation, condition
- Bitte demande, requête
- Diagnose1 diagnostique (médical)
- Forderung demande, réclamation
- Frage question
- Prognose prévision, pronostique
- Ultimatum ultimatum

Malgré l’apparence prometteuse de la corrélation entre STELLEN et le trait sémantique nominal ‘demande sans autorité’, cette correspondance est trop faible pour permettre une généralisation utile. D’une part, cette composante sémantique est absente du sens des noms DIAGNOSE1 ‘diagnostique (médical)’ et PROGNOSE ‘prévision, pronostique’. D’autre part, 13 des 20 noms ayant cette composante ne prennent pas STELLEN. Il nous paraît donc impossible de formuler une généralisation sémantique qui soit en mesure de rendre compte de la cooccurrence lexicale restreinte de STELLEN.

1.3. Remarques générales

Ayant analysé le rôle du sémantisme nominal dans la cooccurrence lexicale restreinte de chacun des 14 verbes Oper₁ de notre étude, nous aimerions maintenant présenter quelques conclusions générales quant aux observations de la section

précédente. Le tableau XVIII résume les corrélations que nous avons identifiées entre les composantes sémantiques nominales et les valeurs de Oper₁.

Tableau XVIII : Corrélations importantes entre composantes sémantiques nominales et valeurs de Oper₁

Verbe Oper ₁	Composante(s) sémantique(s) nominale(s) pertinente(s)
AUSSPRECHEN	'expression d'attitude positive'
EINLEGEN	'expression d'opposition' + 'vise à causer une action' (+ 'contexte formel')
ERHEBEN	'expression d'opposition' ou 'vise à causer une action'
ERLASSEN	'demande avec autorité' + 'locuteur autoritaire' + 'contexte formel'
FÜHREN	'échange verbal'
HALTEN	'devant un groupe' (+ contexte formel)
LEISTEN	'promesse'
RICHTEN	'vise à causer une action'
ABGEBEN	Aucune corrélation importante avec une composante sémantique
ABLEGEN	
ERTEILEN	
GEBEN	
MACHEN	
STELLEN	

À la fin du chapitre 3, nous avons posé l'hypothèse générale suivante :

- De façon générale, il sera possible d'observer de fortes corrélations entre le sens du nom et le verbe support sélectionné. Cependant, certains verbes supports ne montreront pas une telle corrélation.

Les résultats de notre étude ne confirment cette hypothèse que partiellement. Tout d'abord, comme nous l'avons prévu, plusieurs valeurs de Oper₁ échappaient totalement aux généralisations sémantiques. Il s'agit des verbes supports ABGEBEN, ABLEGEN, ERTEILEN, GEBEN, MACHEN et STELLEN. Pour les huit autres verbes, nos données nous ont permis d'observer des tendances sémantiques de

cooccurrence lexicale. Cependant, nous nous attendions à trouver moins d'exceptions à ces généralisations sémantiques. Autrement dit, les corrélations identifiées entre sémantisme nominal et choix du verbe support sont en général plus faibles que ce à quoi nous nous attendions.

Le verbe HALTEN est celui dont la généralisation sémantique montre le moins d'exceptions. Les correspondances observées pour les verbes EINLEGEN et ERLASSEN sont bidirectionnelles tout comme celle de HALTEN, mais à la différence de celle-ci, elles sont affaiblies par un nombre important d'exceptions. Dans le cas de cinq verbes, la correspondance entre sémantisme nominal et valeur de $Oper_1$ est unidirectionnelle, c'est-à-dire qu'elle existe seulement du point de vue du verbe ou de celui de la composante sémantique, mais non pas à la fois des deux points de vue. D'une part, dans le cas des verbes AUSSPRECHEN et FÜHREN, la présence d'une composante sémantique 's' dans le sémantisme de N implique que N prend le verbe en question comme valeur $Oper_1$, mais il existe des noms qui combinent avec le verbe n'ont pas la composante 's'. D'autre part, dans le cas de ERHEBEN, de LEISTEN et de RICHTEN, les noms se combinant avec le verbe support partagent une composante sémantique commune, mais la présence de cette composante dans le sens d'un nom N ne permet pas de prédire que N est compatible avec le verbe en question. Comme nous le montrons dans la section 2 de ce chapitre, le caractère unidirectionnel de ces correspondances limite considérablement leur description en tant que généralisations lexicographiques dans le DEC.

Suite à l'hypothèse générale citée ci-dessus, nous avons également émis l'hypothèse spécifique suivante au chapitre 3 :

- Les composantes sémantiques nominales pertinentes à la valeur de $Oper_1$ seront un mélange de composantes centrales et de composantes secondaires.

Les résultats de notre recherche empirique confirment cette hypothèse, car les correspondances sens-cooccurrence que nous avons identifiées mettent en jeu à la fois des composantes définitionnelles centrales ('demande avec autorité' et 'promesse') mais également des composantes occupant une position secondaire au sein des définitions des noms ('expression d'attitude positive', 'expression d'opposition', 'vise à causer une action', 'plus d'une personne', 'devant un groupe' et 'contexte formel'). Notons cependant que parmi ces composantes sémantiques, la plupart sont des composantes secondaires. Cette prédominance des composantes définitionnelles secondaires donne lieu à un contraste intéressant avec la combinaison lexicale libre, qui, comme le fait remarquer Milićević (1997, p. 54), est le plus souvent déterminée par des composantes sémantiques centrales (c'est-à-dire celles que l'on peut représenter au moyen d'étiquettes sémantiques).

Avant de passer à la section 2, il convient de faire une dernière observation sur le comportement combinatoire des verbes supports $Oper_1$ de notre étude. Généralement, les verbes qui se combinent avec un ensemble sémantiquement hétéroclite de noms (et qui ne permettent donc aucune généralisation sémantique quant aux tendances de cooccurrence lexicale) tendent à être compatibles avec un plus grand nombre de noms que les verbes ayant une plus grande régularité combinatoire. Autrement dit, nos données montrent une corrélation générale entre la productivité d'un verbe support et le caractère arbitraire de sa cooccurrence lexicale⁶⁶.

Dans la présente section, nous avons analysé le rôle du sémantisme des noms dans la détermination de la valeur de $Oper_1$ pour le champ sémantique 'acte langagier'. Dans la section suivante, nous nous penchons sur le problème de la

⁶⁶ Alonso Ramos (2004, p. 91) observe une tendance similaire pour l'espagnol. Cette auteure propose une échelle du caractère sémantiquement vide des verbes supports et situe les verbes supports les plus productifs comme HACER 'faire', DAR 'donner' et TOMAR 'prendre' à l'extrémité de l'échelle correspondant aux verbes les plus vides, c'est-à-dire ceux pour lesquels le sémantisme nominal ne joue aucun rôle dans la compatibilité avec des noms prédicatifs.

représentation lexicographique des généralisations sémantiques que nous avons formulées ici.

2. Stratégies de description lexicographique des corrélations sens-cooccurrence

Dans cette section, nous nous consacrons au deuxième objectif spécifique de notre étude, à savoir celui qui consiste à déterminer la façon la plus économique de représenter dans le DEC les tendances sémantiques que nous avons observées pour la cooccurrence lexicale restreinte des noms du champ sémantique des actes langagiers. Dans les sous-sections 2.1, 2.2 et 2.3, nous appliquons les trois stratégies de généralisation lexicographique de la cooccurrence lexicale restreinte (exposées dans la section 1.3 du chapitre 3) aux corrélations entre sémantisme nominal et valeurs de $Oper_1$ que nous avons présentées dans la section précédente. Dans la sous-section 2.4, nous identifions la stratégie que nous considérons la mieux adaptée à la représentation économique des correspondances sens-cooccurrence pour notre champ sémantique.

2.1. Héritage lexical

Comme nous l'avons montré dans la sous-section 3.1 du chapitre 3, l'approche de l'héritage lexical consiste à indiquer, dans l'article de dictionnaire du lexème générique d'un champ sémantique donné, les corrélations entre les composantes sémantiques des mots-clés et les valeurs de FL de ceux-ci, là où de telles généralisations sont possibles. Ainsi, pour les noms du champ sémantique 'acte langagier', les généralisations sémantiques de la cooccurrence lexicale restreinte seraient indiquées dans l'entrée du lexème KOMMUNIKATION 'communication'⁶⁷.

⁶⁷ Bien que le nom MITTEILUNG semble correspondre de très près au sens français 'communication', nous avons préféré ne pas utiliser ce lexème comme lexème générique, car il fait partie de l'ensemble

L'exemple (15) montre une partie du contenu qu'aurait la partie publique du lexème générique KOMMUNIKATION. Puisque notre étude porte uniquement sur la généralisation sémantique du choix du verbe support des noms et non pas sur la généralisation du régime ou des propriétés syntaxiques des noms, nous limitons notre illustration à la zone de cooccurrence lexicale restreinte de l'article en question.

(15) Extrait de la partie publique de l'article DEC de KOMMUNIKATION

KOMMUNIKATION, fém.

...

Oper₁ : aussprechen [DET ~_{acc}] | 'expression d'attitude positive'
 : einlegen [(DET) ~_{acc}] | 'expression d'opposition' ^ 'vise à causer une action' ^ 'contexte formel'
 : erlassen [DET ~_{acc}] | 'demande avec autorité' ^ 'locuteur autoritaire' ^ 'contexte formel'
 : führen [DET ~_{acc}] | 'échange verbal'
 : halten [DET ~_{acc}] | 'devant un groupe'

Nous n'avons retenu dans cet article de dictionnaire que les généralisations sémantiques qui permettent de prédire (de façon fiable) la valeur de Oper₁ à partir du sens du nom. Autrement dit, seuls les verbes supports permettant une généralisation bidirectionnelle (EINLEGEN, ERLASSEN et HALTEN) ou une généralisation unidirectionnelle du type 's' → V (c'est-à-dire AUSSPRECHEN et FÜHREN) peuvent être représentées dans l'article générique du champ sémantique. Les

des noms que nous avons étudiés, et il s'est vu attribuer les composantes 'important' et 'important selon le locuteur' par les répondants de Q3. Il s'agit donc d'un nom sémantiquement trop spécifique pour servir de lexème générique au champ sémantique en question. Notons que le lexème KOMMUNKATION couvre tout acte de communication, y compris la communication non verbale. Il faudrait donc idéalement utiliser un lexème « inventée » comme SPRACHLICHE KOMMUNIKATION 'communication verbale' pour représenter notre ensemble de noms. (Un tel lexème ressemblerait aux étiquettes sémantiques composées décrites par Milićević 1997, p. 68)

généralisations sémantiques portant sur les valeurs ERHEBEN, LEISTEN et RICHTEN ne peuvent pas être indiquées, car elles permettent seulement de caractériser l'ensemble de noms avec lesquels le verbe en question peut se combiner, sans toutefois permettre de prédire la valeur de $Oper_1$ à partir du sens du nom. Autrement dit, les noms ayant la composante sémantique concernée mais n'ayant pas le verbe en question comme valeur de $Oper_1$ sont trop nombreux. Ainsi, si nous indiquions dans l'article public ci-dessus que les noms possédant les composantes 'expression d'opposition' et 'vise à causer une action' prennent la valeur ERHEBEN, il faudrait indiquer dans les articles individuels de dix noms (sur les 21 noms ayant cette composante sémantique) qu'ils violent cette règle de cooccurrence lexicale restreinte. Un tel nombre d'exceptions rend cette généralisation inutile du point de vue de l'approche de l'héritage lexical.

Donc, l'application de la stratégie de l'héritage lexical à nos données comporterait trois étapes :

- 1) Indiquer que les valeurs de $Oper_1$ AUSSPRECHEN, EINLEGEN, ERLASSEN, FÜHREN et HALTEN dans l'article du lexème générique KOMMUNIKATION comme nous l'avons fait dans l'exemple (15).
- 2) Dans les articles des noms qui violent ces cinq généralisations, indiquer explicitement l'exception. Par exemple, dans l'article du lexème KOMPLIMENT 'compliment', il faudrait ajouter l'indication suivante : « $Oper_1$: \neg aussprechen ».
- 3) Enfin, les neuf autres verbes supports doivent être listés en tant que valeurs de $Oper_1$ dans les articles individuels de chaque nom avec lequel ils se combinent.

2.2. Articles de dictionnaire pour verbes supports

Dans la sous-section 3.2 du chapitre 3, nous avons exposé la stratégie de généralisation lexicographique proposée par Reuther (1996), qui consiste à créer une entrée lexicale pour chaque verbe support. Dans cette approche, chaque verbe se voit attribuer une définition qui contient trois types d'informations : 1) le sens « taxinomique » du verbe (par exemple, dans le cas de Oper₁, le sens 'faire' pour les actes et le sens 'avoir' pour les qualités)⁶⁸; 2) les liens sémantiques de métaphore que le verbe support entretient avec les acceptions « pleines » du verbe; 3) les contraintes sémantiques sur le type de mot-clé qui peut se combiner avec le verbe (Reuther 1996, p. 198-199). Dans le cas des valeurs de Oper₁ de notre étude, il s'agit de verbes s'appliquant à des noms désignant des actes et qui ont donc le « sens » général 'faire'. Ainsi, la définition de chacun de ces verbes supports doit prendre la forme suivante : « X Oper₁ C₀ = 'X fait C₀...' ».

D'après notre analyse, aucun de nos 14 verbes supports n'entretient un lien de métaphore avec son lexème de base correspondant. Il est intéressant d'observer que le verbe allemand FÜHREN, dont le sens de base est 'mener, guider', correspond grosso modo au sens de base du verbe russe VESTI analysé par Reuther (1996). Cet auteur note que le verbe support VESTI partage avec le lexème de base correspondant la composante sémantique 'contrôlé'⁶⁹. Or, en allemand (du moins pour le champ des actes langagiers) ce type de lien métaphorique ne semble pas exister pour le verbe support FÜHREN. Par exemple, dans la collocation *ein Gespräch mit jemandem*

⁶⁸ Nous aimerions souligner que l'identification d'un tel sens général pour un verbe support ne contredit pas l'hypothèse du caractère sémantiquement vide des verbes supports. En effet, nous considérons que le sens 'faire' est équivalent au sens 'acte', car un acte est grosso modo 'quelque chose que l'on fait'. la phrase *Jean fait une promenade* correspond à la représentation sémantique 'promenade' ('Jean') et non pas 'faire' ('Jean', 'promenade'), car le sens 'promenade' contient le sens 'acte'. Ainsi, si nous disons qu'un verbe support donné a le sens « taxinomique » 'faire', cette affirmation ne signifie pas que le verbe en question *contribue* le sens 'faire' aux collocations dans lesquelles il est employé, car ce sens est déjà contenu dans le sémantisme du nom prédicatif.

⁶⁹ « When used as a support verb, VESTI retains in whole series of collocations – although in a figurative, metaphoric way – the idea of 'guidance' (= 'control over an activity'). » (Reuther 1996, p. 187).

führen lit. 'mener une conversation avec quelqu'un', l'agent de l'acte langagier n'est pas nécessairement représenté comme ayant une position de contrôle dans la conversation. Ainsi, les définitions de nos verbes supports ne contiendraient pas d'indication quant aux liens métaphoriques avec leurs contreparties sémantiquement pleines.

Le tableau XIX présente les définitions du type DEC que nous proposons pour décrire les généralisations sémantiques sur la cooccurrence lexicale des verbes supports que nous avons étudiés.

Tableau XIX : Définitions des verbes supports Oper₁

Verbe support	Définition du verbe support
EINLEGEN	X Oper ₁ C ₀ = 'X fait C ₀ , C ₀ étant un acte langagier (ayant habituellement lieu dans un contexte formel) par lequel X exprime son opposition ou mécontentement vis-à-vis de quelqu'un ou de quelque chose, X ayant le but de causer que le destinataire Y fasse quelque chose'
ERHEBEN	X Oper ₁ C ₀ = 'X fait C ₀ , C ₀ étant un acte langagier par lequel (normalement) X exprime son opposition ou mécontentement vis-à-vis de quelqu'un ou de quelque chose, X ayant (normalement) le but de causer que le destinataire Z fasse quelque chose'
ERLASSEN	X Oper ₁ C ₀ = 'X fait C ₀ , C ₀ étant un acte langagier par lequel X exprime formellement son désir que le destinataire Z fasse Y, X étant dans une position d'autorité vis-à-vis de Z et X pouvant s'attendre à ce que Z fasse Y'
HALTEN	X Oper ₁ C ₀ = 'X fait C ₀ , C ₀ étant un acte langagier effectué devant un groupe de personnes (et habituellement dans un contexte formel)'
LEISTEN	X Oper ₁ C ₀ = 'X fait la promesse C ₀ '
RICHTEN	X Oper ₁ C ₀ = 'X fait C ₀ , C ₀ étant un acte langagier dont le but est de causer que le destinataire Z fasse quelque chose'

Notons que nous avons exclu de cette liste AUSSPRECHEN et FÜHREN, car la stratégie des articles collocatifs se prête moins bien au traitement de ces deux

verbes supports. Si nous les décrivions par des définitions, celles-ci auraient la forme suivante :

- AUSSPRECHEN X Oper₁ C₀ = ‘X fait C₀, C₀ étant un acte langagier par lequel X exprime son attitude positive envers quelqu’un ou quelque chose’
- FÜHREN X Oper₁ C₀ = ‘X fait C₀, C₀ étant un acte langagier et X étant plus d’une personne’

Or, ces définitions décrivent seulement une partie des noms avec lesquels ces verbes se combinent. Ainsi, la définition de AUSSPRECHEN ne couvre que six des 18 noms auprès desquels ce verbe sert de Oper₁, tandis que la définition proposée pour FÜHREN couvre seulement six des dix noms compatibles avec ce verbe. Étant donné ces exceptions importantes, il nous paraît inutile de consacrer des définitions précises à ces deux verbes supports.

Ainsi, l’application de la stratégie des articles collocatifs à la description des 14 verbes supports de notre étude comporterait les étapes suivantes :

- 1) Créer des entrées lexicales pour les verbes supports EINLEGEN, ERHEBEN, ERLASSEN, HALTEN, LEISTEN et RICHTEN. Ces entrées contiendraient les définitions proposées dans le tableau XIX.
- 2) Pour chaque nom qui refuse un de ces six verbes comme valeur de Oper₁ tout en satisfaisant aux contraintes sémantiques exprimées la définition de ce verbe, indiquer cette exception dans l’article du nom en question. Par exemple, l’article du nom GELÜBDE ‘voeu, promesse solennelle’ contiendrait l’indication « Oper₁ : ¬ leisten », car la définition de LEISTEN prédit que GELÜBDE et LEISTEN sont compatibles.

3) Pour chaque nom ayant un des ces verbes comme valeur de $Oper_1$ mais ne satisfaisant pas aux critères sémantiques exprimés par la définition du verbe support en question, indiquer ce verbe explicitement comme valeur de $Oper_1$ dans l'article du nom en question. Ainsi, il faudrait donner la spécification « $Oper_1$: halten » dans la zone combinatoire lexicale de l'article de PREDIGT2 'discours moralisateur', car bien que PREDIGT2 ne désigne pas un acte ayant lieu devant un groupe de personnes, il se combine néanmoins avec HALTEN.

4) Indiquer, dans les articles des noms individuels qui les prennent comme valeur de $Oper_1$, les verbes supports AUSSPRECHEN et FÜHREN (pour lesquels les généralisations sémantiques ne permettent pas la création de définitions utiles) ainsi que les verbes supports ABGEBEN, ABLEGEN, ERTEILEN, GEBEN, MACHEN et RICHTEN (pour lesquels aucune généralisation sémantique n'est possible).

5) Comme le verbe ERTEILEN ne semble pas avoir d'acception distincte de son « sens » $Oper_1$, il faut également lui consacrer un article collocatif. En effet, Alonso Ramos (2004, p. 73) fait remarquer que les articles collocatifs servent non seulement à décrire des généralisations sémantiques sur le comportement combinatoire des verbes supports, mais également à assurer à ceux-ci un statut lexical en décrivant (entre autres) toutes leurs propriétés syntaxiques et morphologiques.

Il convient de souligner que selon l'approche proposée par Reuther (1996) et par Alonso Ramos (2004), il faudrait consacrer un article à *tous* les verbes supports. Dans le cas d'un verbe support qui ne permet pas une généralisation sémantique de la cooccurrence lexicale, le contenu de la définition serait limitée à la partie générale de la définition, c'est-à-dire au sens « taxinomique » du verbe support. Ainsi, si on créait un article collocatif pour un verbe support comme STELLEN, cet article contiendrait

la définition simple suivante : « $X \text{ Oper}_1 C_0 = \text{'X fait } C_0\text{'}$ ». Notons que l'existence d'une telle entrée lexicale n'aurait aucun effet sur la façon de décrire la cooccurrence lexicale restreinte de STELLEN : il faudrait continuer d'indiquer ce verbe explicitement dans tous les articles des noms individuels qui ont ce verbe comme valeur de Oper_1 .

2.3. Articles de dictionnaires pour FL

La dernière des trois approches à la généralisation sémantique de la cooccurrence lexicale restreinte consiste à créer un article de dictionnaire pour chaque FL. L'application de cette approche à nos données aurait comme résultat la description des corrélations entre le sens des noms et les verbes supports dans l'article de la FL Oper_1 . Le tableau XX illustre la forme que prendrait cette partie de l'entrée de Oper_1 .

Tableau XX : Partie de l'entrée lexicale de Oper₁ portant sur le champ sémantique des actes langagiers

Classe sémantique	Valeur par défaut
acte langagier	<i>aucune valeur</i>
Sous-classes :	
acte langagier exprimant une attitude positive	aussprechen
acte langagier formel exprimant l'opposition du locuteur et visant à causer une action de la part du destinataire	einlegen
demande formelle auquel le locuteur doit obéir et faite par une personne dans une position d'autorité générale	erlassen
échange verbal	führen
acte langagier ayant lieu devant un groupe de personnes	halten
...	...

Notons tout d'abord qu'il est impossible de spécifier une valeur par défaut pour l'ensemble du champ sémantique des actes langagiers. En effet, même les verbes les plus productifs, GEBEN, MACHEN et ERTEILEN, sont incompatibles avec un grand nombre de noms d'actes langagiers. De ce point de vue, notre champ sémantique se distingue des champs comme 'émotion' ou 'événement'. Pour les noms d'émotions, Oper₁ a comme valeur par défaut les verbes ÉPROUVER et RESENTIR en français et les verbes EMPFINDEN et FÜHLEN (les deux signifiant 'éprouver, ressentir') en allemand (Mel'čuk et Wanner 1996, p. 209, 229). Pour la classe sémantique générale 'événement', le verbe AVOIR LIEU sert de valeur par défaut pour la FL Func₀ (Gatone 1992, p. 100).

De plus, les généralisations sémantiques portant sur ERHEBEN, LEISTEN et RICHTEN (qui ont l'orientation V → 's') ne peuvent pas être répertoriées dans l'article de dictionnaire de la FL Oper₁. En effet, ces trois valeurs ne peuvent pas être prédites à partir du sémantisme des noms. Par conséquent, si on spécifiait ces verbes

comme valeurs par défaut pour une classe sémantique donnée, il faudrait indiquer de nombreuses exceptions dans les articles individuels des noms. Ainsi, selon la présente approche, cinq des 14 verbes seraient spécifiés dans l'article de $Oper_1$ comme valeurs par défaut. Les exceptions à ces règles (c'est-à-dire les membres de ces classes sémantiques qui ne prennent pas la valeur par défaut correspondant) seraient indiquées dans les articles des noms individuels. Enfin, neuf des 14 verbes supports seraient indiqués explicitement comme valeur de $Oper_1$ dans tous les articles des noms individuels qui se combinent avec eux⁷⁰. Ainsi, pour les verbes supports de notre étude, les cinq généralisations sémantiques que l'on peut décrire par l'approche des articles de FL sont les mêmes que celles que l'on peut représenter par l'approche de l'héritage lexical.

2.4. Notre proposition

Ayant décrit la façon dont chacune des trois stratégies de généralisation sémantique de la cooccurrence lexicale restreinte s'applique aux tendances de cooccurrence mises en évidence par notre recherche, nous identifions dans cette dernière sous-section la stratégie descriptive que nous considérons la mieux adaptée à la représentation de ces corrélations sens-cooccurrence. Rappelons que l'objectif spécifique de cette partie de notre étude est d'identifier l'approche qui permet la description la plus *économique* des collocations à verbe support dans un DEC. Autrement dit, nous visons l'élimination du plus grand nombre possible de redondances descriptives en nous appuyant sur les généralisations sémantiques formulées pour les verbes supports de notre étude⁷¹.

⁷⁰ Il serait également possible de lister ces neuf verbes dans l'article de $Oper_1$ pour la classe des actes langagiers en indiquant « combinatoire arbitraire » au lieu d'une classe sémantique spécifique. Cependant, cette façon de faire ne constituerait pas un gain du point de vue de l'économie descriptive, car il faudrait continuer d'indiquer ces valeurs dans les articles des mot-clés correspondants.

⁷¹ Nous aimerions souligner de nouveau que le problème de la redondance dans la représentation des collocations semble seulement s'appliquer aux dictionnaires papier. Un DEC informatisé pourrait utiliser les trois approches de généralisation sans multiplier la quantité d'information à stocker.

Notre discussion dans les trois sous-sections précédentes nous permet de faire trois observations générales. Premièrement, toutes les trois approches décrites permettent de représenter les correspondances sens-cooccurrence du type 's' → V, c'est-à-dire celles qui satisfont aux deux conditions suivantes : 1) il y a peu de noms ayant la composante sémantique 's' qui ne se combinent pas avec V; 2) il y a peu de noms se combinant avec V qui n'ont pas la composante sémantique 's'. Deuxièmement, l'héritage lexical et l'approche des articles pour FL permettent de représenter les généralisations unidirectionnelles du type 's' → V (c'est-à-dire les cas où la présence d'une composante sémantique (ou groupe de composantes sémantiques) implique une valeur spécifique pour un champ sémantique donné), mais ces deux approches ne permettent pas de représenter le cas inverse. Troisièmement, l'approche des articles collocatifs permet de décrire les généralisations du type V → 's', c'est-à-dire les cas où un ensemble de noms prenant le même verbe est caractérisé (avec peu d'exceptions) par une même composante sémantique (ou un même groupe de composantes sémantiques). Cette approche n'est pas bien adaptée à la description du cas inverse ('s' → V).

Suite à ces observations, nous considérons que la stratégie la plus économique pour la généralisation sémantique des collocations à verbe support consiste à combiner l'approche de l'héritage lexical avec celle des articles collocatifs. Plus précisément, nous proposons une solution suivante :

- Adopter l'approche de l'héritage lexical pour décrire toutes les correspondances du type 's' → V ainsi que celles du type 's' → V. Autrement dit, on indiquerait dans l'entrée du lexème générique du champ sémantique toutes les corrélations qui permettent de prédire la valeur d'une f_{supp} à partir du sens du mot-clé.

- Créer des articles de dictionnaire uniquement pour les deux types de verbes supports suivants⁷² :
 - Les verbes supports qui ne peuvent pas être prédits en tant que valeur d'une f_{supp} à partir du sens du mot-clé mais qui se combinent néanmoins avec un ensemble de mot-clés sémantiquement homogène. Il s'agit des verbes participant à une correspondance du type $V \rightarrow 's'$ ⁷³.
 - Les verbes qui existent seulement en tant que verbes supports. Ces verbes doivent, bien entendu, être listés comme valeurs de f_{supp} dans les articles individuels des mots-clés correspondants.
- Indiquer tous les autres verbes (c'est-à-dire ceux pour lesquels aucune généralisation sémantique n'est possible) explicitement dans les articles des mot-clés individuels.

Cette proposition a l'avantage de permettre une représentation de toutes les généralisations sémantiques que nous avons formulées pour les verbes supports que nous avons étudiés. Une telle représentation se traduit par une réduction maximale de la redondance descriptive dans le traitement lexicographique des collocations à verbe support.

⁷² Il convient de rappeler que, selon Alonso Ramos (2004, p. 73-76), l'existence des articles de verbe support est motivée non seulement par le besoin d'exprimer des généralisations sémantiques sur les collocations, mais également par le besoin de décrire des propriétés comme le nombre d'actants syntaxiques ou le régime d'un verbe support donné. Or, comme notre étude ne porte que sur la représentation des généralisations sémantiques, nous devons renoncer à toute considération portant sur ces autres propriétés des verbes supports. Dans une perspective strictement sémantique, il n'est pas économique de créer des articles pour les verbes supports dont la cooccurrence lexicale n'est pas influencée par le sémantisme des mots-clés. C'est pourquoi notre proposition exclut la création de tels articles.

⁷³ Notre choix de réserver les articles collocatifs (en partie) aux verbes prenant un ensemble de mot-clés sémantiquement homogène est semblable à la proposition de Grossman et Tutin (2007, p.12) pour les valeurs adjectivales de Magn. En effet, ces auteurs préconisent la création d'articles collocatifs seulement pour les adjectifs ayant un comportement sémantiquement régulier.

Nous aimerions offrir quelques explications ici sur les deux aspects suivants de notre proposition : 1) le choix d'exclure l'approche des articles pour FL; 2) le choix d'employer l'héritage lexical plutôt que les articles collocatifs pour la description des correspondances bidirectionnelles. Comme nous l'avons constaté ci-dessus, l'approche de l'héritage lexical et celle des articles de FL permettent toutes les deux de décrire les généralisations bidirectionnelles ainsi que les généralisations unidirectionnelles du type 's' → V. Afin d'éviter de décrire une même correspondance à la fois dans une l'entrée d'un lexème public et dans l'entrée d'une FL, il est préférable (du point de vue de l'économie descriptive) de choisir une des deux approches. Notre décision de retenir l'héritage lexical plutôt que l'approche des articles de FL est motivée par deux considérations. Premièrement, les FL ne sont pas des lexies, alors que les articles du DEC sont en principe destinés uniquement à la description de lexies (Mel'čuk et al. 1995, p. 69). Deuxièmement, l'approche des articles de FL implique la spécification de valeurs par défaut pour des classes ou sous-classes sémantiques. Or, dans le cas des verbes supports, les complexes de composantes sémantiques nominales correspondant aux différentes valeurs ne semblent pas correspondre souvent à des sens lexicaux. Par exemple, aucune lexie de l'allemand ou du français ne correspond à la classe sémantique 'acte langagier formel exprimant l'opposition du locuteur et visant à causer une action de la part du destinataire' que nous avons identifiée pour le verbe EINLEGEN. À notre avis, le caractère non lexicalisé de telles classes reflète le fait que les composantes sémantiques jouant un rôle dans la cooccurrence lexicale restreinte des verbes supports tendent à être des composantes secondaires. Il nous paraît donc plus naturel sur le plan descriptif d'adopter l'approche de l'héritage lexical, qui permet de représenter les généralisations sémantiques sous forme de conditions d'utilisation d'une valeur donnée plutôt que sous forme de classes sémantiques.

Notre décision d'adopter l'héritage lexical plutôt que l'approche des articles collocatifs afin de décrire les généralisations du type 's' → V est motivé par le fait que le DEC privilégie le point de vue du locuteur (Mel'čuk et al. 1995, 49-50), qui est

associée à la perspective de la production de la parole. Rappelons que le locuteur sélectionne le mot-clé en fonction de son sens (c'est-à-dire en fonction d'une partie de la représentation sémantique de départ), alors qu'il sélectionne le collocatif en fonction du mot-clé. Ainsi, comme nous l'avons mentionné dans la sous-section 1.3 du chapitre 2, du point de vue de la production, il est préférable de répertorier les collocations dans l'article du mot-clé plutôt que dans celui du collocatif. Puisque l'héritage lexical permet la généralisation des collocations du point de vue du mot-clé (plus précisément, dans un article générique couvrant une classe sémantique de mot-clés), nous considérons que dans le cas des correspondances du type 's' → V (pour lesquelles les deux approches ont une utilité égale du point de vue de l'économie descriptive), il est préférable d'adopter l'approche de l'héritage lexical.

À la fin du chapitre 3, nous avons émis l'hypothèse spécifique selon laquelle l'héritage lexical permet la représentation la plus économique des corrélations entre sémantisme nominal et choix du verbe support dans le DEC. Comme nous l'avons montré dans notre discussion ici, cette hypothèse n'est confirmée que partiellement par les résultats de notre recherche. En effet, afin de représenter tous liens que nous avons observés entre les composantes sémantiques des noms et les valeurs des f_{supp} , il est nécessaire de combiner l'approche de l'héritage lexical avec celle des articles collocatifs. Autrement dit, si nous nous limitons à l'une ou l'autre de ces stratégies de généralisation, nous serions obligés de renoncer à la description d'une partie des tendances sémantiques de cooccurrence que nous avons observées.

Il convient de noter qu'avant d'être appliquée, notre proposition doit être testée par d'autres études portant sur les collocations à verbe support. La plupart des tendances sémantiques de cooccurrence lexicale restreinte que nous avons mises en évidence ne concernent qu'un nombre très limité de noms, et ces tendances ne devraient être décrites dans le DEC que si d'autres études confirment leur validité pour un plus grand nombre de substantifs.

Enfin, nous tenons à souligner, à l'instar de Mel'čuk et Wanner (1996, p. 241), de Reuther (1996, p. 203) et d'Alonso Ramos (2004, p. 78), que les généralisations sémantiques que nous avons formulées quant au comportement combinatoire des verbes supports ne constituent pas des règles permettant de prédire de façon fiable la cooccurrence lexicale de ces verbes, mais plutôt des caractérisations *post factum*. Ainsi, bien que la cooccurrence des verbes comme HALTEN semble plus régulière que celle des verbes comme GEBEN, toutes les tendances observées sont sujettes à des exceptions inexplicables. Nous pouvons donc dire que notre étude confirme le caractère arbitraire des collocations à verbe support tout en démontrant la possibilité de simplifier la description de celles-ci.

Dans le présent chapitre, nous avons présenté une analyse du lien entre le sémantisme des noms d'actes langagiers et les valeurs de la FL Oper₁ pour ces noms. La première section était consacrée à la réalisation du premier objectif spécifique de notre étude, à savoir la détermination des corrélations entre les composantes sémantiques noms et les 14 verbes supports avec lesquels ces noms se combinent. Dans la deuxième section principale, nous avons évalué, l'aide de nos données empiriques, trois stratégies de généralisation lexicographique afin de déterminer la méthode la plus économique de représenter dans le DEC les tendances de cooccurrence lexicale restreinte que nous avons observées.

CHAPITRE 7

CONCLUSION

Ayant terminé notre exposé, nous offrons ici un aperçu des points saillants de notre étude ainsi qu'une brève discussion mettant en évidence les applications potentielles de nos observations et les pistes de recherche qui restent à explorer suite à ce travail. Ce mémoire avait pour objectif de déterminer, pour le champ sémantique des actes langagiers de l'allemand, s'il existe de fortes corrélations entre le sémantisme des noms et les valeurs de la FL $Oper_1$ de ces noms. Nos objectifs spécifiques étaient les suivants :

- 1) Déterminer les composantes sémantiques nominales spécifiques qui influencent la valeur de $Oper_1$;
- 2) Déterminer la stratégie la plus économique de représenter les corrélations entre sens et cooccurrence lexicale restreinte dans le DEC.

Afin de réaliser ces objectifs, nous avons effectué une recherche empirique en deux principales étapes. Dans un premier temps, nous avons identifié, par l'analyse de dictionnaires et de corpus ainsi que par la consultation de locuteurs natifs de l'allemand, la valeur de $Oper_1$ pour un ensemble de 182 lexèmes allemands du champ sémantique 'acte langagier'. Dans un deuxième temps, nous avons déterminé les composantes sémantiques récurrentes de ces lexèmes en nous appuyant sur une analyse du contenu définitionnel d'un dictionnaire et sur l'interrogation de locuteurs natifs. Au début de notre recherche, nous avons énoncé l'hypothèse selon laquelle il

existe de fortes corrélations entre les composantes sémantiques des noms et certaines valeurs de $Oper_1$ pour ces noms. Nos hypothèses spécifiques étaient les suivantes : 1) les corrélations en question mettent en jeu tant des composantes sémantiques centrales que des composantes secondaires; 2) l'héritage lexical permet la représentation la plus économique de ces corrélations dans le DEC.

Les résultats de notre recherche montrent qu'il existe des corrélations entre certains verbes supports $Oper_1$ et le sémantisme des noms d'actes langagiers. Cependant, ces corrélations sont en général sujettes à nombre important d'exceptions qui limitent leur utilité en tant que règles de cooccurrence lexicale. De plus, six des 14 verbes supports étudiés ne semblent permettre aucune généralisation sémantique. Nos résultats confirment notre première hypothèse spécifique, car les corrélations que nous avons observées mettent en jeu tantôt des composantes sémantiques centrales, tantôt des composantes secondaires. Notons, cependant, que les composantes sémantiques secondaires semblent jouer un rôle plus important dans la détermination du verbe support. Notre deuxième hypothèse n'a été confirmée que partiellement par nos observations : bien que l'héritage lexical permette de représenter la plupart des corrélations que nous avons trouvées, il est nécessaire de combiner cette approche avec celle des articles collocatifs afin de représenter toutes les généralisations que nous avons formulées. Autrement dit, d'après notre analyse, la stratégie permettant le traitement lexicographique le plus économique des collocations à verbe support consiste à répertorier certaines corrélations sens-cooccurrence dans l'article du lexème générique du champ sémantique et d'autres corrélations dans l'article du verbe support.

Nous croyons que l'étude de la motivation sémantique partielle des collocations à verbe support est pertinente à plusieurs champs d'application de la linguistique. D'abord, nous avons montré, à l'instar d'études comme Mel'čuk et Wanner (1996) et Reuther (1996), que l'identification de tendances sémantiques dans le comportement combinatoire des verbes supports permet d'alléger la description

lexicographique des valeurs des f_{supp} . Une telle simplification descriptive est particulièrement dans le cadre d'un dictionnaire comme le DEC, dont le caractère exhaustif a comme conséquence la nécessité de stocker une quantité énorme d'informations.

La recherche de généralisations sémantiques sur la cooccurrence lexicale des verbes supports est également pertinente à l'apprentissage des collocations, en particulier dans un contexte d'apprentissage de langue seconde. Ainsi, comme le font remarquer Grossman et Tutin (2007, p. 158), l'enseignement explicite des tendances sémantiques pourrait faciliter la maîtrise des collocations chez l'apprenant. Nous croyons qu'une telle stratégie d'enseignement permettrait à l'apprenant non seulement d'assimiler les combinaisons verbe-nom qui lui sont présentées mais également à inférer le bon verbe support pour un nom dont il n'a jamais appris les valeurs des f_{supp} . Bien que le caractère hautement arbitraire des collocations à verbe support oblige l'apprenant à apprendre un grand nombre de valeurs de f_{supp} par cœur, nous croyons qu'il est possible de réduire cette tâche considérablement en mettant en évidence la motivation partielle des certaines collocations. L'approche l'héritage lexical et celle des articles pour verbes supports semblent toutes les deux présenter des avantages dans une telle optique. Ainsi, l'héritage lexical, qui préconise la présentation des généralisations dans l'article d'un lexème générique, permettrait l'enseignement des tendances collocatives par champ sémantique, tandis que l'approche des articles pour verbes supports permettrait l'assimilation de certains verbes supports sémantiquement en tant qu'unités lexicales distinctes ayant leurs propres propriétés sémantiques.

Enfin, nous considérons que les résultats des recherches sur les régularités sémantiques des verbes supports pourraient s'avérer très utiles dans une perspective de traitement automatique du langage. Comme l'observe Alonso Ramos (2004, p. 78), suite à la description approfondie d'un champ sémantique donné, il serait possible de prédire le verbe support d'un néologisme appartenant à ce champ. Ainsi,

dans une perspective de production artificielle, il serait possible de prédire des valeurs de f_{supp} pour des lexies dont la cooccurrence lexicale restreinte n'a pas encore été décrite de façon exhaustive. Dans une perspective d'analyse, une caractérisation sémantique de certains verbes supports pourrait permettre de décoder certains énoncés qui contreviennent à la valeur « officielle » d'une f_{supp} donnée dans l'entrée lexicale du mot-clé correspondant. Rappelons, à cet égard, que nos données (tout comme celles de Mel'čuk et Wanner (1996)) démontrent que les jugements sur les collocations sont sujets à une variation très importante d'un locuteur à l'autre.

Les conclusions de notre travail, qui s'est concentré sur le sujet très pointu des valeurs de la FL Oper_1 pour le champ sémantique allemand des actes langagiers, devraient être vérifiées à l'aide de recherches plus exhaustives. On pourrait approfondir ce travail selon les voies de recherche suivantes :

- vérifier *toutes* les combinaisons logiquement possibles des verbes supports et des noms de notre liste en interrogeant des locuteurs natifs;
- déterminer la valeur de Oper_1 de tous les autres noms d'actes langagiers;
- étudier la valeur des autres f_{supp} pour ce champ sémantique;
- appliquer la démarche utilisée ici à l'étude d'autres champs sémantiques.

De plus, les résultats de notre recherche nous amènent à poser les questions suivantes, dont chacun pourrait être le sujet d'une recherche future :

- En général, lorsque deux acceptions d'un nom prédicatif sont non seulement formellement identiques, mais également reliées par un lien

de métaphore, tendent-ils à avoir les mêmes verbes supports ? (Des exemples comme PREDIGT1 'sermon' et PREDIGT2 'discours moralisateur', qui prennent tous les deux HALTEN comme Oper₁, laissent penser que oui.)

- Pourquoi observe-t-on tant de variation entre les jugements de grammaticalité portant sur les valeurs de Oper₁? Cette variation est-elle aussi forte pour les autres fonctions lexicales ?
- Est-ce que les mêmes types de composantes sémantiques nominales tendent à influencer les valeurs des f_{supp} d'une langue à l'autre ?

Il serait également intéressant de consacrer une recherche approfondie au phénomène des « effets synergiques » décrit par Reuther (1996). Étant donné les limites du présent travail, nous avons dû renoncer à un traitement de ce sujet, qui est pourtant intimement lié au problème de la caractérisation sémantique de la cooccurrence lexicale des verbes supports. Si des recherches futures sur ce sujet montrent que les noms prédicatifs « acquièrent » souvent des propriétés sémantiques en contexte grâce à l'emploi d'un verbe support ayant un comportement combinatoire sémantiquement régulier, cela constituerait, à notre avis, un argument additionnel en faveur de l'attribution d'un contenu sémantique propre à certains verbes supports.

Comme le montre l'ensemble de pistes de recherche et de questions ci-dessus, la question du rôle précis joué par le sémantisme dans la détermination des collocations à verbe support (et des collocations en général) nécessitera encore une quantité considérable de recherche. Nous espérons que le présent mémoire contribuera à l'avancement des connaissances quant à cette question fort intéressante.

BIBLIOGRAPHIE

Articles et monographies

- Alonso Ramos, M. (2004) *Las construcciones con verbo de apoyo*, Madrid : Visor Libros.
- Benson, M. (1989) « The Structure of the Collocational Dictionary », *International Journal of Lexicography*, vol. 2, no 1, p. 1-14.
- Cattel, R. (1984) *Composite Predicates in English, Syntax and Semantics*, vol. 17, Montréal : Academic Press.
- Cruse, D. A. (1986) *Lexical Semantics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Fischer, M. (1984) *Deutsche und englische Funktionsverbgefüge : ein Vergleich*, Ann Arbor : UMI.
- Gaatone, D. (1992) « Les verbes événementiels et les dictionnaires, quelques observations », *Le mot, les mots, les bons mots*, Clas, A. (éd.), Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 95-108.
- Giry-Schneider, J. (1978) *Les nominalisations en français : l'opérateur "faire" dans le lexique*, Genève : Librairie Droz.
- Giry-Schneider, J. (1987) *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbe support*, Genève : Librairie Droz.
- Grimes, J. E. (1996) « Lexical Functions Across Languages », *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Wanner, L. (éd.),

Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 103-113.

Grimshaw, J. et A. Mester. (1988) « Light Verbs and θ -Marking », *Linguistic Inquiry*, vol. 19, no 2, p. 205-232.

Gross, G. (1989) *Les constructions converses du français*, Genève : Librairie Droz.

Gross, M. (1981) « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, no 63, p. 7-52.

Grossman, F. et A. Tutin (2007) « Motivation of Lexical Association in Collocations : The Case of Intensifiers for “Nouns of Joy” », *Selected Lexical and Grammatical Issues in Meaning-Text Theory : In Honour of Igor Mel'čuk*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 135-162.

Hausmann, F. J. (1985) « Kollokationen im deutschen Wörterbuch : Ein Beitrag zur Theorie des lexikographischen Beispiels », *Lexikographie und Grammatik*, Bergenholtz, H. *et al.* (éd.), Tübingen : Niemeyer, p. 118-129.

Helbig, G. (1979) « Problem der Beschreibung von Funktionsverben im Deutschen », *Deutsche als Fremdsprache*, no 16, p. 273-286.

Heringer, H. J. (1968) *Die Opposition von « kommen » und « bringen » als Funktionsverben. Untersuchungen zur grammatischen Wertigkeit und Aktionsart*, Düsseldorf : Schwann.

Irsula Pena, J. (1994) *Substantiv-Verb-Kollokationen: Kontrastive Untersuchung Deutsch-Spanisch*, Frankfurt am Main : Lang.

- Labelle, J. (1984) « Le prédicat nominal avec support *avoir* : contribution à l'étude de la phrase simple », *Lexique grammairre de langues romanes*, Guillet A. et N. La Fauci (éds.), Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 165-198.
- Lyons, J. (1977) *Semantics*, vol. 1, Cambridge : Cambridge University Press.
- Mel'čuk, I., A. Clas et A. Polguère. (1995) *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Mel'čuk, I. 1996. « Lexical Functions: A Tool for the Description of Lexical Relations in a Lexicon », *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Wanner, L. (éd.), Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 37-101.
- Mel'čuk, I. (1997) *Vers une linguistique sens-texte : leçon inaugurale faite le vendredi 10 janvier 1997*, Paris : Collège de France.
- Mel'čuk, I. (2004) « Verbes supports sans peine », *Linguisticae investigationes*, vol. 27, no 2, p. 203-217.
- Mel'čuk, I. et L. Wanner. (1996) « Lexical Functions and Lexical Inheritance for Emotion Lexemes in German », *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Wanner, L. (éd.), Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 209-278.
- Miličević, J. (1997) *Étiquettes sémantiques dans un dictionnaire formalisé du type Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*, mémoire de maîtrise, Montréal : Université de Montréal.

- Müller, E.-A. (1977) *Funktionsverbgefüge vom Typ "Give a Smile" und ähnliche Konstruktionen : eine textorientierte Untersuchung im Rahmen eines doppelschichtigen Semantikmodell.* Frankfurt am Main : Lang.
- Nickel, G. (1968) « Complex Verbal Structures in English », *International Journal of Applied Linguistics*, vol. 6, p. 1-21.
- v. Polenz, P. (1963) *Funktionsverben im heutigen Deutsch : Sprache in der Rationalisierten Welt*, Düsseldorf : Schwann.
- v. Polenz, P. (1987) « Funktionsverben, Funktionsverbgefüge und Verwandtes. Vorschläge zur satzsemantischen Lexikographie », *Zeitschrift für Germanistische Linguistik*, no 15, p. 169-189.
- v. Polenz, P. (1989) « Funktionsverbgefüge im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch », *Wörterbücher. Ein Internationales Handbuch zur Lexicographie*, vol. I, Hausmann, F. J. et al. (éd.), Berlin/New York : de Gruyter, p. 882-887.
- v. Pottelberge, J. (2001) *Verbonominale Konstruktionen, Funktionsverbgefüge : vom Sinn und Unsinn eines Untersuchungsgegenstandes*, Heidelberg : Winter.
- Prince, E. (1974) *English Aspectual Constructions*, thèse de doctorat, Philadelphia : University of Pennsylvania.
- Reuther, T. 1996. « On Dictionary Entries for Support Verbs: The Cases of Russian VESTI, PROVODIT' and PROIZVODIT' », *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Wanner L. (éd.), Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 181-207.

- Saussure, F. de. (1966) *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- Schindler, W. (1996) *Phraseologismen und phraseologische Bindungsebenen*, thèse de doctorat, Munich : Ludwig-Maximilians-Universität.
- Stein, G. (1991) « The Phrasal Verb Type “To Have a Look” in Modern English », *International Review of Applied Linguistics*, vol. 29, no 1, p. 1-29.
- Wierzbicka, A. (1987) *English Speech Act Verbs: A Semantic Dictionary*, Canberra : Academic Press Australia.
- Wierzbicka, A. (1988) « Why can you *have a drink* when you can't **have an eat?* », *The Semantics of Grammar*, Wierzbicka, A. (éd.), Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 293-357.
- Wotjak, G. (1994) « Nichtidiomatische Phraseologismen : Substantiv-Verb-Kollokationen (SVK) - ein Fallbeispiel », *EUROPHRAS 92 – Tendenzen der Phraseologieforschung*, Sandig B. (éd.), Bochum : Brockmeyer.
- Yuan, J. (1987) *Funktionsverbgefüge im heutigen Deutsch : eine Analyse und Kontrastierung mit ihren chinesischen Entsprechungen*, Heidelberg : Gross.

Dictionnaires

- Agricola, E. (éd.) (1992) *Wörter und Wendungen – Wörterbuch zum deutschen Sprachgebrauch*, Mannheim : Dudenverlag.

Chiaro, M. G. (éd.) (2001) *Duden – Das Stilwörterbuch*, Mannheim : Dudenverlag.

Clark, M. et O. Thyen (éd.) (1999) *Oxford-Duden German Dictionary*, Oxford/New York : Oxford University Press.

Grappin, P. (1999) *Larousse – Grand dictionnaire français-allemand*, Paris : Larousse-Bordas.

Kunkel-Razum, K., W. Scholze-Stubenrecht et M. Wermke (éd.) (2003), *Duden Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim : Dudenverlag.

Rey-Debove, J. et A. Rey. (1995) *Le Nouveau Petit Robert*, Paris : Dictionnaires Le Robert.

Sinclair-Knight, L. (éd.) (2005) *Collins German Dictionary*, New York : Harper Collins.

Corpus

Deutscher Wortschatz, Leipzig : Universität Leipzig.

IDS-Korpus : Archiv der geschriebenen Sprache, Mannheim : Institut für Deutsche Sprache.

ANNEXE I :

LISTE DES SIGNIFIANTS NOMINAUX
RETENUS POUR L'ÉTUDE

Abbitte	Bestellung	Klage	Ultimatum
Anerkennung	Bewerbung	Kommando	Unterhaltung
Anfrage	Bitte	Kompliment	Unterredung
Angebot	Dank	Konversation	Unterricht
Anklage	Diagnose	Konzession	Urteil
Anordnung	Direktive	Kritik	Verbot
Ansage	Drohung	Kündigung	Verfügung
Ansinnen	Eid	Lob	Verhandlung
Ansprache	Einspruch	Mahnung	Verordnung
Anspruch	Einwand	Meineid	Versicherung
Antrag	Einwendung	Meldung	Versprechen
Antwort	Einwilligung	Mitteilung	Versprechung
Anweisung	Empfehlung	Nachricht	Verwahrung
Appell	Entlastung	Offenbarungseid	Verweis
Aufforderung	Erklärung	Predigt	Verzicht
Aufklärung	Erlaubnis	Prognose	Veto
Aufruf	Forderung	Protest	Vorhaltung
Auftrag	Frage	Rat	Vorlesung
Auskunft	Garantie	Ratschlag	Vorschlag
Aussage	Gebot	Rechenschaft	Vorschrift
Bedingung	Gelübde	Rede	Vorstellung
Befehl	Genehmigung	Referat	Vortrag
Beichte	Geschrei	Revision	Vorwurf
Bekenntnis	Gespräch	Rüge	Warnung
Belobigung	Geständnis	Scherz	Weisung
Bemerkung	Glückwunsch	Schwur	Widerspruch
Bericht	Gutachten	Selbstgespräch	Wink
Berufung	Herausforderung	Statement	Witz
Bescheid	Hinweis	Stimme	Zugeständnis
Beschreibung	Information	Tadel	Zusage
Beschuldigung	Instruktion	Tip(p)	Zusicherung
Beschwerde	Jawort	Trinkspruch	Zustimmung

ANNEXE II :

LISTE DES NOMS D'ACTES LANGAGIERS DÉSAMBIGUÏSÉS

Note : Les gloses des lexèmes allemands sont basées en partie sur les équivalences proposées dans *Larousse - Grand dictionnaire allemand-français* (1999). Cependant, certaines gloses proviennent de notre propre interprétation des définitions allemandes de DU. Lorsque la définition d'un nom n'était pas assez précise, nous avons eu recours à la définition du verbe correspondant pour en déterminer le sens. Ces acceptions verbales sont indiquées dans la dernière colonne du tableau. Il est important de noter qu'il peut parfois ne pas y avoir d'équivalence sémantique exacte entre le lexème allemand et le nom français correspondant utilisé comme glose.

Lexème nominal	Glose française	Acceptions correspondantes dans DU	Acceptions verbales dont la définition a été utilisée
Abbitte	excuse, réparation		
Anerkennung1	approbation, acceptation	2b	
Anerkennung2	appréciation, louange	1	
Anerkennung3	reconnaissance (officielle), légitimation	2a	
Anfrage	demande		
Angebot1	offre	1b	
Angebot2	offre d'achat	1a	
Angebot3	première offre aux enchères	1c	
Anklage1	accusation	2	
Anklage2	accusation devant un tribunal	1a	
Anordnung	décret	2	
Ansage	annonce, notification	1	ansagen1
Ansinnen	prétension		
Ansprache1	acte d'aborder quelqu'un	3b	
Ansprache2	discours	1	
Anspruch	revendication, réclamation	1	
Antrag1	proposition, demande	1a	
Antrag2	demande en mariage	3	

Lexème nominal	Glose française	Acceptions correspondantes dans DU	Acceptions verbales dont la définition a été utilisée
Antwort	réponse	a	
Anweisung	indication, instruction, ordre	2	
Appell	appel	1a, 1b	
Aufforderung1	appel (à faire quelque chose)	a	
Aufforderung2	invitation	b	
Aufklärung1	éclaircissement	2a	
Aufklärung2	éducation sexuelle	2b	
Aufruf1	acte d'appeler quelqu'un dans une foule	1	aufrufen1
Aufruf2	appel public	2	
Auftrag1	ordre, charge, commission	1	
Auftrag2	commande (d'un produit ou d'un service)	2	
Auskunft	renseignement	1	
Aussage1	affirmation, déclaration	1	
Aussage2	déclaration devant la police ou un tribunal	2	
Bedingung	stipulation, condition	1a	
Befehl	ordre	1a	
Beichte1	confession	b	
Beichte2	confession religieuse	a	
Bekenntnis1	confession, aveu	1a	bekennen1a, 2c
Bekenntnis2	déclaration en faveur de quelque chose ou de quelqu'un	2	bekennen2a
Belobigung	louange		belobigen
Bemerkung	remarque	1a	
Bericht	rapport		
Berufung1	nomination	1a	
Berufung2	appel devant un tribunal	4	
Bescheid	décision, réponse, jugement	a, b	
Beschreibung	description		beschreiben2
Beschuldigung	accusation, dénonciation		beschuldigen
Beschwerde	plainte, réclamation	2	
Bestellung1	commande (d'un produit ou d'un service)	1a	
Bestellung2	nomination	4	bestellen4
Bestellung3	message, nouvelle	3	
Bewerbung1	demande, candidature	1	
Bewerbung2	publicité	3	bewerben2
Bitte	demande, requête		
Dank	remerciement		
Diagnose1	diagnostique (médical)	1	
Diagnose2	prévision météorologique	2	
Direktive	directive		

Lexème nominal	Glose française	Acceptions correspondantes dans DU	Acceptions verbales dont la définition a été utilisée
Drohung	menace		drohen I
Eid	serment		
Einspruch1	protestation, opposition	a	
Einspruch2	grief déclinatoire	b	
Einwand	objection		
Einwendung1	objection, opposition	1	
Einwendung2	exception (sens juridique)	2	
Einwilligung	consentement		einwilligen
Empfehlung1	recommandation, conseil	1	
Empfehlung2	recommandation, éloge	2	
Empfehlung3	compliments, respects	3	
Entlastung1	exonération		entlasten2a
Entlastung2	approbation de la gestion d'une entreprise		entlasten2b
Erklärung1	explication	1	erklären 1a, 1b
Erklärung2	déclaration, proclamation	2	
Erlaubnis	permission		
Forderung	demande, réclamation	1a	
Frage	question	1	
Garantie1	garantie, engagement	1a, 2a	
Garantie2	garantie (pour un produit ou un service)	1b	
Gebot1	commandement	1	
Gebot2	décret	2	
Gebot3	offre, enchère	4	
Gelübde	voeu, promesse solennelle		
Genehmigung	autorisation		genehmigen I
Geschrei	lamentations	b	
Gespräch1	conversation	1	
Gespräch2	conversation téléphonique	2	
Geständnis	aveu		
Glückwunsch	bons voeux, souhaits		
Gutachten	avis, attestation		
Herausforderung1	provocation	1	herausfordern2
Herausforderung2	défi	1	herausfordern 1a
Hinweis	indice	1	
Information1	renseignement, information	1	informieren(a)
Information2	renseignement officiel	2a, 2b	
Instruktion1	indication	a	
Instruktion2	directive	b	
Jawort	consentement à une demande de mariage		
Klage1	plainte	2	
Klage2	complainte, lamentation	1	

Lexème nominal	Glose française	Acceptions correspondantes dans DU	Acceptions verbales dont la définition a été utilisée
Klage ³	plainte devant un tribunal	3	
Kommando	commandement (militaire)	1a	
Kompliment	compliment	1	
Konversation	conversation		
Konzession ¹	concession, aveu	2	
Konzession ²	autorisation	1	
Kritik ¹	critique, examen	1a, 2a	
Kritik ²	critique, censure	1b	kritisieren ²
Kündigung	résiliation		
Lob	louange, éloge, compliment		
Mahnung ¹	rappel à un devoir	2a	
Mahnung ²	avertissement	1	mahnen ¹
Meineid	parjure		
Meldung ¹	acte de donner de ses nouvelles	1	melden ⁴
Meldung ²	nouvelle annoncée publiquement	1, 2	melden ¹
Meldung ³	acte de signaler quelque chose à une autorité compétente	1	melden ²
Meldung ⁴	rapport officiel	3	
Meldung ⁵	annonce de son intérêt ou de sa disponibilité	1	melden ³
Mitteilung	communication		mitteilen ¹
Nachricht	renseignement, nouvelle		
Offenbarungseid	serment déclaratoire		
Predigt ¹	sermon, prêche	1	
Predigt ²	discours moralisateur	2	
Prognose	prévision, pronostique		
Protest	protestation	1	
Rat	conseil, avis	1	
Ratschlag	conseil, avis		
Rechenschaft	compte (rendu à quelqu'un)		
Rede ¹	paroles, langage, propos	2a	
Rede ²	discours (devant un public)	1	
Rede ³	rumeur	2b	
Referat	compte rendu, exposé, rapport	1a	
Revision	demande de révision d'un procès	4	
Rüge	blâme, reproche, réprimande		
Scherz	plaisanterie		
Schwur ¹	serment, vœu, promesse ferme	a	
Schwur ²	serment prêté dans un contexte formel	b	
Selbstgespräch	monologue		
Statement	déclaration publique	1	

Lexème nominal	Glose française	Acceptions correspondantes dans DU	Acceptions verbales dont la définition a été utilisée
Stimme	vote	6a	
Tadel	blâme, reproche	1a	
Tip(p)	tuyau	1	
Trinkspruch	toast		
Ultimatum	ultimatum		
Unterhaltung	entretien, conversation, causerie	4	unterhalten4
Unterredung	entretien, conversation, conférence		
Unterricht	leçon, classe		
Urteil1	jugement	2	
Urteil2	jugement (de justice)	1	
Verbot	interdiction, défense	1	
Verfügung	décret, ordonnance, ordre	1	
Verhandlung	pourparlers, négociations	a	verhandeln1a
Verordnung	ordonnance, prescription médicale	1	verordnen1
Versicherung	assurance	1	versichern1
Versprechen	promesse		versprechen2
Versprechung	promesse		
Verwahrung	protestation	3	verwahren2
Verweis	réprimande, remontrance	1	
Verzicht	renonciation		verzichten
Veto	veto	a	
Vorhaltung	remontrance	1	
Vorlesung1	acte de lire à voix haute	2	vorlesen
Vorlesung2	conférence, cours d'université	1	
Vorschlag	proposition	1	vorschlagen(a,b)
Vorschrift	prescription, ordre, instruction		
Vorstellung1	présentation de deux personnes	1a	vorstellen4a
Vorstellung2	présentation de soi-même	1b	vorstellen4b
Vorstellung3	remontrance	4	
Vortrag1	exposé, conférence	1	
Vortrag2	rapport (devant un supérieur)	3	vortragen2
Vorwurf	reproche, blâme	1	vorwerfen3
Warnung1	avertissement, mise en garde	1, 2a	
Warnung2	avertissement, menace	2b	warnen2
Weisung1	instruction	a	
Weisung2	ordre, consigne	b	
Widerspruch1	contradiction	1a	widersprechen1a
Widerspruch2	opposition	1b	widersprechen1b
Wink	indication, avis	2	
Witz	plaisanterie	1	
Zugeständnis	concession, aveu		

Lexème nominal	Glose française	Acceptions correspondantes dans DU	Acceptions verbales dont la définition a été utilisée
Zusage1	engagement	b	
Zusage2	acceptation	a	
Zusicherung	assurance, promesse	l	zusichern
Zustimmung	accord, approbation		zustimmen(a,b)

ANNEXE III :

QUESTIONNAIRE Q1

Fragebogen

Bitte geben Sie folgende Informationen :

Alter : ____

Geschlecht : weiblich ____ männlich ____

Bundesland, in dem Sie am längsten gewohnt haben : _____

Bitte bezeichnen Sie mit *j* (ja) oder *n* (nein), ob die folgenden Sätze grammatisch akzeptabel sind. Wenn Sie glauben, dass der Satz eher umgangssprachlich ist, bitte schreiben Sie ein *x* in der zweiten Kolonne (unter **ugs**).

- | | j/n | ugs | Satz |
|-----|------------|------------|--|
| 1. | ___ | ___ | Die Schweiz hat der NATO eine positive Antwort erteilt. |
| 2. | ___ | ___ | Herr Raufelder richtete kritische Fragen an die Kandidaten. |
| 3. | ___ | ___ | Frau Fässler wird eine Ansprache halten. |
| 4. | ___ | ___ | Der Politiker hat eine öffentliche Abbitte geleistet. |
| 5. | ___ | ___ | Er hat für diesen Kredit eine Garantie abgelegt. |
| 6. | ___ | ___ | Deshalb kann sie keine detaillierte Beschreibung ihres Peinigers geben. |
| 7. | ___ | ___ | Cooper konnte auch jetzt keine Erklärung dafür geben, daß er der Spionage beschuldigt wurde. |
| 8. | ___ | ___ | China hat strenge Vorschriften für Internet-Anbieter erlassen. |
| 9. | ___ | ___ | Seine Mutter gab ihm ein Verbot. |
| 10. | ___ | ___ | Sie hat dem Premier bittere Vorwürfe gemacht. |

11. ___ ___ Der private Sammler, der das Werk gekauft hat, hat seine Gebote per Telefon gemacht.
12. ___ ___ Die drei Antragstellerinnen hatten gegen den Genehmigungsbescheid Klage eingelegt.
13. ___ ___ Haben Sie den Aktionären übertriebene Versprechungen gemacht?
14. ___ ___ Er gab ihm einen strengen Verweis.
15. ___ ___ Die Kommission hat den Auftrag erlassen, bis Ende Januar einen neuen Vorschlag zu unterbreiten.
16. ___ ___ Sie machen Konversation.
17. ___ ___ Der Pathologe hat die falschen Diagnosen abgegeben.
18. ___ ___ Sie machte viele Witze darüber.
19. ___ ___ Ich will Dir ein Geständnis machen.
20. ___ ___ Bis tief in die Nacht hielten die Politiker Gespräche.
21. ___ ___ Der britische Premier-Minister Tony Blair hat ein klares Bekenntnis zum Euro geleistet.
22. ___ ___ Er hat eine Beschwerde gegen diese Firma gerichtet.
23. ___ ___ Bei der Versammlung machte der Schatzmeister eine erfreuliche Mitteilung.
24. ___ ___ Er gibt seinem Kollegen Lob.
25. ___ ___ Bevor Aigner seine Bewerbung abgab, beriet er sich mit seiner Frau.
26. ___ ___ Er war es im übrigen auch, der die Anordnung gab, den Verdächtigen vorerst unter keinen Umständen zu fotografieren.
27. ___ ___ Der Radiojournalist macht einen Bericht über St. Moritz.
28. ___ ___ Als er dieses Versprechen ablegte, steckte er im Wahlkampf.
29. ___ ___ Alles in allem jedoch kein Anlaß, ein milderer Urteil auszusprechen
30. ___ ___ Das Kommando zur Evakuierung gab Präfekt Michel Pinault.

31. ___ ___ Sie gab den Kindern einen Tadel.
32. ___ ___ Die Bevölkerung richtete Einwände gegen die Regierung.
33. ___ ___ Sie haben positive Verhandlungen geführt.
34. ___ ___ Sie haben zu diesem Thema noch kein Statement abgegeben.
35. ___ ___ Sie hatten der Stadt dazu ihre Genehmigung gegeben.
36. ___ ___ Er will keine Rechenschaft darüber abgeben.
37. ___ ___ Er hat kein Recht uns Vorschriften zu machen
38. ___ ___ Können Sie eine Garantie für die Qualität dieses Produkts leisten?
39. ___ ___ Wir haben daher keine Klage gemacht.
40. ___ ___ Herr Ragger gibt Unterricht im Saal A135.
41. ___ ___ Ein Experte sollte Bescheid geben, ob alles passt.
42. ___ ___ Die britische Regierung hat den übrigen Einwohnern ein Angebot gemacht.
43. ___ ___ Er hat ihr in der Silvesternacht in einem Skiort einen Antrag gemacht.
44. ___ ___ Wir können aber nur Empfehlungen machen.
45. ___ ___ Ich habe der Baroness das Versprechen gegeben, sie noch zu besuchen .
46. ___ ___ Wir richten unser Angebot an alle Bürger und Bürgerinnen.
47. ___ ___ Glauben Sie ja nicht, die Nato würde sich erlauben, solche Drohungen zu erheben, ohne bis ins Letzte vorbereitet zu sein.
48. ___ ___ Er hat die Beobachtung gemacht, daß sie oft spät kamen.
49. ___ ___ Der Präsident machte keine Andeutung, wie lange er noch gewillt sei, diplomatische Bemühungen abzuwarten.
50. ___ ___ Sie richtet einen Aufruf an den Bundesrat, die Verwandtenzusammenführung zu gestatten.
51. ___ ___ Sie haben einen positiven Bescheid erlassen.
52. ___ ___ Picker will nicht nur Klage führen, sondern auch Lösungen anbieten.

53. ___ ___ Peter Achten stellt keine Prognosen, was hernach geschieht.
54. ___ ___ Lamont richtete seine Rede an die versammelten Parteimitglieder.
55. ___ ___ Die Volksbank Mülheim gab Mitteilung von einem Schreiben des Postrentendienstzentrums.
56. ___ ___ Er hat schlimme Drohungen gemacht.
57. ___ ___ Stoiber habe keine konkreten Versprechungen geleistet.
58. ___ ___ Er hat an das Parlament ein Ansinnen gestellt.
59. ___ ___ Korosec stellte dem Parlament die Aufforderung, Gesetze verständlich zu formulieren.
60. ___ ___ Die Staatsanwaltschaft St. Gallen hat beim Bezirksgericht Anklage geführt.
61. ___ ___ Karl-Heinz Kunckel aus Sachsen hat gegen die Thesen Einwände eingelegt.
62. ___ ___ Sie haben dieses Ansinnen an die Stadt Wien gerichtet.
63. ___ ___ Er gab Nachricht von dem Unfall.
64. ___ ___ Der Polizeikommandant hat den Polizisten eine Anweisung erteilt.
65. ___ ___ Sie tanzen und führen Reden.
66. ___ ___ Matthäus hatte den Bayern die Zusage gegeben, auch beim Trainingsstart für die kommende Bundesliga-Saison dabei zu sein.
67. ___ ___ Da ich dieses Thema für wichtig halte, möchte ich einige Vorschläge machen.
68. ___ ___ Wir werden keine leichtfertigen Versprechungen ablegen, die nicht umsetzbar sind.
69. ___ ___ Herr Shelton sagte, Washington werde kein Ultimatum erlassen.
70. ___ ___ Vier Vorlesungen hält sie jeden Donnerstag an der Sorbonne.
71. ___ ___ Parteichef Pierre Mauroy mußte nun die Versicherung abgeben, daß "keine neue Struktur in Frage kommen kann".
72. ___ ___ Das Landesamt erteilte einen entsprechenden Bescheid.
73. ___ ___ Australien hat an der Genfer Abrüstungskonferenz den Aufruf erlassen.

74. ___ ___ Gern hätte ich, wie seinerzeit Moses, zehn Gebote erlassen.
75. ___ ___ Die Politiker führen Unterredungen.
76. ___ ___ Albert Anhorn machte dann eine Ansprache.
77. ___ ___ Großes Lob sprachen sie der Regierung aus.
78. ___ ___ Die Finanzintermediäre müssen sofort der Zentralstelle eine Meldung erteilen.
79. ___ ___ Er gab ihr die Versicherung, dass nichts geschehen würde.
80. ___ ___ Es ist nicht Aufgabe der Parteien, dem Gemeinderat Direktiven zu erteilen.
81. ___ ___ Er machte viel Geschrei um dieses Geschehnis.
82. ___ ___ Das Bundesdeutsche Wahlgesetz stellt allerdings strenge Vorschriften.
83. ___ ___ Es gibt keinen Grund, ihm Vorhaltungen zu machen.
84. ___ ___ Die Frau hat gegen ihn beim Arbeitsgericht Klage eingelegt
85. ___ ___ Die Patienten geben ihre Einwilligung zur Operation.
86. ___ ___ Herr Klaus gibt weitere Informationen zum Kulturtreff.
87. ___ ___ Wendel richtete heftige Kritik gegen die DDR-Regierung .
88. ___ ___ Ausdrückliches Lob erteilt Greyer dem Oberbürgermeister.
89. ___ ___ Er hält Selbstgespräche, seit sein einziger Freund gestorben ist.
90. ___ ___ Dieser Lehrer spricht viele Verbote aus.
91. ___ ___ Die Nato hat gegenüber Rußland keine international bindende Zusicherung abgegeben.
92. ___ ___ Rainer hat Drohungen an Jakelj gerichtet.
93. ___ ___ Wir haben Dir schon drei Warnungen gegeben.
94. ___ ___ Ich habe nie irgendwelche Instruktionen erteilt, den Verlust zu beseitigen.
95. ___ ___ Er hat eine Aussage gemacht.
96. ___ ___ Dagegen hat Metzler Beschwerde beim Kantonsgericht erhoben.

97. ___ ___ Sie sollten aufhören, Ausflüchte zu machen.
98. ___ ___ Schröder und Lafontaine wollten keine Empfehlung abgeben, wen sie an der Fraktionsspitze wünschten.
99. ___ ___ Er hat massive Einwendungen gegen das geplante Gesetz gemacht.
100. ___ ___ Premier Primakow persönlich stellte diese Bitte.
101. ___ ___ Das Liberale Forum wird an Unterrichtsministerin Elisabeth Gehrer eine dringliche Anfrage richten.
102. ___ ___ Thatcher soll Aufklärung darüber geben.
103. ___ ___ Sie sollten dem Ministerpräsidenten diesen Bericht geben.
104. ___ ___ Die Administration hat im übrigen niemals das Kommando erteilt, das Feuer zu eröffnen.
105. ___ ___ Der Moderator machte eine Ansage.
106. ___ ___ Er hat in einem dieser Räume vor rund 40 Jahren Unterricht gehalten.
107. ___ ___ Das Volk erhob Protest gegen den Bau von Atomkraftwerken.
108. ___ ___ Spanien hat den gewichtigsten Einwand gemacht.
109. ___ ___ Die Partei hat an Karl Habsburg die Aufforderung gerichtet, sein Mandat niederzulegen.
110. ___ ___ Wir können keine Garantie abgeben.
111. ___ ___ Zu Beginn wird der Bürgermeister eine öffentliche Belobigung aussprechen.
112. ___ ___ Gerhardt selbst wollte keine Prognose abgeben.
113. ___ ___ Herr Müller hält eine Rede über soziale Gerechtigkeit.
114. ___ ___ Man dürfe kein vorschnelles Urteil abgeben, sagte er am Donnerstag.
115. ___ ___ Er hat einen strengen Verweis ausgesprochen.
116. ___ ___ Diesen Appell erließ gestern Auszubildenden-Vertreter Sascha Kekule.
117. ___ ___ Mein Arzt macht mir immer Vorstellungen, weil ich zu viel rauche.
118. ___ ___ Jetzt soll ein Buchsachverständiger ein Gutachten abgeben, dafür wurde

der Prozess vertagt.

119. ___ ___ Wir machen diese Konzession zugunsten einer Einigung auf ein praktikables Konzept.
120. ___ ___ Er erteilte ihm eine Nachricht.
121. ___ ___ Er hat einen Scherz gemacht, der mißverstanden worden ist.
122. ___ ___ Mit ihnen ist es schwierig, Unterhaltungen zu führen.
123. ___ ___ Der Unterbezirksvorstand will dazu keine Empfehlung geben.
124. ___ ___ Diesen Befehl richtete Napoleon an seine Soldaten.
125. ___ ___ Der Präsident hat die klare Weisung erlassen, Zivilisten zu töten.
126. ___ ___ Er hat deswegen Widerspruch beim Regierungspräsidium eingelegt.
127. ___ ___ Sie müssen über die Herkunft ihrer Mittel öffentlich Rechenschaft geben.
128. ___ ___ Der Bundeschef richtet eine Mahnung an die Koalitionspartner.
129. ___ ___ Er hat den Polizisten schon Meldung gemacht.
130. ___ ___ Die Fischer richten immer neue Proteste an das Verteidigungsministerium.
131. ___ ___ Er hat ihm einen Tadel erteilt.
132. ___ ___ An wen sollen sie ihre Klage richten?
133. ___ ___ Wir wollen jetzt einen Trinkspruch halten.
134. ___ ___ Bittere Beschwerde führte er zudem über seine Nachbarn.
135. ___ ___ Er hat ein Gelübde geleistet.
136. ___ ___ Die Veranstalter richten eine dringende Bitte an alle Ladengeschäfte entlang der Umzugsroute.
137. ___ ___ Die Kommission hat die Empfehlung ausgesprochen, zunächst 50 000 Mark zur Verfügung zu stellen.
138. ___ ___ Die Regierung hatte am Freitag den Befehl erlassen, plündernde Soldaten zu erschießen.
139. ___ ___ Ich möchte eine Bestellung machen.

140. ____ ____ Er stellte seinem Gegner eine Herausforderung.
141. ____ ____ Die Mitglieder legten Verwahrung gegen den Vorschlag ein.
142. ____ ____ Frau Müller richtet einen Antrag an das Gericht.

ANNEXE IV :

QUESTIONNAIRE Q2

Befragung G2

Anweisungen :

Meine Arbeit beschäftigt sich mit der Bedeutung von festen Phrasen (Kombination bestimmter Verben mit bestimmten Substantiven) im Deutschen. Ich möchte herausfinden, welche Bedeutung Deutsche Muttersprachler einem bestimmten Substantiv zuschreiben, wenn man es mit einem bestimmten Verb kombiniert.

Geben Sie bitte durch ein X in der „Antworten“-Spalte an, welche der angegebenen Bedeutungen in Spalte 5 auf die Verb-Substantiv-Konstruktion zutreffen kann. Je nach Kontext sind auch mehrere Bedeutungen möglich.

Nehmen Sie sich gerne Zeit für die Beurteilung. Wichtig ist lediglich, dass Sie sich auf Ihre eigene Intuition verlassen und kein Wörterbuch zu Hilfe nehmen.

	Verb	Substantiv	Antworten	Bedeutungen des Substantivs
1	aussprechen	Anerkennung		a. Würdigung, Lob, Achtung, Respektierung
				b. (Pl. selten) [offizielle] Bestätigung, Erklärung der Gültigkeit, der Rechtmässigkeit
				c. Billigung, Zustimmung
2	machen	Angebot		a. Kaufangebot, Offerte
				b. etw., was jm. angeboten/vorgeschlagen wird
				c. (bei einer Auktion) erstes Gebot
3	richten	Angebot		a. Kaufangebot, Offerte
				b. etw., was jm. angeboten, vorgeschlagen wird
				c. (bei einer Auktion) erstes Gebot
4	erheben	Anklage		a. Klage, Beschuldigung vor Gericht

				b. Klage, Vorwurf, Beschuldigung
5	führen	Anklage		a. Klage, Beschuldigung vor Gericht
				b. Klage, Vorwurf, Beschuldigung
6	halten	Ansprache		a. kurze Rede
				b. das Angesprochenwerden
7	machen	Ansprache		a. kurze Rede
				b. das Angesprochenwerden
8	machen	Antrag		a. Gesuch, Forderung
				b. Heiratsantrag
9	richten	Antrag		a. Gesuch, Forderung
				b. Heiratsantrag
10	stellen	Antrag		a. Gesuch, Forderung
				b. Heiratsantrag
11	richten	Aufforderung		a. mit Nachdruck vorgebrachte Bitte
				b. Einladung
12	stellen	Aufforderung		a. mit Nachdruck vorgebrachte Bitte
				b. Einladung
13	geben	Aufklärung		a. (pl. selten) Darlegung, die über bisher unbekannte Zusammenhänge aufklärt, über etw. oder jn. den gewünschten Aufschluss gibt
				b. Belehrung über geschlechtliche Vorgänge
14	richten	Aufruf		a. das Aufrufen (= jn. aus einer Menge heraus (beim Namen) rufen, um ihn zu etw. zu veranlassen)

				b. öffentlicher Appell (Beispiel: ein Aufruf an die Bevölkerung)
15	erlassen	Aufruf		a. das Aufrufen (= jn aus einer Menge heraus (beim Namen) rufen, um ihn zu etw zu veranlassen)
				b. öffentlicher Appell
16	erteilen	Auftrag		a. Weisung; zur Erledigung übertragene Aufgabe
				b. Bestellung (einer Ware o. Leistung)
17	geben	Auftrag		a. Weisung; zur Erledigung übertragene Aufgabe
				b. Bestellung (einer Ware o. Leistung)
18	erlassen	Auftrag		a. Weisung; zur Erledigung übertragene Aufgabe
				b. Bestellung (einer Ware o. Leistung)
19	machen	Aussage		a. geäußerte Meinung, Feststellung, Urteil
				b. (vor Gericht, vor der Polizei) abgegebene Erklärung zu einem Tatbestand
20	ablegen	Beichte		a. (christl. Rel.) vor einem Geistlichen o. im Gottesdienst abgelegtes Sündenbekenntnis
				b. Geständnis, Bekenntnis (einer Schuld)
21	ablegen	Bekenntnis		a. das (Sich)bekennen (= offen zugeben, aussprechen; sich eine bestimmte Eigenschaft zuerkennen und dafür einstehen; sich als etw erklären), (Ein)geständnis
				b. das Eintreten für etw., das Sichbekennen zu etw. (zu jm., etw. stehen, überzeugt ja sagen, für jn, etw. offen eintreten)
22	leisten	Bekenntnis		a. das (Sich)bekennen (= offen zugeben, aussprechen; sich eine bestimmte Eigenschaft zuerkennen und dafür einstehen; sich als etw erklären), (Ein)geständnis
				b. das Eintreten für etw., das Sichbekennen zu etw. (zu jm., etw. stehen, überzeugt ja sagen, für jn., etw. offen eintreten)

23	einlegen	Berufung	a. Angebot für ein (wissenschaftliches, künstlerisches, politisches) Amt
			b. (Rechtsspr.) Einspruch gegen ein Urteil
24	machen	Bestellung	a. Auftrag zur Lieferung von etw.
			b. Botschaft, Nachricht
			c. das Bestellen (= für einen bestimmten Zweck einsetzen, für eine bestimmte Tätigkeit ernennen, bestimmen)
25	abgeben	Bewerbung	a. das Sichbewerben (=sich um etw, bes. eine Stellung o. Ä. bemühen)
			b. das Bewerben (= (Kaufmannssprache) Werbung für etw. treiben)
26	stellen	Diagnose	a. (Med., Psych.) Feststellung, Bestimmung einer körperlichen o. physischen Krankheit (durch den Arzt)
			b. (Met.) zusammenfassende Beurteilung aller Wetterbeobachtungen, aus denen sich die Wettervorhersage ergibt
27	abgeben	Diagnose	a. (Med., Psych.) Feststellung, Bestimmung einer körperlichen o. physischen Krankheit (durch den Arzt)
			b. (Met.) zusammenfassende Beurteilung aller Wetterbeobachtungen, aus denen sich die Wettervorhersage ergibt
28	einlegen	Einspruch	a. Einwand, Widerspruch, Protest gegen etw.
			b. (Amtsspr., Rechtsspr.) Rechtsmittel, durch das man ein Urteil, eine amtliche Entscheidung zurückweisen kann
29	erheben	Einspruch	a. Einwand, Widerspruch, Protest gegen etw.
			b. (Amtsspr., Rechtsspr.) Rechtsmittel, durch das man ein Urteil, eine amtliche Entscheidung zurückweisen kann
30	erheben	Einwendung	a. etw., was man gegen jn., etw. einwendet
			b. (Rechtsspr.) Rechtseinwendung (=Geltendmachung eines Rechtes, das einem behaupteten Anspruch

				entgegensteht)
31	machen	Einwendung		a. etw., was man gegen jn., etw. einwendet
				b. (Rechtsspr.) Rechtseinwendung (=Geltendmachung eines Rechtes, das einem behaupteten Anspruch entgegensteht)
32	abgeben	Empfehlung		a. empfehlender Vorschlag, Rat, Hinweis, Tipp
				b. empfehlender lobende Beurteilung, Fürsprache
				c. (gehoben) höflicher, respektvoller Gruss
33	aussprechen	Empfehlung		a. empfehlender Vorschlag, Rat, Hinweis, Tipp
				b. empfehlender lobende Beurteilung, Fürsprache
				c. (gehoben) höflicher, respektvoller Gruß
34	geben	Empfehlung		a. empfehlender Vorschlag, Rat, Hinweis, Tipp
				b. empfehlender lobende Beurteilung, Fürsprache
				c. (gehoben) höflicher, respektvoller Gruß
35	machen	Empfehlung		a. empfehlender Vorschlag, Rat, Hinweis, Tipp
				b. empfehlender lobende Beurteilung, Fürsprache
				c. (gehoben) höflicher, respektvoller Gruß
36	erteilen	Entlastung		a. das Entlasten (= (Rechtsspr.) (teilweise) von einer zur Last gelegten Schuld befreien); das Entlastetwerden
				b. das Entlasten (= (Kaufmannsspr.) jmds Geschäftsführung nach Prüfung guthelassen)
37	abgeben	Erklärung		a. das Erklären (= deutlich machen; (in allen Einzelheiten) auseinandersetzen; so erläutern, dass der andere die Zusammenhänge versteht; begründen, deuten); Deutung, Begründung; Darlegung der Zusammenhänge

				b. Mitteilung; (offizielle) Äußerung
38	geben	Erklärung		a. das Erklären (= deutlich machen; (in allen Einzelheiten) auseinandersetzen; so erläutern, dass der andere die Zusammenhänge versteht; begründen, deuten); Deutung, Begründung; Darlegung der Zusammenhänge
				b. Mitteilung; (offizielle) Äußerung
39	abgeben	Garantie		a. Gewähr, Sicherheit
				b. (Kaufmannsspr.) vom Hersteller schriftlich gegebene Zusicherung, innerhalb eines bestimmten begrenzten Zeitraums auftretende Defekte an einem gekauften Gegenstand kostenlos zu beheben
				c. einen bestimmten Sachverhalt betreffende verbindliche Zusage, (vertraglich festgelegte) Sicherheit
40	geben	Garantie		a. Gewähr, Sicherheit
				b. (Kaufmannsspr.) vom Hersteller schriftlich gegebene Zusicherung, innerhalb eines bestimmten begrenzten Zeitraums auftretende Defekte an einem gekauften Gegenstand kostenlos zu beheben
				c. einen bestimmten Sachverhalt betreffende verbindliche Zusage, (vertraglich festgelegte) Sicherheit
41	leisten	Garantie		a. Gewähr, Sicherheit
				b. (Kaufmannsspr.) vom Hersteller schriftlich gegebene Zusicherung, innerhalb eines bestimmten begrenzten Zeitraums auftretende Defekte an einem gekauften Gegenstand kostenlos zu beheben
				c. einen bestimmten Sachverhalt betreffende verbindliche Zusage, (vertraglich festgelegte) Sicherheit
42	ablegen	Garantie		a. Gewähr, Sicherheit
				b. (Kaufmannsspr.) vom Hersteller schriftlich gegebene Zusicherung, innerhalb eines bestimmten begrenzten Zeitraums auftretende

				Defekte an einem gekauften Gegenstand kostenlos zu beheben
				c. einen bestimmten Sachverhalt betreffende verbindliche Zusage, (vertraglich festgelegte) Sicherheit
43	abgeben	Gebot		a. moralisches o. religiöses Gesetz, das ein bestimmtes Handeln, Verhalten (allgemein) verbindlich vorschreibt, fordert
				b. von einer höheren Instanz ausgehende Willenskundgebung in schriftlicher o. mündlicher Form, die den Charakter eines Befehls o. einer Anweisung hat
				c. (Kaufmannsspr.) Preisangebot des Bieters bei Versteigerungen
44	erlassen	Gebot		a. moralisches o. religiöses Gesetz, das ein bestimmtes Handeln, Verhalten (allgemein) verbindlich vorschreibt, fordert
				b. von einer höheren Instanz ausgehende Willenskundgebung in schriftlicher o. mündlicher Form, die den Charakter eines Befehls o. einer Anweisung hat
				c. (Kaufmannsspr.) Preisangebot des Bieters bei Versteigerungen
45	machen	Gebot		a. moralisches o. religiöses Gesetz, das ein bestimmtes Handeln, Verhalten (allgemein) verbindlich vorschreibt, fordert
				b. von einer höheren Instanz ausgehende Willenskundgebung in schriftlicher o. mündlicher Form, die den Charakter eines Befehls o. einer Anweisung hat
				c. (Kaufmannsspr.) Preisangebot des Bieters bei Versteigerungen
46	führen	Gespräch		a. mündlicher Gedankenaustausch in Rede u. Gegenrede über ein bestimmtes Thema
				b. Telefongespräch
47	halten	Gespräch		a. mündlicher Gedankenaustausch in Rede u. Gegenrede über ein bestimmtes Thema
				b. Telefongespräch

48	stellen	Herausforderung		a. das Herausfordern (= jn. auffordern, sich zum Kampf zu stellen)
				b. das Herausfordern (= heraufbeschwören; jn. bewusst reizen, um eine Reaktion zu erreichen; provozieren)
49	geben	Information		a. (ohne Pl.) das Informieren (= von etw. in Kenntnis setzen, über etw. unterrichten; jm. eine Nachricht o. Auskunft über etw. geben); Unterrichtung über eine bestimmte Sache
				b. (auf Anfrage erteilte) über alles Wissenswerte in Kenntnis setzende, offizielle, detaillierte Mitteilung über jn., etw.; (meist Pl.) Äußerung o. Hinweis, mit dem jemand von einer (wichtigen, politischen) Sache in Kenntnis gesetzt wird
50	erteilen	Information		a. (ohne Pl.) das Informieren (= von etw. in Kenntnis setzen, über etw. unterrichten; jm. eine Nachricht o. Auskunft über etw. geben); Unterrichtung über eine bestimmte Sache
				b. (auf Anfrage erteilte) über alles Wissenswerte in Kenntnis setzende, offizielle, detaillierte Mitteilung über jn., etw.; (meist Pl.) Äußerung o. Hinweis, mit dem jemand von einer (wichtigen, politischen) Sache in Kenntnis gesetzt wird
51	erteilen	Instruktion		a. erläuternde, unterweisende Anleitung für den Gebrauch, die Auslegung, die Ausführung von etw.; Unterweisung
				b. von übergeordneter Stelle gegebene Weisungen, Verhaltensmaßregel; Direktive, (Dienst)anweisung
52	erheben	Klage		a. (gehoben) (mit entsprechenden Gesten verbundene) Äußerung (Worte, Laute), durch die jemand Schmerz, Kummer, Trauer zum Ausdruck bringt
				b. Worte o. Äußerungen, durch die Missmut, Unmut, Ärger, Beschwerden zum Ausdruck bringt
				c. (Rechtsspr.) bei Gericht vorgebrachte Beschwerde u. das Geltendmachen eines Anspruchs durch ein gerichtliches Verfahren

53	führen	Klage	a. (gehoben) (mit entsprechenden Gesten verbundene) Äußerung (Worte, Laute), durch die jemand Schmerz, Kummer, Trauer zum Ausdruck bringt
			b. Worte o. Äußerungen, durch die jemand Missmut, Unmut, Ärger, Beschwerden zum Ausdruck bringt
			c. (Rechtsspr.) bei Gericht vorgebrachte Beschwerde u. das Geltendmachen eines Anspruchs durch ein gerichtliches Verfahren
54	richten	Klage	a. (gehoben) (mit entsprechenden Gesten verbundene) Äußerung (Worte, Laute), durch die jemand Schmerz, Kummer, Trauer zum Ausdruck bringt
			b. Worte o. Äußerungen, durch die jemand Missmut, Unmut, Ärger, Beschwerden zum Ausdruck bringt
			c. (Rechtsspr.) bei Gericht vorgebrachte Beschwerde u. das Geltendmachen eines Anspruchs durch ein gerichtliches Verfahren
55	einlegen	Klage	a. (gehoben) (mit entsprechenden Gesten verbundene) Äußerung (Worte, Laute), durch die jemand Schmerz, Kummer, Trauer zum Ausdruck bringt
			b. Worte o. Äußerungen, durch die jemand Missmut, Unmut, Ärger, Beschwerden zum Ausdruck bringt
			c. (Rechtsspr.) bei Gericht vorgebrachte Beschwerde u. das Geltendmachen eines Anspruchs durch ein gerichtliches Verfahren
56	machen	Klage	a. (gehoben) (mit entsprechenden Gesten verbundene) Äußerung (Worte, Laute), durch die jemand Schmerz, Kummer, Trauer zum Ausdruck bringt
			b. Worte o. Äußerungen, durch die jemand Missmut, Unmut, Ärger, Beschwerden zum Ausdruck bringt
			c. (Rechtsspr.) bei Gericht vorgebrachte Beschwerde u. das Geltendmachen eines Anspruchs durch ein gerichtliches Verfahren
57	erteilen	Konzession	a. (Amtspr.) befristete behördliche Genehmigung zur Ausübung eines Gewerbes

				b. (meist Pl.) Zugeständnis
58	machen	Konzession		a. (Amtspr.) befristete behördliche Genehmigung zur Ausübung eines Gewerbes
				b. (meist Pl.) Zugeständnis
59	richten	Kritik		a. (fachmännisch) prüfende Beurteilung u. deren Äußerung in entsprechenden Worten; kritische Beurteilung, Besprechung einer künstlerischen Leistung, eines Werkes (in einer Zeitung, im Rundfunk o. Ä)
				b. das Kritisieren (= mit einer Person o. Sache nicht einverstanden sein, weil sie bestimmten Maßstäben nicht entspricht, und dies in tadelnden Worten zum Ausdruck bringen), Beanstanden, Bemängeln
	richten	Mahnung		a. das Mahnen (= nachdrücklich zu einem bestimmten, geboten erscheinenden Verhalten o. Tun auffordern, drängen); mahnende Äußerung
				b. nachdrückliche Aufforderung, etw. bestimmtes zu erledigen, Erinnerung an eine Verpflichtung
60	abgeben	Meldung		a. das Melden (= (als Nachricht, (offizielle, amtliche) Meldung bekannt machen, berichten); für die Öffentlichkeit bestimmte, (amtliche) (bes. durch die Medien verbreitete) Nachricht
				b. das Melden (= (einer zuständigen Stelle) mitteilen, zur Kenntnis bringen)
				c. das Melden (= sich melden: sich zur Verfügung stellen; sein Interesse an, seine Bereitwilligkeit zu etw. bekunden)
				d. das Melden (= sich melden: von sich hören lassen, Nachricht geben)
				e. formelle (dienstliche) Mitteilung
61	machen	Meldung		a. das Melden (= (als Nachricht, (offizielle, amtliche) Meldung bekannt machen, berichten); für die Öffentlichkeit bestimmte, (amtliche) (bes. durch die Medien verbreitete) Nachricht

				b. das Melden (= (einer zuständigen Stelle) mitteilen, zur Kenntnis bringen)
				c. das Melden (= sich melden: sich zur Verfügung stellen; sein Interesse an, seine Bereitwilligkeit zu etw. bekunden)
				d. das Melden (= sich melden: von sich hören lassen, Nachricht geben)
				e. formelle (dienstliche) Mitteilung
62	erteilen	Meldung		a. das Melden (= (als Nachricht, (offizielle, amtliche) Meldung bekannt machen, berichten); für die Öffentlichkeit bestimmte, (amtliche) (bes. durch die Medien verbreitete) Nachricht
				b. das Melden (= (einer zuständigen Stelle) mitteilen, zur Kenntnis bringen)
				c. das Melden (= sich melden: sich zur Verfügung stellen; sein Interesse an, seine Bereitwilligkeit zu etw. bekunden)
				d. das Melden (= sich melden: von sich hören lassen, Nachricht geben)
				e. formelle (dienstliche) Mitteilung
63	halten	Predigt		a. über einen Bibeltext handelnde Worte, die der Geistliche - meist von der Kanzel herab - im Gottesdienst o.Ä. an die Gläubigen richtet
				b. (ugs) Ermahnung, Vorhaltungen, ermahnende Worte
64	halten	Rede		a. mündliche Darlegung von Gedanken von einem Publikum über ein bestimmtes Thema o. Arbeitsgebiet
				b. das Reden; zusammenhängende Äußerung; Worte (die zum Gespräch werden); geäußerte Meinung; Ansicht
				c. (meist Pl.) Gerede, Gerücht
65	richten	Rede		a. mündliche Darlegung von Gedanken von einem Publikum über ein bestimmtes Thema o. Arbeitsgebiet
				b. das Reden; zusammenhängende Äußerung; Worte (die zum Gespräch werden); geäußerte Meinung; Ansicht

				c. (meist Pl.) Gerede, Gerücht
66	führen	Rede		a. mündliche Darlegung von Gedanken von einem Publikum über ein bestimmtes Thema o. Arbeitsgebiet
				b. das Reden; zusammenhängende Äußerung; Worte (die zum Gespräch werden); geäußerte Meinung; Ansicht
				c. (meist Pl.) Gerede, Gerücht
67	ablegen	Schwur		a. in betuernder Weise gegebenes Versprechen; Gelöbnis
				b. Eid (vor einer Behörde o.Ä.)
68	leisten	Schwur		a. in betuernder Weise gegebenes Versprechen; Gelöbnis
				b. Eid (vor einer Behörde o.Ä.)
69	abgeben	Urteil		a. (Rechtspr.) (im Zivil- o. Strafprozess) richterliche Entscheidung, die einen Rechtsstreit in einer Instanz ganz o. teilweise abschließt
				b. prüfende, kritische Beurteilung (durch einen Sachverständigen), abwägende Stellungnahme
70	aussprechen	Urteil		a. (Rechtspr.) (im Zivil- o. Strafprozess) richterliche Entscheidung, die einen Rechtsstreit in einer Instanz ganz o. teilweise abschließt
				b. prüfende, kritische Beurteilung (durch einen Sachverständigen), abwägende Stellungnahme
71	halten	Vorlesung		a. Lehrveranstaltung an einer Universität, Hochschule, bei der ein Dozent, eine Dozentin über ein bestimmtes Thema im Zusammenhang vorträgt
				b. das Vorlesen (= etw. (Geschriebenes, Gedrucktes) (für jn.) laut lesen)
72	machen	Vorstellung		a. das Vorstellen (= jn., den man kennt, anderen, denen etw. fremd ist, mit Namen o.Ä. nennen), Bekanntmachen

				b. das Sichvorstellen (= jn., den man nicht kennt, seinen Namen o.Ä. nennen)
				c. (meist Pl.) (gehoben) Einwand, Vorhaltung
73	halten	Vortrag		a. Rede über ein bestimmtes (wissenschaftliches) Thema
				b. das Vortragen (= (bes. einem Vorgesetzten) einen Sachverhalt darlegen)
74	aussprechen	Warnung		a. das Warnen, das Gewarntwerden; Hinweis auf eine Gefahr
				b. etw., wodurch jemand vor etw. gewarnt (= jm. nachdrücklich, dringend (u. unter Drohungen, unter Hinweis auf mögliche unangenehme Folgen) von etw. abraten) wird, werden soll
75	geben	Warnung		a. das Warnen, das Gewarntwerden; Hinweis auf eine Gefahr
				b. etw., wodurch jemand vor etw. gewarnt (= jm. nachdrücklich, dringend (u. unter Drohungen, unter Hinweis auf mögliche unangenehme Folgen) von etw. abraten) wird, werden soll
76	erteilen	Weisung		a. (gehoben) Anordnung, Hinweis, wie etw. zu tun ist, wie man sich verhalten soll
				b. (Amtsspr.) Befehl, Anweisung; Direktive
77	geben	Weisung		a. (gehoben) Anordnung, Hinweis, wie etw. zu tun ist, wie man sich verhalten soll
				b. (Amtsspr.) Befehl, Anweisung; Direktive
78	erlassen	Weisung		a. (gehoben) Anordnung, Hinweis, wie etw. zu tun ist, wie man sich verhalten soll
				b. (Amtsspr.) Befehl, Anweisung; Direktive
79	einlegen	Widerspruch		a. das Widersprechen (= eine Äußerung, Aussage o.Ä. als unzutreffend bezeichnen u. Gegenargumente vorbringen); Widerrede
				b. (bes. Rechtspr.) das Widersprechen (= einer Sache nicht zustimmen, gegen etw. Einspruch

				erheben)
80	erheben	Widerspruch		a. das Widersprechen (= eine Äußerung, Aussage o.Ä. als unzutreffend bezeichnen u. Gegenargumente vorbringen); Widerrede
				b. (bes. Rechtspr.) das Widersprechen (= einer Sache nicht zustimmen, gegen etw. Einspruch erheben)
81	ablegen	Zeugnis		a. (abschließende) Beurteilung eines Beschäftigten, Bediensteten o.Ä.; Arbeitszeugnis
				b. Gutachten
82	geben	Zusage		a. zustimmender Bescheid auf eine Einladung hin
				b. Zusicherung, sich in einer bestimmten Angelegenheit js Wünschen entsprechend zu verhalten

ANNEXE V :

QUESTIONNAIRE Q3

Fragebogen G3

Anweisungen :

In dieser Befragung werden 26 Eigenschaften angegeben, durch die eine sprachliche Situation beschrieben werden könnte. Unter jeder Eigenschaft finden Sie eine Liste von Substantiven mit ihren Definitionen. Wenn ein Substantiv mehrere mögliche Bedeutungen hat, kommt es mehrere Mal vor.

Bitte geben sie ein "x" in die linke Spalte neben jedem Substantiv ein, das die über ihm geschriebene Eigenschaft hat. Das heißt: Schreiben Sie nur dann ein X wenn Sie glauben, daß die Situation, die das Substantiv beschreibt, normalerweise diese Eigenschaft hat.

Beispiel:

Eigenschaft: 'Jemand bewegt sich auf den Füßen'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
X	Lauf	Das Laufen (=sich in aufrechter Haltung ... fortbewegen)
	Lauf	Verlauf, den etwas nimmt

In dieser Tabelle wird ein X nur neben der ersten Bedeutung von "Lauf" geschrieben: in allen Situationen, denen man "Lauf" (im ersten Sinn) nennen kann, trifft es zu, daß jemand sich auf den Füßen bewegt. Diese Eigenschaft gehört aber nicht zur zweiten Bedeutung von "Lauf", die eine eher abstrakte Situation beschreibt.

Bitte benutzen Sie beim Antworten kein Wörterbuch.

Fragebogen:1) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher hat eine gewisse Autorität über den Hörer'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Anerkennung	(Pl. selten) [offizielle] Bestätigung, Erklärung der Gültigkeit, der Rechtmäßigkeit
	Anordnung	Verfügung
	Anweisung	Anordnung, Befehl
	Auftrag	Weisung; zur Erledigung übertragene Aufgabe
	Befehl	mündl. o. schriftl. gegebener Auftrag, der genau befolgt werden muß; Anordnung eines Vorgesetzten, einer höheren Instanz
	Belobigung	das Belobigen (=jm. ein offizielles Lob aussprechen, loben, auszeichnen)
	Berufung	Angebot für ein (wissenschaftliches, künstlerisches, politisches) Amt
	Bescheid	(amtliche, verbindliche) Auskunft bestimmten Inhalts über jn., etw; Entscheidung (über einen Antrag); behördliche Stellungnahme
	Direktive	(häufig Pl., bildungsspr.) von einer übergeordneten Stelle gegebene Weisung, Richtlinie, Verhaltensmaßregel
	Entlastung	das Entlasten (= (Rechtsspr.) (teilweise) von einer zur Last gelegten Schuld befreien); das Entlastetwerden
	Erklärung	Mitteilung; (offizielle) Äußerung
	Erlaubnis	Genehmigung, Zustimmung; Bestätigung, das jm. etw. zu tun darf
	Gebot	moralisches o. religiöses Gesetz, das ein bestimmtes Handeln, Verhalten (allgemein) verbindlich vorschreibt, fordert
	Gebot	von einer höheren Instanz ausgehende Willenskundgebung in schriftlicher o. mündlicher Form, die den Charakter eines Befehls o. einer Anweisung hat
	Genehmigung	das Genehmigen ((= bes. amtlich, offiziell) die Ausführung, Verwirklichung einer Absicht, die jemand als Antrag, Gesuch o. Ä. vorgebracht hat, gestatten)
	Gutachten	in bestimmter Weise auszuwertende (schriftliche) Aussage eines Sachverständigen in einem Prozeß, bei einem bestimmten Vorhaben o.Ä.

	Instruktion	von übergeordneter Stelle gegebene Weisungen, Verhaltensmaßregel; Direktive, (Dienst)anweisung
	Kommando	kurzer (in seinem Wortlaut festgelegter, militärischer) Befehl
	Konzession	(Amtspr.) befristete behördliche Genehmigung zur Ausübung eines Gewerbes
	Meldung	das Melden (= als Nachricht, (offizielle, amtliche) Meldung bekannt machen, berichten); für die Öffentlichkeit bestimmte, (amtliche) (bes. durch die Medien verbreitete) Nachricht
	Meldung	formelle (dienstliche) Mitteilung
	Predigt	über einen Bibeltext handelnde Worte, die der Geistliche - meist von der Kanzel herab - im Gottesdienst o.Ä. an die Gläubigen richtet
	Unterricht	planmäßige, regelmäßige Unterweisung Lernender durch eine(n) Lehrende(n)
	Urteil	(Rechtspr.) (im Zivil- o. Strafprozeß) richterliche Entscheidung, die einen Rechtsstreit in einer Instanz ganz o. teilweise abschließt
	Verbot	Befehl, Anordnung, etw. Bestimmtes unterzulassen; Anordnung, nach der etw. nicht existieren darf
	Verfügung	(behördliche o. gerichtliche) Anordnung
	Verordnung	das Verordnen (= als Arzt bestimmte Maßnahmen für einen Patienten festlegen; ärztliche Anordnungen treffen)
	Veto	(bes. in der Politik) offizieller Einspruch, durch den das Zustandekommen o. die Durchführung von etw. verhindert o. verzögert wird
	Vorlesung	Lehrveranstaltung an einer Universität, Hochschule, bei der ein Dozent, eine Dozentin über ein bestimmtes Thema im Zusammenhang vorträgt
	Vorlesung	das Vorlesen (= etw. (Geschriebenes, Gedrucktes) (für jn.) laut lesen)
	Weisung	(Amtsspr.) Befehl, Anweisung; Direktive
	Zeugnis	(abschließende) Beurteilung eines Beschäftigten, Bediensteten o.Ä.; Arbeitszeugnis

2) *Eigenschaft*: 'Der Hörer hat eine gewisse Autorität über den Sprecher'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Abbitte	(förmliche) Bitte um Verzeihung
	Anklage	Klage, Beschuldigung vor Gericht
	Aussage	(vor Gericht, vor der Polizei) abgegebene Erklärung zu einem Tatbestand
	Beichte	(christl. Rel.) vor einem Geistlichen o. im Gottesdienst abgelegtes Sündenbekenntnis
	Berufung	(Rechtsspr.) Einspruch gegen ein Urteil
	Beschwerde	Klage, mit der man sich (an höherer Stelle) über jn., etw. beschwert
	Bewerbung	das Sichbewerben (=sich um etw, bes. eine Stellung o. Ä. bemühen)
	Eid	nach fester (Eides)formel geleistete feierliche Bekräftigung einer Aussage vor einer zuständigen Instanz; Schwur (vor zuständiger Instanz, bes. vor Gericht)
	Einspruch	(Amtsspr., Rechtsspr.) Rechtsmittel, durch das man ein Urteil, eine amtliche Entscheidung zurückweisen kann
	Einwendung	(Rechtsspr.) Rechtseinwendung (=Geltendmachung eines Rechtes, das einem behaupteten Anspruch entgegensteht)
	Gelübde	feierliches (vor Gott abgelegtes) Versprechen
	Geständnis	das Eingestehen einer Schuld, eines Vergehens (vor Gericht o. auf der Polizeibehörde)
	Gutachten	in bestimmter Weise auszuwertende (schriftliche) Aussage eines Sachverständigen in einem Prozeß, bei einem bestimmten Vorhaben o.Ä.
	Klage	(Rechtsspr.) bei Gericht vorgebrachte Beschwerde u. das Geltendmachen eines Anspruchs durch ein gerichtliches Verfahren
	Meineid	Eid, mit dem wissentlich, vorsätzlich etw. Unwahres beschworen wird
	Meldung	das Melden (= (einer zuständigen Stelle) mitteilen, zur Kenntnis bringen)
	Offenbarungseid	

	Revision	(Rechtsspr.) gegen ein (Berufungs)urteil einzulegendes Rechtsmittel, das die Überprüfung dieses Urteils hinsichtlich einer behaupteten fehlerhaften Gesetzesanwendung o. hinsichtlich angeblicher Verfahrensmängel fordert
	Schwur	Eid (vor einer Behörde o.Ä.)
	Vortrag	das Vortragen (= (bes. einem Vorgesetzten) einen Sachverhalt darlegen)
	Widerspruch	(bes. Rechtspr.) das Widersprechen (= einer Sache nicht zustimmen, gegen etw. Einspruch erheben)
	Zeugnis	Gutachten

3) Eigenschaft: 'kurz'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Ansprache	kurze Rede
	Bemerkung	kurze Äußerung
	Kommando	kurzer (in seinem Wortlaut festgelegter, militärischer) Befehl
	Witz	(prägnant formulierte) kurze Geschichte, die mit einer unerwarteter Wendung, einem überraschenden Effekt, einer Pointe am Ende zum lachen reizt

4) Eigenschaft: 'emphatisch'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Aufforderung	mit Nachdruck vorgebrachte Bitte
	Drohung	das Drohen (= jn. durch Gesten o. emphatische, nachdrückliche Worte einzuschüchtern versuchen, damit er etw. nicht zu tun wagt; = darauf hinweisen, daß etw. für jn. Unangenehmes geschehen wird, falls er sich nicht den Forderungen entsprechend verhält), drohende Äußerung, Geste o. Ä.
	Forderung	nachdrücklich zum Ausdruck gebrachter Wunsch, Anspruch

	Mahnung	das Mahnen (= nachdrücklich zu einem bestimmten, geboten erscheinenden Verhalten o. Tun auffordern, drängen); mahnende Äußerung
	Mahnung	nachdrückliche Aufforderung, etw. bestimmtes zu erledigen, Erinnerung an eine Verpflichtung
	Verwahrung	das Sichverwahren (= mit Nachdruck gegen etw. protestieren; etw. energisch zurückweisen); Einspruch, Protest
	Warnung	etw., wodurch jemand vor etw. gewarnt (= jm. nachdrücklich, dringend (u. unter Drohungen, unter Hinweis auf mögliche unangenehme Folgen) von etw. abraten) wird, werden soll

5) *Eigenschaft*: 'Der Inhalt der Kommunikation ist wichtig'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Information	(auf Anfrage erteilte) über alles Wissenswerte in Kenntnis setzende, offizielle, detaillierte Mitteilung über jn., etw.; (meist Pl.) Äußerung o. Hinweis, mit dem jemand von einer (wichtigen, politischen) Sache in Kenntnis gesetzt wird
	Mitteilung	etw., was jm. mitgeteilt (= jm. von etw., wovon man glaubt, daß es für ihn wichtig ist, in Kenntnis setzen; jn. über etw. informieren, ihn etw. wissen lassen) wird, wovon jm. Kenntnis gegeben wird
	Nachricht	Mitteilung, die jm. in Bezug auf jn. o. etw. (für ihn persönlich) Wichtiges die Kenntnis des neuesten Sachverhalts vermittelt
	Unterredung	wichtiges, meist förmliches, offizielles Gespräch mit einer Person o. einigen wenigen Personen

6) *Eigenschaft*: 'religiös'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Beichte	(christl. Rel.) vor einem Geistlichen o. im Gottesdienst abgelegtes Sündenbekenntnis
	Gebot	moralisches o. religiöses Gesetz, das ein bestimmtes Handeln, Verhalten (allgemein) verbindlich vorschreibt, fordert
	Gelübde	feierliches (vor Gott abgelegtes) Versprechen
	Predigt	über einen Bibeltext handelnde Worte, die der Geistliche - meist von der Kanzel herab - im Gottesdienst o.Ä. an die Gläubigen richtet

7) Eigenschaft: 'Ausdruck des Missfallens oder der Opposition des Sprechers'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Anklage	Klage, Beschuldigung vor Gericht
	Anklage	Klage, Vorwurf, Beschuldigung
	Berufung	(Rechtsspr.) Einspruch gegen ein Urteil
	Beschuldigung	beschuldigende (=beschuldigen:jm. etw. zur Last legen, jm. die Schuld an etw. geben) Äußerung
	Beschwerde	Klage, mit der man sich (an höherer Stelle) über jn., etw. beschwert
	Einspruch	Einwand, Widerspruch, Protest gegen etw
	Einspruch	(Amtsspr., Rechtsspr.) Rechtsmittel, durch das man ein Urteil, eine amtliche Entscheidung zurückweisen kann
	Einwand	Äußerung einer (teilweise) anderen, abweichenden Auffassung in einer bestimmten Sache; Gegengrund; kritischer Vorbehalt
	Einwendung	etw, was man gegen jn., etw. einwendet
	Einwendung	(Rechtsspr.) Rechtseinwendung (=Geltendmachung eines Rechtes, das einem behaupteten Anspruch entgegensteht)
	Geschrei	(ugs) lautes, anhaltendes Jammern, Lamentieren
	Klage	(geh.) (mit entsprechenden Gesten verbundene) Äußerung (Worte, Laute), durch die jemand Schmerz, Kummer, Trauer zum Ausdruck bringt
	Klage	Worte o. Äußerungen, durch die jemand Missmut, Unmut, Ärger, Beschwerden zum Ausdruck bringt
	Klage	(Rechtsspr.) bei Gericht vorgebrachte Beschwerde u. das Geltendmachen eines Anspruchs durch ein gerichtliches Verfahren
	Kritik	das Kritisieren (= mit einer Person o. Sache nicht einverstanden sein, weil sie bestimmten Maßstäben nicht entspricht, und dies in tadelnden Worten zum Ausdruck bringen), Beanstanden, Bemängeln
	Predigt	(ugs) Ermahnung, Vorhaltungen, ermahnende Worte
	Protest	meist spontane und temperamentvolle Bekundung des Missfallens, der Ablehnung

	Revision	(Rechtsspr.) gegen ein (Berufungs)urteil einzulegendes Rechtsmittel, das die Überprüfung dieses Urteils hinsichtlich einer behaupteten fehlerhaften Gesetzesanwendung o. hinsichtlich angeblicher Verfahrensmängel fordert
	Rüge	aus ernsterem Anlaß in entschiedener Form vorgebrachter Tadel
	Tadel	(in scharfer Weise vorgebrachte) missbilligende Äußerung, die sich auf jm.ds. Tun, Verhalten bezieht
	Verbot	Befehl, Anordnung, etw. Bestimmtes unterzulassen; Anordnung, nach der etw. nicht existieren darf
	Verwahrung	das Sichverwahren (= mit Nachdruck gegen etw. protestieren; etw. energisch zurückweisen); Einspruch, Protest
	Verweis	Rüge, Tadel
	Veto	(bes. in der Politik) offizieller Einspruch, durch den das Zustandekommen o. die Durchführung von etw. verhindert o. verzögert wird
	Vorhaltung	kritisch-vorwurfsvolle Äußerung jm. gegenüber im Hinblick auf dessen Verhalten o.Ä.
	Vorstellung	(meist Pl.) (geh.) Einwand, Vorhaltung
	Vorwurf	Äußerung, mit der jm. etw. vorgeworfen (vorwerfen = jm. sein Verhalten, seine Handlungsweise heftig tadelnd vor Augen führen), jn.s Handeln, Verhalten gerügt wird
	Widerspruch	das Widersprechen (= eine Äußerung, Aussage o.Ä. als unzutreffend bezeichnen u. Gegenargumente vorbringen); Widerrede
	Widerspruch	(bes. Rechtspr.) das Widersprechen (= einer Sache nicht zustimmen, gegen etw. Einspruch erheben)

8) *Eigenschaft*: 'Ausdruck der Zufriedenheit des Sprechers'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Anerkennung	Würdigung, Lob, Achtung, Respektierung
	Belobigung	das Belobigen (=jm. ein offizielles Lob aussprechen, loben, auszeichnen)
	Dank	Gefühl, Ausdruck der Anerkennung u. des Verpflichtetseins für etw. Gutes, das jd. empfangen hat, das ihm erwiesen wurde
	Empfehlung	empfehlender (= jm. als vorteilhaft, geeignet, zuverlässig vorschlagen; jm. raten, sich für jn. etw. zu entscheiden), lobende Beurteilung, Fürsprache

	Empfehlung	(geh.) höflicher, respektvoller Gruß
	Glückwunsch	Wunsch für Glück u. Wohlergehen zu einem besonderen Fest o. Ausdruck der freudigen Anteilnahme an einem Erfolg, einer Leistung, einem freudigen Ereignis o.Ä.
	Kompliment	lobende, schmeichelhafte Äußerung, die jemand an eine Person richtet, um ihr etw. Angenehmes zu sagen, ihr zu gefallen
	Lob	aner kennend geäußerte, positive Beurteilung, die jm. einem anderen, seinem Tun, Verhalten o.Ä. zuteil werden lässt
	Trinkspruch	bei festlichen Gelegenheiten, oft bei einem Festessen, gehaltene kleine Rede, vorgebrachter Spruch o.Ä., verbunden mit der Aufforderung, die Gläser zu erheben und gemeinsam zu trinken; Toast

9) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher spricht, damit der Hörer etwas Spezifisches tut'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Abbitte	(förmliche) Bitte um Verzeihung
	Anfrage	Ersuchen, Bitte um Auskunft
	Angebot	Kaufangebot, Offerte
	Angebot	etw, was jm. angeboten, vorgeschlagen wird
	Angebot	(bei einer Auktion) erstes Gebot
	Anklage	Klage, Beschuldigung vor Gericht
	Anklage	Klage, Vorwurf, Beschuldigung
	Anordnung	Verfügung
	Ansinnen	unannehmbare Forderung; Vorschlag, Zumutung
	Anspruch	Forderung
	Antrag	Gesuch, Forderung
	Antrag	Heiratsantrag

	Anweisung	Anordnung, Befehl
	Appell	auffordernde, aufrüttelnde Mahnung; Aufruf, Aufforderung
	Aufforderung	mit Nachdruck vorgebrachte Bitte
	Aufforderung	Einladung
	Aufruf	öffentlicher Appell
	Auftrag	Weisung; zur Erledigung übertragene Aufgabe
	Auftrag	Bestellung (einer Ware o. Leistung)
	Bedingung	etw., was gefordert u. von dessen Erfüllung etw. anderes abhängig gemacht wird
	Befehl	mündl. o. schriftl. gegebener Auftrag, der genau befolgt werden muß; Anordnung eines Vorgesetzten, einer höheren Instanz
	Berufung	Angebot für ein (wissenschaftliches, künstlerisches, politisches) Amt
	Berufung	(Rechtsspr.) Einspruch gegen ein Urteil
	Beschuldigung	beschuldigende (=beschuldigen:jm. etw. zur Last legen, jm. die Schuld an etw. geben) Äußerung
	Beschwerde	Klage, mit der man sich (an höherer Stelle) über jn., etw. beschwert
	Bestellung	Auftrag zur Lieferung von etw
	Bestellung	das Bestellen (= für einen bestimmten Zweck einsetzen, (für eine bestimmte Tätigkeit) ernennen, bestimmen)
	Bewerbung	das Sichbewerben (=sich um etw., bes. eine Stellung o. Ä. bemühen)
	Bewerbung	das Bewerben (= (Kaufmannssprache) Werbung für etw. treiben)
	Bitte	an jn. gerichteter Wunsch
	Direktive	(häufig Pl., bildungsspr.) von einer übergeordneten Stelle gegebene Weisung, Richtlinie, Verhaltensmaßregel
	Drohung	das Drohen (= jn. durch Gesten o. emphatische, nachdrückliche Worte einzuschüchtern versuchen, damit er etw. nicht zu tun wagt; darauf hinweisen, daß etw. für jn. Unangenehmes geschehen wird, falls er sich nicht

		den Forderungen entsprechend verhält), drohende Äußerung, Geste o. Ä.
	Einspruch	Einwand, Widerspruch, Protest gegen etw
	Einspruch	(Amtsspr., Rechtsspr.) Rechtsmittel, durch das man ein Urteil, eine amtliche Entscheidung zurückweisen kann
	Einwand	Äußerung einer (teilweise) anderen, abweichenden Auffassung in einer bestimmten Sache; Gegengrund; kritischer Vorbehalt
	Einwendung	etw, was man gegen jn., etw. einwendet
	Einwendung	(Rechtsspr.) Rechtseinwendung (=Geltendmachung eines Rechtes, das einem behaupteten Anspruch entgegensteht)
	Empfehlung	empfehlender (= jm. als vorteilhaft, geeignet, zuverlässig vorschlagen; jm. raten, sich für jn. etw. zu entscheiden) Vorschlag, Rat, Hinweis, Tipp
	Empfehlung	empfehlender (= jm. als vorteilhaft, geeignet, zuverlässig vorschlagen; jm. raten, sich für jn. etw. zu entscheiden), lobende Beurteilung, Fürsprache
	Forderung	nachdrücklich zum Ausdruck gebrachter Wunsch, Anspruch
	Frage	eine Antwort, Auskunft, Erklärung, Entscheidung o. Ä. fordernde Äußerung, mit der sich jemand an jn. wendet
	Gebot	moralisches o. religiöses Gesetz, das ein bestimmtes Handeln, Verhalten (allgemein) verbindlich vorschreibt, fordert
	Gebot	von einer höheren Instanz ausgehende Willenskundgebung in schriftlicher o. mündlicher Form, die den Charakter eines Befehls o. einer Anweisung hat
	Gebot	(Kaufmannsspr.) Preisangebot des Bieters bei Versteigerungen
	Geschrei	(ugs) lautes, anhaltendes Jammern, Lamentieren
	Herausforderung	das Herausfordern (= jn. auffordern, sich zum Kampf zu stellen)
	Herausforderung	(Sport) das Herausfordern (= einen Titelhaber zu einem Kampf um seinen Titel auffordern)
	Hinweis	Rat, Tipp, Wink; Bemerkung o. Mitteilung, die in eine bestimmte Richtung zielt und jm. etw. (bes. eine Kenntnisnahme o. ein Handeln) nahe legt
	Instruktion	von übergeordneter Stelle gegebene Weisungen, Verhaltensmassregel; Direktive, (Dienst)anweisung
	Klage	(geh.) (mit entsprechenden Gesten verbundene) Äußerung (Worte, Laute), durch die jemand Schmerz, Kummer, Trauer zum Ausdruck bringt

	Klage	Worte o. Äußerungen, durch die jemand Missmut, Unmut, Ärger, Beschwerden zum Ausdruck bringt
	Klage	(Rechtsspr.) bei Gericht vorgebrachte Beschwerde u. das Geltendmachen eines Anspruchs durch ein gerichtliches Verfahren
	Kommando	kurzer (in seinem Wortlaut festgelegter, militärischer) Befehl
	Kritik	das Kritisieren (= mit einer Person o. Sache nicht einverstanden sein, weil sie bestimmten Maßstäben nicht entspricht, und dies in tadelnden Worten zum Ausdruck bringen), Beanstanden, Bemängeln
	Mahnung	das Mahnen (= nachdrücklich zu einem bestimmten, geboten erscheinenden Verhalten o. Tun auffordern, drängen); mahnende Äußerung
	Mahnung	nachdrückliche Aufforderung, etw. bestimmtes zu erledigen, Erinnerung an eine Verpflichtung
	Predigt	(ugs) Ermahnung, Vorhaltungen, ermahnende Worte
	Protest	meist spontane und temperamentvolle Bekundung des Missfallens, der Ablehnung
	Rat	(ohne Plural) Empfehlung an jn. (die man aufgrund eigener Erfahrungen, Kenntnisse o. Ä. geben kann); Ratschlag
	Ratschlag	einzelner (im Hinblick auf ein ganz bestimmtes Problem o.Ä. gegebener) Rat
	Revision	(Rechtsspr.) gegen ein (Berufungs)urteil einzulegendes Rechtsmittel, das die Überprüfung dieses Urteils hinsichtlich einer behaupteten fehlerhaften Gesetzesanwendung o. hinsichtlich angeblicher Verfahrensmängel fordert
	Rüge	aus ernsterem Anlaß in entschiedener Form vorgebrachter Tadel
	Tadel	(in scharfer Weise vorgebrachte) missbilligende Äußerung, die sich auf jm.ds. Tun, Verhalten bezieht
	Tip(p)	(ugs) nützlicher Hinweis, guter Rat, der jm. bei etw. hilft; Fingerzeig, Wink
	Ultimatum	(bildungsspr.) (auf diplomatischem Wege erfolgende) Aufforderung, eine schwebende Angelegenheit befriedigend zu lösen unter Androhung harter Gegenmaßnahmen, falls der andere nicht Folge leistet
	Verbot	Befehl, Anordnung, etw. Bestimmtes unterzulassen; Anordnung, nach der etw. nicht existieren darf
	Verfügung	(behördliche o. gerichtliche) Anordnung
	Verordnung	das Verordnen (= als Arzt bestimmte Massnahmen für einen Patienten festlegen; ärztliche Anordnungen treffen)

	Verwahrung	das Sichverwahren (= mit Nachdruck gegen etw. protestieren; etw. energisch zurückweisen); Einspruch, Protest
	Verweis	Rüge, Tadel
	Veto	(bes. in der Politik) offizieller Einspruch, durch den das Zustandekommen o. die Durchführung von etw. verhindert o. verzögert wird
	Vorhaltung	kritisch-vorwurfsvolle Äußerung jm. gegenüber im Hinblick auf dessen Verhalten o.Ä.
	Vorschlag	etw., was jemand jm. vorschlägt (= jm. einen Plan empfehlen o. einen Gedanken zu einer bestimmten Handlung an ihn herantragen); Empfehlung eines Plans
	Vorschrift	Anweisung, deren Befolgung erwartet wird und die ein bestimmtes Verhalten oder Handeln fordert
	Vorstellung	(meist Pl.) (geh.) Einwand, Vorhaltung
	Vorwurf	Äußerung, mit der jm. etw. vorgeworfen (vorwerfen = jm. sein Verhalten, seine Handlungsweise heftig tadelnd vor Augen führen), jn.s Handeln, Verhalten gerügt wird
	Warnung	das Warnen, das Gewarntwerden; Hinweis auf eine Gefahr
	Warnung	etw., wodurch jemand vor etw. gewarnt (= jm. nachdrücklich, dringend (u. unter Drohungen, unter Hinweis auf mögliche unangenehme Folgen) von etw. abraten) wird, werden soll
	Weisung	(geh) Anordnung, Hinweis, wie etw. zu tun ist, wie man sich verhalten soll
	Weisung	(Amtsspr.) Befehl, Anweisung; Direktive
	Widerspruch	das Widersprechen (= eine Äußerung, Aussage o.Ä. als unzutreffend bezeichnen u. Gegenargumente vorbringen); Widerrede
	Widerspruch	(bes. Rechtspr.) das Widersprechen (= einer Sache nicht zustimmen, gegen etw. Einspruch erheben)

10) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher sagt dem Hörer, daß er will, dass dieser etwas spezifisches tut; Er ist aber nicht sicher, ob der Hörer diese Sache tatsächlich tun wird'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Abbitte	(förmliche) Bitte um Verzeihung

	Anfrage	Ersuchen, Bitte um Auskunft
	Ansinnen	unannehmbare Forderung; Vorschlag, Zumutung
	Anspruch	Forderung
	Antrag	Gesuch, Forderung
	Antrag	Heiratsantrag
	Appell	auffordernde, aufrüttelnde Mahnung; Aufruf, Aufforderung
	Aufforderung	mit Nachdruck vorgebrachte Bitte
	Aufforderung	Einladung
	Aufruf	öffentlicher Appell
	Auftrag	Bestellung (einer Ware o. Leistung)
	Bedingung	etw. was gefordert u. von dessen Erfüllung etw. anderes abhängig gemacht wird
	Bestellung	Auftrag zur Lieferung von etw
	Bewerbung	das Sichbewerben (=sich um etw, bes. eine Stellung o. Ä. bemühen)
	Bitte	an jn. gerichteter Wunsch
	Drohung	das Drohen (= jn. durch Gesten o. emphatische, nachdrückliche Worte einzuschüchtern versuchen, damit er etw. nicht zu tun wagt; darauf hinweisen, daß etw. für jn. Unangenehmes geschehen wird, falls er sich nicht den Forderungen entsprechend verhält), drohende Äußerung, Geste o. Ä.
	Forderung	nachdrücklich zum Ausdruck gebrachter Wunsch, Anspruch
	Frage	eine Antwort, Auskunft, Erklärung, Entscheidung o. Ä. fordernde Äußerung, mit der sich jemand an jn. wendet
	Herausforderung	das Herausfordern (= jn. auffordern, sich zum Kampf zu stellen)
	Herausforderung	(Sport) das Herausfordern (= einen Titelhaber zu einem Kampf um seinen Titel auffordern)

	Mahnung	das Mahnen (= nachdrücklich zu einem bestimmten, geboten erscheinenden Verhalten o. Tun auffordern, drängen); mahnende Äußerung
	Mahnung	nachdrückliche Aufforderung, etw. bestimmtes zu erledigen, Erinnerung an eine Verpflichtung
	Predigt	(ugs) Ermahnung, Vorhaltungen, ermahnende Worte
	Revision	(Rechtsspr.) gegen ein (Berufungs)urteil einzulegendes Rechtsmittel, das die Überprüfung dieses Urteils hinsichtlich einer behaupteten fehlerhaften Gesetzesanwendung o. hinsichtlich angeblicher Verfahrensmängel fordert
	Ultimatum	(bildungsspr.) (auf diplomatischem Wege erfolgende) Aufforderung, eine schwebende Angelegenheit befriedigend zu lösen unter Androhung harter Gegenmaßnahmen, falls der andere nicht Folge leistet
	Warnung	etw. wodurch jemand vor etw. gewarnt (= jm. nachdrücklich, dringend (u. unter Drohungen, unter Hinweis auf mögliche unangenehme Folgen) von etw. abraten) wird, werden soll

11) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher sagt dem Hörer, daß er will, dass dieser etwas spezifisches tut; er ist ziemlich oder ganz sicher, daß der Hörer es tatsächlich tun wird'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Anordnung	Verfügung
	Anweisung	Anordnung, Befehl
	Auftrag	Weisung; zur Erledigung übertragene Aufgabe
	Befehl	mündl. o. schriftl. gegebener Auftrag, der genau befolgt werden muß; Anordnung eines Vorgesetzten, einer höheren Instanz
	Direktive	(häufig Pl., bildungsspr.) von einer übergeordneten Stelle gegebene Weisung, Richtlinie, Verhaltensmaßregel
	Gebot	moralisches o. religiöses Gesetz, das ein bestimmtes Handeln, Verhalten (allgemein) verbindlich vorschreibt, fordert
	Gebot	von einer höheren Instanz ausgehende Willenskundgebung in schriftlicher o. mündlicher Form, die den Charakter eines Befehls o. einer Anweisung hat
	Instruktion	von übergeordneter Stelle gegebene Weisungen, Verhaltensmaßregel; Direktive, (Dienst)anweisung

	Kommando	kurzer (in seinem Wortlaut festgelegter, militärischer) Befehl
	Verbot	Befehl, Anordnung, etw. Bestimmtes unterzulassen; Anordnung, nach der etw. nicht existieren darf
	Verfügung	(behördliche o. gerichtliche) Anordnung
	Verordnung	das Verordnen (= als Arzt bestimmte Maßnahmen für einen Patienten festlegen; ärztliche Anordnungen treffen)
	Vorschrift	Anweisung, deren Befolgung erwartet wird und die ein bestimmtes Verhalten oder Handeln fordert
	Weisung	(geh) Anordnung, Hinweis, wie etw. zu tun ist, wie man sich verhalten soll
	Weisung	(Amtsspr.) Befehl, Anweisung; Direktive

12) *Eigenschaft*: 'Hauptziel des Kommunikationsakts ist es, dem Hörer etwas mitzuteilen, von dem der Sprecher glaubt, es werde wichtig oder interessant für den Hörer sein'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Ansage	das Ansagen (=ankündigen, bekannt geben), das Bekanntgeben von etw. (zu Beginn oder während einer Sendung, Veranstaltung o. Ä.)
	Aufklärung	(pl. selten) Darlegung, die über bisher unbekanntes Zusammenhänge aufklärt, über etw./jn. den gewünschten Aufschluß gibt
	Aufklärung	Belehrung über geschlechtliche Vorgänge
	Auskunft	auf eine Frage hin gegebene Information, aufklärende Mitteilung über jn./etw
	Aussage	(vor Gericht, vor der Polizei) abgegebene Erklärung zu einem Tatbestand
	Bericht	sachliche Wiedergabe eines Geschehens o. Sachverhalts; Mitteilung, Darstellung
	Bescheid	(amtliche, verbindliche) Auskunft bestimmten Inhalts über jn., etw; Entscheidung (über einen Antrag); behördliche Stellungnahme
	Beschreibung	das Beschreiben (= ausführlich, im Einzelnen mit Worten wiedergeben, schildern, darstellen, erklären); Inhalt, (schriftlich niedergelegtes) Ergebnis der Beschreibung
	Bestellung	Botschaft, Nachricht

	Diagnose	(Med., Psych.) Feststellung, Bestimmung einer körperlichen o. physischen Krankheit (durch den Arzt)
	Diagnose	(Met.) zusammenfassende Beurteilung aller Wetterbeobachtungen, aus denen sich die Wettervorhersage ergibt
	Erklärung	das Erklären (= deutlich machen; (in allen Einzelheiten) auseinandersetzen; so erläutern, daß der andere die Zusammenhänge versteht; begründen, deuten); Deutung, Begründung; Darlegung der Zusammenhänge
	Erklärung	Mitteilung; (offizielle) Äußerung
	Gutachten	in bestimmter Weise auszuwertende (schriftliche) Aussage eines Sachverständigen in einem Prozeß, bei einem bestimmten Vorhaben o.Ä.
	Hinweis	Rat, Tipp, Wink; Bemerkung o. Mitteilung, die in eine bestimmte Richtung zielt und jm. etw. (bes. eine Kenntnisnahme o. ein Handeln) nahe legt
	Information	(ohne Pl.) das Informieren (= von etw. in Kenntnis setzen, über etw. unterrichten; jm. eine Nachricht o. Auskunft über etw. geben); Unterrichtung über eine bestimmte Sache
	Information	(auf Anfrage erteilte) über alles Wissenswerte in Kenntnis setzende, offizielle, detaillierte Mitteilung über jn., etw.; (meist Pl.) Äußerung o. Hinweis, mit dem jemand von einer (wichtigen, politischen) Sache in Kenntnis gesetzt wird
	Instruktion	erläuternde, unterweisende Anleitung für den Gebrauch, die Auslegung, die Ausführung von etw.; Unterweisung
	Meldung	das Melden (= (als Nachricht, (offizielle, amtliche) Meldung bekannt machen, berichten); = für die Öffentlichkeit bestimmte, (amtliche) (bes. durch die Medien verbreitete) Nachricht
	Meldung	das Melden (= (einer zuständigen Stelle) mitteilen, zur Kenntnis bringen
	Meldung	das Melden (= sich m.: von sich hören lassen, Nachricht geben)
	Meldung	formelle (dienstliche) Mitteilung
	Mitteilung	etw., was jm. mitgeteilt (= jm. von etw., wovon man glaubt, daß es für ihn wichtig ist, in Kenntnis setzen; jn. über etw. informieren, ihn etw. wissen lassen) wird, wovon jm. Kenntnis gegeben wird
	Nachricht	Mitteilung, die jm. in Bezug auf jn. o. etw. (für ihn persönlich) Wichtiges die Kenntnis des neuesten Sachverhalts vermittelt
	Prognose	(Fachspr.) (wissenschaftlich begründete) Voraussage einer künftigen Entwicklung, künftiger Zustände, des voraussichtlichen Verlaufs (z.B. einer Krankheit)
	Rechenschaft	nähere Umstände oder Gründe anführende Auskunft, die man jm. über etw. gibt, wofür man verantwortlich ist

	Statement	öffentliche (politische) Erklärung, Verlautbarung
	Tip(p)	(ugs) nützlicher Hinweis, guter Rat, der jm. bei etw. hilft; Fingerzeig, Wink
	Unterricht	planmäßige, regelmäßige Unterweisung Lernender durch eine(n) Lehrende(n)
	Vorlesung	Lehrveranstaltung an einer Universität, Hochschule, bei der ein Dozent, eine Dozentin über ein bestimmtes Thema im Zusammenhang vorträgt
	Vortrag	Rede über ein bestimmtes (wissenschaftliches) Thema
	Vortrag	das Vortragen (= (bes. einem Vorgesetzten) einen Sachverhalt darlegen)
	Wink	Äußerung, mit der j, meist unauffällig, auf etw. hingewiesen, auf etw. aufmerksam gemacht wird; Fingerzeig
	Zeugnis	Gutachten

13) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher spricht vor einer Gruppe von Leuten'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Ansprache	kurze Rede
	Predigt	über einen Bibeltext handelnde Worte, die der Geistliche - meist von der Kanzel herab - im Gottesdienst o.Ä. an die Gläubigen richtet
	Rede	mündliche Darlegung von Gedanken von einem Publikum über ein bestimmtes Thema o. Arbeitsgebiet
	Referat	ausgearbeitete (Untersuchungsergebnisse zusammenfassende) Abhandlung über ein bestimmtes Thema
	Trinkspruch	bei festlichen Gelegenheiten, oft bei einem Festessen, gehaltene kleine Rede, vorgebrachter Spruch o.Ä., verbunden mit der Aufforderung, die Gläser zu erheben und gemeinsam zu trinken; Toast
	Unterricht	planmäßige, regelmäßige Unterweisung Lernender durch eine(n) Lehrende(n)
	Unterricht	planmäßige, regelmäßige Unterweisung Lernender durch eine(n) Lehrende(n)
	Vorlesung	Lehrveranstaltung an einer Universität, Hochschule, bei der ein Dozent, eine Dozentin über ein bestimmtes Thema im Zusammenhang vorträgt

	Vortrag	Rede über ein bestimmtes (wissenschaftliches) Thema
--	---------	---

14) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher sagt dem Hörer, was er tun sollte, damit letzterer sein Ziel erreicht'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Empfehlung	empfehlender Vorschlag, Rat, Hinweis, Tipp
	Empfehlung	empfehlender lobende Beurteilung, Fürsprache
	Hinweis	Rat, Tipp, Wink; Bemerkung o. Mitteilung, die in eine bestimmte Richtung zielt und jm. etw. (bes. eine Kenntnisnahme o. ein Handeln) nahe legt
	Rat	(ohne Plural) Empfehlung an jn. (die man aufgrund eigener Erfahrungen ,Kenntnisse o. Ä. geben kann); Ratschlag
	Ratschlag	einzelner (im Hinblick auf ein ganz bestimmtes Problem o.Ä. gegebener) Rat
	Tip(p)	(ugs) nützlicher Hinweis, guter Rat, der jm. bei etw. hilft; Fingerzeig, Wink
	Vorschlag	etw., was jemand jm. vorschlägt (= jm. einen Plan empfehlen o. einen Gedanken zu einer bestimmten Handlung an ihn herantragen); Empfehlung eines Plans
	Warnung	das Warnen, das Gewarntwerden; Hinweis auf eine Gefahr
	Weisung	(geh) Anordnung, Hinweis, wie etw. zu tun ist, wie man sich verhalten soll

15) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher sagt, daß er mit etwas Vorgeschlagenem oder Gefordertem einverstanden ist'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Anerkennung	(Pl. selten) [offizielle] Bestätigung, Erklärung der Gültigkeit, der Rechtmäßigkeit
	Anerkennung	Billigung, Zustimmung
	Einwilligung	das Einwilligen (=seine Zustimmung zu etw. geben, sich mit etw. einverstanden erklären)
	Entlastung	das Entlasten (= (Kaufmannsspr.) jm.s Geschäftsführung nach Prüfung gutheißen)

	Erlaubnis	Genehmigung, Zustimmung; Bestätigung, das jm. etw. zu tun darf
	Genehmigung	das Genehmigen (= (bes. amtlich, offiziell) die Ausführung, Verwirklichung einer Absicht, die jemand als Antrag, Gesuch o. Ä. vorgebracht hat, gestatten)
	Jawort	(Pl. selten) (bes. von weiblichen Personen) zustimmende Äußerung zur Eheschließung
	Konzession	(Amtspr.) befristete behördliche Genehmigung zur Ausübung eines Gewerbes
	Konzession	(meist Pl.) Zugeständnis
	Zugeständnis	Entgegenkommen in einer bestimmten Angelegenheit unter Berücksichtigung von Wünschen und Bedürfnissen der anderen Seite
	Zusage	zustimmender Bescheid auf eine Einladung hin
	Zustimmung	das Zustimmung (= seine Übereinstimmung mit der Meinung eines anderen dartun, äußern; die Meinung eines anderen teilen; mit etw. einverstanden sein; etw. billigen, gutheißen, akzeptieren); Bejahung, Einverständnis

16) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher bietet dem Hörer etwas an'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Angebot	Kaufangebot, Offerte
	Angebot	etw., was jm. angeboten, vorgeschlagen wird
	Angebot	(bei einer Auktion) erstes Gebot
	Berufung	Angebot für ein (wissenschaftliches, künstlerisches, politisches) Amt
	Bestellung	das Bestellen (= für einen bestimmten Zweck einsetzen, (für eine bestimmte Tätigkeit) ernennen, bestimmen)
	Gebot	(Kaufmannsspr.) Preisangebot des Bieters bei Versteigerungen

17) *Eigenschaft*: 'Bekanntnis'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
-----------	------------	-------------

	Beichte	(christl. Rel.) vor einem Geistlichen o. im Gottesdienst abgelegtes Sündenbekenntnis
	Beichte	Geständnis, Bekenntnis (einer Schuld)
	Bekenntnis	das (Sich)bekennen (= offen zugeben, aussprechen); sich eine bestimmte Eigenschaft zuerkennen und dafür einstehen; sich als etw. erklären), (Ein)geständnis
	Geständnis	das Eingestehen einer Schuld, eines Vergehens (vor Gericht o. auf der Polizeibehörde)

18) *Eigenschaft*: 'Versprechen'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Eid	nach fester (Eides)formel geleistete feierliche Bekräftigung einer Aussage vor einer zuständigen Instanz; Schwur (vor zuständiger Instanz, bes. vor Gericht)
	Garantie	Gewähr, Sicherheit
	Garantie	(Kaufmannsspr.) vom Hersteller schriftlich gegebene Zusicherung, innerhalb eines bestimmten begrenzten Zeitraums auftretende Defekte an einem gekauften Gegenstand kostenlos zu beheben
	Gelübde	feierliches (vor Gott abgelegtes) Versprechen
	Meineid	Eid, mit dem wissentlich, vorsätzlich etw. Unwahres beschworen wird
	Offenbarungseid	
	Schwur	in betauernder Weise gegebenes Versprechen; Gelöbnis
	Schwur	Eid (vor einer Behörde o.Ä.)
	Versicherung	das Versichern (= als sicher, gewiss hinstellen; als die reine Wahrheit, als den Tatsachen entsprechend bezeichnen); Erklärung, daß etw. sicher, gewiss, richtig sei
	Versprechen	(ausdrückliche persönliche) Erklärung, durch die etw. fest versprochen (= verbindlich erklären, zusichern, etw. Bestimmtes zu tun; verbindlich erklären, zusichern jm. etw. Bestimmtes zu geben, zuteil werden zu lassen) wird
	Versprechung	(grossartig gegebene) Zusicherung, etw. Bestimmtes einzuhalten, eine bestimmte Erwartung zu erfüllen

	Verzicht	das Verzichten (= den Anspruch auf etw. nicht (länger) geltend machen, aufgeben; auf (der Verwirklichung, Erfüllung von) etw. nicht länger bestehen)
	Zusage	Zusicherung, sich in einer bestimmten Angelegenheit jm.ds. Wünschen entsprechend zu verhalten
	Zusicherung	das Zusichern (= etw. Gewünschtes o. Gefordertes als sicher zusagen; garantieren)

19) *Eigenschaft*: 'Mindestens zwei Menschen sprechen miteinander'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Gespräch	mündlicher Gedankenaustausch in Rede u. Gegenrede über ein bestimmtes Thema
	Gespräch	Telefongespräch
	Konversation	häufig konventionelles, oberflächiges u. unverbindliches Geplauder; Gespräch, das in Gesellschaft nur um der Unterhaltung willen geführt wird
	Selbstgespräch	jm.s Sprechen, das nicht an einen Adressaten gerichtet ist; Gespräch, das jemand mit sich selbst führt
	Unterhaltung	das Sichunterhalten (= zwanglos, auf angenehme Weise) mit jm. über etw. sprechen); auf angenehme Weise geführtes Gespräch
	Unterredung	wichtiges, meist förmliches, offizielles Gespräch mit einer Person o. einigen wenigen Personen
	Verhandlung	das Verhandeln (= etw. eingehend erörtern, besprechen, sich über etw. in einer bestimmten Angelegenheit eingehend beraten, um zu einer Klärung, Einigung zu kommen)

20) *Eigenschaft*: 'humoristische Äußerung'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Scherz	nicht ernst gemeinte (witzige) Äußerung, Handlung, die Heiterkeit erregen soll; Spaß
	Witz	(prägnant formulierte) kurze Geschichte, die mit einer unerwarteter Wendung, einem überraschenden Effekt, einer Pointe am Ende zum lachen reizt

21) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher spricht als Autorität über ein bestimmtes Thema'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Aussage	geäußerte Meinung, Feststellung, Urteil
	Diagnose	(Med., Psych.) Feststellung, Bestimmung einer körperlichen o. physischen Krankheit (durch den Arzt)
	Diagnose	(Met.) zusammenfassende Beurteilung aller Wetterbeobachtungen, aus denen sich die Wettervorhersage ergibt
	Gutachten	in bestimmter Weise auszuwertende (schriftliche) Aussage eines Sachverständigen in einem Prozeß, bei einem bestimmten Vorhaben o.Ä.
	Prognose	(Fachspr.) (wissenschaftlich begründete) Voraussage einer künftigen Entwicklung, künftiger Zustände, des voraussichtlichen Verlaufs (z.B. einer Krankheit)
	Urteil	(Rechtspr.) (im Zivil- o. Strafprozeß) richterliche Entscheidung, die einen Rechtsstreit in einer Instanz ganz o. teilweise abschließt
	Urteil	prüfende, kritische Beurteilung (durch einen Sachverständigen), abwägende Stellungnahme
	Zeugnis	Gutachten

22) *Eigenschaft*: 'Drohung'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Drohung	das Drohen (= jn. durch Gesten o. emphatische, nachdrückliche Worte einzuschüchtern versuchen, damit er etw. nicht zu tun wagt; darauf hinweisen, daß etw. für jn. Unangenehmes geschehen wird, falls er sich nicht den Forderungen entsprechend verhält), drohende Äußerung, Geste o. Ä.
	Ultimatum	(bildungsspr.) (auf diplomatischem Wege erfolgende) Aufforderung, eine schwebende Angelegenheit befriedigend zu lösen unter Androhung harter Gegenmaßnahmen, falls der andere nicht Folge leistet
	Warnung	etw. wodurch jemand vor etw. gewarnt (= jm. nachdrücklich, dringend (u. unter Drohungen, unter Hinweis auf mögliche unangenehme Folgen) von etw. abraten) wird, werden soll

23) *Eigenschaft*: 'Der Sprecher spricht, weil der Hörer zu ihm gesprochen hat'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Anerkennung	(Pl. selten) [offizielle] Bestätigung, Erklärung der Gültigkeit, der Rechtmäßigkeit
	Anerkennung	Billigung, Zustimmung
	Antwort	mündl. o. schriftl. Erwiderung, Entgegnung
	Aufklärung	(pl. selten) Darlegung, die über bisher unbekanntes Zusammenhänge aufklärt, über etw./jn. den gewünschten Aufschluß gibt
	Auskunft	auf eine Frage hin gegebene Information, aufklärende Mitteilung über jn./etw
	Berufung	(Rechtsspr.) Einspruch gegen ein Urteil
	Bescheid	(amtliche, verbindliche) Auskunft bestimmten Inhalts über jn., etw; Entscheidung (über einen Antrag); behördliche Stellungnahme
	Einspruch	(Amtsspr., Rechtsspr.) Rechtsmittel, durch das man ein Urteil, eine amtliche Entscheidung zurückweisen kann
	Einwendung	(Rechtsspr.) Rechtseinwendung (=Geltendmachung eines Rechtes, das einem behaupteten Anspruch entgegensteht)
	Einwilligung	das Einwilligen (=seine Zustimmung zu etw. geben, sich mit etw. einverstanden erklären)
	Entlastung	das Entlasten (= (Kaufmannsspr.) jm.s Geschäftsführung nach Prüfung gutheißen)
	Erlaubnis	Genehmigung, Zustimmung; Bestätigung, das jm. etw. zu tun darf
	Genehmigung	das Genehmigen ((= bes. amtlich, offiziell) die Ausführung, Verwirklichung einer Absicht, die jemand als Antrag, Gesuch o. Ä. vorgebracht hat, gestatten)
	Jawort	(Pl. selten) (bes. von weiblichen Personen) zustimmende Äußerung zur Eheschließung
	Konzession	(Amtspr.) befristete behördliche Genehmigung zur Ausübung eines Gewerbes
	Konzession	(meist Pl.) Zugeständnis
	Rechenschaft	nähere Umstände oder Gründe anführende Auskunft, die man jm. über etw. gibt, wofür man verantwortlich ist
	Revision	(Rechtsspr.) gegen ein (Berufungs)urteil einzulegendes Rechtsmittel, das die Überprüfung dieses Urteils hinsichtlich einer behaupteten fehlerhaften

		Gesetzesanwendung o. hinsichtlich angeblicher Verfahrensmängel fordert
	Veto	(bes. in der Politik) offizieller Einspruch, durch den das Zustandekommen o. die Durchführung von etw. verhindert o. verzögert wird
	Widerspruch	das Widersprechen (= eine Äußerung, Aussage o.Ä. als unzutreffend bezeichnen u. Gegenargumente vorbringen); Widerrede
	Widerspruch	(bes. Rechtspr.) das Widersprechen (= einer Sache nicht zustimmen, gegen etw. Einspruch erheben)
	Zugeständnis	Entgegenkommen in einer bestimmten Angelegenheit unter Berücksichtigung von Wünschen und Bedürfnissen der anderen Seite
	Zusage	zustimmender Bescheid auf eine Einladung hin
	Zustimmung	das Zustimmung (= seine Übereinstimmung mit der Meinung eines anderen dartun, äußern; die Meinung eines anderen teilen; mit etw. einverstanden sein; etw. billigen, gutheißen, akzeptieren); Bejahung, Einverständnis

24) *Eigenschaft*: 'gravitatisch' (= 'mit [steifer] Würde; würdevoll; ernst und gemessen')

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Abbitte	(förmliche) Bitte um Verzeihung
	Appell	auffordernde, aufrüttelnde Mahnung; Aufruf, Aufforderung
	Aufruf	öffentlicher Appell
	Beichte	(christl. Rel.) vor einem Geistlichen o. im Gottesdienst abgelegtes Sündenbekenntnis
	Beichte	Geständnis, Bekenntnis (einer Schuld)
	Bekenntnis	das Eintreten für etw., das Sichbekennen zu etw. (zu jm., etw. stehen, überzeugt ja sagen, für jn., etw. offen eintreten)
	Belobigung	das Belobigen (=jm. ein offizielles Lob aussprechen, loben, auszeichnen)
	Beschwerde	Klage, mit der man sich (an höherer Stelle) über jn., etw. beschwert
	Bitte	an jn. gerichteter Wunsch

	Dank	Gefühl, Ausdruck der Anerkennung u. des Verpflichtetseins für etw. Gutes, das jd empfangen hat, das ihm erwiesen wurde
	Eid	nach fester (Eides)formel geleistete feierliche Bekräftigung einer Aussage vor einer zuständigen Instanz; Schwur (vor zuständiger Instanz, bes. vor Gericht)
	Forderung	nachdrücklich zum Ausdruck gebrachter Wunsch, Anspruch
	Garantie	Gewähr, Sicherheit
	Garantie	(Kaufmannsspr.) vom Hersteller schriftlich gegebene Zusicherung, innerhalb eines bestimmten begrenzten Zeitraums auftretende Defekte an einem gekauften Gegenstand kostenlos zu beheben
	Garantie	einen bestimmten Sachverhalt betreffende verbindliche Zusage, (vertraglich festgelegte) Sicherheit
	Gebot	moralisches o. religiöses Gesetz, das ein bestimmtes Handeln, Verhalten (allgemein) verbindlich vorschreibt, fordert
	Gebot	von einer höheren Instanz ausgehende Willenskundgebung in schriftlicher o. mündlicher Form, die den Charakter eines Befehls o. einer Anweisung hat
	Gelübde	feierliches (vor Gott abgelegtes) Versprechen
	Geständnis	das Eingestehen einer Schuld, eines Vergehens (vor Gericht o. auf der Polizeibehörde)
	Konzession	(Amtspr.) befristete behördliche Genehmigung zur Ausübung eines Gewerbes
	Lob	aner kennend geäußerte, positive Beurteilung, die jm. einem anderen, seinem Tun, Verhalten o.Ä. zuteil werden lässt
	Mahnung	das Mahnen (= nachdrücklich zu einem bestimmten, geboten erscheinenden Verhalten o. Tun auffordern, drängen); mahnende Äußerung
	Mahnung	nachdrückliche Aufforderung, etw. bestimmtes zu erledigen, Erinnerung an eine Verpflichtung
	Meineid	Eid, mit dem wissentlich, vorsätzlich etw. Unwahres beschworen wird
	Offenbarungseid	
	Predigt	über einen Bibeltext handelnde Worte, die der Geistliche - meist von der Kanzel herab - im Gottesdienst o.Ä. an die Gläubigen richtet
	Schwur	in betauernder Weise gegebenes Versprechen; Gelöb nis

	Schwur	Eid (vor einer Behörde o.Ä.)
	Trinkspruch	bei festlichen Gelegenheiten, oft bei einem Festessen, gehaltene kleine Rede, vorgebrachter Spruch o.Ä., verbunden mit der Aufforderung, die Gläser zu erheben und gemeinsam zu trinken; Toast
	Verzicht	das Verzichten (= den Anspruch auf etw. nicht (länger) geltend machen, aufgeben; auf (der Verwirklichung, Erfüllung von) etw. nicht länger bestehen)

25) *Eigenschaft*: 'findet in einem förmlichen Kontext statt'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Abbitte	(förmliche) Bitte um Verzeihung
	Anerkennung	Würdigung, Lob, Achtung, Respektierung
	Anerkennung	(Pl. selten) [offizielle] Bestätigung, Erklärung der Gültigkeit, der Rechtmäßigkeit
	Anerkennung	Billigung, Zustimmung
	Angebot	Kaufangebot, Offerte
	Angebot	(bei einer Auktion) erstes Gebot
	Anklage	Klage, Beschuldigung vor Gericht
	Anklage	Klage, Vorwurf, Beschuldigung
	Anordnung	Verfügung
	Ansage	das Ansagen (=ankündigen, bekannt geben), das Bekanntgeben von etw. (zu Beginn oder während einer Sendung, Veranstaltung o. Ä.)
	Ansprache	kurze Rede
	Antrag	Gesuch, Forderung
	Antrag	Heiratsantrag
	Anweisung	Anordnung, Befehl

	Appell	auffordernde, aufrüttelnde Mahnung; Aufruf, Aufforderung
	Aufforderung	mit Nachdruck vorgebrachte Bitte
	Aufforderung	Einladung
	Aufklärung	(pl. selten) Darlegung, die über bisher unbekannte Zusammenhänge aufklärt, über etw./jn. den gewünschten Aufschluß gibt
	Aufruf	öffentlicher Appell
	Auftrag	Weisung; zur Erledigung übertragene Aufgabe
	Auftrag	Bestellung (einer Ware o. Leistung)
	Auskunft	auf eine Frage hin gegebene Information, aufklärende Mitteilung über jn./etw
	Aussage	(vor Gericht, vor der Polizei) abgegebene Erklärung zu einem Tatbestand
	Befehl	mündl. o. schriftl. gegebener Auftrag, der genau befolgt werden muß; Anordnung eines Vorgesetzten, einer höheren Instanz
	Beichte	(christl. Rel.) vor einem Geistlichen o. im Gottesdienst abgelegtes Sündenbekenntnis
	Beichte	Geständnis, Bekenntnis (einer Schuld)
	Bekenntnis	das (Sich)bekennen (= offen zugeben, aussprechen); sich eine bestimmte Eigenschaft zuerkennen und dafür einstehen; sich als etw. erklären), (Ein)geständnis
	Bekenntnis	das Eintreten für etw., das Sichbekennen zu etw. (zu jm., etw. stehen, überzeugt ja sagen, für jn., etw. offen eintreten)
	Belobigung	das Belobigen (=jm. ein offizielles Lob aussprechen, loben, auszeichnen)
	Berufung	Angebot für ein (wissenschaftliches, künstlerisches, politisches) Amt
	Berufung	(Rechtsspr.) Einspruch gegen ein Urteil
	Bescheid	(amtliche, verbindliche) Auskunft bestimmten Inhalts über jn., etw; Entscheidung (über einen Antrag); behördliche Stellungnahme
	Beschuldigung	beschuldigende (=beschuldigen;jm. etw. zur Last legen, jm. die Schuld an etw. geben) Äußerung
	Beschwerde	Klage, mit der man sich (an höherer Stelle) über jn., etw. beschwert

	Bestellung	Auftrag zur Lieferung von etw
	Bestellung	Botschaft, Nachricht
	Bestellung	das Bestellen (= für einen bestimmten Zweck einsetzen, (für eine bestimmte Tätigkeit) ernennen, bestimmen)
	Bewerbung	das Sichbewerben (=sich um etw, bes. eine Stellung o. Ä. bemühen)
	Diagnose	(Med., Psych.) Feststellung, Bestimmung einer körperlichen o. physischen Krankheit (durch den Arzt)
	Diagnose	(Met.) zusammenfassende Beurteilung aller Wetterbeobachtungen, aus denen sich die Wettervorhersage ergibt
	Direktive	(häufig Pl., bildungsspr.) von einer übergeordneten Stelle gegebene Weisung, Richtlinie, Verhaltensmaßregel
	Eid	nach fester (Eides)formel geleistete feierliche Bekräftigung einer Aussage vor einer zuständigen Instanz; Schwur (vor zuständiger Instanz, bes. vor Gericht)
	Einspruch	(Amtsspr., Rechtsspr.) Rechtsmittel, durch das man ein Urteil, eine amtliche Entscheidung zurückweisen kann
	Einwendung	(Rechtsspr.) Rechtseinwendung (=Geltendmachung eines Rechtes, das einem behaupteten Anspruch entgegensteht)
	Entlastung	das Entlasten (= (Rechtsspr.) (teilweise) von einer zur Last gelegten Schuld befreien); das Entlastetwerden
	Entlastung	das Entlasten (= (Kaufmannsspr.) jm.s Geschäftsführung nach Prüfung gutheißen)
	Erklärung	Mitteilung; (offizielle) Äußerung
	Garantie	(Kaufmannsspr.) vom Hersteller schriftlich gegebene Zusicherung, innerhalb eines bestimmten begrenzten Zeitraums auftretende Defekte an einem gekauften Gegenstand kostenlos zu beheben
	Garantie	einen bestimmten Sachverhalt betreffende verbindliche Zusage, (vertraglich festgelegte) Sicherheit
	Gebot	moralisches o. religiöses Gesetz, das ein bestimmtes Handeln, Verhalten (allgemein) verbindlich vorschreibt, fordert
	Gebot	von einer höheren Instanz ausgehende Willenskundgebung in schriftlicher o. mündlicher Form, die den Charakter eines Befehls o. einer Anweisung hat
	Gebot	(Kaufmannsspr.) Preisangebot des Bieters bei Versteigerungen
	Gelübde	feierliches (vor Gott abgelegtes) Versprechen

	Genehmigung	das Genehmigen ((= bes. amtlich, offiziell) die Ausführung, Verwirklichung einer Absicht, die jemand als Antrag, Gesuch o. Ä. vorgebracht hat, gestatten)
	Geständnis	das Eingestehen einer Schuld, eines Vergehens (vor Gericht o. auf der Polizeibehörde)
	Gutachten	in bestimmter Weise auszuwertende (schriftliche) Aussage eines Sachverständigen in einem Prozeß, bei einem bestimmten Vorhaben o.Ä.
	Information	(auf Anfrage erteilte) über alles Wissenswerte in Kenntnis setzende, offizielle, detaillierte Mitteilung über jn., etw; (meist Pl.) Äußerung o. Hinweis, mit dem jemand von einer (wichtigen, politischen) Sache in Kenntnis gesetzt wird
	Instruktion	von übergeordneter Stelle gegebene Weisungen, Verhaltensmaßregel; Direktive, (Dienst)anweisung
	Klage	(Rechtsspr.) bei Gericht vorgebrachte Beschwerde u. das Geltendmachen eines Anspruchs durch ein gerichtliches Verfahren
	Kommando	kurzer (in seinem Wortlaut festgelegter, militärischer) Befehl
	Konzession	(Amtspr.) befristete behördliche Genehmigung zur Ausübung eines Gewerbes
	Konzession	(meist Pl.) Zugeständnis
	Kritik	(Pl. selten) (fachmännisch) prüfende Beurteilung u. deren Äußerung in entsprechenden Worten; kritische Beurteilung, Besprechung einer künstlerischen Leistung, eines Werkes (in einer Zeitung, im Rundfunk o. Ä)
	Kündigung	Lösung eines Vertrages, Miet-, bes. Arbeitsverhältnisses
	Meineid	Eid, mit dem wissentlich, vorsätzlich etw. Unwahres beschworen wird
	Meldung	das Melden (= (als Nachricht, (offizielle, amtliche) Meldung bekannt machen, berichten); für die Öffentlichkeit bestimmte, (amtliche) (bes. durch die Medien verbreitete) Nachricht
	Meldung	das Melden (= (einer zuständigen Stelle) mitteilen, zur Kenntnis bringen
	Meldung	formelle (dienstliche) Mitteilung
	Offenbarungseid	
	Predigt	über einen Bibeltext handelnde Worte, die der Geistliche - meist von der Kanzel herab - im Gottesdienst o.Ä. an die Gläubigen richtet
	Prognose	(Fachspr.) (wissenschaftlich begründete) Voraussage einer künftigen Entwicklung, künftiger Zustände, des voraussichtlichen Verlaufs (z.B. einer Krankheit)

	Rede	mündliche Darlegung von Gedanken von einem Publikum über ein bestimmtes Thema o. Arbeitsgebiet
	Referat	ausgearbeitete (Untersuchungsergebnisse zusammenfassende) Abhandlung über ein bestimmtes Thema
	Revision	(Rechtsspr.) gegen ein (Berufungs)urteil einzulegendes Rechtsmittel, das die Überprüfung dieses Urteils hinsichtlich einer behaupteten fehlerhaften Gesetzesanwendung o. hinsichtlich angeblicher Verfahrensmängel fordert
	Rüge	aus ernsterem Anlaß in entschiedener Form vorgebrachter Tadel
	Schwur	in betauernder Weise gegebenes Versprechen; Gelöbnis
	Schwur	Eid (vor einer Behörde o.Ä.)
	Statement	öffentliche (politische) Erklärung, Verlautbarung
	Stimme	jm.s Entscheidung für jn./etw. bei einer Wahl, Abstimmung
	Trinkspruch	bei festlichen Gelegenheiten, oft bei einem Festessen, gehaltene kleine Rede, vorgebrachter Spruch o.Ä., verbunden mit der Aufforderung, die Gläser zu erheben und gemeinsam zu trinken; Toast
	Ultimatum	(bildungsspr.) (auf diplomatischem Wege erfolgende) Aufforderung, eine schwebende Angelegenheit befriedigend zu lösen unter Androhung harter Gegenmaßnahmen, falls der andere nicht Folge leistet
	Unterredung	wichtiges, meist förmliches, offizielles Gespräch mit einer Person o. einigen wenigen Personen
	Unterricht	planmäßige, regelmäßige Unterweisung Lernender durch eine(n) Lehrende(n)
	Urteil	(Rechtsspr.) (im Zivil- o. Strafprozeß) richterliche Entscheidung, die einen Rechtsstreit in einer Instanz ganz o. teilweise abschließt
	Verbot	Befehl, Anordnung, etw. Bestimmtes unterzulassen; Anordnung, nach der etw. nicht existieren darf
	Verfügung	(behördliche o. gerichtliche) Anordnung
	Verhandlung	das Verhandeln (= etw. eingehend erörtern, besprechen, sich über etw. in einer bestimmten Angelegenheit eingehend beraten, um zu einer Klärung, Einigung zu kommen)
	Verordnung	das Verordnen (= als Arzt bestimmte Maßnahmen für einen Patienten festlegen; ärztliche Anordnungen treffen)

	Veto	(bes. in der Politik) offizieller Einspruch, durch den das Zustandekommen o. die Durchführung von etw. verhindert o. verzögert wird
	Vorlesung	Lehrveranstaltung an einer Universität, Hochschule, bei der ein Dozent, eine Dozentin über ein bestimmtes Thema im Zusammenhang vorträgt
	Vortrag	Rede über ein bestimmtes (wissenschaftliches) Thema
	Vortrag	das Vortragen (= (bes. einem Vorgesetzten) einen Sachverhalt darlegen)
	Weisung	(geh) Anordnung, Hinweis, wie etw. zu tun ist, wie man sich verhalten soll
	Weisung	(Amtsspr.) Befehl, Anweisung; Direktive
	Widerspruch	(bes. Rechtspr.) das Widersprechen (= einer Sache nicht zustimmen, gegen etw. Einspruch erheben)
	Zeugnis	(abschließende) Beurteilung eines Beschäftigten, Bediensteten o.Ä.; Arbeitszeugnis
	Zeugnis	Gutachten

26) *Eigenschaft*: 'der Sprecher ist entweder eine offizielle Organisation oder jemand in einer offiziellen Stelle'

Antworten	Substantiv	Bedeutungen
	Anerkennung	(Pl. selten) [offizielle] Bestätigung, Erklärung der Gültigkeit, der Rechtmäßigkeit
	Anerkennung	Billigung, Zustimmung
	Befehl	mündl. o. schriftl. gegebener Auftrag, der genau befolgt werden muß; Anordnung eines Vorgesetzten, einer höheren Instanz
	Belobigung	das Belobigen (=jm. ein offizielles Lob aussprechen, loben, auszeichnen)
	Bescheid	(amtliche, verbindliche) Auskunft bestimmten Inhalts über jn., etw; Entscheidung (über einen Antrag); behördliche Stellungnahme
	Bestellung	das Bestellen (= für einen bestimmten Zweck einsetzen, (für eine bestimmte Tätigkeit) ernennen, bestimmen)
	Direktive	(häufig Pl., bildungsspr.) von einer übergeordneten Stelle gegebene Weisung, Richtlinie, Verhaltensmaßregel

	Entlastung	das Entlasten (= (Rechtsspr.) (teilweise) von einer zur Last gelegten Schuld befreien); das Entlastetwerden
	Erklärung	Mitteilung; (offizielle) Äußerung
	Gebot	von einer höheren Instanz ausgehende Willenskundgebung in schriftlicher o. mündlicher Form, die den Charakter eines Befehls o. einer Anweisung hat
	Genehmigung	das Genehmigen (= (bes. amtlich, offiziell) die Ausführung, Verwirklichung einer Absicht, die jemand als Antrag, Gesuch o. Ä. vorgebracht hat, gestatten)
	Instruktion	von übergeordneter Stelle gegebene Weisungen, Verhaltensmaßregel; Direktive, (Dienst)anweisung
	Kommando	kurzer (in seinem Wortlaut festgelegter, militärischer) Befehl
	Konzession	(Amtspr.) befristete behördliche Genehmigung zur Ausübung eines Gewerbes
	Meldung	das Melden (= (als Nachricht, (offizielle, amtliche) Meldung bekannt machen, berichten); für die Öffentlichkeit bestimmte, (amtliche) (bes. durch die Medien verbreitete) Nachricht
	Meldung	formelle (dienstliche) Mitteilung
	Ultimatum	(bildungsspr.) (auf diplomatischem Wege erfolgende) Aufforderung, eine schwebende Angelegenheit befriedigend zu lösen unter Androhung harter Gegenmaßnahmen, falls der andere nicht Folge leistet
	Urteil	(Rechtsspr.) (im Zivil- o. Strafprozeß) richterliche Entscheidung, die einen Rechtsstreit in einer Instanz ganz o. teilweise abschließt
	Veto	(bes. in der Politik) offizieller Einspruch, durch den das Zustandekommen o. die Durchführung von etw. verhindert o. verzögert wird
	Vorschrift	Anweisung, deren Befolgung erwartet wird und die ein bestimmtes Verhalten oder Handeln fordert
	Weisung	(geh) Anordnung, Hinweis, wie etw. zu tun ist, wie man sich verhalten soll
	Weisung	(Amtsspr.) Befehl, Anweisung; Direktive

ANNEXE VI :
RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE Q1

	Nom	Verbe support	Réponses des 35 sujets				Collocation attestée/inventée
			Acceptable	Inacceptable	Acceptable et de niveau familial	Réponse non interprétable/ aucune réponse	
1	Antwort	erteilen	21	6	7	1	A
2	Frage	richten	30	2	1	2	A
3	Ansprache	halten	34	0	1	0	A
4	Abbitte	leisten	20	10	5	1	A
5	Garantie	ablegen	14	16	4	1	I
6	Beschreibung	geben	29	5	1	0	A
7	Erklärung	geben	18	14	3	0	I
8	Vorschrift	erlassen	29	2	4	0	A
9	Verbot	geben	8	18	7	2	A
10	Vorwurf	machen	25	2	8	0	A
11	Gebot	machen	13	10	12	0	A
12	Klage	einlegen	16	15	4	0	I
13	Versprechung	machen	24	2	9	0	A
14	Verweis	geben	14	12	9	0	A
15	Auftrag	erlassen	14	18	3	0	I
16	Konversation	machen	7	21	7	0	A
17	Diagnose	abgeben	15	17	3	0	I
18	Witz	machen	28	1	6	0	A
19	Geständnis	machen	20	1	14	0	A
20	Gespräch	halten	5	28	2	0	I
21	Bekanntnis	leisten	8	25	2	0	I
22	Beschwerde	richten	16	16	3	0	A
23	Mitteilung	machen	29	2	4	0	A
24	Lob	geben	0	27	7	1	A
25	Bewerbung	abgeben	28	3	3	1	A
26	Anordnung	geben	29	4	2	0	A
27	Bericht	machen	14	3	18	0	A
28	Versprechen	ablegen	15	6	14	0	A
29	Urteil	aussprechen	29	2	3	1	A
30	Kommando	geben	32	2	1	0	A
31	Tadel	geben	4	24	6	1	I
32	Einwand	richten	12	20	2	1	I

	Nom	Verbe support	Réponses des 35 sujets				Collocation attestée/inventée
			Acceptable	Inacceptable	Acceptable et de niveau familial	Réponse non interprétable/ aucune réponse	
33	Verhandlung	führen	19	5	11	0	A
34	Statement	abgeben	28	0	7	0	A
35	Genehmigung	geben	25	7	3	0	A
36	Rechenschaft	abgeben	12	20	3	0	A
37	Vorschrift	machen	31	0	4	0	A
38	Garantie	leisten	18	13	4	0	A
39	Klage	machen	2	28	4	1	I
40	Unterricht	geben	22	3	10	0	A
41	Bescheid	geben	14	1	20	0	A
42	Angebot	machen	28	1	6	0	A
43	Antrag	machen	19	5	10	1	A
44	Empfehlung	machen	8	21	6	0	I
45	Versprechen	geben	31	1	3	0	A
46	Angebot	richten	33	1	1	0	A
47	Drohung	erheben	18	12	4	1	I
48	Beobachtung	machen	17	12	5	1	A
49	Andeutung	machen	29	5	1	0	A
50	Aufruf	richten	22	9	3	1	A
51	Bescheid	erlassen	23	9	3	0	A
52	Klage	führen	21	14	0	0	A
53	Prognose	stellen	8	14	13	0	A
54	Rede	richten	35	0	0	0	A
55	Mitteilung	geben	8	23	4	0	I
56	Drohung	machen	6	16	12	1	I
57	Versprechung	leisten	16	18	0	1	I
58	Ansinnen	stellen	10	20	4	1	A
59	Aufforderung	stellen	4	30	1	0	I
60	Anklage	führen	16	17	2	0	I
61	Einwand	einlegen	11	22	2	0	I
62	Ansinnen	richten	31	2	2	0	A
63	Nachricht	geben	9	14	12	0	A
64	Anweisung	erteilen	32	2	1	0	A
65	Rede	führen	14	19	2	0	A
66	Zusage	geben	24	3	8	0	A
67	Vorschlag	machen	35	0	0	0	A
68	Versprechung	ablegen	15	15	5	0	I
69	Ultimatum	erlassen	14	21	0	0	I
70	Vorlesung	halten	18	6	11	0	A
71	Versicherung	abgeben	15	16	4	0	A

	Nom	Verbe support	Réponses des 35 sujets				Collocation attestée/inventée
			Acceptable	Inacceptable	Acceptable et de niveau familial	Réponse non interprétable/ aucune réponse	
72	Bescheid	erteilen	25	10	0	0	A
73	Aufruf	erlassen	5	29	1	0	A
74	Gebot	erlassen	24	7	4	0	A
75	Unterredung	führen	24	6	5	0	A
76	Ansprache	machen	3	17	15	0	I
77	Lob	aussprechen	26	5	4	0	A
78	Meldung	erteilen	14	16	4	1	I
79	Versicherung	geben	15	12	8	0	A
80	Direktive	erteilen	31	4	0	0	A
81	Geschrei	machen	13	8	13	1	A
82	Vorschrift	stellen	8	23	4	0	I
83	Vorhaltung	machen	27	4	4	0	A
84	Klage	einlegen	16	15	4	0	A
85	Einwilligung	geben	33	0	2	0	A
86	Information	geben	22	2	10	1	A
87	Kritik	richten	29	6	0	0	A
88	Lob	erteilen	25	5	5	0	A
89	Selbstgespräch	halten	8	22	4	1	A
90	Verbot	aussprechen	33	0	2	0	A
91	Zusicherung	abgeben	24	9	2	0	I
92	Drohung	richten	20	7	7	1	I
93	Warnung	geben	12	14	9	0	A
94	Instruktion	erteilen	19	14	2	0	A
95	Aussage	machen	27	1	7	0	A
96	Beschwerde	erheben	17	15	2	1	A
97	Ausflüchte	machen	12	15	8	0	A
98	Empfehlung	abgeben	21	12	2	0	A
99	Einwendung	machen	3	25	7	0	A
100	Bitte	stellen	24	5	5	1	A
101	Anfrage	richten	33	2	0	0	A
102	Aufklärung	geben	14	15	6	0	A
103	Bericht	geben	28	0	7	0	A
104	Kommando	erteilen	26	5	4	0	I
105	Ansage	machen	23	3	9	0	A
106	Unterricht	halten	24	5	6	0	A
107	Protest	erheben	27	6	2	0	A
108	Einwand	machen	6	18	11	0	A
109	Aufforderung	richten	27	7	1	0	A
110	Garantie	abgeben	18	14	3	0	A

	Nom	Verbe support	Réponses des 35 sujets				Collocation attestée/inventée
			Acceptable	Inacceptable	Acceptable et de niveau familial	Réponse non interprétable/ aucune réponse	
111	Belobigung	aussprechen	27	6	1	1	A
112	Prognose	abgeben	30	4	1	0	A
113	Rede	halten	34	0	1	0	A
114	Urteil	abgeben	33	0	1	0	A
115	Verweis	aussprechen	22	10	1	1	I
116	Appell	erlassen	15	19	0	1	I
117	Vorstellungen	machen	1	34	0	0	A
118	Gutachten	abgeben	18	10	7	0	A
119	Konzession	machen	20	11	3	1	A
120	Nachricht	erteilen	8	26	0	0	A
121	Scherz	machen	23	4	8	0	A
122	Unterhaltung	führen	26	6	3	0	A
123	Empfehlung	geben	20	13	2	0	I
124	Befehl	richten	28	5	2	0	I
125	Weisung	erlassen	13	22	0	0	I
126	Widerspruch	einlegen	29	4	2	0	A
127	Rechenschaft	geben	12	21	2	0	A
128	Mahnung	richten	26	8	1	0	A
129	Meldung	machen	10	11	14	0	A
130	Protest	richten	22	10	3	0	A
131	Tadel	erteilen	20	10	5	0	A
132	Klage	richten	31	3	1	0	A
133	Trinkspruch	halten	4	28	3	0	A
134	Beschwerde	führen	10	20	5	0	A
135	Gelübde	leisten	12	19	4	0	A
136	Bitte	richten	34	0	1	0	A
137	Empfehlung	aussprechen	29	2	4	0	A
138	Befehl	erlassen	27	7	1	0	A
139	Bestellung	machen	10	7	17	1	A
140	Herausforderung	stellen	10	22	3	0	A
141	Verwahrung	einlegen	2	33	0	0	A
142	Antrag	richten	25	7	3	0	A

Lexème nominal	abgeben	ablegen	ausprechen	einlegen	erheben	erlassen	erteilen	führen	geben	halten	leisten	machen	richten	stellen
Diagnose1	1													2
Diagnose2	1													
Einspruch1					2									
Einspruch2				2	2									
Einwendung1					1							1		
Einwendung2					2									
Empfehlung1	2		2						2			1		
Empfehlung2	1		1						1			1		
Empfehlung3			1									1		
Entlastung1														
Entlastung2							1							
Erklärung1									2					
Erklärung2	2													
Garantie2	1								2		1			
Garantie1	1								2		2			
Gebot1						2								
Gebot2						2								
Gebot3	2											2		
Gespräch1								2		1				
Gespräch2								2		1				
Herausforderung2														
Herausforderung1														
Information1									2					
Information2							1		2					
Instruktion1							1							
Instruktion2							1							
Klage2													1	
Klage1					1								1	
Klage3				2	2			2						
Konversation														
Konzession2							2							
Konzession1												2		
Kritik1														
Kritik2													2	
Mahnung2													1	
Mahnung1														
Meldung2	1						1					1		
Meldung3	1						1					2		
Meldung5														
Meldung1														
Meldung4	1						1					2		
Predigt1										2				
Predigt2										2				

Lexème nominal	abgeben	ablegen	aussprechen	einlegen	erheben	erlassen	erteilen	führen	geben	halten	leisten	machen	richten	stellen
Rede2								1		2			2	
Rede1								2					1	
Rede3														
Schwur1		2									2			
Schwur2		2									1			
Urteil2			1											
Urteil1	2													
Vorlesung2														
Vorlesung1														
Vorstellung1												1		
Vorstellung2														
Vorstellung3														
Vortrag1										2				
Vortrag2														
Warnung1			2											
Warnung2			2						1					
Weisung1							2		2					
Weisung2						1	2		2					
Widerspruch1					1									
Widerspruch2				2	1									
Zusage2									2					
Zusage1									2					

Lexème nominal	expression d'opposition	expression d'attitude positive	expression d'accord	offre	confession	promesse	menace	conseil	demande avec autorité	demande sans autorité	visé à causer une action	locuteur autoritaire	destinataire autoritaire
Beichte2					2								3
Bekentnis1					3								
Bekentnis2													
Belobigung		2										1	
Bemerkung													
Bericht													
Berufung1				2							1	1	
Berufung2	1										2		2
Bescheid												2	
Beschreibung													
Beschuldigung											1		
Beschwerde	3										2		1
Bestellung1										0	2		
Bestellung2				1							1		
Bestellung3													
Bewerbung1										2	2		2
Bewerbung2											2		
Bitte										3	3		
Dank		3											
Diagnose1													
Diagnose2													
Direktive									1		2	1	
Drohung							3			1	3		
Eid						3							0
Einspruch1	1										2		
Einspruch2	1										2		1
Einwand	2										1		
Einwendung1	1										1		
Einwendung2	1										1		1
Einwilligung			3										
Empfehlung1								3			2		
Empfehlung2		2						1			2		
Empfehlung3		0											
Entlastung1												1	
Entlastung2			1										
Erklärung1													
Erklärung2												0	
Erlaubnis			1									1	
Forderung										1	3		
Frage										2	1		
Garantie1						2							
Garantie2						2							
Gebot1									1		2	1	

Lexème nominal	expression d'opposition	expression d'attitude positive	expression d'accord	offre	confession	promesse	menace	conseil	demande avec autorité	demande sans autorité	visé à causer une action	locuteur autoritaire	destinataire autoritaire
Gebot2									1		2	1	
Gebot3				1							2		
Gelübde						3							0
Genehmigung			2									1	
Geschrei	2										0		
Gespräch1													
Gespräch2													
Geständnis					2								1
Glückwunsch		3											
Gutachten												0	0
Herausforderung1													
Herausforderung2										2	2		
Hinweis								3			0		
Information1													
Information2												3	
Instruktion1													
Instruktion2									3		2		
Jawort			2										
Klage1	2										0		
Klage2	2										0		
Klage3	1										2		0
Kommando									2		2	1	
Kompliment		2											
Konversation													
Konzession1			1										
Konzession2			2									1	
Kritik1													
Kritik2	2										2		
Kündigung													
Lob		3											
Mahnung1										2	2		
Mahnung2										2	2		
Meineid						0							0
Meldung1													
Meldung2												0	
Meldung3													1
Meldung4												0	
Meldung5													
Mitteilung													
Nachricht													
Offenbarungseid						1							0
Predigt1												0	
Predigt2	1									2	1		

Lexème nominal	expression d'opposition	expression d'attitude positive	expression d'accord	offre	confession	promesse	menace	conseil	demande avec autorité	demande sans autorité	visé à causer une action	locuteur autoritaire	destinataire autoritaire
Vorstellung2													
Vorstellung3	1										0		
Vortrag1													
Vortrag2													1
Vorwurf	2										0		
Warnung1								2			0		
Warnung2							1			2	2		
Weisung1								0	1		2		
Weisung2									2		2	1	
Widerspruch1	3										0		
Widerspruch2	1										1		0
Wink													
Witz													
Zugeständnis			1										
Zusage1						3							
Zusage2			3										
Zusicherung						2							
Zustimmung			3										

Partie 2 : les 13 dernières composantes sémantiques

Lexème nominal	devant un groupe	échange verbal	locuteur officiel	contenu important	contenu important selon le locuteur	locuteur expert	réaction à un acte langagier	contexte formel	bref	emphatique	religieux	humoristique	solennel
Abbitte								3					2
Anerkennung1			0				1	0					
Anerkennung2								0					
Anerkennung3			3				0	2					
Anfrage													
Angebot1													
Angebot2								0					
Angebot3								1					
Anklage1								0					

Lexème nominal	devant un groupe	échange verbal	locuteur officiel	contenu important	contenu important selon le locuteur	locuteur expert	réaction à un acte langagier	contexte formel	bref	emphatique	religieux	humoristique	solennel
Bitte													0
Dank													0
Diagnose1					2	1		0					
Diagnose2					2	1		0					
Direktive			3					2					
Drohung										2			
Eid								2					2
Einspruch1													
Einspruch2							2	1					
Einwand													
Einwendung1													
Einwendung2							2	1					
Einwilligung							2						
Empfehlung1													
Empfehlung2													
Empfehlung3													
Entlastung1			1					1					
Entlastung2							1	1					
Erklärung1					2								
Erklärung2			2		2			1					
Erlaubnis							2						
Forderung										3			0
Frage													
Garantie1								0					0
Garantie2								1					0
Gebot1								2			3		1
Gebot2			1					1					0
Gebot3								1					
Gelübde								3			3		3
Genehmigung			3				2	1					
Geschrei													
Gespräch1		3											
Gespräch2		2											
Geständnis								3					0
Glückwunsch													
Gutachten					2	2		2					
Herausforderung1													
Herausforderung2													
Hinweis					2								
Information1					2								
Information2				1	2			0					
Instruktion1					2								
Instruktion2			2					2					

Lexème nominal	devant un groupe	échange verbal	locuteur officiel	contenu important	contenu important selon le locuteur	locuteur expert	réaction à un acte langagier	contexte formel	bref	emphatique	religieux	humoristique	solennel
Jawort							2						
Klage1													
Klage2													
Klage3								2					
Kommando			1					0	3				
Kompliment													
Konversation		3											
Konzession1							0	1					
Konzession2			2				2	1					0
Kritik1								1					
Kritik2													
Kündigung								1					
Lob													0
Mahnung1										0			0
Mahnung2										1			0
Meineid								1					0
Meldung1					1								
Meldung2			1		2			1					
Meldung3					2			1					
Meldung4			0		2			1					
Meldung5													
Mitteilung				2	2								
Nachricht				2	1								
Offenbarungseid								2					0
Predigt1	3							3			3		2
Predigt2													
Prognose					3	2		0					
Protest													
Rat													
Ratschlag													
Rechenschaft					1		2						
Rede1													
Rede2	3							0					
Rede3													
Referat	3							2					
Revision							2	1					
Rüge								0					
Scherz												3	
Schwur1								0					2
Schwur2								1					2
Selbstgespräch		0											
Statement					1			0					
Stimme								1					

Lexème nominal																			
Zustimmung																			
	devant un groupe	échange verbal	locuteur officiel	contenu important	contenu important selon le locuteur	locuteur expert	réaction à un acte langagier	contexte formel	bref	emphatique	religieux	humoristique	solennel						

ANNEXE IX

Combinaisons acceptables de noms d'actes langagiers et de verbes Oper₁

Nom	Verb Oper ₁	Source d'attestation					
		Dictionnaires		Corpus		Questionnaire	
		DU ¹	DS	WW	DW	IDS ¹	Q1
Abbitte	leisten	x	x	x	x		x
Anerkennung	aussprechen		x		x	x	
Anfrage	richten	x	x	x		x	x
Angebot	machen	x	x			x	x
Angebot	richten				x	x	x
Anklage	erheben	x	x		x	x	
Anordnung	erlassen	x	x		x	x	
Anordnung	geben		x			x	x
Ansage	machen	x				x	x
Ansinnen	richten	x	x			2	x
Ansprache	halten	x	x	x		x	x
Anspruch	erheben	x	x	x	x	x	
Antrag	machen	x	x	x		x	x
Antrag	richten				x	x	x
Antrag	stellen	x	x	x	x	x	
Antwort	erteilen	x	x	x		x	x
Antwort	geben	x	x	x	x	x	
Anweisung	erteilen		x		x	x	x
Anweisung	geben		x	x	x	x	
Appell	richten	x	x	x	x	x	
Aufforderung	richten	x	x	x		x	x
Aufruf	richten		x			x	x
Auftrag	erteilen		x	x	x	x	
Auftrag	geben	x	x	x	x	x	
Auskunft	erteilen	x	x	x	x	x	
Auskunft	geben	x	x	x	x	x	
Aussage	machen	x	x	x		x	x
Bedingung	stellen	x	x	x	x	x	
Befehl	erlassen	x	x	x		x	x
Befehl	erteilen	x	x	x	x	x	
Befehl	geben	x	x	x	x	x	
Befehl	richten						x
Beichte	ablegen		x		x	x	
Bekanntnis	ablegen	x	x		x	x	
Belobigung	aussprechen	x				3	x

¹ Dans cette colonne, les chiffres 1 à 9 indiquent le nombre d'occurrences d'une collocation dans le corpus IDS. Un « x » indique que nous avons trouvé au moins 10 occurrences de la collocation dans IDS.

Nom	Verb Oper I	Source d'attestation					
		Dictionnaires		Corpus			Questionnaire
		DU ¹	DS	WW	DW	IDS ¹	QI
Bemerkung	machen		x	x	x	x	
Bericht	geben	x	x	x		x	x
Bericht	machen			x		x	x
Berufung	einlegen	x	x	x	x	x	
Bescheid	erlassen				x	x	x
Bescheid	erteilen				x	x	x
Bescheid	geben	x	x	x		x	x
Beschreibung	geben	x	x	x		x	x
Beschuldigung	erheben	x			x	x	
Beschwerde	einlegen	x	x	x	x	x	
Bestellung	machen	x				x	x
Bewerbung	abgeben				x	x	x
Bitte	aussprechen		x	x	x	x	
Bitte	richten	x	x	x		x	x
Bitte	stellen	x		x			x
Dank	aussprechen	x	x	x	x	x	
Diagnose	stellen	x	x		x	x	
Direktive	erteilen				x	x	x
Drohung	aussprechen		x		x	x	
Drohung	erheben						x
Drohung	richten						x
Eid	ablegen	x	x	x	x	x	
Eid	leisten	x	x	x	x	x	
Einspruch	einlegen	x	x		x	x	
Einspruch	erheben	x	x		x	x	
Einwand	erheben	x	x	x	x	x	
Einwendung	erheben		x	x	x	x	
Einwilligung	geben	x	x	x		x	x
Empfehlung	abgeben				x	x	x
Empfehlung	aussprechen				x	x	x
Empfehlung	geben						x
Entlastung	erteilen	x	x		x	x	
Erklärung	abgeben		x	x	x	x	
Erklärung	geben						x
Erlaubnis	erteilen	x	x	x	x	x	
Erlaubnis	geben	x	x		x	x	
Forderung	erheben		x	x	x	x	
Forderung	stellen	x	x	x	x	x	
Frage	richten	x	x	x		x	x
Frage	stellen	x	x	x	x	x	
Garantie	abgeben				x	x	x
Garantie	geben	x	x	x	x	x	
Garantie	leisten	x	x	x		x	x

Nom	Verb Oper1	Source d'attestation					
		Dictionnaires		Corpus			Questionnaire
		DU'	DS	WW	DW	IDS'	QI
Gebot	abgeben	x	x	x	x	x	
Gebot	erlassen	x	x			x	x
Gebot	machen	x	x	x		x	x
Gelübde	ablegen	x	x	x	x	x	
Genehmigung	erteilen	x	x		x	x	
Genehmigung	geben		x			x	x
Geschrei	erheben	x	x	x	x	x	
Geschrei	machen	x		x		x	x
Gespräch	führen	x	x	x	x	x	
Geständnis	ablegen	x	x	x	x	x	
Geständnis	machen	x	x			x	x
Glückwunsch	aussprechen	x	x	x	x	x	
Gutachten	abgeben	x	x			x	x
Hinweis	geben	x	x		x	x	
Information	erteilen			x	x	x	
Information	geben	x		x		x	x
Instruktion	erteilen				x	x	x
Jawort	geben	x	x		x	x	
Klage	erheben	x	x	x	x	x	
Klage	führen	x	x	x	x	x	x
Klage	richten				x	x	x
Kommando	erteilen						x
Kommando	geben	x	x	x		x	x
Kompliment	machen	x	x	x	x	x	
Konversation	führen		x	x	x	x	
Konzession	erteilen	x	x	x	x	x	
Konzession	machen	x	x	x		x	x
Kritik	richten				x	x	x
Kündigung	aussprechen	x	x	x	x	x	
Lob	aussprechen				x	x	x
Lob	erteilen		x	x		x	x
Mahnung	richten	x	x	x		x	x
Meineid	ablegen				x	9	
Meineid	leisten	x	x		x	x	
Meldung	abgeben		x		x	x	
Meldung	machen		x	x		x	x
Mitteilung	machen	x	x	x		x	x
Nachricht	geben	x	x	x		x	x
Offenbarungseid	leisten		x		x	x	
Predigt	halten	x	x	x	x	x	
Prognose	abgeben				x	x	x
Prognose	stellen		x	x		x	x
Protest	einlegen	x	x	x	x	x	

		Source d'attestation					
		Dictionnaires		Corpus			Questionnaire
Nom	Verb Oper1	DU'	DS	WW	DW	IDS'	Q1
Protest	erheben	x	x	x		x	x
Protest	richten				x	7	x
Rat	erteilen	x	x	x	x	x	
Rat	geben	x	x	x	x	x	
Ratschlag	erteilen	x	x	x	x	x	
Ratschlag	geben	x	x	x	x	x	
Rechenschaft	ablegen	x	x	x	x	x	
Rede	halten	x	x	x	x	x	x
Rede	richten	x	x	x		x	x
Referat	halten			x	x	x	
Revision	einlegen	x	x		x	x	
Rüge	aussprechen	x		x	x	x	
Rüge	erteilen	x	x	x	x	x	
Scherz	machen	x	x	x		x	x
Schwur	ablegen			x	x	x	
Schwur	leisten	x	x	x	x	x	
Selbstgespräch	führen		x		x	x	
Statement	abgeben	x			x		x
Stimme	abgeben	x	x		x	x	
Tadel	aussprechen	x	x	x	x	9	
Tadel	erteilen	x	x	x		1	x
Tip(p)	geben	x	x	x	x	x	
Ultimatum	stellen	x	x	x	x	x	
Unterhaltung	führen	x	x	x		x	x
Unterredung	führen	x	x			x	x
Unterricht	erteilen	x	x	x	x	x	
Unterricht	geben	x	x	x		x	x
Unterricht	halten	x	x			x	x
Urteil	abgeben	x	x	x		x	x
Urteil	aussprechen	x	x			x	x
Verbot	aussprechen				x	x	x
Verbot	erlassen	x	x		x	x	
Verfügung	erlassen	x	x	x	x	x	
Verhandlung	führen	x	x	x		x	x
Verordnung	erlassen		x	x	x	x	
Versicherung	geben	x	x	x		5	x
Versprechen	abgeben		x	x	x	x	
Versprechen	ablegen			x		x	x
Versprechen	geben	x	x	x		x	x
Versprechung	machen	x	x	x		x	x
Verweis	aussprechen						x
Verweis	erteilen	x	x	x	x	x	
Verweis	geben	x	x	x		2	x

		Source d'attestation					
		Dictionnaires		Corpus			Questionnaire
Nom	Verb Operl	DU	DS	WW	DW	IDS ¹	Q1
Verzicht	leisten	x	x	x	x	x	
Veto	einlegen	x	x		x	x	
Vorhaltung	machen	x	x	x		x	x
Vorlesung	halten	x	x	x		x	x
Vorschlag	machen	x	x	x		x	x
Vorschrift	erlassen		x			x	x
Vorschrift	machen	x	x	x		x	x
Vortrag	halten	x	x	x	x	x	
Vorwurf	erheben	x	x		x	x	
Vorwurf	machen	x	x	x		x	x
Warnung	aussprechen		x		x	x	
Warnung	geben			x		x	x
Weisung	erteilen		x	x	x	x	
Weisung	geben	x	x	x	x	x	
Widerspruch	einlegen	x	x		x	x	x
Widerspruch	erheben	x			x	x	
Wink	geben	x	x	x	x	x	
Witz	machen		x	x		x	x
Zugeständnis	machen	x	x		x	x	
Zusage	geben	x		x		x	x
Zusicherung	abgeben						x
Zusicherung	geben			x	x	x	
Zustimmung	erteilen			x	x	x	
Zustimmung	geben	x	x	x	x	x	

ANNEXE X

Regroupements de noms d'actes langagiers par verbe Oper₁**ABGEBEN 'donner'**

BEWERBUNG1	demande, candidature
EMPFEHLUNG1	recommandation, conseil
EMPFEHLUNG2	recommandation, éloge
ERKLÄRUNG2	déclaration, proclamation
GARANTIE1	garantie, engagement
GARANTIE2	garantie (pour un produit ou un service)
GEBOT3	offre, enchère
GUTACHTEN	avis, attestation
MELDUNG2	nouvelle annoncée publiquement
MELDUNG3	acte de signaler quelque chose à une autorité compétente
MELDUNG4	rapport officiel
PROGNOSE	prévision, pronostic
STATEMENT	déclaration publique
STIMME	vote
URTEIL1	jugement
VERSPRECHEN	promesse
ZUSICHERUNG	assurance, promesse

ABLEGEN 'déposer'

BEICHTE2	confession religieuse
BEKENNTNIS1	confession, aveu
BEKENNTNIS2	déclaration en faveur de quelque chose ou de quelqu'un
EID	serment
GELÜBDE	voeu, promesse solennelle
GESTÄNDNIS	aveu
MEINEID	parjure
RECHENSCHAFT	compte (rendu à quelqu'un)
SCHWUR1	serment, voeu, promesse ferme
SCHWUR2	serment prêté dans un contexte formel
VERSPRECHEN	promesse

AUSSPRECHEN ‘prononcer’

ANERKENNUNG2	appréciation, louange
BELOBIGUNG	louange
BITTE	demande, requête
DANK	remerciement
DROHUNG	menace
EMPFEHLUNG1	recommandation, conseil
EMPFEHLUNG2	recommandation, éloge
EMPFEHLUNG3	compliments, respects
GLÜCKWUNSCH	bons voeux, souhaits
KÜNDIGUNG	résiliation
LOB	louange, éloge, compliment
RÜGE	blâme, reproche, réprimande
TADEL	blâme, reproche
URTEIL2	jugement (de justice)
VERBOT	interdiction, défense
VERWEIS	réprimande, remontrance
WARNUNG1	avertissement, mise en garde
WARNUNG2	avertissement, menace

EINLEGEN ‘intercéder’

BERUFUNG2	appel devant un tribunal
BESCHWERDE	plainte, réclamation
EINSPRUCH2	grief déclinatoire
KLAGE3	plainte devant un tribunal
PROTEST	protestation
REVISION	demande de révision d'un procès
VETO	veto
WIDERSPRUCH2	opposition (soulevée dans un contexte juridique)

ERHEBEN ‘élever, soulever’

ANKLAGE2	accusation devant un tribunal
ANSPRUCH	revendication, réclamation
BESCHULDIGUNG	accusation, dénonciation
DROHUNG	menace

EINSPRUCH1	protestation, opposition
EINSPRUCH2	grief déclinatoire
EINWAND	objection
EINWENDUNG1	objection, opposition
EINWENDUNG2	exception (sens juridique)
FORDERUNG	demande, réclamation
GESCHREI	lamentations
KLAGE1	plainte
KLAGE3	plainte devant un tribunal
PROTEST	protestation
VORWURF	reproche, blâme
WIDERSPRUCH1	contradiction, opposition
WIDERSPRUCH2	opposition (soulevée dans un contexte juridique)

ERLASSEN ‘adresser, prononcer’

ANORDNUNG	décret
BEFEHL	ordre
BESCHEID	décision, réponse, jugement
GEBOT1	commandement
GEBOT2	décret
VERBOT	interdiction, défense
VERFÜGUNG	décret, ordonnance, ordre
VERORDNUNG	ordonnance, prescription médicale
VORSCHRIFT	prescription, ordre, instruction

ERTEILEN ‘accorder, conférer, donner’

ANTWORT	réponse
ANWEISUNG	indication, instruction, ordre
AUFTRAG1	ordre, charge, commission
AUFTRAG2	commande (d'un produit ou d'un service)
AUSKUNFT	renseignement
BEFEHL	ordre
BESCHEID	décision, réponse, jugement
DIREKTIVE	directive
ENTLASTUNG2	approbation de la gestion d'une entreprise
ERLAUBNIS	permission

GENEHMIGUNG	autorisation
INFORMATION2	reseignement officiel
INSTRUKTION1	indication
INSTRUKTION2	directive
KOMMANDO	commandement (militaire)
KONZESSION2	autorisation
LOB	louange, éloge, compliment
RAT	conseil, avis
RATSCHLAG	conseil, avis
RÜGE	blâme, reproche, réprimande
TADEL	blâme, reproche
UNTERRICHT	leçon, classe
VERWEIS	réprimande, remontrance
WEISUNG1	instruction
WEISUNG2	ordre, consigne
ZUSTIMMUNG	accord, approbation

FÜHREN 'mener'

GESPRÄCH1	conversation
GESPRÄCH2	conversation téléphonique
KLAGE3	plainte devant un tribunal
KONVERSATION	conversation
REDE1	paroles, langage, propos
REDE2	discours (devant un public)
SELBSTGESPRÄCH	monologue
UNTERHALTUNG	entretien, conversation, causerie
UNTERREDUNG	entretien, conversation, conférence
VERHANDLUNG	pourparlers, négociations

GEBEN 'donner'

ANORDNUNG	décret
ANTWORT	réponse
ANWEISUNG	indication, instruction, ordre
AUFKLÄRUNG1	éclaircissement
AUFTRAG1	ordre, charge, commission
AUFTRAG2	commande (d'un produit ou d'un service)

AUSKUNFT	renseignement
BEFEHL	ordre
BERICHT	rapport
BESCHEID	décision, réponse, jugement
BESCHREIBUNG	description
EINWILLIGUNG	consentement
EMPFEHLUNG1	recommandation, conseil
EMPFEHLUNG2	recommandation, éloge
ERKLÄRUNG1	explication
ERLAUBNIS	permission
GARANTIE1	garantie, engagement
GARANTIE2	garantie (pour un produit ou un service)
GENEHMIGUNG	autorisation
HINWEIS	indice
INFORMATION1	renseignement, information
INFORMATION2	renseignement officiel
JAWORT	consentement à une demande de mariage
KOMMANDO	commandement (militaire)
NACHRICHT	renseignement, nouvelle
RAT	conseil, avis
RATSCHLAG	conseil, avis
TIP(P)	tuyau
UNTERRICHT	leçon, classe
VERSICHERUNG	assurance
VERSPRECHEN	promesse
VERWEIS	réprimande, remontrance
WARNUNG2	avertissement, menace
WEISUNG1	instruction
WEISUNG2	ordre, consigne
WINK	indication, avis
ZUSAGE1	engagement
ZUSAGE2	acceptation
ZUSICHERUNG	assurance, promesse
ZUSTIMMUNG	accord, approbation

HALTEN 'tenir'

ANSPRACHE2	discours
PREDIGT1	sermon, prêche
PREDIGT2	discours moralisateur
REDE2	discours (devant un public)
REFERAT	compte rendu, exposé, rapport
UNTERRICHT	leçon, classe
VORLESUNG2	conférence, cours d'université
VORTRAG1	exposé, conférence

LEISTEN 'accomplir'

ABBITTE	demande formelle d'être pardonné
EID	serment
GARANTIE1	garantie, engagement
GARANTIE2	garantie (pour un produit ou un service)
MEINEID	parjure
OFFENBARUNGSEID	serment déclaratoire
SCHWUR1	serment, vœu, promesse ferme
SCHWUR2	serment prêté dans un contexte formel
VERZICHT	renonciation

MACHEN 'faire'

ANGEBOT1	offre
ANGEBOT2	offre d'achat
ANGEBOT3	première offre aux enchères
ANSAGE	annonce, notification
ANTRAG2	demande en mariage
AUSSAGE2	déclaration devant la police ou un tribunal
BEMERKUNG	remarque
BERICHT	rapport
BESTELLUNG1	commande (d'un produit ou d'un service)
GEBOT3	offre, enchère
GESCHREI	lamentations
GESTÄNDNIS	aveu
KOMPLIMENT	compliment

KONZESSION1	concession, aveu
MELDUNG2	nouvelle annoncée publiquement
MELDUNG3	acte de signaler quelque chose à une autorité compétente
MELDUNG4	rapport officiel
MITTEILUNG	communication
SCHERZ	plaisanterie
VERSPRECHUNG	promesse
VORHALTUNG	remontrance
VORSCHLAG	proposition
VORSCHRIFT	prescription, ordre, instruction
VORSTELLUNG1	présentation de deux personnes
VORWURF	reproche, blâme
WITZ	plaisanterie
ZUGESTÄNDNIS	concession, aveu

RICHTEN 'adresser'

ANFRAGE	demande
ANGEBOT1	offre
ANGEBOT2	offre d'achat
ANSINNEN	prétension
ANTRAG1	proposition, demande
APPELL	appel
AUFFORDERUNG1	appel (à faire quelque chose)
AUFFORDERUNG2	invitation
AUFRUF2	appel public
BEFEHL	ordre
BITTE	demande, requête
DROHUNG	menace
FRAGE	question
KLAGE1	plainte
KLAGE2	complainte, lamentation
KRITIK2	critique, censure
MAHNUNG2	avertissement
PROTEST	protestation
REDE1	paroles, langage, propos
REDE2	discours (devant un public)

STELLEN 'mettre, poser'

ANTRAG1	proposition, demande
ANTRAG2	demande en mariage
BEDINGUNG	stipulation, condition
BITTE	demande, requête
DIAGNOSE1	diagnostique (médicale)
FORDERUNG	demande, réclamation
FRAGE	question
PROGNOSE	prévision, pronostic
ULTIMATUM	ultimatum

ANNEXE XI

Regroupements de noms d'actes langagiers par composante sémantique

'expression d'opposition'

ANKLAGE1	accusation
ANKLAGE2	accusation devant un tribunal
BERUFUNG2	appel devant un tribunal
BESCHULDIGUNG	accusation, dénonciation
BESCHWERDE	plainte, réclamation
DROHUNG	menace
EINSPRUCH1	protestation, opposition
EINSPRUCH2	grief déclinatoire
EINWAND	objection
EINWENDUNG1	objection, opposition
EINWENDUNG2	exception (sens juridique)
GESCHREI	lamentations
KLAGE1	plainte
KLAGE2	complainte, lamentation
KLAGE3	plainte devant un tribunal
KRITIK2	critique, censure
PREDIGT2	discours moralisateur
PROTEST	protestation
REVISION	demande de révision d'un procès
RÜGE	blâme, reproche, réprimande
TADEL	blâme, reproche
VERWAHRUNG	protestation
VERWEIS	réprimande, remontrance
VETO	veto
VORHALTUNG	remontrance
VORSTELLUNG3	remontrance
VORWURF	reproche, blâme
WIDERSPRUCH1	contradiction, opposition
WIDERSPRUCH2	opposition (soulevée dans un contexte juridique)

'expression d'attitude positive'

ANERKENNUNG2	appréciation, louange
BELOBIGUNG	louange
DANK	remerciement
EMPFEHLUNG2	recommandation, éloge
GLÜCKWUNSCH	bons voeux, souhaits
KOMPLIMENT	compliment
LOB	louange, éloge, compliment
TRINKSPRUCH	toast

'expression d'accord'

ANERKENNUNG1	approbation, acceptation
EINWILLIGUNG	consentement
ENTLASTUNG2	approbation de la gestion d'une entreprise
ERLAUBNIS	permission
GENEHMIGUNG	autorisation
JAWORT	consentement à une demande de mariage
KONZESSION1	concession, aveu
KONZESSION2	autorisation
ZUGESTÄNDNIS	concession, aveu
ZUSAGE2	acceptation
ZUSTIMMUNG	accord, approbation

'offre'

ANGEBOT1	offre
ANGEBOT2	offre d'achat
ANGEBOT3	première offre aux enchères
BERUFUNG1	nomination
BESTELLUNG2	nomination
GEBOT3	offre, enchère

'confession'

BEICHTE1	confession
BEICHTE2	confession religieuse
BEKENNTNIS1	confession, aveu
GESTÄNDNIS	aveu

'promesse'

EID	serment
GARANTIE1	garantie, engagement
GARANTIE2	garantie (pour un produit ou un service)
GELÜBDE	voeu, promesse solennelle
MEINEID	parjure
OFFENBARUNGSEID	serment déclaratoire
SCHWUR1	serment, voeu, promesse ferme
SCHWUR2	serment prêté dans un contexte formel
VERSICHERUNG	assurance
VERSPRECHEN	promesse
VERSPRECHUNG	promesse
VERZICHT	renonciation
ZUSAGE1	engagement
ZUSICHERUNG	assurance, promesse

'menace'

DROHUNG	menace
ULTIMATUM	ultimatum
WARNUNG2	avertissement, menace

'conseil'

EMPFEHLUNG1	recommandation, conseil
EMPFEHLUNG2	recommandation, éloge
HINWEIS	indice
RAT	conseil, avis
RATSCHLAG	conseil, avis
TIP(P)	tuyau

VORSCHLAG	proposition
WARNUNG1	avertissement, mise en garde

‘demande avec autorité’

ANORDNUNG	décret
ANWEISUNG	indication, instruction, ordre
AUFTRAG1	ordre, charge, commission
BEFEHL	ordre
DIREKTIVE	directive
GEBOT1	commandement
GEBOT2	décret
INSTRUKTION2	directive
KOMMANDO	commandement (militaire)
VERBOT	interdiction, défense
VERFÜGUNG	décret, ordonnance, ordre
VERORDNUNG	ordonnance, prescription médicale
VORSCHRIFT	prescription, ordre, instruction
WEISUNG1	instruction
WEISUNG2	ordre, consigne

‘demande sans autorité’

ANFRAGE	demande
ANSINNEN	prétension
ANTRAG1	proposition, demande
ANTRAG2	demande en mariage
APPELL	appel
AUFFORDERUNG1	appel (à faire quelque chose)
AUFFORDERUNG2	invitation
AUFRUF2	appel public
BEDINGUNG	stipulation, condition
BEWERBUNG1	demande, candidature
BITTE	demande, requête
DROHUNG	menace
FORDERUNG	demande, réclamation
FRAGE	question
HERAUSFORDERUNG2	défi

MAHNUNG1	rappel à un devoir
MAHNUNG2	avertissement
PREDIGT2	discours moralisateur
ULTIMATUM	ultimatum
WARNUNG2	avertissement, menace

'vise à causer une action'

ABBITTE	demande formelle d'être pardonné
ANFRAGE	demande
ANGEBOT1	offre
ANGEBOT2	offre d'achat
ANGEBOT3	première offre aux enchères
ANKLAGE2	accusation devant un tribunal
ANORDNUNG	décret
ANSINNEN	prétension
ANSPRUCH	revendication, réclamation
ANTRAG1	proposition, demande
ANTRAG2	demande en mariage
ANWEISUNG	indication, instruction, ordre
APPELL	appel
AUFFORDERUNG1	appel (à faire quelque chose)
AUFFORDERUNG2	invitation
AUFTRUF2	appel public
AUFTRAG1	ordre, charge, commission
AUFTRAG2	commande (d'un produit ou d'un service)
BEDINGUNG	stipulation, condition
BEFEHL	ordre
BERUFUNG1	nomination
BERUFUNG2	appel devant un tribunal
BESCHULDIGUNG	accusation, dénonciation
BESCHWERDE	plainte, réclamation
BESTELLUNG1	commande (d'un produit ou d'un service)
BESTELLUNG2	nomination
BEWERBUNG1	demande, candidature
BEWERBUNG2	publicité
BITTE	demande, requête
DIREKTIVE	directive

DROHUNG	menace
EINSPRUCH1	protestation, opposition
EINSPRUCH2	grief déclinatoire
EINWAND	objection
EINWENDUNG1	objection, opposition
EINWENDUNG2	exception (sens juridique)
EMPFEHLUNG1	recommandation, conseil
EMPFEHLUNG2	recommandation, éloge
FORDERUNG	demande, réclamation
FRAGE	question
GEBOT1	commandement
GEBOT2	décret
GEBOT3	offre, enchère
HERAUSFORDERUNG2	défi
INSTRUKTION2	directive
KLAGE3	plainte devant un tribunal
KOMMANDO	commandement (militaire)
KRITIK2	critique, censure
MAHNUNG1	rappel à un devoir
MAHNUNG2	avertissement
PREDIGT2	discours moralisateur
PROTEST	protestation
RAT	conseil, avis
RATSCHLAG	conseil, avis
REVISION	demande de révision d'un procès
RÜGE	blâme, reproche, réprimande
TADEL	blâme, reproche
TIP(P)	tuyau
ULTIMATUM	ultimatum
VERBOT	interdiction, défense
VERFÜGUNG	décret, ordonnance, ordre
VERORDNUNG	ordonnance, prescription médicale
VERWAHRUNG	protestation
VERWEIS	réprimande, remontrance
VETO	veto
VORSCHLAG	proposition
VORSCHRIFT	prescription, ordre, instruction
WARNUNG2	avertissement, menace
WEISUNG1	instruction

WEISUNG2	ordre, consigne
WIDERSPRUCH2	opposition (soulevée dans un contexte juridique)

'locuteur autoritaire'

ANORDNUNG	décret
ANWEISUNG	indication, instruction, ordre
AUFTRAG1	ordre, charge, commission
BEFEHL	ordre
BELOBIGUNG	louange
BERUFUNG1	nomination
BESCHEID	décision, réponse, jugement
DIREKTIVE	directive
ENTLASTUNG1	exonération
ERLAUBNIS	permission
GEBOT1	commandement
GEBOT2	décret
GENEHMIGUNG	autorisation
INFORMATION2	reseignement officiel
KOMMANDO	commandement (militaire)
KONZESSION2	autorisation
UNTERRICHT	leçon, classe
URTEIL2	jugement (de justice)
VERBOT	interdiction, défense
VERFÜGUNG	décret, ordonnance, ordre
VERORDNUNG	ordonnance, prescription médicale
VORLESUNG2	conférence, cours d'université
VORSCHRIFT	prescription, ordre, instruction
WEISUNG2	ordre, consigne

'destinataire autoritaire'

ABBITTE	demande formelle d'être pardonné
AUSSAGE2	déclaration devant la police ou un tribunal
BEICHTE2	confession religieuse
BERUFUNG2	appel devant un tribunal
BESCHWERDE	plainte, réclamation
BEWERBUNG1	demande, candidature

EINSPRUCH2	grief déclinatoire
EINWENDUNG2	exception (sens juridique)
GESTÄNDNIS	aveu
MELDUNG3	acte de signaler quelque chose à une autorité compétente
VORTRAG2	rapport (devant un supérieur)

‘devant un groupe’

ANSPRACHE2	discours
PREDIGT1	sermon, prêche
REDE2	discours (devant un public)
REFERAT	compte rendu, exposé, rapport
TRINKSPRUCH	toast
UNTERRICHT	leçon, classe
VORLESUNG2	conférence, cours d’université
VORTRAG1	exposé, conférence

‘échange verbal’

GESPRÄCH1	conversation
GESPRÄCH2	conversation téléphonique
KONVERSATION	conversation
UNTERHALTUNG	entretien, conversation, causerie
UNTERREDUNG	entretien, conversation, conférence
VERHANDLUNG	pourparlers, négociations

‘locuteur officiel’

ANERKENNUNG3	reconnaissance (officielle), légitimation
BEFEHL	ordre
BELOBIGUNG	louange
BESCHEID	décision, réponse, jugement
BESTELLUNG2	nomination
DIREKTIVE	directive
ENTLASTUNG1	exonération
ERKLÄRUNG2	déclaration, proclamation
GEBOT2	décret

GENEHMIGUNG	autorisation
INSTRUKTION ²	directive
KOMMANDO	commandement (militaire)
KONZESSION ²	autorisation
MELDUNG ²	nouvelle annoncée publiquement
URTEIL ²	jugement (de justice)
VETO	veto
VORSCHRIFT	prescription, ordre, instruction
WEISUNG ¹	instruction
WEISUNG ²	ordre, consigne

‘contenu important’

INFORMATION ²	reseignement officiel
MITTEILUNG	communication
NACHRICHT	renseignement, nouvelle
UNTERREDUNG	entretien, conversation, conférence

‘contenu important selon le locuteur’

ANSAGE	annonce, notification
AUFKLÄRUNG ¹	éclaircissement
AUFKLÄRUNG ²	éducation sexuelle
AUSKUNFT	renseignement
AUSSAGE ²	déclaration devant la police ou un tribunal
BERICHT	rapport
BESCHEID	décision, réponse, jugement
BESTELLUNG ³	message, nouvelle
DIAGNOSE ¹	diagnostique (médicale)
DIAGNOSE ²	prévision météorologique
ERKLÄRUNG ¹	explication
ERKLÄRUNG ²	déclaration, proclamation
GUTACHTEN	avis, attestation
HINWEIS	indice
INFORMATION ¹	renseignement, information
INFORMATION ²	reseignement officiel
INSTRUKTION ¹	indication
MELDUNG ¹	acte de donner de ses nouvelles

MELDUNG2	nouvelle annoncée publiquement
MELDUNG3	acte de signaler quelque chose à une autorité compétente
MELDUNG4	rapport officiel
MITTEILUNG	communication
NACHRICHT	renseignement, nouvelle
PROGNOSE	prévision, pronostic
RECHENSCHAFT	compte (rendu à quelqu'un)
STATEMENT	déclaration publique
TIP(P)	tuyau
UNTERRICHT	leçon, classe
VORLESUNG2	conférence, cours d'université
VORTRAG1	exposé, conférence
VORTRAG2	rapport (devant un supérieur)
WINK	indication, avis

'locuteur expert'

AUSSAGE1	affirmation, déclaration
DIAGNOSE1	diagnostique (médicale)
DIAGNOSE2	prévision météorologique
GUTACHTEN	avis, attestation
PROGNOSE	prévision, pronostic
URTEIL1	jugement
URTEIL2	jugement (de justice)

'réaction à un acte langagier'

ANERKENNUNG1	approbation, acceptation
ANTWORT	réponse
AUFKLÄRUNG1	éclaircissement
AUSKUNFT	renseignement
BERUFUNG2	appel devant un tribunal
BESCHEID	décision, réponse, jugement
EINSPRUCH2	grief déclinatoire
EINWENDUNG2	exception (sens juridique)
EINWILLIGUNG	consentement

ENTLASTUNG ²	approbation de la gestion d'une entreprise
ERLAUBNIS	permission
GENEHMIGUNG	autorisation
JAWORT	consentement à une demande de mariage
KONZESSION ²	autorisation
RECHENSCHAFT	compte (rendu à quelqu'un)
REVISION	demande de révision d'un procès
VETO	veto
WIDERSPRUCH ¹	contradiction, opposition
WIDERSPRUCH ²	opposition (soulevée dans un contexte juridique)
ZUGESTÄNDNIS	concession, aveu
ZUSAGE ²	acceptation
ZUSTIMMUNG	accord, approbation

'contexte formel'

ABBITTE	demande formelle d'être pardonné
ANERKENNUNG ³	reconnaissance (officielle), légitimation
ANGEBOT ³	première offre aux enchères
ANKLAGE ²	accusation devant un tribunal
ANORDNUNG	décret
ANSPRACHE ²	discours
ANTRAG ¹	proposition, demande
ANTRAG ²	demande en mariage
AUFRUF ²	appel public
AUSKUNFT	renseignement
AUSSAGE ²	déclaration devant la police ou un tribunal
BEFEHL	ordre
BEICHTE ²	confession religieuse
BELOBIGUNG	louange
BERUFUNG ¹	nomination
BESCHEID	décision, réponse, jugement
BESCHWERDE	plainte, réclamation
BESTELLUNG ²	nomination
BESTELLUNG ³	message, nouvelle
BEWERBUNG ¹	demande, candidature
DIREKTIVE	directive
EID	serment

EINSPRUCH ²	grief déclinatoire
EINWENDUNG ²	exception (sens juridique)
ENTLASTUNG ¹	exonération
ENTLASTUNG ²	approbation de la gestion d'une entreprise
ERKLÄRUNG ²	déclaration, proclamation
GARANTIE ²	garantie (pour un produit ou un service)
GEBOT ¹	commandement
GEBOT ²	décret
GEBOT ³	offre, enchère
GELÜBDE	voeu, promesse solennelle
GENEHMIGUNG	autorisation
GESTÄNDNIS	aveu
GUTACHTEN	avis, attestation
INSTRUKTION ²	directive
KLAGE ³	plainte devant un tribunal
KONZESSION ¹	concession, aveu
KONZESSION ²	autorisation
KRITIK ¹	critique, examen
KÜNDIGUNG	résiliation
MEINEID	parjure
MELDUNG ²	nouvelle annoncée publiquement
MELDUNG ³	acte de signaler quelque chose à une autorité compétente
MELDUNG ⁴	rapport officiel
OFFENBARUNGSEID	serment déclaratoire
PREDIGT ¹	sermon, prêche
REFERAT	compte rendu, exposé, rapport
REVISION	demande de révision d'un procès
SCHWUR ²	serment prêté dans un contexte formel
STIMME	vote
UNTERREDUNG	entretien, conversation, conférence
UNTERRICHT	leçon, classe
URTEIL ²	jugement (de justice)
VERFÜGUNG	décret, ordonnance, ordre
VERHANDLUNG	pourparlers, négociations
VERORDNUNG	ordonnance, prescription médicale
VETO	veto
VORLESUNG ²	conférence, cours d'université
VORTRAG ¹	exposé, conférence
WEISUNG ¹	instruction

WEISUNG2 ordre, consigne

‘bref’

ANSPRACHE2 discours
 BEMERKUNG remarque
 KOMMANDO commandement (militaire)
 WITZ plaisanterie

‘emphatique’

DROHUNG menace
 FORDERUNG demande, réclamation
 MAHNUNG2 avertissement
 WARNUNG2 avertissement, menace

‘religieux’

BEICHTE2 confession religieuse
 GEBOT1 commandement
 GELÜBDE voeu, promesse solennelle
 PREDIGT1 sermon, prêche

‘humoristique’

SCHERZ plaisanterie
 WITZ plaisanterie

‘solennel’

ABBITTE demande formelle d’être pardonné
 APPELL appel
 AUFRUF2 appel public
 BEICHTE1 confession
 BEICHTE2 confession religieuse
 BELOBIGUNG louange

EID	serment
GEBOT1	commandement
GELÜBDE	voeu, promesse solonnelle
PREDIGT1	sermon, prêche
SCHWUR1	serment, voeu, promesse ferme
SCHWUR2	serment prêté dans un contexte formel

